

investir

LE JOURNAL DES FINANCES

REJOIGNEZ-NOUS SUR [INVESTIR.FR](https://www.investir.fr)

N° 2480 DU 17 JUILLET 2021 – 4,60 €

Comment concilier performance financière et engagements ESG



L'actualité de la semaine

Dans le premier cahier, nous avons laissé la place aux dirigeants d'entreprise. Ils nous expliquent comment ils concilient performance financière et engagements sur l'environnement, le social et la gouvernance. Cependant, nous avons continué de suivre l'actualité de la semaine. Retrouvez les informations économiques et boursières dans un troisième cahier paginé de A à J.

- La réforme des retraites attendra *Page A*
- La feuille de route de l'Union européenne pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre *Page B*
- Investir 10 : une nouvelle favorite *Page C*
- Atos ou la déception de trop *Page E*
- Les spécialistes des tests accusent le coup *Page E*
- OPCVM : notre sélection *Pages H et I*

AUGMENTATION DE CAPITAL SUR EURONEXT JUSQU'AU 22 JUILLET 2021



Le 1^{er} fonds d'investissement coté en France
dédié à la transition écologique ouvre son capital

Biogaz

Efficacité
énergétique

Bois

P.E

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN UNE ACTION

Variations de la semaine

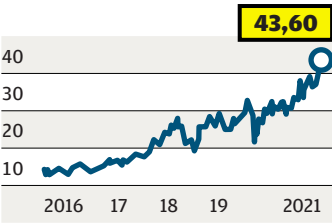
CAC 40	6.460,08	- 1,06 %
INVESTIR 10GV	151,30	- 1,12 %
DOW JONES	34.883,18	+ 0,04 %
NASDAQ	14.507,35	- 1,32 %
NIKKEI	28.003,08	+ 0,22 %

Le chiffre de la semaine

126

Au moins 126 personnes sont décédées dans les inondations qui frappent actuellement l'Europe. Un bilan qui ne cessait de s'alourdir, vendredi, et qui ramène en Allemagne l'enjeu climatique au cœur de la campagne pour les élections fédérales de septembre.

Dassault sys.



+ fortes hausses CAC 40

DASSAULT SYS.	+ 2,3 %
PERNOD RICARD	+ 1,9 %
TELEPERFORMANCE	+ 1,5 %
HERMES INT.	+ 1,2 %
ORANGE	+ 1,1 %

+ fortes baisses CAC 40

ATOS	- 20,7 %
RENAULT	- 7,6 %
ALSTOM	- 5,8 %
SAFRAN	- 5,3 %
STELLANTIS	- 4,7 %



Les pistes d'investissement

Par François Monnier,
directeur de la rédaction

70 patrons et personnalités nous parlent de performance

Huitième édition Cette année, les décideurs ont pris la plume pour expliquer comment ils concilient la performance économique et financière avec la performance ESG. C'est avec enthousiasme que ces patrons ont participé à l'exercice pour décrire concrètement leur travail et dévoiler leurs ambitions. Un sujet d'actualité brûlant.

Les investisseurs, les politiques, la presse, les décideurs... Tout le monde cite ces trois lettres, « ESG », « une voyelle et deux consonnes », comme aime à les détailler dans nos colonnes Laurent Berger, de la CFDT (lire page 7), pour qui « les risques sociaux sont un frein au développement des entreprises ». « Il est [aussi] prouvé que la responsabilité environnementale bénéficie à la rentabilité » des sociétés, affirme Bertrand Piccard (page 6), mais le psychiatre-explorateur regrette encore que certains dirigeants soient tout simplement des psychopathes : « Jusqu'à 20 % des décideurs conscients de la gravité de la situation continuent d'avoir comme unique motivation l'appât du gain à court terme. » Pour le PDG de Phitrust, Olivier de Guerre, « une entreprise qui n'écoute pas ses actionnaires risque de s'enfermer dans sa propre logique sans comprendre qu'elle doit évoluer » (page 8).

Dans ce contexte, comment les décideurs parviennent-ils à concilier performance économique et financière et engagement environnemental, social et de gouvernance ? Investir leur a demandé d'écrire leur histoire en exposant des faits, sur le travail déjà accompli, et une vision, sur celui qu'il reste à faire. L'enjeu est crucial pour notre planète et pour notre épargne. Pour Stephen Cohen, de BlackRock (page 18), premier fonds d'investissement au monde avec 7.018 milliards de dollars sous gestion, « plus une société s'engage dans la transition climatique et ses opportunités, plus le marché la récompensera par des valorisations élevées ».

Le gérant est même convaincu que ce phénomène va s'accélérer. Un avis partagé par plusieurs patrons, notamment Antoine Frérot, de Veolia Environnement, selon lequel, « dans



l'évaluation d'une entreprise, tout ce qui ne s'exprime pas en termes financiers est sous-estimé » (page 26).

Du côté des faits : au niveau du E, plus de 90 % des produits électroménagers de Seb sont réparables (page 23).

En matière de S, toutes les réunions de Saint-Gobain commencent par la sécurité au travail (page 14), 25 % du dividende d'Accor est alloué aux salariés et partenaires en difficulté (page 27).

Du côté du G, 41 % des collaborateurs de Verallia sont actionnaires de la société (page 23).

De nombreux décideurs s'inscrivent dans l'action depuis de nombreuses années, mais cela ne se sait pas encore suffisamment. Leur témoignage est important et permet d'envisager un monde meilleur sans imposer un diktat de la décrois-

sance, comme le réclament certains extrémistes. Certes, tout n'est pas parfait. Il reste encore un immense travail à accomplir. « Le secteur des transports est le seul à n'avoir pas réduit ses émissions de CO₂ en France pendant les dix dernières années », déplore, par exemple, le PDG d'Alstom (page 15).

La patronne d'Europcar a en partie la réponse puisqu'elle propose « une flotte verte à plus d'un tiers en 2023 » (page 17). Par ailleurs, les projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre deviennent légion. C'est le cas chez Bouygues et chez Vinci (page 14), mais aussi chez Edenred (page 27) ou encore chez TotalEnergies (page 11).

Augustin de Romanet, le président-directeur général d'ADP, explique ainsi que « l'optimisation des critères ESG représente un levier de valeur

conduisant à des bénéfices de long terme supérieurs aux surcoûts induits » (page 10).

LVMH le prouve tous les jours (page 36). « Il n'est pas un produit aujourd'hui qui ne passe au crible de critères environnementaux forts et qui ne donne lieu à une traçabilité totale », nous confie Bernard Arnault, dont le groupe voit son action progresser encore fortement en Bourse depuis le début de cette année. En l'espace de dix ans, la capitalisation de LVMH a plus que quintuplé !

Les patrons, journalistes d'un jour, semblent avoir pris beaucoup de plaisir à écrire ce numéro spécial d'Investir et sont convaincus de l'utilité de l'ESG pour dégager des performances financières durables. Je vous souhaite à présent une bonne lecture.

— FMONNIER@INVESTIR.FR

investir PEA Palatine

Code Isin : FR0013284114

Un fonds qui s'inspire des 4 sélections Investir 10

Une gestion **DE CONVICTION**

Un fonds d'actions toutes capitalisations qui n'hésite pas à s'éloigner des grands indices.

Une valorisation **QUOTIDIENNE**

avec une durée d'investissement recommandée de **5 ans.**

Eligible au **PEA**

Disponible à partir de **100 €.**

Implicateur de performance **Cac 40 dividendes réinvestis.**

Frais de gestion annuels de **1,80 %**

Dont **1,05 %** pour Investir au titre de l'utilisation de la marque.

Frais de surperformance **AUCUNS**

Frais d'entrée **AUCUNS**

Frais de sortie **AUCUNS**

Voir page 15

Les décideurs qui ont participé à ce numéro



BERNARD **ARNAULT**,
président-directeur général
de LVMH..... P. 36



JACQUES **ATTALI**,
écrivain, professeur,
haut fonctionnaire..... P. 4



NATHALIE **AUFAUVRE**,
directrice générale de la stabilité
financière et des opérations de la
Banque de France..... P. 9



BENOIT **BAZIN**,
directeur général
de Saint-Gobain..... P. 14



SÉBASTIEN **BAZIN**,
président-directeur général
d'Accor..... P. 27



VÉRONIQUE **BÉDAGUE**,
directrice générale
de Nexity..... P. 32



GÉRARD **BEKERMAN**,
président de l'Afer P. 34



LAURENT **BERGER**,
secrétaire général
de la CFDT P. 7



JEAN-LAURENT **BONNAFÉ**,
administrateur, directeur général
de BNP Paribas..... P. 22



MÉKA **BRUNEL**,
directrice générale
de Gecina..... P. 32



THOMAS **BUBERL**,
directeur général
d'Axa..... P. 21



PATRICE **CAINE**,
président-directeur général
de Thales..... P. 17



DAVID **CHARLET**,
président de l'Anacofi..... P. 34



JEAN-MARC **CHÉRY**,
président du directoire
et directeur général
de STMicroelectronics..... P. 29



STEPHEN **COHEN**,
directeur, responsable de la région
EMEA chez BlackRock..... P. 18



BENOÎT **COQUART**,
directeur général
de Legrand..... P. 13



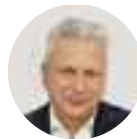
ARLETTE **DARMON**,
présidente
de Groupe Monassier..... P. 31



TIMOTEO **DI MAURO**,
président-directeur général
d'Aperam..... P. 13



BERTRAND **DUMAZY**,
directeur général
d'Edenred..... P. 27



AIMAN **EZZAT**,
directeur général
de Capgemini..... P. 29



GUILLAUME **FAURY**,
Directeur général
d'Airbus..... P. 16



FAUSTINE **FLEURET**,
présidente de l'Adan..... P. 28



ANDRÉ **FRANÇOIS-PONCET**,
président du directoire
de Wendel..... P. 35



ANTOINE **FRÉROT**,
président-directeur général
de Veolia Environnement..... P. 26



MICHEL **GIANNUZZI**,
président-directeur général
de Verallia..... P. 23



JIM **GOODNIGHT**,
directeur général et cofondateur
de SAS Institute Inc..... P. 28



PHILIPPE **GOURDELIER**,
cofondateur de Patrimèa..... P. 31



GILLES **GRAPINET**,
président du directoire général
de Worldline..... P. 29



OLIVIA **GRÉGOIRE**,
secrétaire d'Etat chargée de
l'Economie sociale, solidaire et
responsable P. 5



OLIVIER **DE GUERRE**,
président de Phitrust..... P. 8



PHILIPPE **HEIM**,
président du directoire
de La Banque Postale..... P. 19



NICOLAS **HIERONIMUS**,
directeur général
de L'Oréal..... P. 24



PAUL **HUDSON**,
directeur général
de Sanofi P. 24



XAVIER **HUILLARD**,
président-directeur général
de Vinci..... P. 14



PASCAL **IMBERT**,
président-directeur général
de Wavestone..... P. 30



JEAN-MARC **JANCOVICI**,
président
de The Shift Project..... P. 20



JEAN-MARC **JESTIN**,
président du directoire
de Klépierre..... P. 32



DANIEL **JULIEN**,
président du directoire général
de Teleperformance..... P. 30



ILHAM **KADRI**,
présidente-directrice générale
de Solvay..... P. 11



PATRICK **KOLLER**,
directeur général
de Faurecia..... P. 16



THIERRY DE **LA TOUR D'ARTAISE**,
président-directeur général
de Seb..... P. 23



THIERRY **LE HÉNAFF**,
président du directoire
d'Arkema..... P. 12



YVES **LE MASNE**,
directeur général
d'Orpea..... P. 25



STANISLAS **LEMOR**,
président-directeur général
de Stef..... P. 17



SABINE **LOCHMANN**,
présidente de Vigeo Eiris..... P. 33



CATHERINE **MACGREGOR**,
directrice générale d'Engie.... P. 12



DENIS **MACHUEL**,
président-directeur général
de Sodexo..... P. 26



GILLES **MARTIN**,
président-directeur général
d'Eurofins Scientific..... P. 25



FLORENT **MENEGAUX**,
président de Michelin..... P. 16



DIDIER **MICHAUD-DANIEL**,
directeur général
de Bureau Veritas..... P. 21



FRANCESCO **MILLERI**,
directeur général
d'EssilorLuxottica..... P. 25



ROBERT **OPHÈLE**,
président de l'Autorité
des marchés financiers..... P. 9



FRÉDÉRIC **OUDEA**,
directeur général
de Société Générale P. 21



STÉPHANE **PALLEZ**,
présidente-directrice générale
de FDJ P. 27



CAROLINE **PAROT**,
directrice générale
d'Europcar P. 17



BERTRAND **PICCARD**,
président de la Fondation
Solar Impulse..... P. 6



LUCIE **PINSON**,
fondatrice et directrice générale
de Reclaim Finance..... P. 20



BENOÎT **POTIER**,
président-directeur général
d'Air Liquide..... P. 11



HENRI **POUPART-LAFARGE**,
président-directeur général
d'Alstom..... P. 15



PATRICK **POUYANNÉ**,
président-directeur général
de TotalEnergies..... P. 11



ARNAUD **DE PUYFONTAINE**,
président du directoire
de Vivendi..... P. 26



THOMAS **REYNAUD**,
directeur général
d'Iliad P. 30



ALEXANDRE **RICARD**,
président-directeur général
de Pernod Ricard..... P. 24



AUGUSTIN **DE ROMANET**,
président-directeur général
d'ADP P. 10



OLIVIER **ROUSSAT**,
directeur général
de Bouygues..... P. 14



PAUL **DU SAILLANT**,
directeur général délégué
d'EssilorLuxottica..... P. 25



FRÉDÉRIC **TIBERGHIE**n,
président de Finansol
et Fair..... P. 35



JEAN-PASCAL **TRICOIRE**,
président-directeur général
de Schneider Electric..... P. 13



STÉPHANE **VIDAL**,
président-directeur général
de Primonial P. 31



PHILIPPE **ZAUATI**,
directeur général
de Mirova..... P. 19

SON PARCOURS

Jacques Attali est célèbre pour avoir été le conseiller spécial du président de la République François Mitterrand pendant dix ans. Mais il ne s'agit là que d'une étape dans la vie professionnelle foisonnante de ce polytechnicien et énarque de 77 ans qui a été haut fonctionnaire. Il fut, notamment, le premier président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd). En 2007-2008, il présida, à la demande de Nicolas Sarkozy, la commission pour la libération de la croissance française. Il est le fondateur de quatre organisations internationales : Action contre la faim, Eureka, Berd et Positive Planet, qui promeut, depuis vingt-deux ans, l'économie positive. Également professeur et écrivain, il a rédigé plus de 1.000 éditoriaux dans le magazine *L'Express* et écrit aujourd'hui dans *Les Echos*. Il est l'auteur de 83 livres vendus à plus de 7 millions d'exemplaires et traduits en 26 langues. Il dirige également plusieurs orchestres à travers le monde.

« Ce qu'il faut changer, c'est la nature de la production »

Pour l'ex-conseiller, il y a urgence à promouvoir une économie positive centrée sur l'éducation, la santé, l'hygiène, le digital... Cela passe par une prise en compte des critères extrafinanciers même si le financier « restera le juge de paix ».



JACQUES ATTALI

« L'économie de la vie, ce n'est pas de la décroissance. C'est une nouvelle forme de croissance »

© Jean-Marc Gourdou

Les critères extrafinanciers prennent une importance croissante dans l'économie et la gestion d'actifs. Jusqu'où cela peut-il aller ?

— Cela peut aller très loin, mais cela n'y va pas assez rapidement. Dans dix ans, les indices de l'économie positive seront dominants pour les pays, les territoires, les entreprises ainsi que pour les épargnants et les consommateurs. Mais, dix ans, c'est très loin au regard de l'urgence climatique, sociale ou démocratique.

Il faudrait aller beaucoup plus vite, d'autant qu'il y a, avec ces indicateurs extrafinanciers, un risque d'évolution du droit qui ne correspond pas à la culture européenne. Par exemple, si un indice intégrait des critères ethniques, ce serait en contradiction avec le droit français. D'où l'urgence pour l'Europe de parvenir, dès 2022, à définir et à imposer ses critères, alors qu'elle n'envisage d'y parvenir qu'à l'horizon 2024. Sinon les Américains seront prêts avant nous et ils feront ce qu'ils ont fait dans la finance et la comptabilité : ils imposeront aux autres des indicateurs sans les appliquer eux-mêmes.

Est-ce la fin du capitalisme tel qu'on l'a connu, où tout était orienté vers la maximisation des profits ?

— Si ça se fait vraiment mondialement, oui. Mais, avant que cela se réalise en Inde, en Chine, en Afrique ou ailleurs, il faudra du temps. Cela commencera donc par l'Europe et les États-Unis sous l'action des fonds d'investissement publics ou privés.

Pour l'instant, cette pression n'est encore, dans beaucoup d'entreprises, que symbolique. Il y trop peu de grandes entreprises qui s'y plient vraiment, avec des étapes crédibles pour y parvenir. Dans beaucoup trop de cas, ce n'est encore que du *positive washing*.

Comment éviter ce *positive washing* ?

— La mesure des critères, on l'a. Le problème, c'est le contrôle de leur application par les entreprises. Il faut que les consommateurs, les épargnants et les fonds d'investissement soient très exigeants pour s'assurer qu'ils sont respectés. Des firmes spécialisées vont se développer pour cela.

De plus, les critères actuels sont, à mon avis, insuffisants. Les aspects écologiques, sociaux et de gouvernance, ce n'est pas assez. Certaines entreprises, dans l'alimentation, par exemple, mettent l'accent sur la durabilité de leur activité, mais elles produisent du poison en utilisant trop de sucre artificiel. Or ça n'est pas pris en compte dans la notation extrafinancière. Des critères sur la nature de ce qui est produit sont donc aussi indispensables. On en est loin. Il faut réorienter l'économie vers les secteurs de ce que j'appelle l'« économie de la vie », c'est-à-dire ceux de l'éducation, de la santé, de l'hygiène, de l'alimentation saine, de l'agriculture durable, du digital, des énergies durables et bien d'autres, et que l'on con-

vertisse progressivement tous les secteurs qui sont dépendants des énergies fossiles et des sucres artificiels. Or ces secteurs représentent aujourd'hui plus de 50 % du PIB, voire beaucoup plus, dans certains pays. Toute l'économie de la vie est un formidable vecteur de développement. Piller, polluer, exploiter n'est pas une source de profit durable. Produire des choses saines, c'est un moyen durable de croissance.

Est-il possible de marier le financier et l'extrafinancier, le second ne va-t-il pas prendre le pas sur le premier ?

— Le financier est la clé de la survie à court terme d'une entreprise. Il restera de façon durable le juge de paix. Les autres critères viennent en plus. On meurt vite du financier, on meurt lentement des autres critères. On doit combiner les cinq objectifs : économique, social, écologique, gouvernance et nature de production.

Comment gérer la période de transition où le respect des critères non financiers peut

affaiblir les performances financières de l'entreprise ?

— Cela exige des méthodes très particulières pour penser ce que sera l'entreprise dans dix ans et en déduire toutes les réformes nécessaires au regard de ces nouveaux objectifs ; je préfère ce terme à celui de contrainte.

Dans mon cabinet de conseil, Attali & Associés, nous aidons beaucoup d'entreprises à penser ce qu'elles seront dans dix ans et à en déduire les transitions nécessaires. On peut très bien faire en sorte que la transition soit positive, utile... et facteur de profit.

Toute l'histoire de l'humanité montre que c'est lorsqu'elle est confrontée à des contraintes considérables qu'elle réalise les changements qui conviennent, en particulier technologiques et culturels.

Des start-up se développent depuis des années déjà dans l'économie positive : des Healthtech dans la santé, des Edtech (éducation), des Cleantech (propreté), des Demtech (démocratie) et

« Les pays d'Europe du Nord sont loin devant le reste du monde... À l'inverse, la France est mal classée, en deçà de la moyenne de l'OCDE »

LIVRE

Mai 1981, vu de l'intérieur

Quarante ans après. Dernier ouvrage en date de Jacques Attali, *Il y aura d'autres jolis mois de mai* est un livre particulier dans l'œuvre abondante de l'ancien conseiller de François Mitterrand. Il évoque justement, dans ce récit écrit quarante ans après le fameux « 10 mai 1981 », ses souvenirs personnels de cette période exaltante de conquête puis d'exercice du pouvoir par la gauche. Une première depuis près d'un demi-siècle (1936).

« C'est aujourd'hui, au crépuscule de ma vie, que l'envie me vient de me retourner vers le joli mois de mai 1981. Non par nostalgie, [...] mais parce qu'il faut se souvenir de ce dont on a de bonnes raisons d'être fier. Et parce que le fil de cette histoire retrouvée nourrit la promesse de jours plus heureux encore », explique l'auteur. Au-delà des détails sur ces années où il fut l'un des plus

proches collaborateurs du président de la République, Jacques Attali aborde aussi bien l'art de gouverner que le sens à donner à sa vie.

R. L. B.

Il y aura d'autres jolis mois de mai, Fayard, 18 €, 198 pages.



bien d'autres. Pour reprendre l'exemple du sucre artificiel, on commence à le remplacer un peu partout et d'une façon extrêmement rentable parce que les consommateurs ont compris sa nocivité. Des applications comme Yuka ou Connecting food, dans l'alimentation, ou Clothparency, dans le textile, sont de plus en plus influentes. Les entreprises qui ne suivent pas leurs recommandations seront un jour délaissées par les consommateurs et les investisseurs.

C'est à chacun de nous, dans nos différentes dimensions, de décider. Nous sommes citoyens et nous votons, nous sommes consommateurs et nous achetons, nous sommes épargnants et nous demandons à nos banquiers ce qu'ils font de notre argent, et nous sommes salariés et nous interrogeons l'entreprise dans laquelle nous travaillons sur ses agissements.

Cette montée en puissance des critères extrafinanciers n'est-elle pas une première étape vers une économie de la décroissance ?

— L'économie de la vie, ce n'est pas de la décroissance. C'est une nouvelle forme de croissance. Ce n'est pas la croissance qui pollue, c'est la production. Si l'on voulait réduire l'impact climatique, ce n'est pas une croissance zéro mais une production zéro qu'il faudrait, c'est stupide.

Ce qu'il faut, c'est changer la nature de la production et aller, par une forte croissance, vers une part beaucoup plus grande de l'économie de la vie dans le PIB. Seules les entreprises qui ont compris cela vont survivre. Seules les banques d'investissement qui intégreront le principe qu'il faut favoriser l'économie de la vie prospéreront. Cela veut dire que la transition à mener ne concerne pas seulement le climat. La santé, l'éducation, l'hygiène et l'alimentation en font aussi partie. Je crains d'ailleurs que la transition ne se concentre uniquement sur le climat.

Mais le climat apparaît prioritaire parce que c'est l'urgence la plus forte...

— La crise actuelle a montré que la santé était aussi une urgence. La misère éducative qui se développe dans le monde souligne que l'éducation est également prioritaire. Le climat est urgent depuis vingt ans ; on commence seulement à s'en rendre compte. Il faut mener tout de front, sinon on ne règle rien.

L'Europe semble aujourd'hui en avance dans cette prise de conscience. Cela peut-il être un atout ?

— Notre fondation, Fondation Positive Planet, et l'institut qui en dépend, l'Institut de l'économie positive, mesurent depuis une dizaine d'années la « positivité » des pays. Il apparaît que ceux d'Europe du Nord sont très loin devant le reste du monde dans la capacité à agir dans ces domaines. À l'inverse, la France est mal classée, en deçà de la moyenne des pays de l'OCDE.

L'étape suivante pourrait être politique. Voyez-vous les verts diriger de grands pays dans un avenir proche ?

— En tout cas, ils participeront à des coalitions de gouvernement. C'est le cas de plusieurs pays d'Europe du Nord. L'Allemagne aura vraisemblablement un gouvernement partiellement vert dans quelques mois. Pour la France, cela viendra un jour.

Mais les verts ont souvent une attitude dogmatique et négative vis-à-vis de la notion de profit...

— Le profit est la condition de survie des entreprises. Personne ne peut être contre. Ce qui compte, c'est qu'il soit réalisé en respect des travailleurs, de la nature et des autres parties prenantes, et qu'il soit ensuite partagé équitablement entre l'investissement, les actionnaires et les autres parties prenantes.

PROPOS RECUEILLIS PAR RÉMI LE BAILLY



OLIVIA GRÉGOIRE,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT
CHARGÉE DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE, SOLIDAIRE
ET RESPONSABLE

Nous sommes dans un moment charnière, dans la « décennie décisive »

Impact Il y a un an, j'ai eu l'honneur d'être appelée à devenir membre du gouvernement de Jean Castex, auprès de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance. Il est de ces anniversaires que l'on aime fêter parce qu'ils permettent de regarder en arrière pour mesurer le chemin parcouru. Et se dire que les choses sont vraiment en train de changer.

Le changement était apparent dès le 26 juillet 2020, mais il a fallu du temps pour lui donner du corps : il tenait en un simple adjectif ajouté au titre du secrétariat d'Etat à l'Economie sociale et solidaire dont j'ai l'honneur d'avoir la charge, un mot plus important qu'il n'a pu être deviné : « responsable ». Ce mot n'a rien d'une coquetterie. Ce « responsable » porte de nombreuses ambitions, au premier rang desquelles celle d'accompagner les entreprises, toutes les entreprises, sur un chemin plus vertueux, en valorisant la performance extrafinancière au même titre que la performance financière. J'y vois la nécessité, pour les entreprises, de marcher sur leurs deux jambes ; j'y vois deux impératifs de réussite à concilier. Nos concitoyens souhaitent aujourd'hui que le plus grand nombre d'entreprises prennent désormais leurs responsabilités face à la crise climatique, sociale et sanitaire. Et parce que nos concitoyens ne sont pas que des électeurs pour nous, éphémères gouvernements, mais des salariés, des épargnants ou des consommateurs pour toutes les entreprises, ces dernières savent que la responsabilisation devient pour elles un enjeu de compétitivité.

Un véritable alignement des planètes est à l'œuvre en faveur de la responsabilisation du capitalisme. Elle est l'effet immédiat d'une crise qui a rebattu les cartes ou plutôt appelé la juste valeur de ces rappels. Les confinements ont mis en exergue les inégalités socio-économiques mais aussi la place de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, l'accès aux espaces verts et à l'espace tout court. La rupture des chaînes d'approvisionnement interroge nos modes de

« La performance extrafinancière de l'entreprise est une condition de sa durabilité, de sa compétitivité, de son succès »

production, la capacité au télétravail questionne notre soif de déplacements coûteux en carbone et la dépendance de notre modèle aux énergies fossiles, les salariés de « première ligne » réclament une meilleure répartition des bénéfices. C'est ainsi que la nécessité de rendre la finance plus verte, plus durable, plus soutenable, pour garantir l'alignement des entreprises avec les objectifs de l'accord de Paris sur la neutralité carbone, sort renforcée et presque justifiée par la crise. Sur le plan économique, les entreprises les plus responsables en matière écologique, sociale ou de bonne gouvernance (les critères ESG) ont été plus résilientes durant les crises successives de 2008 et de 2020, pourtant de natures très différentes : ce n'est pas anodin. Cette crise est venue questionner nos valeurs et notre modèle, et renforcer la question du sens du capitalisme tel que nous le connaissons.

Quelle leçon peut-on tirer de tous ces constats ? Responsabiliser le capitalisme n'est pas le tuer. Opposer la recherche d'une performance économique et la nécessité d'une transition écologique et sociale de l'entreprise est un schéma de pensée caduc, car la réalité l'a déjà dépassé.

Aujourd'hui, la performance extrafinancière de l'entreprise est une condition de sa durabilité et de son succès. Nous avons dépassé le stade de la prise de conscience. Longtemps la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) a été considérée au mieux comme un atout cosmétique, au pire comme une contrainte administrative. Avec la nouvelle considération de la performance ESG, elle intègre le cœur de la stratégie et de la compétitivité de l'entreprise. Nous sommes dans un moment char-

nière, dans ce que l'on pourrait caractériser de « décennie décisive ». Selon le gérant d'actifs allemand DWS, le rendement des actions d'entreprises respectant les critères ESG va être supérieur à celui des titres ordinaires dans les prochaines années. Oui, nos investissements et nos entreprises

seront tout à la fois durables, attractifs et rentables.

Au niveau de la réglementation européenne, la transparence et la standardisation des critères ESG seront de puissants moyens de réorienter les capitaux vers les activités durables. Avec la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), ce ne sont pas moins de 50.000 entreprises qui devront rendre publics des indicateurs harmonisés de leur performance extrafinancière à l'horizon 2024. Il faut lire cette future obligation en lien avec, d'une part, le règlement européen Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), entré en application en mars 2021, qui vise à accroître la transparence sur la prise en compte par les acteurs financiers, comme les gestionnaires d'actifs et les conseillers financiers, des risques et des opportunités liés à des facteurs ESG dans leur politique d'investissement et, d'autre part, la taxonomie européenne, qui classe les actifs en catégories plus ou moins polluantes. C'est un pas supplémentaire franchi pour encourager les entreprises à adopter des stratégies de transition bas carbone si elles souhaitent se refinancer dans de bonnes conditions.

La bonne nouvelle, c'est que la France est en pointe en matière d'ESG. Elle l'a été grâce à sa politique en faveur de la RSE dès 2001, elle l'est demeurée en publiant les premières exigences de reporting ESG des investisseurs dans la loi de transition énergétique de 2015, puis en les complétant dans la loi Energie et Climat de 2019. La France a été pionnière et reconnue comme telle : le règlement européen de 2019 sur les Sustainable Disclosures tire largement parti des travaux précurseurs de la France. Et nous souhaitons rester à la pointe, à l'image du décret d'application de la loi Energie et

Comment faire savoir et savoir faire sa performance ESG ?



Climat, qui impose pour la première fois aux investisseurs de mesurer l'alignement de leurs portefeuilles sur les prescriptions de l'accord de Paris ainsi qu'aux objectifs mondiaux en matière de protection de la biodiversité. C'est une première mondiale, et je souhaite qu'elle nous permette de développer l'expertise française sur les méthodologies qui permettent de répondre à ces obligations. C'est le sens de l'initiative que j'ai lancée en mars dernier sur la finance à impact. Les praticiens qui en sont parties prenantes y travaillent dès à pré-

« La bonne nouvelle, c'est que la France est pionnière en matière d'ESG »

sent à partager leurs outils et leurs méthodes afin d'aligner leurs approches de la mesure, de l'intentionnalité et de l'additionnalité. C'est l'occasion pour les investisseurs français et les entreprises françaises qu'ils entraîneront avec eux d'assurer un débouché à l'ensemble des fonds qui cherchent des investissements durables.

Il reste encore à intégrer la performance ESG comme un fondement de l'entreprise pour la concilier de façon naturelle à la performance financière. J'aime faire l'analogie de la révolution de l'ESG avec celle de l'électricité, et, plus près de nous, avec celle du numérique. Hier cantonné à un bureau, à un service ou à un département, le numérique a infusé tous les services de l'entreprise, de la comptabilité aux

ressources humaines, du marketing aux commerciaux sur le terrain. Pour que toutes les entreprises, de la PME au Cac 40, prennent la mesure de ce changement structurel, j'ai lancé en mai dernier la plateforme Impact.gouv.fr, qui leur permet de publier en ligne une série d'indicateurs de leur performance ESG, avec l'objectif d'en intégrer davantage au fur et à mesure, de manière à leur faire percevoir l'étendue des actions et des activités liées à la RSE. Il sera aussi bientôt possible, grâce à un service d'accompagnement, d'intégrer la performance ESG dans toutes les dimensions de leur activité. Les 400 sociétés qui nous ont rejoints sur Impact prouvent déjà que les entreprises sont prêtes à plus de transparence et désireuses de s'engager pour transformer la société.

FOCUS

L'Etat est aux côtés des entreprises pour anticiper la performance ESG

En lien avec la révision de la directive sur la performance extrafinancière des entreprises au niveau européen, et en sortie de crise, les attentes sont très fortes en matière d'accompagnement sur l'impact. A l'heure où de nombreux labels permettent de valoriser avec plus ou moins de pertinence les « premiers de la classe » sur leurs actions en matière environnementale, sociale ou de bonne gouvernance, Impact.gouv.fr permet aux entreprises de toutes tailles et de tous secteurs de s'entraîner à la mesure de la performance extrafinancière. Ces indicateurs comprennent notamment le bilan des émissions de gaz à effet de serre, l'indice d'égalité femmes-hommes, le taux d'accidents du travail, ou les écarts salariaux. Le fondement de cette démarche est la conviction que ce que vous ne pouvez pas mesurer, vous ne pouvez pas l'améliorer. Nous voulons donc aider toutes les entreprises volontaires, d'un côté, à partager leur savoir-faire sur l'impact environnemental et social, et, de l'autre, à faire savoir ce qu'elles font déjà bien. Parmi les entreprises présentes sur la plateforme, il y a des noms très connus (LVMH, BackMarket, Armor Lux, Danone, Vivendi, Vallourec, etc.). Mais il y a également de nombreuses PME dans les territoires, dont certaines pourront bien être le boulanger du coin ou le garage d'à côté. Mon message, c'est que la performance ESG ne doit pas demeurer l'apanage des grands groupes. Avec cette plateforme, je souhaite inviter toutes les entreprises de toutes sortes à montrer ce qu'elles font en leur permettant de comparer leurs efforts et de s'inspirer avec d'autres entreprises et dans le temps. La première étape a été la

mise en service de cette plateforme. Ce mois-ci, nous publierons les premiers jeux de données, pour les entreprises qui ont souhaité le faire. A l'heure où la question de la preuve et de la transparence se fait de plus en plus prégnante, nous pensons qu'il est intéressant pour le grand public de savoir ce que font réellement les entreprises pour lesquelles celui-ci travaille ou dont il consomme les produits. A l'avenir, je souhaite que tous les réutilisateurs potentiels en profitent pour créer des scores, des évaluations ou des labels pour la performance non financière des entreprises. Je crois fermement que la transparence est le meilleur outil pour amener le changement : la transparence met les entreprises sous pression et les pousse à s'améliorer constamment. Mais ce n'est pas le rôle de l'Etat de créer un environnement sous pression, de féliciter ou de pointer du doigt. Nous, nous sommes là pour aider et accompagner, en fournissant les outils pour former, pour acquérir le savoir-faire et aider à faire savoir. Si, vous aussi, vous pensez que l'impact est la prochaine révolution, alors rejoignez-nous sur Impact.gouv.fr, faites passer le mot sur l'existence de cette plateforme et encouragez autant d'entreprises que possible à la rejoindre. Ceci n'est qu'un début. Impact.gouv.fr pourrait devenir un point d'accès unique pour le suivi et le diagnostic des politiques publiques. Ce projet est regardé de très près par nos partenaires européens, car il est le premier de ce type. Alors montrons au monde que nous pouvons déclencher un grand mouvement d'entreprises engagées pour se former et pour améliorer la performance ESG.



DR BERTRAND PICCARD,
PSYCHIATRE
ET EXPLORATEUR,
PRÉSIDENT DE LA
FONDATION SOLAR IMPULSE

Devenir une entreprise responsable, une stratégie gagnante

Environnement Il est maintenant prouvé que la responsabilité environnementale bénéficie à la rentabilité. Les décideurs ont donc tout à gagner en investissant massivement dans cette voie. Et vite !

Deux mondes qui s'opposent encore

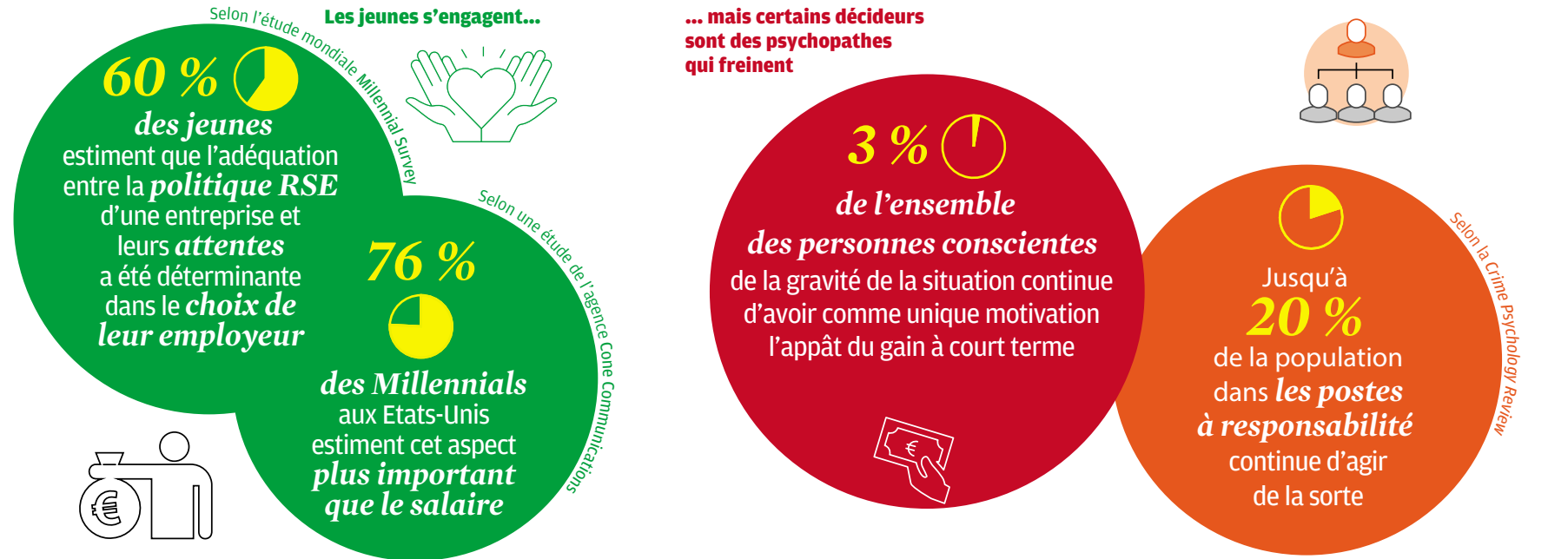
Les entreprises dont la stratégie tient compte des critères environnementaux et des valeurs humaines ne sont pas moins compétitives que les autres. C'est même précisément l'inverse. Ce que l'on appelle la responsabilité sociale et environnementale (RSE) comprend l'ensemble des mesures qu'une entreprise peut mettre en place pour limiter les impacts négatifs de son activité. Aujourd'hui, cette démarche reste essentiellement volontaire. La loi pose un cadre autour duquel se référer, mais cet engagement doit aller bien au-delà des réglementations. Il reste du chemin à parcourir : selon une étude du cabinet Deloitte, 70 % des entreprises françaises sont conscientes qu'elles doivent prendre en compte ces aspects, mais seulement 30 % ont mis en place de réelles actions. Ces dernières ont compris que de telles mesures constituaient un avantage compétitif décisif.

RÉDUIRE SES COÛTS, AMÉLIORER SON IMAGE

Aussi bien les clients que les fournisseurs, les partenaires que les collaborateurs exigent de plus en plus une exemplarité des entreprises avant d'engager une relation commerciale ou professionnelle. Soit par éthique personnelle, soit par crainte de la critique sur les réseaux sociaux. Se montrer plus responsable constitue donc un important bénéfice d'image et améliore la réputation extérieure d'une société, un critère de plus de plus valorisé par la clientèle. Intégrer la composante environnementale n'est pas forcément compliqué. Surtout, c'est le plus souvent rentable. Éviter le gaspillage d'énergie en isolant ses bâtiments constitue un bon exemple. Le fabricant de stylos et crayons Caran d'Ache, en Suisse, a ainsi diminué de 50 % ses dépenses de chauffage en isolant ses locaux au moyen de matériaux écologiques. Recycler les déchets, éteindre les appareils et les lumières la nuit, limiter la consommation d'eau ou réduire la pollution numérique sont des mesures à la portée de toutes les entreprises, y compris les PME. Parfois, c'est dans la conception même des produits qu'il s'agit d'intégrer la composante écologique : pour la construction, des

70 % des entreprises françaises sont conscientes qu'elles doivent prendre en compte ces aspects, mais seulement 30 % ont mis en place de réelles actions

Cabinet Deloitte



produits recyclés permettent de produire des briques ou du béton. Dans l'ameublement, on donne une deuxième vie à des déchets pour fabriquer des meubles et des matelas. L'économie circulaire demande certes de repenser la conception des produits, l'approvisionnement et la production, mais elle diminue aussi les coûts de transport et d'achat des matières premières. Ce genre de mesures doivent être considérées comme un investissement puisque, à moyen terme déjà, elles permettent de réduire les coûts et, donc, d'augmenter les marges. En outre, la plupart des marchés publics font désormais appel à des entreprises qui ont une démarche de RSE. Refuser de s'adapter, c'est alors laisser passer l'opportunité de travailler sur d'importants mandats publics.

ATTIRER LES TALENTS, DEVENIR PRÉCURSEUR

Dans le rapport qu'ils ont remis fin juin à Emmanuel Macron, les meilleurs économistes du monde plaident pour des subventions ciblées sur la R&D écologique et pour la mise en place d'une taxe carbone aux frontières de l'Union européenne en vue de stopper les comportements pollueurs. Les entreprises ont ainsi tout avantage à s'adapter dès maintenant, afin de bénéficier des effets induits par ces futures subventions et réglementations. En ce qui concerne la responsabilité sociale, c'est-à-dire notamment l'amélioration des conditions de travail, l'approche fonctionne aussi de manière vertueuse : les études montrent que la bienveillance envers les collaborateurs, les fournisseurs et les clients contribue au succès d'une entreprise. Par exemple, le propriétaire d'un géant français du luxe offre quatre mois de congé paternité aux nouveaux pères car cela augmente fortement la loyauté des salariés, m'a-t-il expliqué. Les jeunes qui manifestent dans le monde entier pour le

climat seront les moteurs économiques de demain. Selon l'étude mondiale « Millennial Survey », 6 jeunes sur 10 estiment que l'adéquation entre la politique RSE d'une entreprise et leurs attentes a été déterminante dans le choix de leur employeur. Cet engagement est même devenu un critère essentiel : aux États-Unis, 76 % des Millennials estiment cet aspect plus important que le salaire (selon une étude de l'agence Cone Communications). Cette génération se montre par ailleurs particulièrement atten-

tive à l'impact écologique de ce qu'elle achète. Adapter son fonctionnement, mais aussi ses produits, devient donc essentiel pour développer les ventes. Les démarches RSE concernent toutes les entreprises, quelle que soit leur taille. Les PME constituent le cœur du tissu économique d'un pays, et les changements ne s'enclencheront qu'avec leur adhésion. Les 1000+ solutions que nous avons rassemblées à la Fondation Solar Impulse sont tout à la fois écologiques et rentables. Elles montrent concrètement que les

entreprises peuvent augmenter leurs profits en repensant et en diversifiant leurs produits grâce aux technologies vertes. La transition énergétique en est le meilleur exemple. On le voit avec l'économie de l'hydrogène, un champ d'exploration phénoménal. Ce modèle sera central dans les décennies à venir, notamment en Europe, pour accroître l'autonomie énergétique et stocker les énergies renouvelables intermittentes. Les entrepreneurs de tous les secteurs peuvent se réinventer, élargir leur vision, changer leurs

méthodes et leur usage des technologies. Devenez, vous aussi, précurseurs dans votre domaine ! Le changement d'approche – et parfois l'examen de conscience – des milieux économiques devient urgent et décisif. Il ne suffit plus de prétendre se préoccuper d'écologie, il faut en démontrer la conviction par les actes. Car ces mesures sont utiles pour la planète, mais aussi pour la création de valeur. Et donc indispensables pour assurer la pérennité et l'attractivité des entreprises.

REBOND

Inconscient, soumis, ignorant ou psychopathe : les différents profils du pollueur

Malgré les avertissements des scientifiques, de nombreux individus et entreprises continuent de polluer sans vergogne. Ces comportements révèlent différents profils psychologiques. Voici comment les identifier. Ils détruisent les sols, déversent des plastiques et des produits chimiques dans les rivières et les océans, aggravent la déforestation. Ils continuent d'épuiser les ressources de la planète, à financer les énergies fossiles et à former des lobbys afin d'éviter toute restriction. Que se passe-t-il dans la tête de ceux qui s'obstinent à n'avoir aucune considération pour l'environnement et pour leurs semblables ? Comment restent-ils imperméables au changement mondial de mentalité, sachant que leurs actions condamnent leur propre mode de vie ? Compte tenu des mises en garde des scientifiques, abondamment relayées par les médias, la raison n'est pas à chercher du côté de l'ignorance. Une première explication serait plutôt que l'être humain peine à percevoir la conséquence de ses actes personnels sur une grande cause que celle de l'écologie. N'ayant pas conscience de son impact, il continue donc de prendre sa voiture à moteur thermique, de ne pas recycler ses déchets, de garder un vieux chauffage dans des pièces mal isolées. Il y a aussi la piste de la soumission à la hiérarchie, à laquelle on continue d'obéir aveuglément, que l'on soit employé dans l'administration ou dans l'industrie. La législation actuelle permet encore trop largement de polluer tout à fait légalement. En l'absence d'un renforcement des législations, certains ne changeront rien à leur comportement. Il y a la lâcheté, bien sûr. Mais qui serait prêt à perdre son emploi pour se dresser contre le système ? Certaines personnes, aussi, ne savent simplement pas comment s'y prendre pour faire mieux. Nous devons leur proposer, pour leur vie quotidienne ou leur activité professionnelle, des alternatives rentables, des produits moins polluants, des plastiques biodégradables, des

sources d'énergie renouvelables, une valorisation de leurs déchets. C'est précisément l'objectif de la Fondation Solar Impulse et des 1000+ solutions qui œuvrent à protéger l'environnement de façon rentable. Mais il subsiste une dernière catégorie : ceux qui sont parfaitement au fait de la gravité de la situation et des conséquences de leurs actions. Leur unique motivation est l'appât du gain à court terme, au mépris des dégâts humains que cela engendre. Ils se caractérisent par une insensibilité à la souffrance d'autrui, un fort égocentrisme et une absence de culpabilité. Ceux-là sont vraisemblablement des psychopathes, tels que les décrit le DSM-5, manuel de référence mondial en matière de psychiatrie. Nous ne parlons pas ici d'Hannibal Lecter ou de Jack l'Eventreur, mais d'individus qui se fondent très bien au sein de la société. Il y en aurait 3 % dans la population, et leur proportion augmenterait jusqu'à 20 % dans les postes à responsabilités, selon la Crime Psychology Review. S'il est possible d'informer ceux qui ne savent pas de convaincre ceux qui doutent, d'aider ceux qui en ont besoin ou de donner de meilleures directives aux subordonnés, il n'existe qu'une seule chose à faire avec les psychopathes : les neutraliser. Le plus efficace pour cela consiste à leur démontrer l'intérêt personnel qu'ils peuvent trouver en agissant pour le bien des autres. S'ils perçoivent que la protection de l'environnement est devenue plus rentable que sa destruction, ils se rallieront à la cause écologique sans même croire aux changements climatiques. Ils pourraient paradoxalement devenir bienveillants en lisant les statistiques prouvant que les entrepreneurs bienveillants font de meilleures affaires. Si rien de cela ne fonctionne, il ne restera qu'une solution : dénoncer systématiquement la responsabilité personnelle des chefs d'entreprise et des dirigeants politiques qui agissent à l'encontre de l'intérêt général. En comprenant que ceux qui les protègent pourraient faire l'objet du même diagnostic... B. P.

L'être humain peine à percevoir la conséquence de ses actes personnels sur une grande cause que celle de l'écologie



LAURENT BERGER,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA CFDT

Trois lettres, une voyelle et deux consonnes

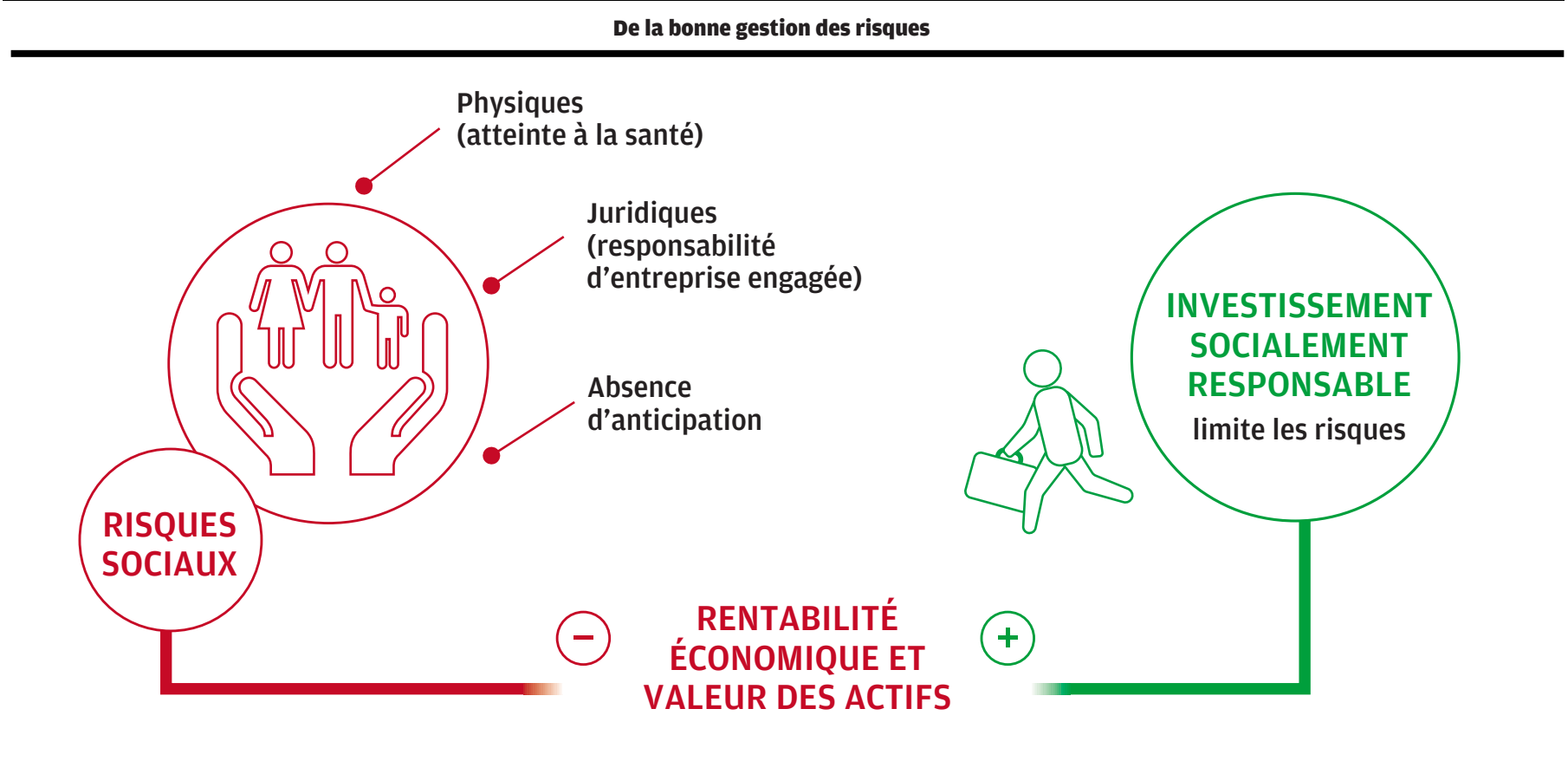
Social Les risques sociaux sont un frein au développement des entreprises. La CFDT soutient l'investissement responsable depuis 20 ans, moyen efficace de les restreindre.

Trois lettres parsèment de plus en plus souvent les pages économiques et financières des journaux et des magazines. Une voyelle et deux consonnes qui résonnent à l'oreille de la CFDT : ESG, pour environnement, social et gouvernance. Que ce sigle fleurisse dans un paysage qui l'a si longtemps ignoré est le signe que le monde de la finance bouge. Trop doucement, mais sûrement. Gageons que la crise sanitaire va accélérer ce mouvement et redonner au social la place qu'il mérite. Car les faits sont têtus. La crise a montré les lacunes de l'économie française et européenne et les fragilités des entreprises. Sans l'intervention massive des Etats, la main invisible du marché aurait appuyé sur la tête des nombreuses entreprises aux abois. Les soutiens financiers, les dispositifs d'activité partielle, les fonds de solidarité, les prêts garantis... Toutes ces aides publiques les ont maintenues hors de l'eau. En quelques mois, les tenants du laisser-faire ont largement perdu de leur crédit. Agir pour que la relance permette de retrouver un équilibre économique prenant en compte le social et le sociétal est une clé de notre devenir économique. Parce que la crise a montré que l'objectif de rentabilité ne peut être ni le seul guide des politiques publiques ni l'unique horizon stratégique des entreprises.

LES RISQUES SOCIAUX PÈSENT SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

C'est une des nombreuses leçons à tirer de cette période récente : le social n'est pas le supplétif de l'économie. En période de turbulences, l'exacerbation des débats, la violence des relations, la perte des symboles, la paupérisation d'une partie de la population exigent d'agir socialement pour éviter les risques de naufrage et de sécession. Retrouver un équilibre économique, c'est tenir compte de tous ces risques comme des risques écologiques qui s'accroissent. Ils sont interdépendants, imbriqués, intriqués. C'est en parlant de cet enchevêtrement qu'il faut penser notre modèle de développement. Un modèle de transition écologique socialement juste auquel la finance doit contribuer. Beaucoup d'observateurs sont désormais conscients des risques

« L'investissement socialement responsable que la CFDT porte depuis 2002 au sein du Comité intersyndical de l'épargne salariale (...) n'est ni du green ni du social-washing »



que font peser les menaces environnementales et climatiques sur la santé économique des entreprises, sur leurs capacités à se développer.

Ces externalités sont connues. Les externalités sociales le sont beaucoup moins. Elles percutent pourtant directement la rentabilité des investissements. Nous pouvons les classer en trois catégories de risques. Physiques tout d'abord : en cas d'atteinte à la santé et à la sécurité des salariés, l'entreprise s'expose à une dégradation de sa rentabilité – sans compter le risque pour les assureurs.

Deuxième famille de risques, les risques juridiques : la responsabilité d'une entreprise peut être engagée si des infractions environnementales ou des discriminations, par exemple, sont constatées. Enfin dernier risque, et pas des moindres : l'absence d'anticipation.

Ne pas être capable de prévoir et de s'adapter à de nouvelles normes sociales et environnementales plus ambitieuses fait peser une épée de Damoclès sur la valeur d'actifs qui, jusque-là, pouvaient s'avérer très rentables. Plus le temps passe, plus le poids de ces actifs « frelatés » représente un risque. Celui de décider du mauvais investissement au mauvais moment, pressé par l'urgence. Dans les trois cas, c'est d'un risque de responsabilité qu'il est question.

Les critères ESG permettent de mieux connaître l'entreprise, de mieux appréhender les opportunités, les dangers et la qualité des investissements. Et, donc, de limiter ces risques. C'est le sens de l'investissement socialement responsable que la CFDT porte depuis 2002 au sein du Comité intersyndical de l'épargne salariale. L'ISR n'est ni du green ni du social-washing, mais le levier du financement de la transition juste. Cela nécessite de renforcer le label public dans ses

« Les représentants des travailleurs doivent y être pleinement associés. Sans dialogue social, cette tentative de construire une nouvelle grammaire sociale est vouée à l'échec »

ambitions. Il ne s'agit pas là d'utopie, mais de simple rationalité économique. Et ce n'est pas un hasard si les 40 entreprises *best in class* ont mieux résisté au premier semestre 2020 que les autres.

A ces risques sur la rentabilité des investissements s'en ajoute un autre : celui de la non-performance qui menace en cas de délitement de la cohésion sociale. Les épisodes des bonnets rouges puis des gilets jaunes doivent, de ce point de vue, être pris très au sérieux. Prendre en compte cet enjeu social et, in fine, démocratique n'est ni plus ni moins qu'une condition de survie pour le monde de la finance.

UNE TAXONOMIE SOCIALE

Pour agir, les investisseurs doivent clarifier ce dont il est question. Bien nommer les choses, c'est essentiel pour relever le défi d'une transition juste. La taxonomie verte avance à grands pas. La taxonomie sociale est plus contestée. Les enjeux n'en sont pourtant pas moins importants. La qualité du dialogue social, la santé et la sécurité au travail, la formation, la gestion prévisionnelle des compétences, la lutte contre les discriminations, les conditions de travail chez les fournisseurs et les sous-traitants... Tous ces éléments doivent être mieux appréhendés et

documentés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Nous devons définir rapidement des standards, des données adaptées pour permettre une orientation plus pertinente des investissements.

Nous doter de ce vocabulaire doit permettre de minimiser les risques que courent la société et les entreprises. Ce doit être le fruit d'un travail partagé par tous les acteurs économiques et sociaux. Les représentants des travailleurs doivent y être pleinement associés. Sans dialogue social, cette tentative de construire une nouvelle grammaire sociale est vouée à l'échec. Elle ne serait qu'une novlangue hors-sol. C'est sur la base d'un dialogue social dans les entreprises et par-delà celles-ci qu'on peut mieux envisager les évolutions de la société et y répondre. C'est ainsi que se construisent les orientations stratégiques, la gestion prévisionnelle des emplois et compétences, la qualité et les conditions de travail.

Le dialogue social est donc un élément clé de la taxonomie sociale, mais c'est aussi une méthode qui doit dicter son élaboration. Elle doit permettre à tous de se l'approprier, de l'ajuster aux différents secteurs et à la taille des entreprises, de définir une direction et un cadre communs. Le chapitre n'est pas vierge. Des pages entières déjà écrites doivent nous inspirer. La taxonomie sociale que nous appelons de nos vœux peut s'appuyer sur les standards sociaux européens : le respect des droits fondamentaux internationaux (Organisation internationale du travail, Organisation des Nations unies, OCDE) ; l'alignement avec les acquis européens actuels et futurs, en particulier le devoir de vigilance imposé à l'ensemble d'une chaîne de valeurs ; l'intégration dans une démarche dynamique des vingt principes du socle européen des droits sociaux.

Sur ce point, le Vieux Continent a donné quelques gages de seconde jeunesse lors du sommet social européen de Porto les 7 et 8 mai derniers. Poussons cet avantage.

Articuler taxonomie verte et sociale est une chance pour l'Europe d'affirmer son modèle social, de prendre le leadership sur la transition écologique, de construire des normes financières et fiscales durables. Compléter son arsenal d'indicateurs de croissance avec des critères de bien-être social, de niveaux d'éducation ou de santé, de développement culturel ou de respect de la biodiversité enverrait le message positif aux citoyens que l'on tient davantage compte de leur vie de tous les jours dans la construction européenne.

La croissance du PIB a permis de financer des progrès sociaux sans commune mesure à travers l'histoire. Elle s'avère aujourd'hui insuffisante pour donner du sens à notre développement. Le bien-être d'une société ne se juge pas à la hauteur du niveau de la production nationale si on ne considère pas sa qualité ou son impact sur l'environnement et sur les inégalités.

PASSER DES MOTS AUX ACTES

Mais bien nommer les choses ne suffit pas. Avec le collectif Pacte du pouvoir de vivre, qui rassemble 65 ONG environnementales, associations solidaires, mutuelles et organisations syndicales, nous avons formulé une série de propositions très concrètes pour franchir le pas de la transition écologique juste.

Il va nécessiter d'importants investissements. Adapter nos villes et nos territoires aux changements climatiques, transformer nos infrastructures au service des transports doux, inventer les technologies du futur pour limiter notre empreinte écologique, soutenir les citoyens dans cette transition,

accompagner les travailleurs dans la transformation de leurs métiers... Les pouvoirs publics ont là un rôle clé à jouer en termes de politiques publiques, mais aussi d'orientation des comportements investisseurs. C'est pourquoi la CFDT propose, parallèlement à la suppression de la flat tax – mesure impérative de justice sociale –, d'exclure de l'assiette de l'impôt sur le revenu toute somme investie dans des placements relevant de l'épargne productive durable sur la base des critères définis dans le cadre de l'investissement socialement responsable (ISR). Il s'agit d'une première étape pour sensibiliser le grand public et flécher l'épargne accumulée au cours de cette période vers la transition écologique et sociale.

Dans cette équation complexe, la finance a un rôle majeur à jouer. Elle constitue même un levier incontournable pour passer la vitesse supérieure. Il appartient aux investisseurs d'orienter leurs soutiens vers les entreprises qui construisent, dans une gouvernance partagée, une feuille de route plus durable, vers des sociétés qui mettent les moyens dans l'accompagnement et l'implication des salariés, des sous-traitants et des fournisseurs, qui ont le souci de ne laisser personne sur le bord du chemin. C'est la performance économique même de nos entreprises qui est en jeu. Les acteurs commencent à en prendre conscience. En juin 2019, les fonds durables s'élevaient à 185 milliards en France. Un an plus tard, ils atteignaient 315 milliards.

Tout le monde a intérêt à aborder rapidement ce virage. Le rapport rédigé conjointement par la Fondation Nicolas Hulot et la CFDT sur la transition écologique juste de la filière automobile en fait une éclatante démonstration. Elle rompt avec une forme de fatalité qui nous accable parfois devant l'ampleur de la tâche. Le changement est possible. Il n'y a pas de temps à perdre.



OLIVIER DE GUERRE,
PRÉSIDENT DE PHITRUST

Le pilotage des entreprises au cœur des enjeux de transition

Gouvernance Le rôle des conseils d'administration et des assemblées générales s'est révélé déterminant dans le cadre de la pandémie de Covid-19.

La pandémie a obligé les entreprises à repenser l'organisation des conseils d'administration et des assemblées générales (AG) alors même que les questions stratégiques liées à leurs impacts sur l'évolution du climat étaient devenues centrales. Ces tendances de fond existaient depuis quelques années, mais se sont révélées « brusquement » en montrant l'importance d'une bonne gouvernance pour être capable d'identifier les axes de transformation et d'évolution nécessaires pour que les entreprises se développent, voire continuent d'exister. Février 2020 a ainsi été un tournant dans la vie des entreprises, le confinement obligeant à basculer en virtuel l'ensemble des activités non productives et à réorganiser les chaînes de production. La plupart des entreprises ont très fortement mis à contribution leurs administrateurs, car cette crise n'était que le révélateur d'une transformation en profondeur et appelait à des évolutions stratégiques majeures : que ce soit pour les industries pharmaceutiques comprenant qu'elles dépendaient trop de l'Inde et de la Chine pour la production de médicaments, pour les industries automobiles qui se sont rendu compte que les moteurs électriques allaient arriver plus vite qu'attendu ou, pour ne citer que ces exemples, la nécessité de passer « en ligne » le commerce de toute entreprise en deux-trois mois pour conserver un chiffre d'affaires.

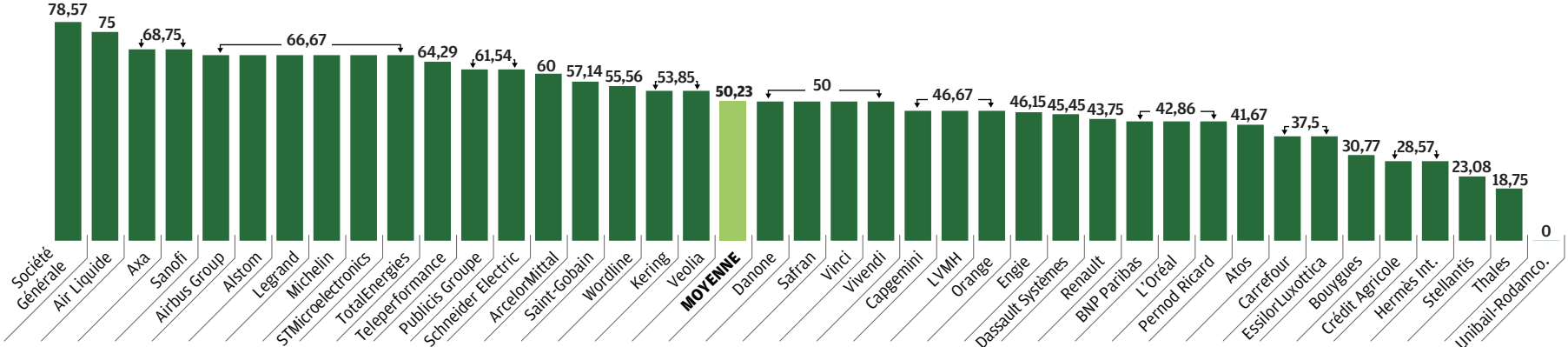
Le PDG de TotalEnergies, entreprise fortement impactée par les questions climatiques à l'horizon 2050, a, quant à lui, essayé de faire prendre conscience à l'ensemble de ses parties prenantes (actionnaires compris) que le syndrome Kodak menaçait leur groupe : Kodak n'existe plus... alors que le marché de la photo numérique a explosé en volume ! Cette nécessaire transition – identifiée bien sûr par l'ensemble des équipes et relayée par des actionnaires engagés comme Phitrust se faisant écho de l'urgence d'une évolution stratégique – a été comprise par les administrateurs et par les actionnaires. TotalEnergies faisait voter cette année une résolution climat, comme Vinci et Atos par ailleurs. Une première en France !

100 % DES AG EN VIRTUEL CETTE ANNÉE

Malheureusement, cette année comme l'année dernière, 100 % des assemblées générales du Cac ont eu lieu à huis clos : 90 % retransmises en direct comme le demandait l'AMF, alors que celle d'ArcelorMittal était uniquement en différé, la palme revenant à EssilorLuxottica, aussi en différé, où ni le président et principal actionnaire, M. del Vecchio, ni le directeur général, M. Milleri, ne participaient à l'AG, qui n'était qu'une « chambre d'enregistrement »... 70 % du Cac 40, soit 28 sociétés, ont proposé une plateforme digitale pour poser des questions en direct. En revanche, beaucoup ne l'ont pas fait (ArcelorMittal, Bouygues, Danone, EssilorLuxottica, Hermès, LVMH,

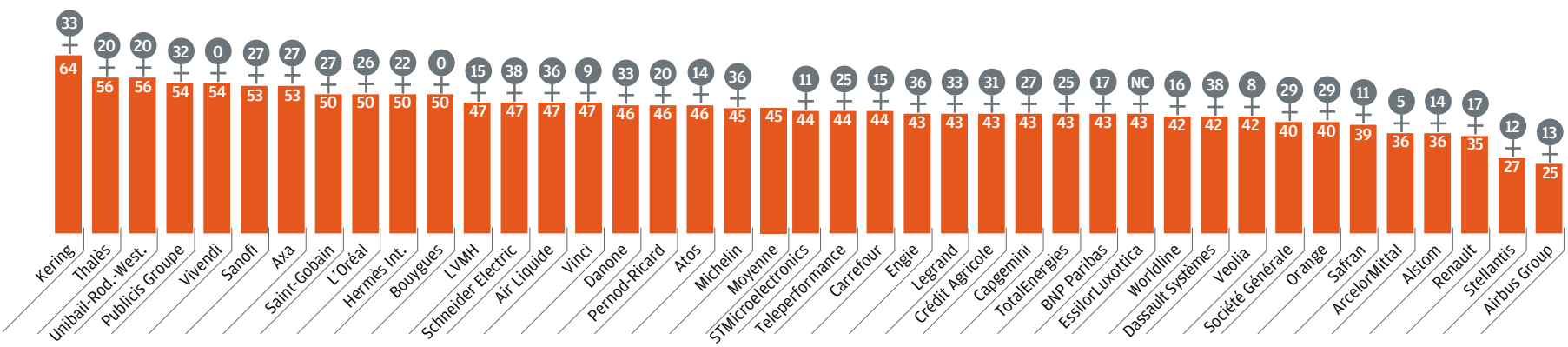
Administrateurs indépendants

Degré d'indépendance des conseils d'administration du Cac 40 en %



Degré de féminisation

% de femmes... ■ ... au conseil d'administration ● ... au comité exécutif (Comex)



STMicroelectronics, Veolia, Vivendi), et ont répondu aux questions sur leur site Internet. Comment justifier cette réticence à faire participer les actionnaires, quand Veolia choisit de répondre aux questions et qu'Amundi (hors Cac 40) est la seule société cotée à permettre cette année le vote en direct ? Beaucoup de sociétés nous ont répondu qu'il n'y avait pas aujourd'hui de sécurité suffisante pour s'assurer de la qualité d'actionnaire, et ce alors même que les technologies existent (notamment la blockchain ou registre partagé) et qu'il aurait été possible de les mettre en place cette année.

Cela nous interpelle sur la santé de la démocratie actionnariale en France. Cette parenthèse virtuelle liée à la pandémie permet, il est vrai, à de nombreux actionnaires de participer en ligne aux AG (notamment les étrangers), mais elle a permis aussi à de nombreuses entreprises de considérer que finalement le huis clos est « plus simple » à organiser et moins cher. Nous risquons de voir se généraliser ces AG virtuelles, certaines entreprises faisant « le minimum » pour les tenir. C'est un grand risque à notre sens pour la démocratie actionnariale car une assemblée générale virtuelle ne permet pas aux administrateurs d'être en contact avec les actionnaires qui les ont élus (le seul lieu où ils le peuvent), aux actionnaires de poser des questions orales qui ne seront pas filtrées..., à l'ensemble des participants à l'AG de « sentir » les réactions des actionnaires face aux présentations ou aux questions posées.

Les choix des entreprises seront fondamentaux pour les années à

« Une entreprise qui n'écoute pas ses actionnaires risque de s'enfermer dans sa propre logique sans comprendre qu'elle doit évoluer »

des dirigeants d'entreprise de leur permettre de participer activement et « sans filtre ». Probablement un critère futur de sélection des entreprises où investir. Car une entreprise qui n'écoute pas ses actionnaires risque de s'enfermer progressivement dans sa propre logique, d'avoir la même attitude vis-à-vis de toutes ses parties prenantes et de ne pas comprendre qu'elle doit évoluer alors même que notre environnement change de plus en plus vite. Lors de ces assemblées virtuelles, tenues avec un quorum moyen de 70,8 %, contre 70,2 % en 2020, un peu plus de résolutions ont été rejetées au sein du Cac 40 : 23, soit 2,5 % des résolutions, contre 1,8 % en 2020. Principalement des résolutions liées à des autorisations d'augmentation de capital chez Orange et chez Safran ou sur les comptes consolidés chez Atos. Quant aux dividendes, ils ont augmenté malgré la crise ! Il faut dire qu'ils avaient fortement baissé en 2020 à la suite du confinement et à la crise économique attendue : 28 sociétés l'ont augmenté, 8 l'ont maintenu au même niveau et 4 l'ont baissé (Danone, Dassault Systèmes, Total, Unibail).

UN REGAIN DE L'ACTIVISME ACTIONNARIAL QUI CACHE UNE ÉVOLUTION PROFONDE

Plusieurs entreprises ont subi des attaques de quelques fonds activistes comme Vivendi, Danone ou TotalEnergies avec notamment deux fonds, Bluebell Capital et Artisan Partners, qui se sont positionnés sur les dossiers Danone et

Vivendi. Il y a eu peu de résolutions externes déposées, 2 chez Orange, par le FCPE Orange Actions, et 2 chez Engie, par le FCPE Engie et par la coalition Climate Action 100+ qui ont été retirées à la suite d'échanges avec le président du conseil d'administration avant le vote. Mais cette activité cache un changement très profond chez les investisseurs institutionnels et gestionnaires d'actifs qui ont aujourd'hui en Europe une obligation légale (directive européenne) d'engagement actionnarial auprès des entreprises cotées sur les questions E (environnement), S (social), G (gouvernance) et qui les amène à agir de façon plus proactive auprès de entreprises et des conseils d'administration.

RAISON D'ÊTRE ET MISSION SONT-ELLES CRÉATRICES DE VALEUR ?

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, ayant demandé à toutes les entreprises contrôlées par l'Etat d'inscrire dans leurs statuts une « raison d'être » à la suite de la loi Pacte, toutes l'ont fait avec des définitions plus ou moins larges, mais qui ont permis aux actionnaires de se positionner de façon très majoritaire en 2019 et en 2020 sur cette volonté de l'inscrire « dans le marbre ». Quelques entreprises cotées non détenues par l'Etat l'ont fait et une seule, Danone, a choisi de devenir « entreprise à mission », évolution votée avec une grande majorité lors de l'AG 2020. Est-ce la raison pour laquelle Emmanuel Faber [PDG de Danone] a été révoqué ? Il est très rare, pour ne pas dire jamais vu, qu'un PDG soit révoqué un dimanche soir alors que le conseil d'administration se tenait en virtuel. Cette démarche qui entraine dans la culture du groupe et n'a pas été remise en question par les nouveaux dirigeants a certainement

exacerbé des divergences profondes existant au sein du conseil d'administration quant à la stratégie vers des marques locales (liées à l'évolution des modes de consommation), au mode de management (très critiqué). Les fuites organisées au sein du conseil sur des décisions ou des désaccords ont permis à des activistes d'agir pour arriver à cette décision arguant d'une valorisation boursière inférieure à celles d'entreprises du même secteur, mais qui n'ont pas le même mix produit... Cette question va devenir de plus en plus importante dans les mois à venir, car elle est au cœur de la question stratégique des entreprises : face à la crise actuelle, est-ce que j'agis en prenant en compte l'ensemble des parties prenantes et des enjeux environnementaux et sociaux, qui vont nécessiter plus

d'investissements et, probablement, une rentabilité différée, compte tenu du coût associé ? Ou est-ce que je privilégie la rentabilité à court terme ? Cette question est aujourd'hui au centre des débats des conseils d'administration. Nous sommes convaincus que seules les entreprises qui prendront en compte ces enjeux pour modifier leur stratégie existeront dans dix ou trente ans et que cette évolution nécessite un soutien des actionnaires. Ils devront probablement accepter une moindre rentabilité avant de bénéficier de la création de valeur associée. Cette question sera au centre des arbitrages que devront faire les actionnaires dans les années à venir au regard des décisions prises par les conseils d'administration qu'ils ont élus. Investir, oui, mais pour quoi faire ?

FOCUS

La rémunération des dirigeants durant la crise

La crise sanitaire a amené les conseils d'administration et les dirigeants à réduire (pour certains temporairement et partiellement) certaines rémunérations, voire à supprimer les variables ou actions de performance, mais pas pour tous... La moitié des sociétés a augmenté ou maintenu la rémunération de leur premier dirigeant : 11 d'entre elles l'ont augmentée (Airbus, Atos, Crédit Agricole, Danone, Kering, Publicis Groupe, Renault, Saint-Gobain, Sanofi, STMicroelectronics et Teleperformance) et 5 l'ont maintenue (BNP Paribas, Hermès International, Orange, Veolia Environnement et Vivendi). Plus de la moitié (21) l'ont baissée (Air Liquide, ArcelorMittal, Axa, Bouygues, Capgemini, Carrefour, Dassault Systèmes, Engie, EssilorLuxottica, Legrand, L'Oréal, LVMH, Michelin, Safran, Schneider Electric, Société Générale, Thales, Total, Unibail, Vinci et Worldline). La palme est à décerner à Groupe PSA, qui n'a pas tenu d'AG pour ses comptes, car il a été absorbé par Stellantis début janvier... Résultat : pas de say on pay pour Carlos Tavares... et aucune communication sur sa rémunération chez Stellantis : aux Pays-Bas, la rémunération fixe n'est pas communiquée aux actionnaires... Certains, comme Accor, ont modifié en cours d'année les objectifs pour les actions de performance afin de les ajuster à la réalité de l'entreprise, et ce afin de « motiver » les équipes...

Une opportunité historique pour les Européens

Exigence La mobilisation de l'épargne est indispensable pour rendre l'économie plus verte. Elle doit s'appuyer sur un cadre réglementaire ambitieux et un contrôle rigoureux.

Les investisseurs français ont la chance de bénéficier d'un large choix de produits financiers responsables. C'est sans conteste le résultat d'une mobilisation pionnière de la Place de Paris, comme en témoignait déjà le premier rapport de l'Autorité des marchés financiers sur la gestion ISR en 2015.

Toujours est-il qu'il s'opère désormais un véritable basculement de la finance à l'échelle mondiale, guidé par les défis de l'urgence climatique. Cette année, à l'horizon de la COP26 à Glasgow, l'Union européenne a clairement pris la main avec l'objectif d'être le premier continent à atteindre la neutralité climatique en 2050 et avec le déploiement du plan d'action pour la finance durable initié en 2018. Au sortir de la crise sanitaire, les Européens ont l'opportunité historique de mobiliser leur épargne pour transformer leur économie vers un modèle plus respectueux de leurs objectifs sociaux et environnementaux. L'évolution de la finance est donc indispensable, tant les besoins de financement, auxquels le secteur public ne peut pas répondre seul, sont colossaux.

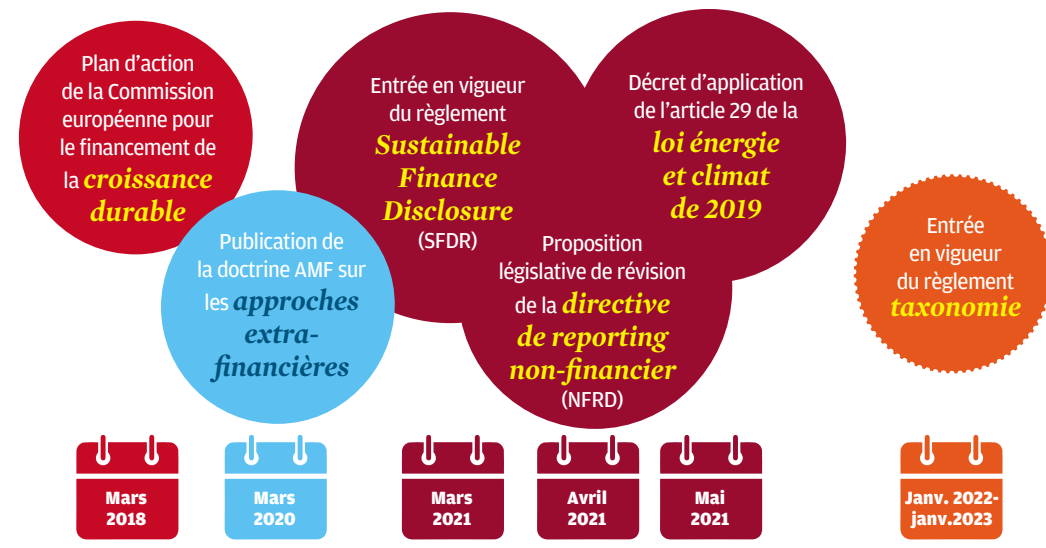
Heureusement, le cadre réglementaire européen est en bonne voie, même s'il lui faudra du temps pour produire tous ses effets.

Des règles ambitieuses ont été fixées sur la transparence des intermédiaires financiers et de leurs produits et sur la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion des risques et dans le conseil en investissement. L'information fournie par les entreprises, cotées ou non, fait l'objet d'une attention particulière cette année, avec la proposition, en avril 2021, d'une nouvelle directive posant les bases d'une standardisation européenne du reporting en matière de durabilité, qui pourra s'appliquer à terme à près de 50.000 entreprises.

LANGAGE COMMUN

L'Union s'est dotée d'un langage commun défini par le règlement Taxonomie. Celui-ci définit des principes et des critères techniques pour déterminer si une activité économique est durable d'un point de vue environnemental. Il impose aux entreprises de rendre publique la « part verte » de leur chiffre d'affaires, de leurs

Une activité intense depuis 2018



dépenses opérationnelles et de leurs investissements. Le règlement a ainsi vocation à jouer un rôle fondamental dans la réallocation des capitaux, amenant les entreprises à reconsidérer leur stratégie face à la transition écologique.

PRÉVENIR UN VERDISSEMENT DE FAÇADE

Une fois le cadre posé, il revient aux autorités compétentes de le faire appliquer. En France, l'AMF

entend exercer ses responsabilités avec un objectif premier : s'assurer du caractère effectif et crédible de la transition du secteur financier et prévenir le risque d'un verdissement de façade. Lutter contre l'écoblanchiment demande parfois d'aller au-delà de la vérification du respect formel des obligations d'information.

Ainsi, l'AMF a publié, en 2020, une doctrine sur les approches extra-financières dans la gestion collective, face au développe-

ment accéléré de l'offre de fonds d'investissement se réclamant de critères ESG. Des exigences minimales ont été introduites pour les fonds distribués à des clients particuliers, lorsque les critères ESG représentent un élément central de la communication de ces fonds.

Par ailleurs, dans un exercice inédit conduit avec l'ACPR en 2020, l'AMF a étudié les politiques des sociétés de gestion de portefeuille vis-à-vis des activités liées au charbon thermique – qui font



ROBERT OPHÈLE,
PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

partie des activités les plus émettrices de gaz à effet de serre. En 2021, l'AMF se penchera aussi sur le reporting climat des entreprises et leurs engagements de neutralité carbone.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

L'approche exigeante de l'AMF vis-à-vis de la finance durable se fonde sur l'écoute des besoins exprimés par les investisseurs particuliers : comment comprennent-ils l'offre d'investissement durable ? Quelle confiance y accordent-ils ? Quelles sont leurs attentes ? L'AMF développe des outils pédagogiques pour les épargnants et veille à la mise à niveau des professionnels : l'Autorité a intégré l'ESG dans sa certification professionnelle obligatoire et proposera dès 2022 une nouvelle certification optionnelle dédiée à la finance durable.

ISR, ESG, investissement durable, impact... autant de concepts qui témoignent du foisonnement de la finance durable et qui exigent un effort de clarté aujourd'hui au cœur de l'action des régulateurs. La transition de la finance est engagée ; nous devons assurer son succès, qui n'est en rien incompatible avec la performance financière que recherchent légitimement les épargnants.



NATHALIE AUFAUVRE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE
LA STABILITÉ FINANCIÈRE ET
DES OPÉRATIONS DE LA
BANQUE DE FRANCE

Les enjeux climatiques doivent être intégrés à la politique monétaire

Anticiper Les banques centrales ont des actions innovantes pour comprendre et inclure les risques environnementaux dans la finance de demain.

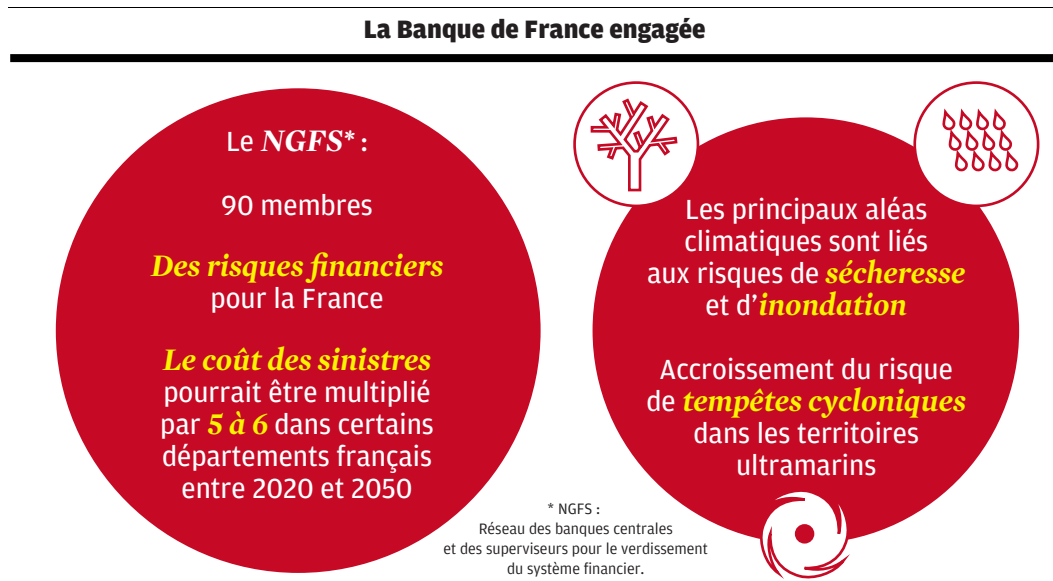
Une meilleure prise en compte des enjeux climatiques par les acteurs économiques, en particulier les institutions financières, est impérative : c'est aussi un impératif pour les banques centrales. En effet, comme l'a affirmé avec force le Réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS en anglais) en 2019, les risques liés au climat sont une source de risques financiers et, sur le long terme, un risque pour la stabilité financière.

Bien que la responsabilité première des politiques publiques en matière de climat revienne aux gouvernements, les banques centrales et superviseurs, dans le cadre de leur mandat, doivent veiller à la résilience du système financier face à ces risques. Depuis son lancement, en 2017, le NGFS a été un formidable catalyseur pour notre communauté. Fort désormais de plus de 90 membres, le NGFS est d'ailleurs reconnu par tous pour sa capa-

cité à mobiliser ses membres et à honorer les engagements pris. Parmi les principales réalisations du réseau depuis sa création : la publication de recommandations, en avril 2019, qui formalisent un consensus sur ce que peuvent faire banquiers centraux et superviseurs (1) ; la publication de nombreux rapports depuis, dont plusieurs guides pratiques visant à inspirer et à « outiller » ses membres, avec pour ambition de les aider à passer à l'action le plus rapidement possible ; ou encore la publication de scénarios climatiques globaux destinés à favoriser l'intégration des risques liés au climat dans les travaux des banques centrales, des autorités de surveillance et du secteur financier au sens large (2).

QUATRE PILIERS

Au sein de leur communauté, la Banque de France et l'ACPR se distinguent par le caractère pionnier et ambitieux de leurs actions, autour de quatre grands piliers. Premièrement, agir pour préserver la stabilité financière : l'exercice pilote de *stress test*



climatique de l'ACPR, dont les résultats viennent d'être publiés (3), est une première mondiale à de nombreux égards et va aider à une meilleure prise en compte du risque climatique dans la gestion des risques des institutions financières françaises.

Deuxièmement, contribuer à un investissement plus responsable : depuis 2018, la Banque de France a mis en œuvre une démarche

d'investissement responsable sur ses investissements propres (non monétaires). Elle a ainsi été la première banque centrale de l'Eurosystème à publier un rapport dédié (4) et a récemment pris des engagements pour une sortie rapide des énergies fossiles.

Troisièmement, intégrer les enjeux climatiques à la politique monétaire : la Banque de France

contribue activement à la réflexion collective, notamment dans le cadre de la revue stratégique de la BCE.

Quatrièmement, développer la recherche : l'activité de recherche est déterminante afin de mieux comprendre les enjeux macro-économiques et financiers liés aux effets du changement climatique ou aux politiques publiques mises en place en matière clima-

tique. La Banque de France développe actuellement un agenda de recherche ambitieux, avec déjà plusieurs publications mondialement reconnues. Elle a par ailleurs été à l'initiative du lancement du NGFS, et assure le secrétariat mondial du réseau depuis son lancement.

S'il est urgent d'agir, le défi d'une action coordonnée est bien réel. C'est pourquoi la Banque de France s'est dotée, en avril 2021, d'un Centre sur le changement climatique (CCC) afin de renforcer les synergies internes et de mieux coordonner les actions vis-à-vis du secteur financier, dans une logique de hub mais aussi d'incubation de projets.

A la suite du changement d'administration aux États-Unis, le sujet du climat fait de nouveau partie des sujets majeurs de l'agenda international, et il faut s'en réjouir. La communauté des banques centrales et des superviseurs – à travers le NGFS, notamment –, et la Banque de France et l'ACPR en particulier, est déterminée à agir pour relever ce qui est, sans aucun doute, l'un des principaux défis du XXI^e siècle.

(1) https://www.ngfs.net/sites/default/files/medias/documents/ngfs_first-comprehensive-report_fr.pdf - (2) <https://www.ngfs.net/en/communique-de-presse/ngfs-publishes-second-vintage-climate-scenarios-forward-looking-climate-risks-assessment> - (3) <https://acpr.banque-france.fr/les-principaux-resultats-de-l'exercice-pilote-climatique-2020> - (4) <https://www.banque-france.fr/la-banque-de-france/responsabilite-sociale-dentreprise/un-engagement-economique-et-citoyen/contribuer-un-investissement-responsable>



AUGUSTIN DE ROMANET,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL D'ADP

Comment concilier performance financière et ESG ?

Tribune L'optimisation des critères ESG représente un levier de création de valeur conduisant à des bénéfices de long terme supérieurs aux surcoûts induits.

L'offre d'investissement ESG en pleine accélération

L'entreprise est-elle responsable de la définition de ce qui est l'intérêt général ou, même plus encore, de ce qui serait « le bien commun » ? Je ne le crois pas. Retenir cette position conduirait à terme à transférer vers des organisations dont la vocation naturelle, et non contestable, est de poursuivre un intérêt particulier, le soin de dire ce qui est bon ou pas pour la collectivité dans son ensemble. Cela ne me paraît pas souhaitable. Beaucoup d'entreprises sont plus puissantes que la plupart des États : en 2020, le chiffre d'affaires d'Apple dépassait ainsi le PIB finlandais. Imagine-t-on demander à Amazon, à Facebook ou à Mitsubishi de se charger de définir ce qui est bon pour la société ? Je crois que chacun doit rester dans son rôle.

Les modalités selon lesquelles les entreprises produisent biens et services ont, en revanche, un impact majeur sur la société en général, qu'il s'agisse de l'impact environnemental, social, éthique, sanitaire pour certaines, etc. C'est ainsi que les opinions publiques poussent, à juste titre, les entreprises à infléchir leurs comportements, et les gestionnaires d'actifs à développer leur vigilance et parfois leurs élus à légiférer afin d'encadrer l'activité des entreprises.

L'entreprise devient progressivement un enjeu politique. En témoigne la loi Pacte de 2019, qui consacre le fait que son « intérêt social » va au-delà de l'intérêt particulier de ses seules parties prenantes traditionnelles que sont les actionnaires, les salariés, les clients et les territoires alentour. Cette loi modifie l'article 1833 du Code civil, inchangé depuis Napoléon, et le rédige ainsi : « La société est gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité. » Cette loi a aussi prévu la possibilité pour les entreprises de se fixer une « raison d'être », pouvant figurer dans leurs statuts, donnant un sens à leur activité au-delà de la recherche de profits financiers ; véritable traduction de la prise en compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) ont vocation à concerner toutes les entreprises.

Dès lors que, dans leur principe, les critères de bonne gestion environnementale, sociale et de gouvernance (ESG) ont vocation à concerner toutes les entreprises, le marché se chargeant de pénaliser celles qui seraient sous-performantes, on doit se demander si la performance

« Les modalités selon lesquelles les entreprises produisent biens et services ont un impact majeur sur la société en général »

financière est compatible avec le respect des meilleures pratiques résultant du respect de ces critères.

A court terme, il n'y a aucune preuve que performances financières et ESG soient inconciliables. Au contraire, toutes les études démontrent une relation soit neutre, soit positive. Et ce n'est pas illogique, car faire des économies d'énergie réduit les charges, investir dans le capital humain augmente la productivité, etc. Cette relation est-elle vérifiée sur le long terme ? Probablement oui, même s'il est indispensable de renforcer et d'harmoniser les méthodes de notation et les critères de la performance ESG pour que les acteurs s'en saisissent pleinement.

LES ENGAGEMENTS ESG PEUVENT ÊTRE DES RELAIS DE CROISSANCE

L'atteinte d'une performance optimale des critères ESG représente un levier de création de valeur dans de nombreux domaines, conduisant à des bénéfices de long terme supérieurs aux surcoûts requis par l'atteinte de cette performance. On citera trois exemples.

En premier lieu, cette démarche conduit à adopter un modèle d'affaires plus résilient sur le long terme qui sera générateur de revenus et d'économies supplémentaires. L'amélioration ESG incitera, par exemple, un dirigeant d'entreprise à privilégier des activités compatibles avec l'accord de Paris sur le climat, dont les débouchés commerciaux seront les plus porteurs sur le long terme.

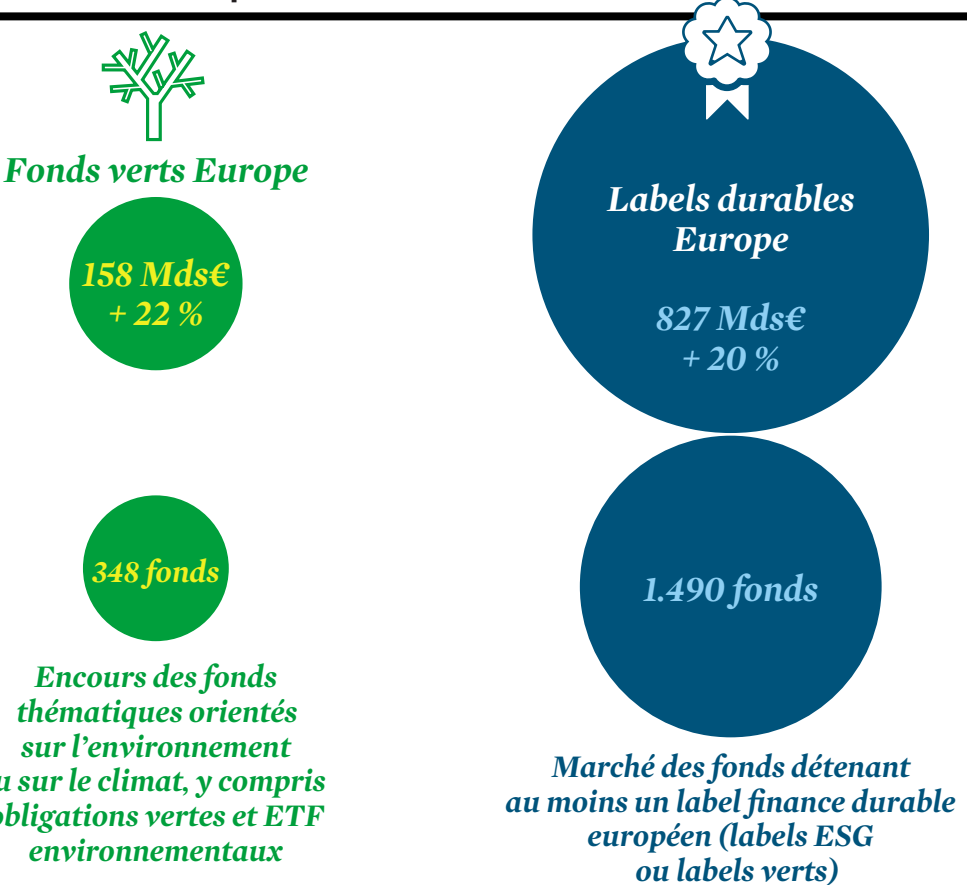
Les constructeurs d'avions, qui investissaient déjà beaucoup pour produire des modèles plus économiques en kérosène, sont passés à une nouvelle étape visant à utiliser pour les futurs avions des technologies de rupture comme la propulsion électrique

« Une entreprise peu vertueuse risque la pénurie de talents, à l'heure où l'engagement tient une place grandissante dans les préoccupations des jeunes générations »

que pour les avions écoles et les très court-courriers ou l'avion consommant de l'hydrogène pour les moyen-courriers. Les pétroliers réorientent leurs modèles pour devenir des producteurs d'énergie en général, conscients de l'inéluctable recul du recours aux ressources fossiles. C'est également une source substantielle d'économies : investir en faveur de la réduction de la consommation d'eau ou d'énergie permet de réduire les charges.

Une entreprise performante en matière de critères ESG dispose d'une plus grande capacité à attirer les talents. Une étude publiée en 2020 par le BCG montrait que 76 % des étudiants considéraient comme primordial ou comme très important le fait que leur futur poste soit en phase avec leurs valeurs dans leurs choix de carrière, contre seulement 49 % pour la rémunération.

Une entreprise jugée peu vertueuse pâtira d'une pénurie de talents, à l'heure où l'engagement tient une place grandissante dans les préoccupations des jeunes générations. Cette mobilisation participe aussi de la performance de l'ensemble des collaborateurs, qui y trouvent la fierté nécessaire pour s'investir dans l'entreprise, d'une part, et se sentir reconnus, d'autre part. Enfin, une entreprise responsable est une entreprise financée à moindre coût.



Source : Novethic

Réduire le risque environnemental, légal ou réputationnel perçu par les investisseurs entraîne un accroissement de l'offre de capital pour les entreprises en cause, faisant mécaniquement chuter son coût du capital (WACC : Weighted Average Cost of Capital).

Cela peut se traduire par la diminution du coût de la dette. Entre 2015 et 2019, le coût moyen de la dette du quintile le mieux noté sur le plan ESG de l'indice MSCI

World était de l'ordre de 1,75 %, contre 2,5 % environ pour le quintile le moins bien évalué. La réduction du coût du capital s'obtient aussi par la surperformance du cours de Bourse. En 2020, les fonds d'actions durables américains ont surpassé leurs homologues traditionnels par un rendement total médian supérieur de 4,3 points de pourcentage, tendance structurelle dont la crise actuelle a été un catalyseur.

Si le secteur financier doit rester vigilant quant à la possible formation d'une « bulle verte », l'inflation des actifs ESG est cependant corrélée à une réalité économique.

Les investisseurs ont en effet parfaitement intégré qu'une entreprise responsable était idéalement placée pour répondre au principal enjeu du XXI^e siècle : la transition vers une économie durable.

IL FAUT IMPÉRATIVEMENT HARMONISER LES NORMES ESG

L'écosystème financier doit cependant parler le même langage s'agissant des critères ESG. Les dernières années ont vu apparaître une multitude de produits et services liés aux notations, indices et fonds ESG, dont la diversité génère confusion et opacité. Il est donc primordial d'encadrer, de façon harmonisée au niveau mondial, la définition

et la publication de l'information extrafinancière, autant par sa quantité que par sa qualité.

La communication d'une information transparente en matière d'ESG est tout aussi capitale pour l'actionnaire que pour le citoyen. Chaque investisseur doit avoir accès aux principaux indicateurs extrafinanciers d'une société, afin d'aligner sa décision d'investissement avec ses engagements. Le rapport intégré, qui vise à conjuguer stratégie économique et RSE dans un seul et unique document, est à ce titre un outil puissant à développer. Une entreprise a intérêt à être transparente sur ses performances sociales et environnementales, afin d'orienter à son profit le comportement de consommateurs éclairés.

LES GESTIONNAIRES D'ACTIFS DOIVENT EUX AUSSI ÊTRE RESPONSABLES

Il convient aussi de veiller à ce que les gérants d'actifs soient eux aussi responsables dans leurs politiques de vote, en s'efforçant d'y apporter « de l'intelligence ». En matière de gouvernance, par exemple, on observe parfois des votes mal fondés, car reposant sur des interprétations mécaniques et systématiques faisant fi de toute analyse des situations individuelles.

Des votes importants concernant les dirigeants sont, par exemple, arrêtés à des niveaux très « juniors » des sociétés de gestion, sans véritable analyse des implications de ces votes. Cela suppose d'améliorer la qualité du dialogue entre entreprises et investisseurs.

En matière de bonne gouvernance, celle des sociétés de gestion, et plus encore de certains fonds dits « activistes », mérite tout autant que celle des émetteurs d'être encadrée par des règles de déontologie et de bonnes pratiques professionnelles. Quel administrateur d'entreprise

cotée n'a-t-il pas été stupéfait par certains votes incompréhensibles lors des assemblées générales, votes qui n'avaient pu être l'effet que de la mauvaise analyse des résolutions en cause, et sans aucun dialogue actionnarial ?

L'attention doit enfin être portée sur la qualité de cette information. L'internationalisation de la finance au cours du XX^e siècle a conduit à l'établissement des normes de comptabilité IFRS en 2005, contribuant à la convergence des pratiques et à la transparence des marchés financiers européens et internationaux. Deux décennies plus tard, la portée mondiale du combat pour le climat impose l'instauration d'un système de reporting et d'évaluation aussi homogène que possible des critères ESG.

A l'avant-garde de ce mouvement se place l'Union européenne, qui a publié le 21 avril 2021 une directive sur le reporting durable des entreprises (CSRD) qui doit élargir le nombre d'entreprises concernées à 50.000 en Europe et homogénéiser les indicateurs ESG qui seront demandés. Ces entreprises devraient collecter des informations à partir de 2023, pour une publication dans le rapport de gestion 2024. Il est crucial pour l'Union européenne de préempter ce sujet, afin de ne pas se faire imposer de cadre réglementaire par d'autres, comme cela a pu être le cas avec la définition des normes IFRS par l'International Accounting Standards Board, organisme international privé basé à Londres.

Dans cette période d'intenses négociations sur le cadre réglementaire, la France, qui aura la présidence de l'Union européenne au premier semestre 2022, doit valoriser dans ses travaux son avance dans le domaine du reporting extrafinancier, où elle légifère depuis vingt ans. Elle prendra garde à ce qu'exemplarité ne rime pas avec complexité.

Air Liquide

Agir pour l'avenir implique de réussir au présent



BENOÎT POTIER,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

— Air Liquide a depuis toujours axé son développement sur le principe d'une croissance responsable. Ce qui a changé aujourd'hui, c'est que, au-delà de la prise en compte de nos parties prenantes immédiates, qu'il s'agisse de nos collaborateurs, de nos clients ou de nos actionnaires, notre modèle de croissance intègre aujourd'hui, davantage que par le passé,

l'intérêt de la société au sens large. Air Liquide est une entreprise profondément citoyenne – son action face à la crise de la Covid en est la plus récente illustration. Au-delà de son rôle clé dans la santé, le groupe est positionné au cœur des marchés d'avenir avec notamment des solutions en faveur du climat et de la transition énergétique qui, j'en suis convaincu, vont faire la différence face à un défi qui nous concerne tous.

Notre stratégie de développement et d'investissement et la gestion de nos actifs intègrent pleinement nos objectifs ESG. Si l'avenir est un bien partagé, alors agir dans l'intérêt de tous devient essentiel, pour construire cet avenir de façon durable.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— En mars 2021, Air Liquide a annoncé de nouveaux objectifs de développement durable. La spécificité de ces objectifs, c'est qu'ils sont globaux et intègrent des indicateurs environnementaux, sociétaux et de gouvernance [ESG]. Nous avons défini un plan autour de trois axes. Tout d'abord, le groupe s'est engagé à agir pour une société bas carbone en réduisant ses émissions de CO₂ et en renforçant son rôle



dans la transition énergétique. En ligne avec l'accord de Paris, nous nous sommes fixé pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, avec comme première étape une réduction de 33 % de nos émissions de CO₂ dès 2035. En parallèle, nous allons accélérer dans l'hydrogène avec plus de 8 milliards d'euros d'investissement d'ici à 2035. Le deuxième volet de cet engagement concerne la santé. Dans les économies matures, notre objectif est d'agir pour améliorer la qualité de vie des patients à domicile. Dans les zones rurales des pays à revenus faibles ou intermédiaires, il est essentiel d'améliorer l'accès à l'oxygène. Enfin, le troisième pilier de nos objectifs concerne la réactualisation permanente d'un environnement de travail sûr et inclusif pour tous nos collaborateurs ainsi que la mise en œuvre des meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Nous pensons, chez Air Liquide, que performan-

ces extra-financière et financière sont indissociablement liées.

Des résultats financiers solides sont nécessaires pour financer un engagement sociétal dans la durée. En d'autres termes, notre conviction est qu'agir pour l'avenir implique de réussir au présent.

Notre modèle économique, particulièrement solide et résilient, est à la base de notre performance. Nos perspectives sont d'autant plus prometteuses que notre positionnement au cœur des marchés d'avenir est un atout unique dans la période qui s'annonce. Avec nos solutions en faveur du climat, de la transition énergétique, de la santé et des technologies, nous concilions source de croissance pour le groupe et bénéfice pour la collectivité.

Air Liquide est un groupe fondamentalement tourné vers le progrès dont toute l'histoire s'est nourrie d'innovation et de développement. Et c'est cette capacité à aller toujours plus loin pour réussir au présent et inventer l'avenir que nous mettons au service d'un avenir durable.

TotalEnergies

Investir massivement dans les renouvelables et l'électricité



PATRICK POUYANNÉ,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

— Ce ne sont pas les critères ESG qui ont changé la stratégie de Total en TotalEnergies. C'est

le défi du changement climatique et son impact sur les marchés de l'énergie et, plus largement, le défi du développement durable et les 17 objectifs fixés par les Nations unies en la matière. Car TotalEnergies a l'ambition d'être un acteur majeur responsable de la transition énergétique. Décarboner l'énergie ne suffit pas : il faut également satisfaire de manière responsable les besoins croissants en énergie d'une population mondiale plus nombreuse. Fournir de l'énergie, c'est par nature contribuer au développement économique et social, et donc au bien-être des populations de la planète : c'est ce que nous appelons la transition « juste ».

Ce double défi fonde la raison

d'être de TotalEnergies : fournir au plus grand nombre une énergie toujours plus abordable, plus fiable et plus propre. Et cela suppose de réinventer l'énergie : en promouvant les énergies renouvelables et décarbonées, en accélérant leur déploiement et en investissant dans la R&D et dans l'innovation dans les énergies nouvelles. Mais également en réduisant au strict minimum les émissions liées à la production et à l'usage des énergies fossiles et en stockant le carbone résiduel.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— Nous avons affirmé en 2020 notre ambition d'atteindre la neutralité carbone au niveau

mondial, à horizon 2050, ensemble avec la société. Nous avons établi une feuille de route qui porte cette ambition et fixe des objectifs intermédiaires de réduction de nos émissions directes et indirectes à horizon 2030.

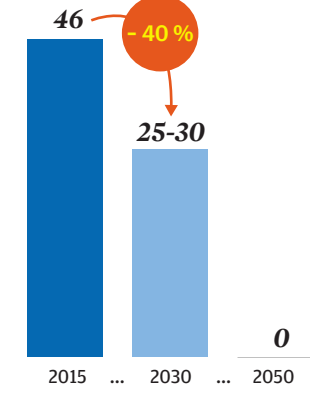
Le conseil d'administration a fait le choix innovant de soumettre cette ambition en matière de développement durable et de transition énergétique au vote lors de l'assemblée générale en mai 2021. Elle a été très largement soutenue par nos actionnaires, à plus de 90 %, renforçant au passage la démocratie actionnariale.

De plus, nous avons acté notre transformation en une compagnie multi-énergies en changeant de nom et en devenant TotalEnergies : une entreprise internationale, un employeur responsable qui promeut la diversité et qui se développe dans les métiers de la production, du transport, du négoce et de la distribution d'énergies jusqu'au client final.

Nous intégrons l'évolution du

Notre ambition de neutralité carbone

Baisse de nos émissions directes à net zéro en 2050
En millions de tonnes de CO₂



mix énergétique mondial en investissant massivement dans les renouvelables et l'électricité (plus de 20 % des investissements en 2021), en continuant de croître dans la production de gaz naturel liquéfié et en développant l'hydrogène et le biogaz, en ciblant nos investissements sur le pétrole à coût bas et sur les biocarburants, ainsi qu'en déve-

loppant des solutions de stockage de carbone.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Nous sommes convaincus que performance économique et financière et performance extra-financière sont intrinsèquement liées. L'excellence opérationnelle est au cœur de notre modèle, que ce soit en matière de sécurité des personnes et des biens, de performance environnementale, de motivation des salariés. Nous promouvons la diversité au sein de l'entreprise, car nous sommes convaincus que de la confrontation des idées et des expériences naît une entreprise plus innovante, plus durable, plus prospère. Parce que le monde change, TotalEnergies bouge avec lui.

Nous avons la conviction que la stratégie intégrée multi-énergies que nous mettons en œuvre représente un avantage compétitif, créateur de valeur à long terme pour nos actionnaires et le gage de la pérennité de l'entreprise.

Solvay

La science a un rôle à jouer dans le développement durable



ILHAM KADRI,
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

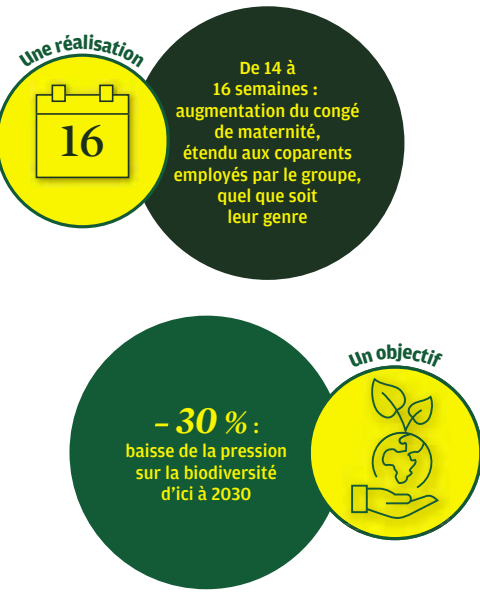
En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

— Début 2020, nous avons lancé Solvay One Planet, notre stratégie de développement durable. Elle inclut dix objectifs ambitieux dans trois domaines où nous avons le plus d'impact : le climat, la préservation des ressources et une meilleure qualité de vie. Il s'agit d'une

vision holistique en matière de durabilité, directement liée à notre ambition de générer de la croissance durable. En un an seulement, nous avons déjà réduit la pression négative sur la biodiversité de 12 %, avec un objectif de - 30 % d'ici à 2030, et nous avons également réduit nos émissions de CO₂ de 20 %. De plus, nous avons progressivement fait évoluer notre portefeuille d'activités vers des solutions plus durables, par exemple dans le domaine de la mobilité propre et la préservation des ressources. La proportion de nos activités contribuant au développement durable a ainsi évolué de 33 %, initialement, à un peu plus de 50 %, actuellement. Avec plus de 5 milliards d'euros de nos ventes présentant un potentiel de croissance plus élevé et un impact durable, Solvay est réellement une entreprise de solutions ESG. Certaines de nos solutions ont un impact multiple, en permettant de réduire l'impact climatique global de nos clients ou la consommation des ressources mondiales et d'améliorer la qualité de vie des individus.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— Nous voulons réduire nos émissions de gaz à effet



de serre de 26 % d'ici à 2030. Pour nous aligner avec l'accord de Paris, nous avons doublé nos objectifs initiaux et avons lancé 28 projets de réduction de nos émissions à travers le monde. Une fois achevés, ces projets représenteront une réduction annuelle de 1,8 million de tonnes de CO₂, ce qui équivaut à 1 million de voitures en moins sur la route. Nous avons aussi rejoint l'initiative Science-Based Target, qui inclut l'empreinte de nos clients et de nos fournisseurs dans notre effort climatique. Nous allons abandonner le

charbon dans nos processus de production d'ici à 2030, en nous tournant vers les énergies propres. Notre usine de Rheinberg, en Allemagne, sera la première usine de carbonate de soude au monde à fonctionner principalement avec des énergies renouvelables d'ici à 2025.

Enfin, nous visons au minimum à doubler nos ventes de produits à base de ressources renouvelables ou recyclées d'ici à 2030. Nous nous sommes engagés dans un certain nombre de projets d'économie circulaire, dont un partenariat avec Renault et Veolia, qui vise à récupérer les métaux critiques des batteries des véhicules électriques.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Je suis convaincue du rôle que la science a à jouer dans le développement durable. Et, chez Solvay, nous voulons participer activement à la relance responsable de l'activité économique. Pour moi, les entreprises qui ne prennent pas le tournant de la durabilité aujourd'hui sont simplement vouées à disparaître. Nous avons mis en place des mesures et des objectifs très concrets pour renforcer notre impact positif et ouvrir la voie de l'économie circulaire. Pour nous, croissance et durabilité sont intimement liées. Pour être durable, l'entreprise doit être rentable, avoir un impact positif sur la vie et sur le bien-être des gens, et préserver notre planète. Le développement de la durabilité de nos activités et de nos opérations favorise une création de valeur supérieure à long terme pour toutes les parties prenantes, y compris les actionnaires.



CATHERINE MACGREGOR,
DIRECTRICE GÉNÉRALE
D'ENGIE

L'énergie entre dans un cycle d'investissements majeurs

Révolution verte La simplification du groupe vise à répondre aux objectifs de neutralité carbone visés d'ici à 2050 par 120 pays et de nombreuses villes ou entreprises.

J'ai présenté mi-mai aux investisseurs, aux actionnaires et aux collaborateurs d'Engie notre feuille de route stratégique pour les années à venir. Elle vise à réaffirmer Engie en tant que leader de la transition énergétique, en le recentrant sur ses marchés de croissance, avec une approche plus industrielle. Nous avons également mis au cœur de ce plan de nouveaux engagements ambitieux en matière de RSE. Engie est un grand fournisseur d'énergie, un acteur mondial centré sur les énergies renouvelables et sur les infrastructures, un acteur qui accompagne et rend possible la décarbonation de ses clients. Un acteur qui construit, dès aujourd'hui, le système énergétique à faibles émissions de carbone de demain.

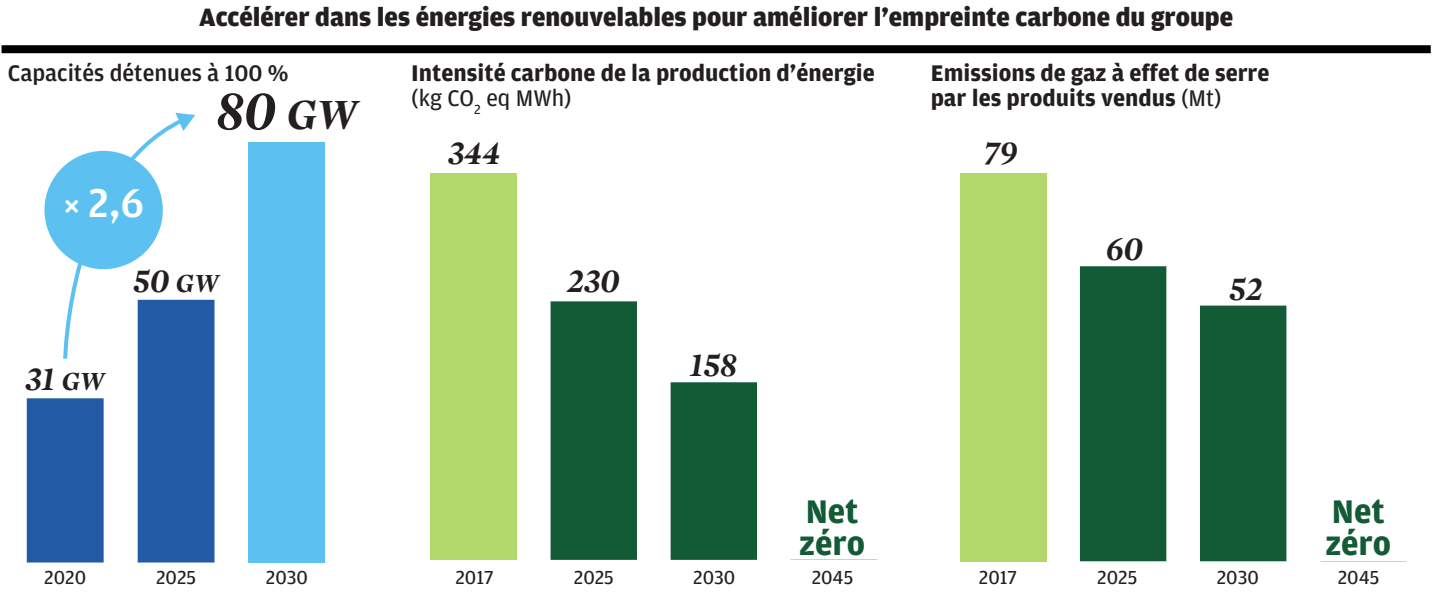
LE GAZ INDISPENSABLE

Nous disposons en effet d'atouts uniques : un portefeuille d'actifs solide ; des expertises historiques, dans les domaines de l'électricité et du gaz, dont on sait qu'il est un levier indispensable à toutes les étapes de la transition ; et, enfin, des équipes expertes et engagées pour faire de notre raison d'être une réalité et accélérer la transition vers une économie neutre en carbone. Fort

de ces atouts, Engie bénéficie d'un positionnement unique pour conduire une transition énergétique abordable, fiable et durable. Sous l'impulsion de la transition énergétique qui est au cœur des plans de relance, le secteur de l'énergie entre aujourd'hui dans un cycle d'investissements majeurs. Plus de 120 pays et encore davantage de villes et d'entreprises sont aujourd'hui engagés pour la neutralité carbone d'ici à 2050. Ce nouveau monde de l'énergie qui se dessine, Engie veut et doit y jouer un rôle majeur.

TRIPLEMENT DE CAPACITÉS POUR LES RENOUVELABLES EN VINGT ANS

Le développement des énergies renouvelables est en plein essor, et on s'attend à ce que la capacité de renouvelables triple au cours des vingt prochaines années à l'échelle mondiale avec plus de 7.000 gigawatts (GW) de nouvelles capacités. Sur la seule année 2020, et malgré la crise sanitaire, les capacités installées supplémentaires ont augmenté de 50 %. En France également, il y a un besoin absolument massif de renouvelables ! Afin de saisir au mieux ces opportunités, nous avons fait le choix de simplifier notre



groupe et avons défini un programme de cessions d'un montant envisagé de 9 à 10 milliards d'euros. Dans le même temps, nous accélérons nos investissements de croissance, avec un plan de 15 à 16 milliards d'euros d'ici à 2023, essentiellement focalisés dans les renouvelables et dans les infrastructures énergétiques décentralisées. Notre objectif est d'atteindre un portefeuille de 50 GW de capacités renouvelables d'ici à 2025 et de 80 GW d'ici à 2030. Si on considère le point de départ de 31 GW à fin 2020, cela représente une augmentation de 2,6 fois notre capacité actuelle,

ce qui marque un changement radical d'échelle. En effet, par rapport à notre capacité actuelle de + 3 GW par an, nous augmenterons d'un tiers cette capacité en 2022-2025 pour atteindre + 4 GW par an, et nous la doublerons en 2026-2030 pour atteindre + 6 GW par an.

SORTIE DU CHARBON D'ICI À 2027

De + 3 GW par an à + 4 GW, puis à + 6 GW ! Il s'agit d'augmentations significatives de la croissance des actifs éoliens et solaires. Ce sont des objectifs exigeants et crédibles, orientés

vers la création de valeur. Avec nos ambitions dans les solutions énergétiques bas carbone chez le client et le développement des gaz renouvelables, biométhane et hydrogène, la sortie de la production d'électricité à partir de charbon d'ici à 2027, l'ensemble de cette feuille de route nous permet de tracer deux trajectoires crédibles et construites. D'une part, une trajectoire carbone : nous atteindrons le net zéro carbone sur les trois scopes en 2045. D'autre part, une trajectoire économique : nous allons faire croître notre résultat net de plus de 7 % par an.

Confiants dans notre capacité à réaliser cet objectif, nous nous engageons dans une politique de dividende attractive avec un taux de distribution de 65 % à 75 % du résultat net récurrent part du groupe et un montant plancher de 0,65 € par action pour la période 2021 à 2023. Avec cette feuille de route, Engie se repositionne autour de priorités claires, une approche plus industrielle, pour être en capacité de saisir les importantes opportunités sur ses marchés qui conduiront le groupe sur le chemin d'une croissance de long terme, profitable et durable.

Arkema

La chimie des matériaux est au cœur des enjeux actuels



THIERRY LE HÉNAFF,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

— La prise de conscience des critères ESG s'est clairement amplifiée pendant la Covid-19. Elle s'avère en réalité une formidable opportunité de croissance pour Arkema. — Depuis notre introduction en Bourse en 2006, nous avons développé une vision très claire de ce que nous souhaitons devenir : un leader des matériaux de pointe, innovants et durables afin d'accompagner nos clients dans leurs projets sociétaux, technologiques et environnementaux. Aussi, depuis un an, nous renfor-

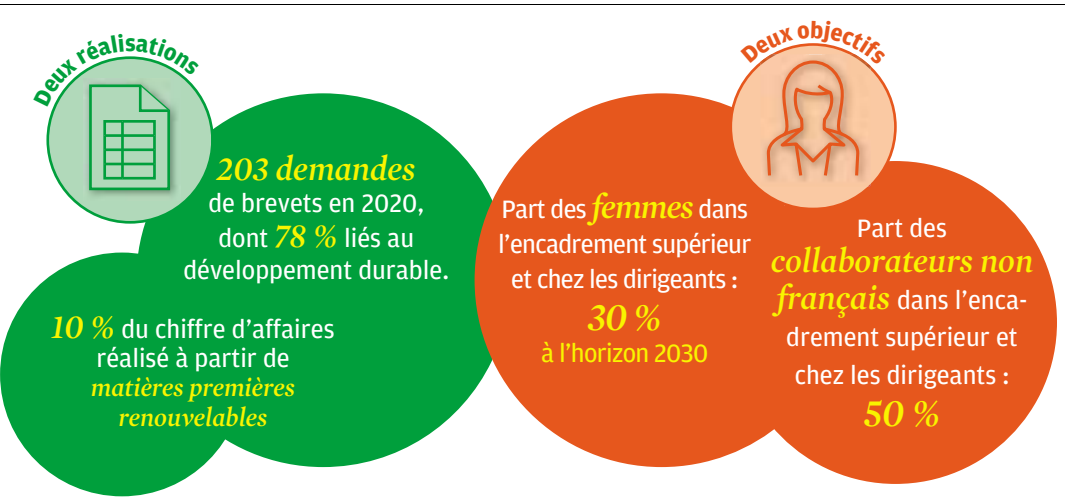
çons encore davantage nos investissements industriels et nos ressources R&D pour répondre aux besoins exponentiels en nouveaux matériaux et aux attentes liées à l'urbanisation croissante, à l'essor de la mobilité propre et, bien sûr, à la demande environnementale. Au-delà, la démarche de responsabilité sociétale d'Arkema s'appuie sur des valeurs de groupe exigeantes et inclusives, portées par nos 20.000 salariés. Présent dans 55 pays, Arkema contribue au développement économique et social des territoires dans lesquels il opère et favorise l'accomplissement individuel et collectif des hommes et des femmes du groupe. **Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?** — Le conseil d'administration vient de créer un nouveau comité « Innovation et croissance durable » pour accompagner la pleine intégration des enjeux ESG à la stratégie d'Arkema. L'innovation est au cœur de notre croissance durable. Par les solutions qu'il offre à ses clients, le groupe inscrit son action au service d'une économie circu-

laire et bas carbone. Un bel exemple récent est l'investissement de près de 500 millions de dollars pour construire la plus grande bio-usine de polymères techniques au monde, qui démarrera mi-2022 et s'appuiera sur la culture responsable du ricin. Cette innovation s'accompagne, en parallèle, de la nécessité d'optimiser au quotidien la performance environnementale de nos sites. C'est dans cet esprit que nous avons, en 2020, proposé à nos actionnaires de nouvelles cibles encore plus ambitieuses de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (– 38 % entre 2015 et 2030) et de nos émissions dans l'air et l'eau. Etre un acteur socialement responsable, c'est également s'engager fortement en faveur de la diversité, de l'égalité des chances et de l'inclusion. Les programmes de mécénat que nous développons avec les mondes associatif et sportif, ou auprès des jeunes en France et à l'étranger en apportent la preuve concrète. Aucun d'entre eux n'a été mis entre parenthèses ou réduit pendant la crise liée à la

Covid-19. Par ailleurs, nos objectifs en matière de féminisation ou d'internationalisation de notre population de cadres ont été revus à la hausse. **Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?** — La chimie des matériaux est plus que jamais au cœur des enjeux du développement durable par les solutions techniques qu'elle apporte. — Nous sommes conscients que le coût d'investissement pour notre industrie, afin de répondre aux exigences croissantes des législations environnementales et aussi nous rapprocher progressivement de la neutralité carbone, est tout sauf anecdotique. Nous sommes résolument engagés chez Arkema sur cette trajectoire bas carbone et tout à fait conscients que notre devoir d'industriel nous oblige à l'excellence en la matière.

— L'autre face de l'équation, ce sont les possibilités de développement sans cesse croissantes qu'offre la science des matériaux face aux défis du monde contemporain. Elles n'ont jamais été aussi nombreuses et nous permettent de viser une croissance organique d'environ 3,5 % en moyenne par an d'ici à 2024 sur l'ensemble de notre périmètre, avec des taux de progression bien supérieurs sur certains segments en pleine expansion, comme les batteries, l'impression 3D, l'allègement des matériaux, les peintures plus écologiques ou les polymères biosourcés, pour lesquels les gammes de produits proposées par Arkema sont parmi les plus novatrices sur le marché. — Afin de mieux accompagner nos clients dans leur performance durable, nous avons pour objectif de porter de 50 % actuellement à 65 % en 2030 la part des ventes ayant une con-

tribution significative aux objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies. — Notre effort R&D sera le premier levier de cette progression, nos cinq grandes plateformes d'innovation devant générer 400 millions d'euros de chiffre d'affaires additionnel en 2024 et 1 milliard d'euros en 2030. — Notre capacité d'innovation et de création de valeur est au service d'un développement durable et responsable de la société. — Il est particulièrement important qu'Arkema, en tant qu'entreprise cotée, soit reconnue par les investisseurs, non seulement pour ses performances financières, mais également pour ses performances extrafinancières, qui reflètent notre modèle de croissance durable et l'ambition sociétale de notre vision.



Legrand

La diversité est une opportunité pour attirer ou conserver des talents



BENOÎT COQUART,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— La fonction développement durable a été créée chez Legrand en 2004. Les critères ESG sont depuis longtemps une composante essentielle du modèle d'affaires, de la performance et des rémunérations

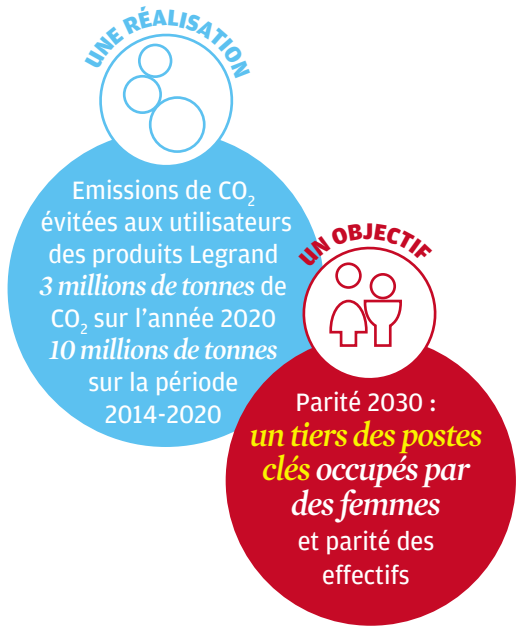
chez Legrand. La prise en compte des critères extrafinanciers ESG est structurellement et historiquement intégrée à notre stratégie. Cette dernière se traduit notamment par des feuilles de route pluriannuelles RSE de plus en plus exigeantes. Notre politique ESG fait référence en matière de protection de l'environnement (avec des engagements SBTi validés depuis 2018), de développement de la diversité au travail ou encore de gouvernance exemplaire (séparation des fonctions de directeur général et de président ; une présidente indépendante ; un conseil indépendant à 75 % et féminisé à 42 %, avec cinq nationalités). Legrand est d'ailleurs intégré au Cac 40 ESG. Notre modèle d'activité repose sur une croissance rentable et responsable visant à transformer les espaces avec des solutions simples, innovantes et durables. C'est ce que traduit notre raison d'être, qui est d'améliorer les vies, celles de nos clients mais aussi celles de nos équipes, de nos partenaires, de nos actionnaires et de nos investisseurs, et plus lar-

gement de l'ensemble de nos parties prenantes.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— Nous avons pris depuis de nombreuses années une série d'engagements forts, que ce soit en termes de lutte contre le réchauffement climatique ou de promotion de la diversité et de l'inclusion. La parité hommes-femmes constitue un impératif pour le groupe, et nous mettons constamment en place des politiques et des procédures visant à réaliser cet objectif. A ce titre, nous avons dévoilé, en 2018, l'objectif de mixité des effectifs du groupe à horizon 2030 avec un tiers des postes de top management occupés par des femmes. Nous sommes déjà en très bonne voie, puisqu'en 2018 les femmes managers représentaient 22,6 % des effectifs. Fin 2020, elles sont désormais 24,8 %.

Nous avons également, à de nombreuses reprises, réaffirmé notre volonté de réduire le réchauffement climatique. En 2020, le groupe s'est notamment aligné avec l'objectif le plus ambitieux de l'Accord de Paris (limitation de l'augmentation mondiale des températures à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels), avec des objectifs pris à horizon 2022, 2030 et 2050 visant à terme la neutralité carbone.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?
— Je ne crois pas qu'on puisse dissocier la performance économique et financière des engagements et critères ESG. Je le répète, notre modèle est une croissance rentable, durable et responsable. C'est de



cet équilibre stratégique que naît la performance à long terme.

Notre leadership provient, bien sûr, de notre excellence commerciale et industrielle, de la qualité de nos équipes mais aussi de la prise en considération de l'ensemble de nos parties prenantes. A ce titre, la diversité est une réelle opportunité pour attirer ou conserver des talents.

Schneider Electric

Le virus a rappelé la vulnérabilité des modèles économiques

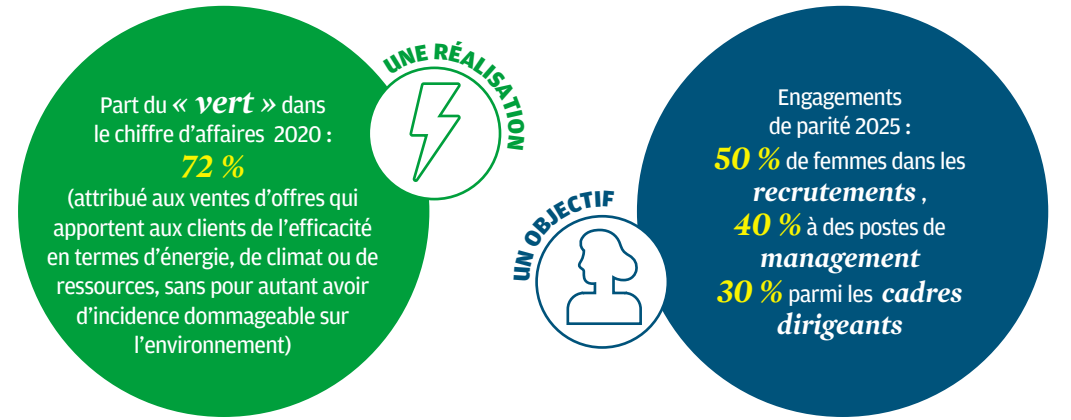


JEAN-PASCAL TRICOIRE,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— La dynamique de croissance actuelle de Schneider résulte de l'analyse du monde que nous avons réalisée il y a près de quinze ans. C'est l'examen croisé des enjeux climatiques, énergétiques, technologiques, sociaux et la vision du rôle de la technologie dans ces grands courants mondiaux qui ont dirigé notre stratégie et permis nos résultats économiques. Dans l'ordre

des facteurs, l'ESG a toujours été au centre de notre réflexion et de notre stratégie. Aujourd'hui, les investisseurs, régulateurs, clients et collaborateurs attendent de plus en plus des entreprises qu'elles placent leurs objectifs environnementaux et sociaux au même niveau que leurs objectifs financiers. La Covid-19 a accéléré cette tendance, rappelant à tous la vulnérabilité des modèles économiques et de nos styles de vie à des événements naturels. L'enjeu a toujours été de définir comment ancrer ces critères dans les opérations quotidiennes de l'entreprise.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— Nous nous sommes tout d'abord attachés à comprendre et à exprimer les avantages de l'action face aux risques de l'inaction. Ensuite, nous avons défini des engagements clairs pour conduire le changement. Nous avons mesuré la performance et ses progrès, audité ces résultats et conditionné une partie de la rémunération variable des collaborateurs, et particulièrement des cadres, à l'atteinte des objectifs extrafinanciers. Ces efforts ont notamment permis à nos clients d'économiser plus de 134 millions de tonnes d'émissions de CO₂ au cours des trois dernières



années, d'augmenter considérablement l'approvisionnement en énergie renouvelable pour répondre à nos propres besoins en électricité, de fournir de l'électricité décarbonée à 300 millions de personnes qui n'y avaient pas accès et de former plus de 280.000 personnes défavorisées à la gestion de l'énergie.

—Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?
— Cette focalisation nous a permis de devenir plus efficaces. Les problèmes d'émission sont souvent le reflet d'un manque d'efficacité, de productivité ou de circularité. Devenir plus durable conduit souvent à éliminer les gaspillages. Nous avons vu au cours du temps l'intérêt des parties prenantes pour ces sujets d'ESG évoluer d'un sujet marginal à un sujet central. Notre focalisation sur l'ESG a renforcé notre relation avec

nos clients, dont nous sommes, dans de nombreux cas, devenus le partenaire dans la réduction de leurs émissions de carbone ; notre attractivité auprès des talents et l'engagement des investisseurs, qui recherchent des placements à la fois d'avenir et à risque réduit ; et la contribution aux communautés dans lesquelles nous opérons et que nous aidons à faire progresser dans ce domaine.

Cette intégration du développement durable dans nos réflexions a profondément structuré notre stratégie et modifié notre culture d'entreprise. Et c'est, au fond, lorsque l'ESG est ancré dans l'ADN d'une entreprise que les choses changent véritablement. En termes environnementaux, sociaux et éthiques, l'entreprise ne peut s'arrêter à ses propres bornes et doit transformer toute sa chaîne de valeurs.

Aperam

Un vecteur d'amélioration de la compétitivité

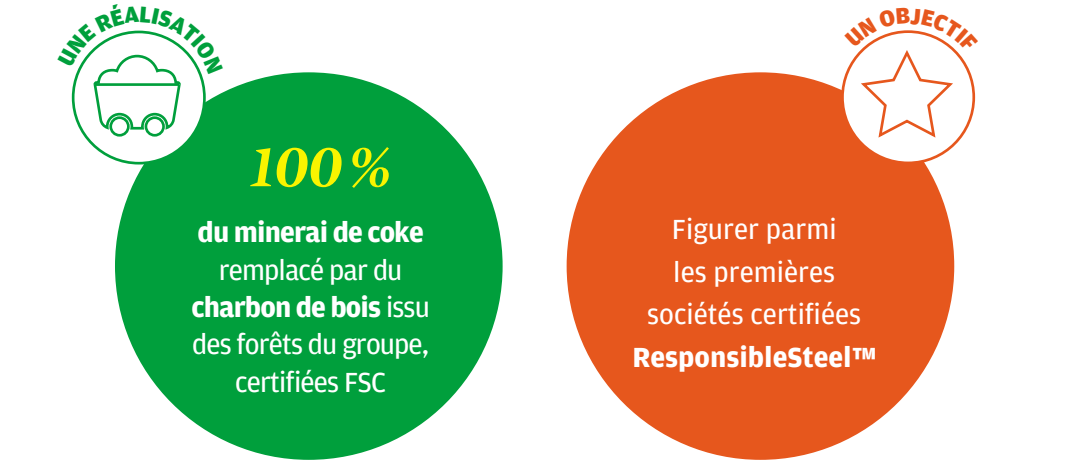


TIMOTEO DI MAURO,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— Notre souci du triptyque environnement-social-gouvernance a toujours été au cœur de notre stratégie, ce qui explique notre leadership en la matière, reconnu par de nombreux analystes, et notre ambition de progresser encore. Au-delà de notre valeur sociale, marquée par les caractéristiques intrinsèques de nos produits – durables et recyclables à l'infini –, notre empreinte CO₂ est un modèle du genre : nous

utilisons de la ferraille dans notre process de production (plus de 80 %) en Europe et du charbon de bois issu de nos propres forêts certifiées FSC au Brésil. Les volets sociaux et de gouvernance de notre stratégie, avec notamment un fort accent sur la santé et la sécurité, la promotion de la diversité, une tolérance zéro sur les sujets d'éthique et d'inclusion, nous permettent une cohésion d'équipe exceptionnelle et une excellente prévention des risques. C'est apparu clairement pendant la crise liée à la Covid-19. La force d'Aperam tient à cette approche et nous permet de nous distinguer de concurrents moins vertueux.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— Outre notre programme environnemental exigeant (objectifs 2030 et neutralité carbone 2050), nous sommes fiers d'ériger en ce moment à Genk le futur deuxième plus vaste parc de Belgique d'énergie solaire. Aperam est aussi bien engagé pour figurer parmi les premières sociétés certifiées ResponsibleSteel™. Ce label indépendant reconnaît nos pratiques en matière de durabilité et de relations avec nos parties prenantes et sera un élément fort de notre identité auprès de nos clients ! Enfin, nous avons annoncé il y a peu l'acquisition d'ELG, un leader mon-



dial du recyclage de l'acier inoxydable et des alliages, ce qui fera d'Aperam un champion de l'économie circulaire (la décision reste soumise aux approbations réglementaires habituelles). Une fois l'opération réalisée, près d'un tiers de nos employés opérera dans des métiers de l'économie durable.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?
— La performance dite ESG est un puissant vecteur d'amélioration de la compétitivité. Très tôt, nous avons voulu remplacer 100 % du minerai de coke par du charbon de bois. Ce choix nous donne une empreinte carbone très faible, il est également rentable et nous libère des fluctuations de marché. Depuis 2016, tous nos projets incluent un prix interne du carbone ainsi qu'une évaluation de nos impacts ESG. Ainsi, la nouvelle ligne de laminage démarrée à Genk

en mars consolide notre leadership en termes de coûts tout en réduisant d'un tiers notre consommation d'énergie. Côté ventes, Aperam offre déjà une large gamme de produits nécessaires à la transition énergétique (hydrogène, éolien et solaire). Ces marchés vont se développer (green deal), générant des ventes pour Aperam. Nos clients ne sont pas encore tous sensibles à la responsabilité sociétale de leurs fournisseurs, mais les tendances sont claires, encore accentuées par les normes qui obligent les donneurs d'ordre à vérifier les pratiques de leurs chaînes d'approvisionnement. Nos parts de marché devraient en bénéficier. Demain, les critères ESG conditionneront l'accès au financement, et c'est déjà ainsi que les meilleurs candidats sélectionnent leur employeur. Deux gages supplémentaires de performance pour Aperam, qui vient de fêter son dixième anniversaire !

Saint-Gobain

Nous commençons toutes nos réunions par la sécurité au travail



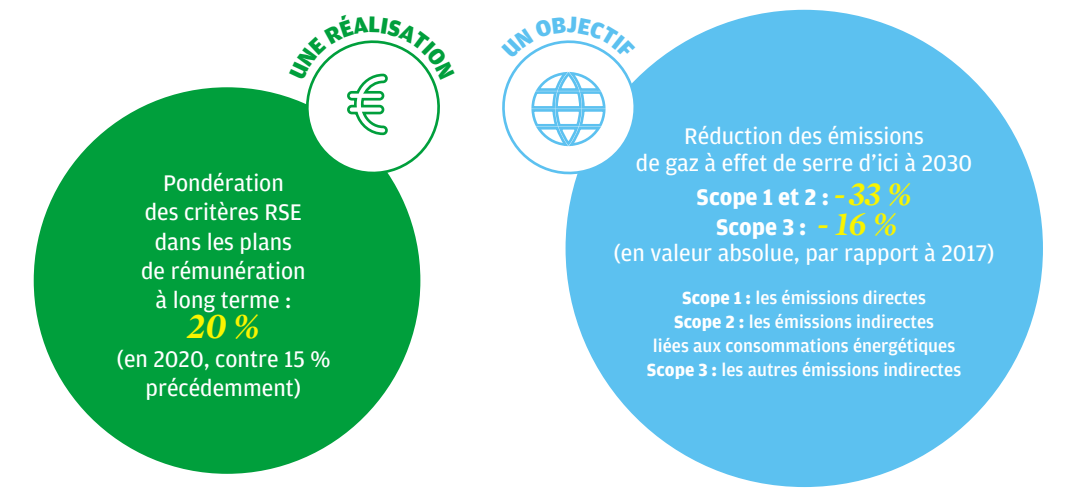
BENOIT BAZIN,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— L'accélération de la prise de conscience par les investisseurs et par la société au sens large des questions ESG est pour Saint-Gobain un formidable accélérateur de croissance et de création de valeur. En effet, notre vision stratégique est de faire du groupe le leader mondial de la construction durable. La performance ESG de nos sociétés est donc au cœur de nos actions !

121 pays, représentant 70 % du PIB mondial, se sont engagés pour la neutralité carbone en 2050 ; aucun n'y arrivera si la construction n'est pas neutre en carbone, puisqu'elle représente 40 % des émissions de gaz à effet de serre. Saint-Gobain dispose dès à présent des solutions de construction légère (économies en matériaux et favorisant l'économie circulaire) et de rénovation énergétique (réduisant les besoins en énergie et les factures des utilisateurs) pour répondre au défi mondial de décarboner le bâtiment, d'une présence internationale pour les déployer rapidement, et aussi des compétences pour inventer les solutions de demain.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— Pour la réduction de notre impact, nous avons engagé de nombreuses actions. Nous nous sommes engagés dès 2019 sur notre neutralité carbone en 2050. Chacun de nos pays a défini sa feuille de route pour jalonner notre progrès jusqu'en 2030.

Nous avons décidé d'investir environ 100 millions d'euros par an pour y arriver. Nous avons aussi relevé notre prix interne du carbone, mis



en place dès 2016, à 50 € par tonne pour nos décisions d'investissement et à 150 € pour nos programmes de recherche. Nous avons déjà des résultats significatifs : une baisse de 22 % depuis 2017 de nos émissions de CO2 en scope 1 et 2. Nous pilotons aussi en ce moment en France le lancement d'un éco-organisme pour le recyclage des déchets de construction.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?
— Saint-Gobain est depuis longtemps attentif à sa performance extrafinancière. Depuis quinze ans, par exemple, nous commençons toutes nos réunions par la sécurité au travail, et la fréquence d'accidents a été divisée par 10. Nous mesurons chaque année, par des enquêtes approfondies, la satisfaction de nos équipes, avec

des plans d'action pour progresser. Sur le terrain social, encore, nous avons lancé en 2020 un ambitieux programme de protection sociale « CARE by Saint-Gobain » pour l'ensemble de nos collaborateurs et leurs familles à travers le monde, offrant des garanties sur les besoins essentiels de santé et de protection face aux aléas de la vie.

En termes d'inclusion et de diversité, nous nous sommes fixé de nouveaux objectifs ambitieux pour 2025, après avoir dépassé la première étape de 25 % de femmes cadres en 2020. Le comité exécutif que je viens de mettre en place comporte 37 % de femmes et 44 % de managers internationaux. 90 % des dirigeants de pays sont des nationaux de leur pays ; c'est une grande force.

Bouygues

Considérer les critères ESG comme une assurance-vie

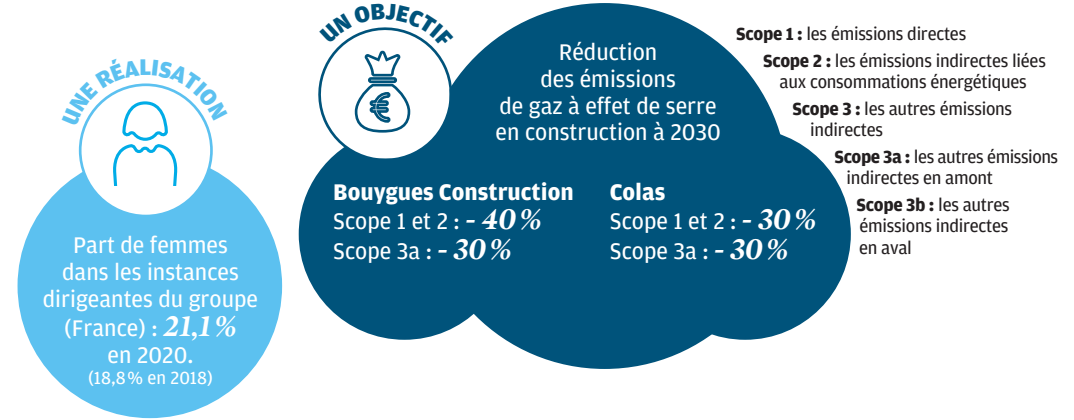


OLIVIER ROUSSAT,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— L'urgence climatique et les enjeux liés à la mixité hommes-femmes sont les deux critères ESG qui ont le plus significativement influencé la stratégie du groupe. L'urgence climatique, car il s'agit d'une préoccupation majeure de nos parties prenantes, en particulier les analystes financiers, les investisseurs et les jeunes diplômés. Notre responsabilité citoyenne est donc de décarboner nos offres commerciales tout en utilisant la contrainte climatique comme une oppor-

tunité pour nous réinventer. Les enjeux liés à la mixité nous apparaissent aujourd'hui comme une évidence, car nous avons la conviction, au-delà de la simple question de l'équité, que des équipes mixtes à tous les niveaux dans l'entreprise sont plus performantes et plus efficaces du fait de la meilleure implication de chacun qu'elles génèrent. D'autres critères ESG influent directement ou indirectement sur notre stratégie, notamment la pertinence de notre politique de formation, la prise en compte de la prévention des risques professionnels dans nos processus de production ou encore, plus récemment, l'intégration des enjeux de la préservation de la biodiversité. Tous ces éléments ainsi que de nombreux autres sont présentés chaque année dans notre rapport intégré, dont l'objet est de démontrer à nos parties prenantes que Bouygues considère que la performance d'une entreprise ne peut pas être que financière mais dépend également de sa capacité à valoriser son capital immatériel.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— Le 16 décembre 2020, nous avons organisé un *climate market day* pour présenter aux marchés des objectifs chiffrés de réduction de l'empreinte carbone globale pour chacun de nos cinq métiers, assortis de



leviers d'actions. Le fait de quantifier notre trajectoire de réduction de nos émissions de CO2, conformément à l'accord de Paris, nous engage fortement et représente un défi ambitieux pour tous les collaborateurs. Toutes nos activités sont concernées. Nous devons collaborer avec nos fournisseurs et nos clients pour trouver des solutions innovantes et faire preuve de pédagogie, car les conséquences d'une politique bas carbone dans nos offres sont multiples et doivent être acceptées par l'ensemble de nos parties prenantes. Nous avons également lancé un nouveau programme d'intrapreneuriat afin de faire émerger de nouveaux business respectueux de l'environnement, en nous appuyant particulièrement sur notre savoir-faire, reconnu, en matière de transformation numérique.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?
— Prendre toujours mieux en compte les critères ESG

agit avant tout comme une assurance-vie ! Quel type d'entreprise peut espérer continuer de créer de la valeur sans respecter le vivant ou les droits humains fondamentaux ? Oui, il y a des investissements à consentir pour reconfigurer les modèles d'affaires afin qu'ils intègrent plus efficacement les enjeux du développement durable. Mais nous avons la conviction que les clients et les investisseurs souhaitent désormais collaborer avec des entreprises plus responsables qui respectent les écosystèmes et le bien commun des populations sur tous les continents. A nous de faire preuve de créativité pour concilier nos modèles d'affaires avec les limites des ressources de la planète. Nous sommes persuadés qu'il est possible de maintenir un haut niveau de profitabilité, tout en diminuant nos impacts environnementaux et sociétaux significatifs. Nous savons relever des défis complexes et nous avons à cœur de démontrer à nos investisseurs qu'ils ont raison de nous faire confiance.

Vinci

Le tout est d'avoir le sens du temps long !



XAVIER HUIILLARD,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— Nous prôtons et appliquons depuis de nombreuses années une vision globale de la performance,

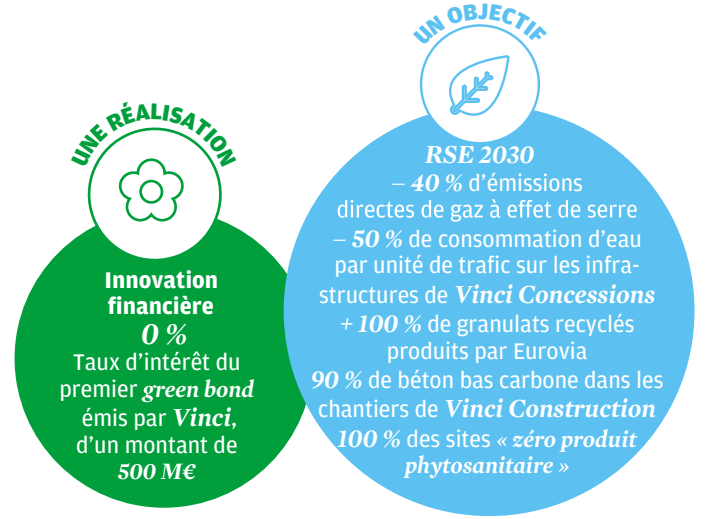
dans laquelle les résultats économiques de nos entreprises et la qualité technique de nos projets sont indissociables de notre responsabilité sociale et environnementale. C'est notre ADN de groupe d'utilité publique, dont les activités ont un impact majeur sur les territoires, leurs habitants, leur tissu socio-économique. L'urgence environnementale nous a conduits à accélérer dans cette voie. Avant que la crise sanitaire nous conforte dans notre démarche, nous avons entrepris de refonder notre politique environnementale, avec la conviction que, si nos métiers sont au centre de la problématique de la transition écologique, ils font surtout partie de la solution. Nous nous sommes fixé un nouveau cap dans ce domaine, en instaurant

l'environnement en priorité pour la décennie qui s'ouvre et en prenant publiquement des engagements ambitieux. Sur le plan stratégique, cela se traduit par des projets de développement structurants comme l'acquisition en cours des activités Energie du groupe ACS, qui va nous permettre de nous diversifier dans les concessions d'énergie renouvelable. Cela oriente plus généralement nos investissements, par exemple en équipant de panneaux photovoltaïques nos aéroports et nos autoroutes, sachant qu'agir pour le climat est créateur de valeur économique. Nos actionnaires et investisseurs nous suivent dans cette orientation, avec l'accueil favorable donné à notre première émission de *green bonds* l'an

dernier ou l'approbation massive de notre « résolution climat ».

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— Dans cette dynamique, l'implication de nos équipes est encore plus importante que l'impulsion donnée à l'échelle du groupe. Atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés implique en effet de renouveler en profondeur nos pratiques et nos modes de travail. Pour inciter nos collaborateurs à s'impliquer eux-mêmes dans ce grand chantier de *reengineering* environnemental, nous avons créé un nouveau challenge ouvert à tous, à l'échelle mondiale : le Prix de l'environnement. En même temps que nous valorisons les meilleures actions de terrain, avec l'objectif de les partager plus largement au sein du groupe, nous agissons auprès de nos clients et de nos partenaires. Dans nos métiers de la construction et des énergies, nous développons pour eux et avec eux des expertises et des offres à forte valeur verte – par exemple, dans les bétons bas carbone, le



recyclage des matériaux routiers ou les audits énergétiques. Dans nos métiers des Concessions, nous proposons aux acteurs des territoires et aux utilisateurs de nos infrastructures de s'associer à nos programmes de décarbonation de la mobilité routière et aérienne.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?
— Au final, je suis profondément

convaincu que ce *new deal* environnemental, de même que notre engagement sur le terrain social et sociétal, fabrique de la performance à long terme pour nos entreprises, en nous rendant d'autant plus attractifs vis-à-vis de nos clients et de nos futurs collaborateurs, et légitimes vis-à-vis de nos parties prenantes. Le tout est d'avoir le sens du temps long, et nous l'avons !



HENRI POUPARD-LAFARGE,
PDG D'ALSTOM

Comment rendre les différentes mobilités compatibles avec un monde durable

Evidence Le secteur des transports est le seul à n'avoir pas réduit ses émissions en France pendant les dix dernières années. Aujourd'hui, l'objectif est la neutralité carbone.

La crise sanitaire a accéléré la prise de conscience collective de l'impératif d'une économie plus responsable, inclusive et respectueuse de l'environnement. La mobilité joue un rôle clé, incontournable pour répondre à ces attentes, car elle s'inscrit au cœur de notre vie quotidienne et de notre économie, indispensable pour permettre le bon déroulement des activités de chacun.

Aujourd'hui, nos modes de déplacement – dominés par l'usage de la voiture – soulèvent des questions de santé publique, d'utilisation de l'espace, de sécurité et d'égalité sociale. Ils représentent par conséquent un enjeu majeur de développement.

Le secteur des transports est à lui seul responsable de 30 % des gaz à effet de serre en France, et le seul à n'avoir pas réduit ses émissions lors des dix dernières années. Aujourd'hui, l'objectif que doit poursuivre l'ensemble du secteur de la mobilité est bien celui de la neutralité carbone.

Parmi les axes de réponse, nous pouvons collectivement : diminuer le besoin en déplacements carbonés et leur distance, accroître la part des modes de transport moins énergivores, augmenter l'efficacité énergétique des véhicules et assurer la meilleure complémentarité et interconnectivité possible des différents moyens de transport qui ont chacun leur zone de pertinence.

Sur ce dernier point, il est en effet crucial d'envisager la mobilité non pas comme une concurrence entre plusieurs types de mobilité, mais comme un service global permettant d'aller d'un point A à un point B, quel que soit le mode utilisé, public et privé, individuel comme collectif. La digitalisation est également clé pour optimiser ainsi les déplacements et orchestrer la meilleure option de moyens et services de transport pour les passagers.

DES CHOIX QUI DOIVENT BÉNÉFICIER À TOUS

Rendre le transport public durable, c'est aussi améliorer la performance de nos solutions. Que ce soit en matière de consommation énergétique, de capacité ou de réduction des coûts de maintenance, il apparaît évident que le choix de la durabilité est un choix qui doit bénéficier à toutes les parties prenantes. Pour exemple, le TGV dernière génération, fruit de la nouvelle gamme Avelia Horizon d'Alstom, bénéficie de coûts d'acquisition et de maintenance réduits, pour offrir 20 % de capacité supplémentaire. Le ren-

voi d'énergie vers la caténaire lors du freinage, l'écoconduite, mais également la forme toujours plus aérodynamique du nez du train pour une meilleure pénétration dans l'air permettent une économie d'énergie de l'ordre de 20 % et une réduction des émissions de CO₂ d'environ 32 %. En outre, c'est le premier TGV qui, dès le début de sa conception, a été pensé en étroite collaboration avec les associations d'usagers en fauteuil roulant (UFR), et qui sera le premier à offrir une accessibilité au train en complète autonomie.

Il nous faut aussi développer des solutions zéro carbone. C'est le cas du train à hydrogène.

Après la mise en service commerciale réussie du premier train en Allemagne, en 2018, cette technologie est clairement reconnue comme une solution pour remplacer les trains qui fonctionnent encore actuellement au diesel. La preuve, le carnet de commandes pour Alstom s'élève à 59 trains au total pour l'Allemagne, l'Italie et la France.

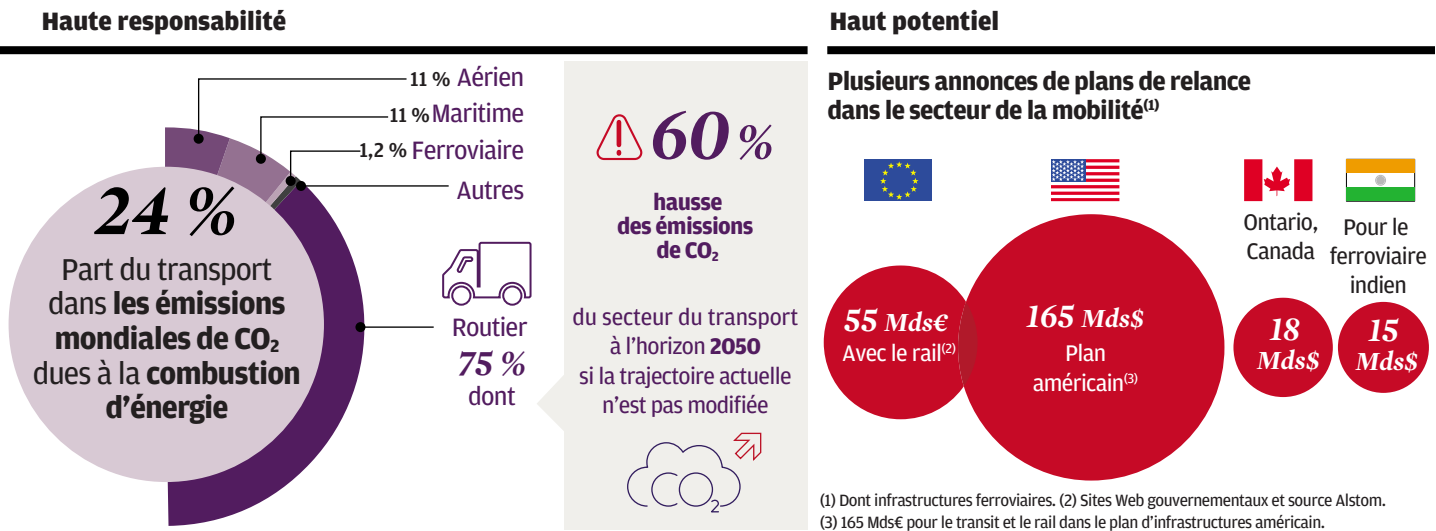
LE RÔLE FONDAMENTAL DU SECTEUR PRIVÉ

Chez Alstom, nous sommes convaincus que la fiabilité, la sécurité et la digitalisation du transport public contribueront à une société plus équitable et plus inclusive. Car, rendre le transport public durable, c'est aussi le rendre accessible à tous. Il faut que le transport public devienne un choix préféré et non pas un choix subi. C'est ce que beaucoup d'autorités dans le monde, de Singapour à Bogota, ont bien compris : un transport public qui fonctionne bien est celui dans lequel se croisent les ouvriers et les cadres supérieurs.

Il nous faut constamment innover pour améliorer la sécurité, la fiabilité, la performance environnementale, l'efficacité mais aussi l'accessibilité afin que chaque individu puisse accéder au métro, au tramway ou au train à grande vitesse sans contrainte et puisse profiter d'une expérience de voyage à bord inégalée en ce qui concerne le confort, la fluidité et la sécurité.

La crise sanitaire a également accéléré le développement d'initiatives en matière de transport sain pour restaurer la confiance auprès des passagers. Nous avons développé des innovations dans les domaines du traitement de l'air et des surfaces (barres de maintien antibactériennes et virucides) ; du nettoyage et de la désinfection ; et de la gestion des flux de passagers.

Pour rendre le transport durable, le secteur privé a un rôle fondamental à jouer en matière d'innovations. Aux côtés des pouvoirs publics, nous avons donc la responsabilité d'innover pour répondre aux attentes des passagers pour un trajet fluide, accessible, écoresponsable et prévisible. Partout les citoyens doivent pouvoir bénéficier de solutions de transport bas carbone adaptées à tous leurs déplacements.



investir PEA Palatine

Code Isin : FR0013284114

Un fonds qui s'inspire des 4 sélections Investir 10

Une gestion DE CONVICTION

Un fonds d'actions toutes capitalisations qui n'hésite pas à s'éloigner des grands indices.

Eligible au PEA

Disponible à partir de 100 €. Indicateur de référence **Cac 40 dividendes réinvestis.**

Une valorisation QUOTIDIENNE

avec une durée d'investissement recommandée de 5 ans.

Frais de gestion annuels de 1,80 %

Dont 1,05 % pour Investir au titre de l'utilisation de la marque.

Frais d'entrée AUCUNS

Frais de sortie AUCUNS

Frais de surperformance AUCUNS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : INVESTIR PEA PALATINE

Investir et Palatine Asset Management ont décidé d'associer conjointement leur marque pour créer un fonds proposant un univers d'investissement recouvrant de manière non exclusive les thématiques des sélections du journal Investir.

Avant chaque publication, le journal Investir transmettra sa composition à la Société de gestion, qui la prendra en compte parmi un ensemble d'autres critères, réalisera ses propres diligences et sa propre sélection de valeurs. L'univers d'investissement de l'OPCVM ne sera pas limité à la composition du portefeuille transmise par le journal Investir. Le fonds, éligible au PEA, sera investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés de l'Union européenne éligibles au PEA. En outre, le fonds a vocation à être exposé à plus de 90 % aux actions, et surtout aux valeurs françaises.

LE RISQUE DE PERTE EN CAPITAL
Comme tout instrument financier investissant majoritairement dans des actions d'entreprises, le fonds pourra exposer l'investisseur à un risque de perte en capital important.

LES ATOUTS D'UN OPCVM
La création d'un fonds répond à une demande de simplicité. En une seule fois, il est possible de détenir un portefeuille composé en grande partie des valeurs favorites d'Investir. Toutefois, vous pouvez toujours acheter directement les actions si vous le souhaitez et réaliser vous-même vos propres arbitrages. Palatine Asset Management est une société de gestion agréée répondant à toutes les exigences d'Investir. A savoir une expérience de plus de 30 ans en matière de gestion, une équipe reconnue qui gère plus de 4 milliards d'actifs et un adossement à 100 % à la Banque Palatine, qui, elle-même, est contrôlée à 100 % par BPCE, l'un des plus grands réseaux bancaires français qui regroupe les Banques Populaires, les Caisses d'Épargne et Natixis. C'est un gage de sérieux et de solidité. Il sera possible de souscrire à tout moment des parts du fonds auprès de votre conseiller habituel ou de votre établissement financier. Les ordres de souscription ou de rachat seront centralisés chaque jour jusqu'à 11 h 30 et exécutés sur la base de la valeur liquidative datée du jour de la centralisation. Le règlement sera ensuite effectué en date du jour ouvré suivant. Le montant à investir dépend de votre situation personnelle et

de votre patrimoine. La valeur liquidative d'origine correspond à une part qui, au jour du lancement du fonds, sera de 100 €. La durée de placement recommandée est d'au moins 5 ans.

LES FRAIS
La commission annuelle de gestion s'élève à 1,80 % au maximum. Elle est prélevée prorata temporis chaque jour et payée sur la durée de détention, comme pour la plupart des fonds. Il n'existe aucuns frais d'entrée ni de frais de sortie, ni de frais de surperformance. Sur 1,80 % annuellement perçu par Palatine Asset Management, Investir percevra 1,05 % au titre de l'utilisation de la marque Investir et des données d'Investir 10.

LA PERFORMANCE DU FONDS
La performance affichée du fonds sera nette de frais de gestion mais tiendra compte des dividendes. Ceux-ci ne seront pas, en effet, distribués mais réinvestis en intégralité dans le fonds. Il est important de rappeler l'adage boursier : « Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. »

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT
Le profil de risque expose l'investisseur aux évolutions et aléas des marchés de prédilection du fonds ; il présente un niveau élevé de 6 sur 7, sur l'échelle des risques :

1 2 3 4 5 6 7
Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'indicateur de référence du fonds (l'indice Cac 40 dividendes nets réinvestis) sur une période de 5 ans. L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (dont le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPCVM, ou depuis sa création en cas de durée inférieure. L'OPCVM est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. La catégorie de risque auquel il est associé n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible (niveau 1) ne signifie pas « sans risque ». Le(s) risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur est (sont) défini(s) dans le document d'informations clés pour l'investisseur et/ou dans le prospectus.

LES RISQUES
Ce document à caractère promotionnel est fourni à titre d'information seulement et ne constitue en aucun cas un élément contractuel, une recommandation, une sollicitation, un conseil en investissement ou une invitation d'achat ou de vente, et il ne doit en aucun cas être interprété comme tel. **L'acte d'investissement implique des risques.** La valeur de l'OPCVM peut varier à tout moment à la hausse comme à la baisse en fonction des évolutions et des aléas des marchés financiers, et présenter un risque de perte du capital investi. Par conséquent, Palatine Asset Management recommande à toute personne intéressée par l'OPCVM, préalablement à toute souscription, de s'assurer qu'elle dispose de l'expérience et des connaissances nécessaires lui permettant de fonder sa décision d'investissement, notamment au regard de ses conséquences juridiques et fiscales. Avant toute décision d'investissement, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller habituel. Avant d'investir dans un OPCVM, vous devez prendre connaissance de son Document d'Information Clé pour l'investisseur (DICI). En complément, le prospectus de l'OPCVM fournit une information détaillée sur l'ensemble des renseignements présentés de façon résumée dans le DICI (gestion mise en œuvre, risques, frais notamment). Ces documents réglementaires sont disponibles auprès de Palatine Asset Management ou sur son site Internet. L'OPCVM présenté est proposé à la commercialisation en France. Il ne peut pas être commercialisé auprès d'une « U.S. Person », selon la définition de la réglementation américaine, ou auprès d'un résident américain.

« Il est crucial d'envisager la mobilité non pas comme une concurrence entre plusieurs types de mobilité, mais comme un service global »

Airbus

Des projets visant à rendre possible une aviation décarbonée



GUILLAUME FAURY,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

— L'approche ESG fait partie intégrante de la stratégie d'Airbus

depuis de nombreuses années. Dès 2015, nous avons adopté les Sustainable Development Goals des Nations unies, qui ont été repris dans la refonte de notre stratégie en 2019, dont est notamment issue notre raison d'être : être le pionnier d'une industrie aéronautique et spatiale durable, pour un monde sûr et uni.

Quatre engagements ESG sont aujourd'hui le moteur de notre action au quotidien : ouvrir la voie vers une industrie aéronautique et spatiale durable ; respecter les droits de l'homme et favoriser l'inclusion ; construire notre entreprise sur des fondations de sécurité et de qualité ; être exemplaire en matière d'intégrité professionnelle.

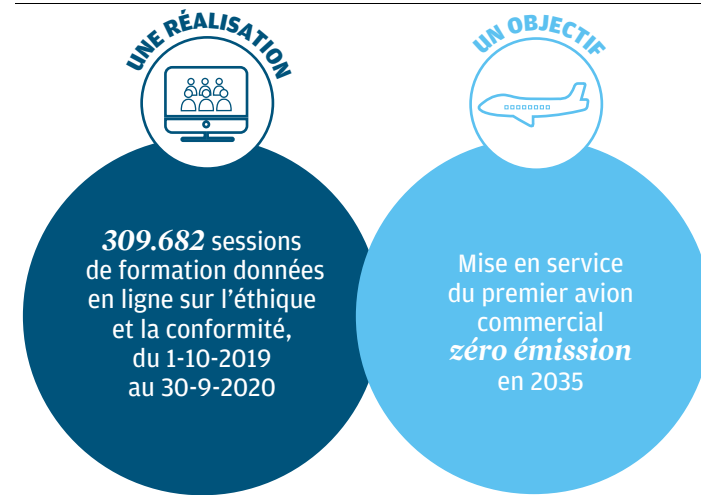
Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— Nous avons lancé des projets visant à rendre possible une aviation décarbonée avec, par exemple, des investissements importants en recherche et technologie (R&T) pour l'avion à hydrogène. Ces innovations s'inscrivent dans une feuille de route stratégique pour décarboner le secteur, via des approches complémentaires : le remplacement de la flotte existante par des avions de dernière génération, amenant un gain de l'ordre de 25 % en matière d'émissions, le développement des carburants durables, déjà utilisables à hauteur de 50 % dans les avions commerciaux, et, prochainement, à 100 %, le développement d'une technologie hydrogène appliquée aux avions commerciaux, l'optimisation des plans de vols pour réduire la consommation, et temporairement des mécanismes de compensation carbone déployés et reconnus au niveau international.

Enfin, nous sommes le premier constructeur aéronautique à avoir rendu public cette année l'impact carbone de nos avions.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Les critères ESG nous conduisent à faire évoluer notre politique d'investissements, tant sur leur ciblage que sur leur priorisation. L'horizon de retour sur investissement est très variable selon la nature des sujets. Par exemple, l'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment se traduira rapidement par des économies sur nos factures d'énergie. A l'autre extrême, le développement d'un avion « zéro émission » ou, de manière plus générale, l'investissement vers des technologies innovantes (notamment sous forme de charges de R&D aujourd'hui) s'inscrivent dans un cycle de beaucoup plus long terme. C'est ce pilotage précis, à la fois court et long termes, qui permettra à Airbus d'améliorer sa performance ESG et de saisir les opportunités commerciales qui répondent aux enjeux de la décarbonation. Enfin, le coût du financement est et sera de plus en plus déterminé par des critères ESG, avec une évolution majeure



de ces considérations de la part des investisseurs et des banques. L'émergence de réglementations, notamment au niveau européen, va contribuer à un alignement global qui semble indispensable au vu des lectures encore assez divergentes des différents acteurs. Dans tous les cas, la capacité à mobiliser des fonds sur des investissements répondant aux enjeux climatiques représentera un avantage compétitif significatif.

Michelin

La première usine zéro émission est déjà opérationnelle



FLORENT MENEGAUX,
PRÉSIDENT

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

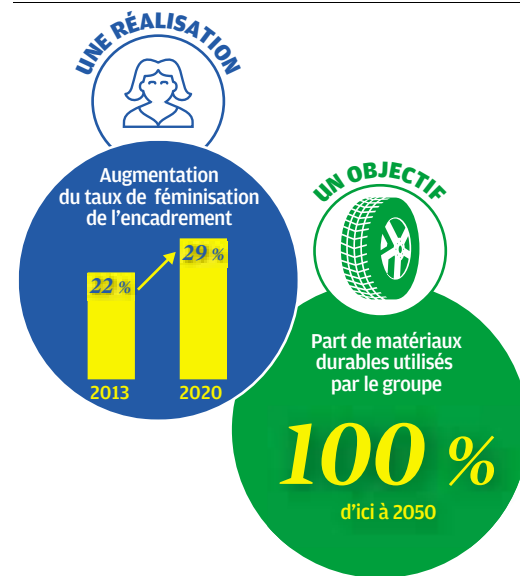
— Depuis sa création, Michelin cultive une approche durable. Un document interne datant de 1898 indiquait déjà que « le but de la maison [était] de faire le meilleur pneu possible, au meilleur prix possible, en évitant le manque de soin, les temps perdus, les mouvements inutiles, les gaspillages et les déchets » ! Le groupe a toujours été engagé auprès de ses clients,

de ses salariés et de la société. Mais il a longtemps mené sa stratégie business et ses engagements citoyens comme deux courses parallèles. Lors de ma prise de fonctions en tant que président de Michelin, en mai 2019, j'ai fixé un cap unique « Tout durable », fondé sur la recherche permanente du meilleur équilibre possible entre *People, Profit et Planet*.

Cette approche guide dorénavant toutes nos décisions et nos actions. L'objectif : réconcilier performance économique et financière, développement des personnes et protection de l'environnement. Ce choix stratégique illustre ma conviction profonde : il s'agit de la seule voie à suivre pour garantir la pérennité et le développement de l'entreprise.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— Parmi les nombreuses actions que nous mettons en œuvre, voici trois illustrations significatives. Nous transformons nos produits. Très récemment, nous avons lancé le pneu Michelin e.Primacy, le premier pneu du marché conçu en tenant compte de toutes les étapes de son cycle de vie. Ce pneu est



le plus efficace de sa catégorie en matière de résistance au roulement, ce qui réduit la consommation d'énergie des véhicules thermiques et électriques, sans compromis sur les performances qui font la réputation de Michelin : sécurité, adhérence et longévité. Au-delà de cet exemple, un objectif ambitieux : tous les pneus Michelin seront composés de 40 % de matériaux durables d'ici à 2030, avant d'atteindre 100 % en 2050.

Nous reconfigurons notre outil industriel. Nous atteindrons la neutralité carbone d'ici à 2050. Notre première usine zéro émission, les Gravanches, en Auvergne, est déjà opérationnelle, et les 117 sites de

production Michelin sont tous engagés dans cette transformation incontournable. Enfin, nous menons des actions de revitalisation durable sur les territoires. A Dundee (Ecosse), Michelin a ainsi mis en œuvre un partenariat public-privé qui a donné naissance au « Michelin-Scotland Innovation Parc », un pôle industriel et d'innovation dédié aux énergies bas carbone et à la mobilité durable. Un projet créateur d'emplois et cohérent avec la stratégie de décarbonation du gouvernement écossais.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— En avril dernier, nous avons partagé la feuille de route de Michelin à horizon 2030 avec l'ensemble de la communauté financière. L'accueil a très été bon. Les analystes et les investisseurs ne s'y trompent pas : ils sont parfaitement conscients des enjeux environnementaux et, donc, très attachés à la vision à long terme des entreprises ainsi qu'à la cohérence des stratégies proposées. Demain, l'engagement ESG sera un prérequis incontournable. Cadre réglementaire, accès aux marchés, critères de sélection des appels d'offres, exigence citoyenne... le mouvement va s'intensifier.

L'engagement ESG peut d'ailleurs être une source d'opportunités « business » très prometteuses. Prenons l'exemple de ResiCare, projet incubé chez Michelin, qui produit une résine colle haute performance pour l'industrie et qui ne contient pas de produits toxiques (formol, isocyanate et résorcinol). Au-delà du produit lui-même, la technologie développée par Michelin suscite l'intérêt de nombreux industriels, ce qui nous donnera accès à de nouveaux marchés.

Faurecia

1,1 milliard d'euros investis dans les technologies durables d'ici à 2025



PATRICK KOLLER,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

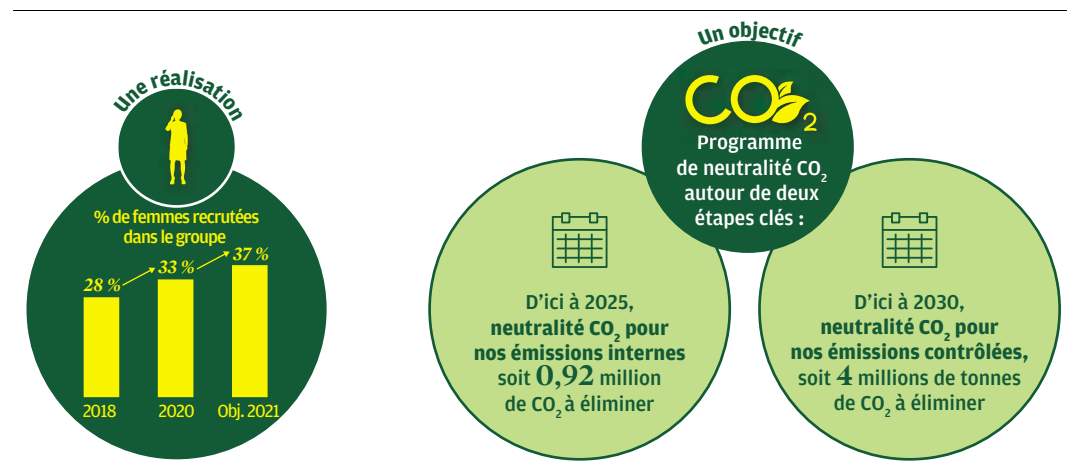
— Notre feuille de route ESG est claire et axée autour de trois thèmes : *planet, people, business*. Les critères ESG font partie de notre culture, de nos ambitions, de notre stratégie et sont parfaitement intégrés à la gouvernance de l'entreprise. Notre réflexion et nos objectifs ont été formalisés en 2018, nous avons sélectionné six convictions, qui rassemblent l'ensemble des salariés de Faurecia. Elles contribuent à construire une

communauté Faurecia engagée. Nous les avons matérialisées à travers des projets transversaux dotés de ressources sur le long terme. Par exemple, nous avons comme profonde conviction que « la diversité est une force », une source de création de valeur. Notre programme ambitieux de recrutement de femmes nous aide en particulier à mieux comprendre les attentes de nos clients et à prendre de meilleures décisions.

Une deuxième conviction est notamment que « l'environnement est un défi majeur pour l'humanité ». En ce sens, nous voulons contribuer à limiter la hausse des températures à 1,5 °C en réduisant l'empreinte CO₂ de nos activités et en proposant des solutions pour une mobilité durable. A travers ces quelques exemples, nous prenons des initiatives fortes qui bénéficieront aux générations futures.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— Plus de 1,1 milliard d'euros seront investis dans les technologies durables entre 2021 et 2025 afin de faire de Faurecia une entreprise pleinement engagée dans la transition climatique, force de propositions pour ses clients, alignée avec les attentes de la société civile. En ce sens, nous investissons plus de 100 millions d'euros par an en R&D pour développer des systèmes



compétitifs pour la mobilité hydrogène. Nous croyons fermement dans le rôle de l'hydrogène comme vecteur clé de la décarbonisation de la mobilité. En outre, nous avons pris l'engagement en 2020 de devenir neutres en CO₂ dès 2025 pour nos émissions internes et de réduire de moitié, dès 2030, nos émissions contrôlées. La diversité est également un axe majeur avec l'ambition de voir progresser le rôle des femmes dans notre entreprise (30 % de femmes managères en 2025).

Enfin, nous avons récemment associé nos collaborateurs au projet et au succès de l'entreprise en émettant un plan d'actionnariat salarié. Celui-ci s'est déroulé dans le cadre de notre indépendance de Stellantis, et cette initiative a été un franc succès, puisque l'offre a été largement souscrite, témoignant de la confiance de nos collaborateurs dans l'avenir du groupe.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— La transition climatique va générer pour les entreprises des transformations structurelles majeures, et, dans ce cadre, il y aura de nouvelles occasions pour celles qui, comme Faurecia, adaptent en profondeur leurs produits et leur modèle économique. Le marché reconnaît cette transformation, puisque nous avons récemment émis une obligation verte, plusieurs fois souscrite et au meilleur taux jamais atteint pour le groupe. Une première mondiale pour un équipementier. De manière générale et sur le moyen terme, les matériaux recyclés et durables, les nouvelles architectures de véhicule induites par la baisse des émissions de CO₂, la mobilité hydrogène, l'augmentation de la valeur résiduelle des véhicules et, enfin, l'économie circulaire sont des opportunités importantes. Elles contribueront à la surperformance de croissance rentable du groupe.

Europcar

Une flotte verte à plus d'un tiers en 2023

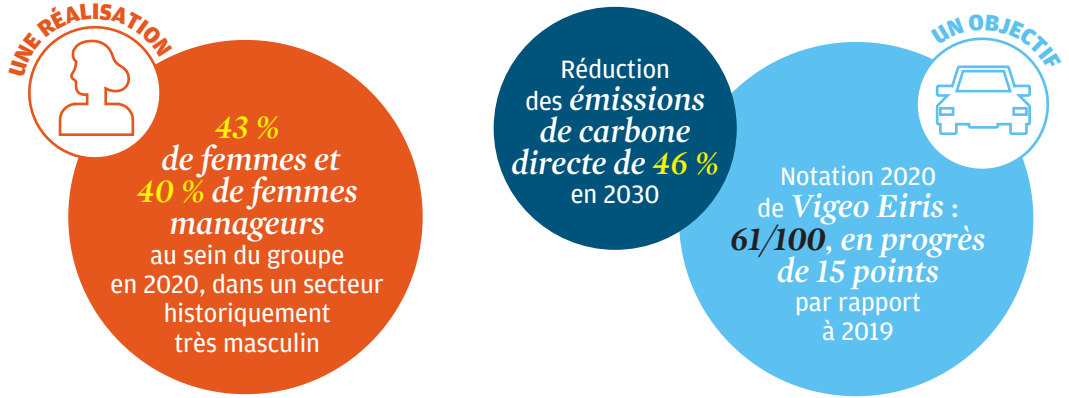


CAROLINE PAROT,
DIRECTRICE GÉNÉRALE

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— Notre groupe a de longue date intégré des critères ESG dans la définition de sa stratégie et la conduite de ses opérations. En 2005, nous étions le premier

acteur du secteur à adhérer aux principes du Global Compact des Nations unies. Depuis, le groupe réaffirme chaque année son engagement, non seulement à respecter l'ensemble des principes du Global Compact, mais aussi à contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable de l'ONU. En 2017, nous sommes allés plus loin, en structurant notre programme de responsabilité sociale d'entreprise, Commit Together, autour de quatre axes : rendre la mobilité accessible, agir pour l'environnement, être un employeur responsable et partager notre éthique des affaires. Dès 2018, nous avons défini notre raison d'être : offrir des solutions alternatives attractives à la possession d'un véhicule, de manière responsable et durable.

Une des résultantes est la progression positive de nos notations ESG. Nous sommes ainsi rentrés dans la catégorie Gold auprès d'EcoVadis, avec une note de 70 sur 100. Nous avons également atteint le niveau Advanced de l'UN Global Compact ; un niveau atteint par seulement 11 % des entreprises. **Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?**
— Nous avons progressé sur tous nos engagements RSE. Sur l'axe de la diversité et de la parité, nous avons lancé notre réseau féminin début 2019 pour augmenter la part de femmes aux postes de management. Sur l'axe de la mobilité accessible, nous avons, par exemple, en pleine crise liée à la Covid-19, donné la possibilité aux professionnels de la santé d'accéder à des véhicules gratuits ou sans frais.



Nous sommes très mobilisés pour accélérer et renforcer nos engagements en matière de réduction carbone. Fin 2019, nous avons rejoint l'initiative Science-Based Targets et, dans ce cadre, nous visons une réduction de nos émissions carbone de 46 % pour nos émissions directes et de 13 % pour celles indirectes à l'horizon 2030*. Nous avons lancé début 2021 un plan d'action global qui comprend plusieurs leviers : augmentation de la part de véhicules verts (électriques, hybrides) avec l'objectif d'en avoir plus d'un tiers dans la flotte fin 2023, utilisation d'énergies vertes dans nos opérations quotidiennes,

équipement de nos stations en bornes de recharge électriques, offres B2B d'abonnement pour inciter nos clients à se tourner vers des offres de location plus écoresponsables, etc. **Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?**
— La maturité de notre engagement et l'évaluation positive de nos notations constituent des atouts et des facteurs de différenciation, dans un contexte d'intérêt croissant des investisseurs pour les critères ESG. Ce n'est pas un *nice to have* mais un *must-have* dans un monde post-Covid 19, dans lequel

les besoins de mobilité seront toujours aussi forts mais également plus responsables. Le modèle de la possession d'un véhicule ne sera plus dominant, car il est de moins en moins pertinent au plan économique comme au plan écologique, et, en cela, la location de véhicules fait partie des solutions pour revoir les façons de se déplacer et recomposer les écosystèmes de mobilité. Nous sommes convaincus que notre ambition sera vertueuse mais aussi le vecteur de la performance économique et financière dans les années à venir. * Les objectifs sont en cours de validation par SBT pour 2021.

Stef

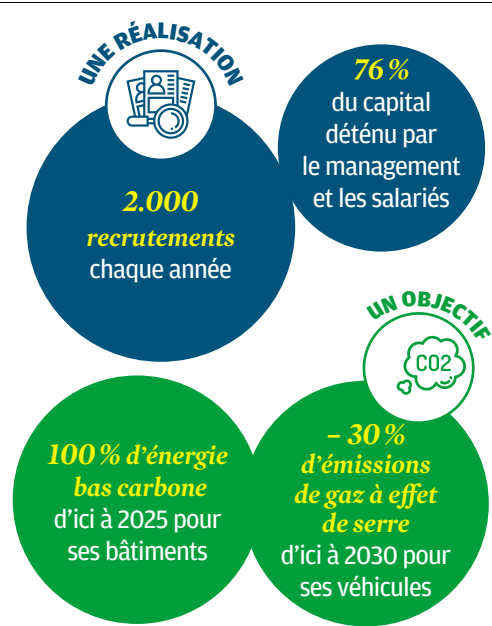
Conjuguer nos énergies pour une chaîne logistique plus vertueuse



STANISLAS LEMOR,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— Depuis cent ans, le groupe Stef approvisionne les populations européennes en produits alimentaires. Une responsabilité majeure qui l'inscrit dans une perspective de long terme et qui se traduit dans sa

raison d'être : « Garantir durablement et en toute sécurité l'accès à la diversité et au plaisir alimentaire pour tous ». Pour y parvenir, notre groupe s'attache à développer ses activités en conciliant respect de la sécurité sanitaire, responsabilité sociale et sociétale, ainsi qu'en portant une attention particulière, depuis plus de dix ans, aux grands équilibres environnementaux. Chez Stef, les critères ESG ne sont pas considérés comme des contraintes superflues. Bien au contraire, ils constituent un formidable vivier d'opportunités et de créativité aussi bien techniques que managériales. C'est pourquoi ils font partie intégrante de notre projet d'entreprise et sont des composants forts de notre stratégie. Ils représentent des piliers de notre culture et sont les garants de nos choix pour contribuer à faire de Stef une entreprise toujours plus performante, responsable et durable. **Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?**
— Œuvrer pour une *supply chain* alimentaire durable et respectueuse de la planète représente un défi



collectif dans lequel les choix et les pratiques de chaque acteur influencent aussi ceux de ses parties prenantes. C'est pourquoi, depuis de longues années, nous sommes engagés dans la réduction de nos émissions de CO₂ et de gaz à effet de serre, ce qui nous a permis d'éviter le rejet de plus de 150.000 tonnes de CO₂ entre 2010 et 2020. Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin. Avec le soutien de notre

conseil d'administration, nous avons décidé d'agir – massivement et collectivement – pour diminuer notre empreinte environnementale, en prenant notamment deux engagements chiffrés : réduire de 30 % les émissions de CO₂ de nos véhicules d'ici à 2030 et consommer 100 % d'énergie bas carbone pour nos bâtiments d'ici à 2025. Tous deux marquent le début d'une importante transformation pour notre groupe afin de faire face aux défis du changement climatique. **Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?**
— La période hors norme que nous vivons depuis plus d'un an n'a fait que renforcer notre conviction quant au lien entre la prise en compte des critères ESG dans une entreprise et sa résilience. L'actionnariat du groupe Stef, composé à 76 % de son management et de ses salariés, en est le parfait exemple, car il marque à la fois la stabilité du groupe et sa capacité à se penser sur le long terme. Il est vrai que mener à bien une politique RSE ambitieuse nécessite des investissements, notamment sur le plan environnemental : renouvellement de la flotte de véhicules pour privilégier les énergies alternatives, installations de panneaux photovoltaïques sur les toits des entrepôts, accélération de la dynamique d'innovation... Mais ces investissements responsables et durables auront à terme un impact positif en matière de performance économique, car ce sont eux qui contribueront, demain, de manière significative à la pérennité de l'entreprise.

Thales

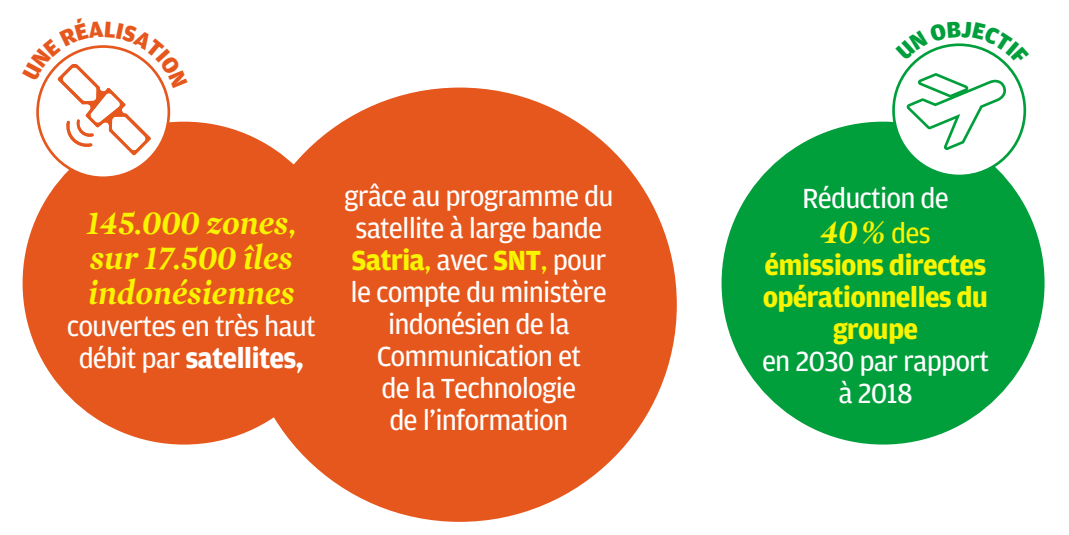
Un comité RSE a été mis en place en 2020



PATRICE CAINE,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— La pandémie mondiale de la Covid-19, avec ses conséquences humaines et économiques dramatiques, a accéléré une prise de conscience générale du besoin de construire ensemble un monde plus responsable fondé sur la confiance. Par son positionnement et sa stratégie, Thales répond concrètement à ces attentes : développer des solutions pour construire un monde plus sûr, plus durable et plus inclusif, tout en visant une

performance économique responsable et respectueuse de ses parties prenantes. Afin d'intégrer ces paramètres ESG à notre stratégie, nous avons mis en place, en 2020, un comité responsabilité sociale et environnementale (RSE), dont l'objectif est de piloter les engagements et les actions en faveur d'un développement responsable et durable et de renforcer la contribution sociétale du groupe. **Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?**
— Tout d'abord, nous avons intégré des objectifs collectifs RSE en 2021 afin d'associer davantage de collaborateurs à l'impact de la politique RSE. Ces objectifs reposent sur les quatre piliers de notre stratégie : diversité et inclusion, conformité, santé et sécurité au travail, environnement et stratégie bas carbone. Thales a renforcé son engagement pour un futur bas carbone, avec une stratégie reposant sur trois piliers : réduire nos émissions directes et celles de nos produits ; proposer à nos clients des fonctions et des services innovants et écoresponsables permettant de diminuer leurs propres émissions de gaz à effet de serre ; contribuer à la meilleure compréhension des phénomènes climatiques grâce au développement



de systèmes spatiaux dédiés. Sur le plan de la conformité, Thales s'est engagé dans une démarche de certification en application de la norme ISO 37001 Systèmes de management anticorruption. La certification a été délivrée par l'Afnor en mars pour un périmètre regroupant des sociétés françaises du groupe et une partie de nos filiales, et nous prévoyons de poursuivre cette démarche en vue d'étendre le périmètre de cette certification. En décembre 2020, Thales a également signé, avec un syndicat de 17 banques, une nouvelle ligne de crédit renouvelable multidevises de 1,5 milliard d'euros, pour laquelle le groupe a pris l'initiative d'inclure des objectifs climat dans les termes et conditions de cette ligne de crédit. Enfin, Thales poursuit son engagement pour lutter contre le sexisme ordinaire,

a également signé la charte d'engagement LGBT+ et a participé au baromètre national Ifop/L'Autre Cercle en 2019. **Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?**
— Nous sommes bien sûr convaincus que notre stratégie ESG contribue à la performance économique à de nombreux niveaux, mais il est très difficile de quantifier cet effet. A ce stade, nous avons commencé par formaliser les enjeux de cette politique ESG au travers d'une matrice de matérialité. La stratégie ESG est un facteur de valorisation pour les investisseurs. La prochaine étape, pour nous, est d'organiser un événement consacré aux investisseurs sur ces sujets, le 5 octobre prochain, où nous présenterons la stratégie du groupe.



STEPHEN COHEN,
DIRECTEUR, RESPONSABLE
DE BLACKROCK,
RESPONSABLE
DE LA RÉGION EUROPE,
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

« Le sujet climatique est un risque d'investissement, mais aussi une opportunité »

Engagement BlackRock s'emploie à soutenir la transition énergétique pour le compte de ses clients. Le premier fonds d'investissement au monde, avec 7.018 milliards de dollars sous gestion, plaide pour une harmonisation mondiale des normes ESG.

Quelles sont les évolutions les plus notables dans le secteur de la gestion d'actifs en matière d'intégration des critères ESG ?

— Nous sortons progressivement d'une crise d'une ampleur sans précédent qui a eu des répercussions inégales et profondes. Elle a également accéléré des tendances — notamment le mouvement tectonique vers l'investissement durable. Nous observons une réallocation très importante du capital, qui crée une puissante dynamique en faveur de la transition vers une économie à zéro émission nette d'ici à 2050. La France et l'Europe sont des pionniers dans ce domaine. Le changement climatique est une réalité que les investisseurs ne peuvent plus ignorer. Le risque climatique est un risque d'investissement, mais aussi une opportunité. Il est crucial de continuer à créer des produits et des solutions durables. Nous avons interrogé de nombreux investisseurs à travers le monde qui nous ont dit prévoir de doubler leurs actifs durables sous gestion au cours des cinq prochaines années. En Europe, pour beaucoup d'entre eux, l'investissement durable est — ou sera — un élément central de leurs stratégies.

Une transition réussie, qui soit juste, équitable et qui protège le niveau de vie, nécessitera à la fois des innovations technologiques et une planification sur plusieurs décennies. Les données et la transparence sont essentielles à ce processus d'intégration ESG et ont fait l'objet de progrès significatifs ces dernières années. Il est essentiel, comme l'a récemment exprimé le G7, que nous nous dirigeons vers un ensemble de normes de base harmonisées au niveau mondial pour la divulgation des facteurs ESG.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Plus une entreprise est capable de démontrer son engagement à créer de la valeur pour ses parties prenantes, plus elle est susceptible de générer des bénéfices sur le long terme. Plus une entreprise s'engage dans la transition climatique et les opportunités qui en découlent, plus le marché la récompensera par des valorisations élevées. Dans le secteur de la gestion d'actifs, la plupart des acteurs investissent à long terme.

« Plus une société s'engage dans la transition climatique et ses opportunités, plus le marché la récompensera par des valorisations plus élevées »

Chez BlackRock, plus des deux tiers de nos actifs sous gestion sont liés à l'épargne à long terme. Pour ces raisons, nous devons avoir une vision à dix, vingt, trente ans. L'investissement durable consiste à trouver des solutions pour gérer les risques à court, moyen et long termes pour optimiser les chances de succès sur une longue période. Toute entreprise ne disposant pas d'une stratégie climatique convaincante pourrait être notamment confrontée à des réglementations défavorables ou subir des dépréciations en matière de valeur. De même, une entreprise qui ne gère pas son risque technologique ou qui présente un risque de concentration élevé de la clientèle peut ainsi paraître potentiellement non durable.

Quels critères ESG améliorent le plus la performance à long terme des entreprises et pourquoi ?

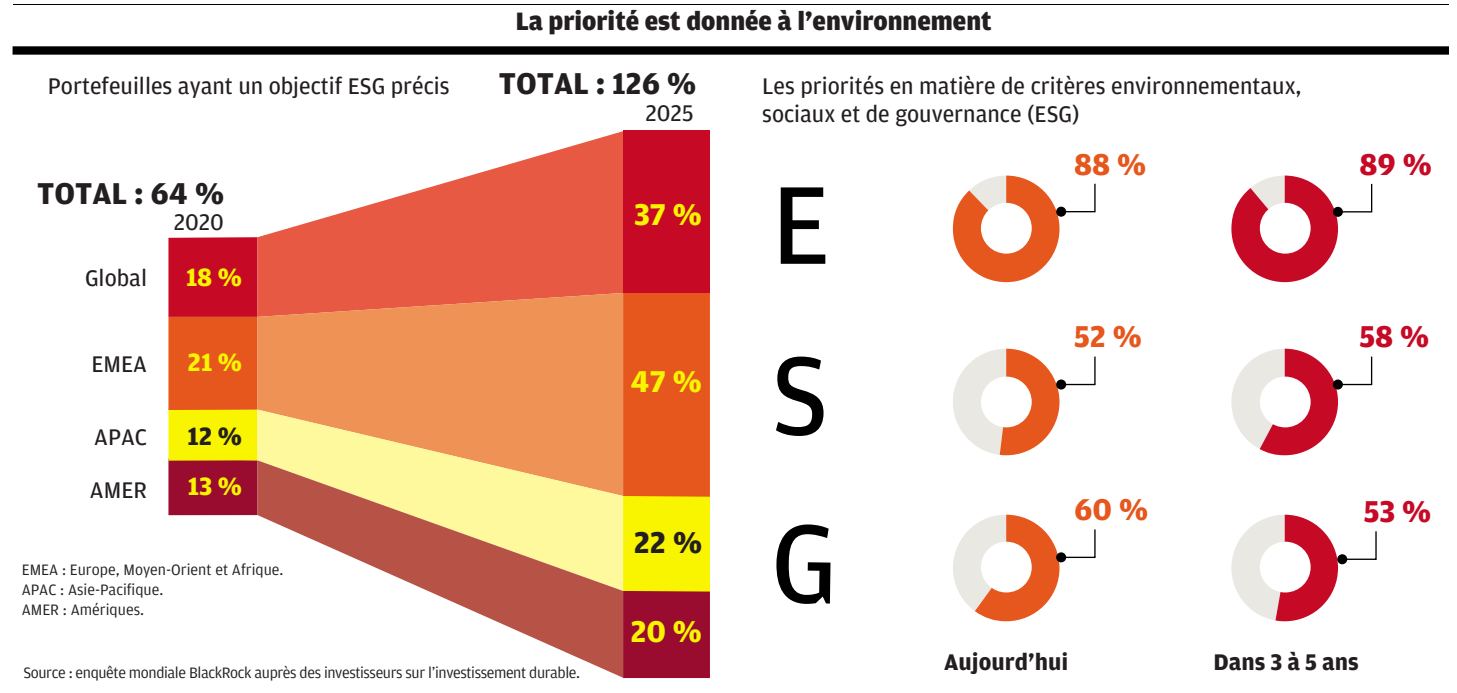
— Dans le contexte de la transition climatique, nous pensons qu'il est important de se concentrer sur le « E » d'ESG. Il faudra mobiliser de 50.000 à 100.000 milliards de dollars américains pour financer les projets nécessaires à la transformation vers une société à zéro émission nette en 2050. Les capitaux privés constitueront une ressource essentielle.

Le changement climatique et la transition écologique jouent un rôle fondamental dans les décisions d'investissement stratégiques. Ils mettront en évidence des secteurs présentant un ensemble varié d'opportunités et de défis. L'énergie est un exemple d'un secteur qui devra gérer la transition activement, à mesure que l'adoption de sources plus durables se généralise. Toutefois, l'adoption de nouvelles solutions, nécessitant des investissements et une transition dans le temps des modèles économiques, permettra à cette industrie de passer le cap. Les entreprises de ce secteur qui parviennent à se positionner sur les solutions d'avenir constitueront des possibilités d'investissement. Nous pensons également que les secteurs des nouvelles technologies et de la santé offriront des occasions importantes, leurs fondements évoluant dans une direction positive.

Toutefois, les questions sociales et de gouvernance ne doivent pas être négligées. Lors des mouvements de marché observés au plus fort de la crise en 2020, ce sont celles qui ont été associées aux entreprises les plus résilientes en matière de performance financière. Nous pensons que la résilience est largement déterminée par une série de caractéristiques matérielles de durabilité. Il s'agit notamment de la satisfaction des employés, de la solidité des relations avec les clients ou de la compétence du conseil d'administration.

Que vont devenir les secteurs de l'armement, du tabac et du pétrole, les avez-vous exclus ?

— Un changement majeur est en



« Grâce à la demande des clients et à des cadres réglementaires de plus en plus précis, la transition devrait encore s'accélérer »

cours. L'argent a tendance à affluer vers les stratégies qui se concentrent sur les entreprises les plus durables. Les investisseurs sont aussi de plus en plus réticents à allouer des capitaux aux entreprises ne faisant pas preuve d'engagement en faveur de la durabilité ou d'une meilleure gouvernance.

Nous évaluons les profils entre risque et rendement et les externalités négatives associés à certains secteurs. Ainsi, dans nos portefeuilles de dettes et d'actions gérés activement, où nous disposons d'un droit de regard sur les investissements, nous ne sommes plus exposés à certains secteurs présentant un risque ESG élevé, tels que les fabricants de systèmes d'armes controversés ou les entreprises générant plus de 25 % de leurs revenus par la production de charbon thermique.

Désinvestir d'un secteur spécifique par principe n'est pas l'approche privilégiée pour une transition équitable. En outre, 90 % des actifs en actions que nous gérons sont des investissements indiciels dont, par définition, nous ne pouvons pas nous séparer. Il est important de reconnaître que l'objectif de zéro émission nette en 2050 nécessite une transformation de l'ensemble de l'économie, aujourd'hui fortement dépendante des combustibles fossiles.

Une transition réussie ne peut être réalisée que par une coordination à tous les niveaux de gouvernement, en partenariat avec le secteur privé. L'économie mondiale actuelle est elle-même globale-

ment intensive en carbone, les portefeuilles de la plupart des investisseurs diversifiés — y compris des clients de BlackRock — le sont aussi. Cela ne changera pas du jour au lendemain. Notre rôle est également de les aider à appréhender les risques et les opportunités afin de les encourager à effectuer la transition.

Depuis quand BlackRock prend-il en compte les critères ESG ?

— En tant que gestionnaire d'actifs, nous faisons fructifier l'argent de nos clients. Ce n'est pas le nôtre. Il appartient à ceux qui nous font confiance pour agir au mieux de leurs intérêts. C'est pourquoi l'évaluation des risques est à l'origine et au cœur de notre activité. Et c'est pourquoi nous considérons le risque climatique comme un risque d'investissement.

Notre rôle en tant que gestionnaire d'actifs est de soutenir la transition écologique pour le compte de nos clients. Nous avons intégré les effets du changement climatique dans nos prévisions de marché, base de la construction de nos portefeuilles. Cela se fait à travers trois composantes principales : l'impact macroéconomique, la réévaluation des actifs pour inclure les risques et les opportunités liés au climat, et les effets sur les fondamentaux des entreprises.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— Nous aidons des millions de personnes, en France et dans le monde, à se constituer une épargne de long terme qui leur servira tout au long de leur vie. L'engagement de BlackRock de s'adapter pour répondre au mieux aux besoins de ses clients ne saurait être plus fort que dans le domaine de la durabilité.

Nous investissons dans les données et dans leur analyse pour comprendre les impacts du changement climatique, et nous aidons nos clients à bénéficier d'opportunités d'investissement qui permettent elles-mêmes aux entreprises et aux économies de parvenir à des émissions de car-

bone nulles d'ici à 2050 BlackRock a ainsi développé Aladdin Climate, l'année dernière, pour répondre à un déficit d'analyse du risque climatique et aider les investisseurs à comprendre et à agir.

Globalement, pour BlackRock, il y a trois principaux domaines d'action. Premièrement, aider nos clients à y voir clair, et donc à s'engager dans la transparence et la mesurabilité. Deuxièmement, offrir des solutions qui permettront à nos clients d'intégrer la durabilité dans leurs portefeuilles. Cela inclut notre ambition que, en 2021, 70 % des produits que nous avons développés ou que nous développerons pour nos clients en Europe soient conformes à l'article 8 ou à l'article 9 du règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), la réglementation européenne qui contribue à rendre l'investissement durable plus transparent.

Notre ambition est de mobiliser plus de capitaux vers les produits durables que tout autre gestionnaire d'actifs en Europe. Enfin, nous devons encourager davantage le mouvement de transition climatique dans les entreprises dont nos clients sont actionnaires. Nous utilisons notre voix pour encourager les entreprises à se concentrer sur les questions qui nous semblent essentielles : le changement climatique, le traitement équitable des travailleurs, les inégalités raciales et de genre, ainsi que les performances financières. L'équipe chargée de l'engagement actionnarial chez BlackRock a soutenu trois quarts des résolutions d'actionnaires sur des sujets environnementaux au premier trimestre 2021 et voté contre 153 administrateurs et contre 138 entreprises sur des questions de gestion des risques climatiques.

Y a-t-il autant de demandes de la part des particuliers que de la part des institutions ? Qui a été le principal moteur du mouvement ?

— Afin de se préparer à une refonte fondamentale de notre économie mondiale, tout le monde doit être impliqué.

L'impulsion est différente selon les pays.

En France, par exemple, les gérants institutionnels ont joué un rôle majeur. L'une de nos études a montré que, à une plus grande échelle, les investisseurs institutionnels considèrent la durabilité comme fondamentale pour les processus et les résultats d'investissement ; les trois quarts d'entre eux intégrant déjà, ou l'envisageant, les risques ESG dans leurs portefeuilles. Nous le voyons dans la vie de tous les jours : l'enthousiasme pour la durabilité est au centre de toutes les approches et modifie ce que les personnes achètent, consomment, ce vers quoi elles veulent orienter leur épargne.

La question est double : comment anticiper et répondre à cette demande ? Nous devons servir au mieux les intérêts de nos clients en les aidant à jouer un rôle moteur dans cette transition. Nous leur permettons d'investir, par exemple, dans des entreprises pionnières de la transition écologique. A travers notre fonds consacré aux investissements dans les infrastructures, le plus important au monde avec 4,8 milliards de dollars américains, nous soutenons divers projets d'énergie verte en Europe. Nos investissements dans les énergies renouvelables ont permis à nos clients de soutenir 19 projets éoliens et solaires en France.

Grâce à la demande des clients et à des cadres réglementaires de plus en plus précis, la transition devrait encore s'accélérer. J'ai aussi un message d'espoir pour la jeune génération. Les Millennials vont hériter de 24.000 milliards de dollars américains sur les quinze prochaines années — le plus grand transfert d'actifs de l'histoire. Cette génération est deux fois plus susceptible que les précédentes d'investir dans des entreprises ou dans des fonds ayant des objectifs sociaux ou environnementaux.

Cette prise de conscience nous aidera, je l'espère, à mobiliser les quantités de capitaux nécessaires pour financer cette transition.

L'utilité de l'entreprise à la société va conditionner sa performance

Exemplarité La Banque Postale s'est imposée dans la gestion d'actifs comme un leader de l'ISR. Dans tous ses métiers de financeur et d'investisseur, le groupe s'engage en faveur d'une « transition juste ».



PHILIPPE HEIM,
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE
DE LA BANQUE POSTALE

Dérèglement climatique, crise sanitaire, fragilisation du lien social : nous sommes entrés dans une décennie marquée par des risques majeurs qui obligent chacun d'entre nous à renforcer ses engagements sociaux et environnementaux. La Banque Postale, grand groupe de banque et d'assurance à capitaux publics, au service de 20 millions de clients, a un devoir d'exemplarité. Dans la gestion d'actifs, notre filiale La Banque Postale Asset Management (LBP AM) a été ainsi le premier gérant d'actifs généraliste en France à avoir 100 % de ses fonds éligibles labellisés ISR à fin 2020. Avec 52 milliards d'euros d'actifs gérés et distribués par LBP AM et sa filiale Tocqueville Finance à fin 2020, LBP AM a confirmé son statut de leader de la gestion d'actifs durable.

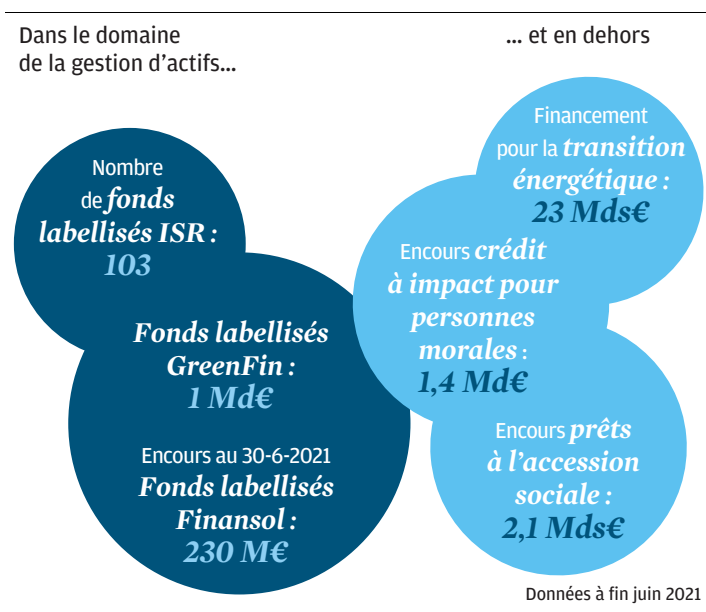
OFFRE GLOBALE

D'emblée, LBP AM a eu le souci de proposer une offre sur toutes les classes d'actifs et à tous les types d'investisseurs, présentant des profils de risque et des exigences de rendement très

différents : institutionnels (fonds de pension, compagnies d'assurances, mutuelles, sociétés de gestion, entreprises), distributeurs et particuliers, ces derniers représentant 10 millions de clients venant notamment du réseau de La Poste. La Banque Postale joue donc un rôle majeur dans la gestion de l'épargne en France.

FONDS THÉMATIQUES À IMPACT

La volonté de s'adresser à tous, conforme à nos valeurs de banque et d'assurance citoyenne, a amené LBP AM à développer des fonds thématiques à impact, de plus en plus recherchés. C'est le cas du fonds LBP AM ISR Actions Environnement et Greenfin, qui finance des entreprises apportant des réponses aux enjeux climatiques et environnementaux. Il rencontre un grand succès, avec une collecte de l'ordre de 300 millions d'euros en 2020. Il affiche, non seulement, d'excellentes performances financières, + 50 % en trois ans, mais aussi d'excellentes performances climatiques, soulignées par son classement dans le top 5 mondial de Clime-



peénnes. Cette convergence des performances extrafinancière et financière laisse penser qu'il deviendra bientôt de moins en moins pertinent de les distinguer. Certes, les fonds ISR surpondèrent des secteurs moins exposés à la crise, comme la santé ou la technologie. Mais les entreprises sélectionnées dans ces fonds se révèlent avoir une meilleure gestion des risques et donc une meilleure adaptation aux aléas de la con-

joncture. Dès lors que l'on se préoccupe de responsabilité sociale et environnementale, c'est toute l'entreprise, son modèle d'affaires et son organisation qui sont transformés... La contribution directe et puissante de la performance ESG à la performance financière globale est une réalité qui devient chaque jour plus tangible. Pour preuve, la performance des fonds LBP AM : 37 d'entre eux sont classés, au 30 juin, avec 4 ou

5 étoiles, par le baromètre Morningstar. Nous basculons ainsi dans un monde où l'utilité de l'entreprise à la société conditionne sa performance.

CHANGEMENT DE CULTURE

Un tel basculement pose la question de notre rôle d'acteur financier. Nous allons devoir transformer en profondeur notre culture de financeur et d'investisseur. Nous continuerons bien sûr à soutenir l'économie. Mais notre accompagnement va être de plus en plus soumis à la capacité des entreprises à apporter des bénéfices à toutes leurs parties prenantes : actionnaires, mais aussi collaborateurs, clients, société civile, environnement. Si notre métier a longtemps consisté à évaluer les risques et les rendements potentiels, il est désormais indispensable de superposer à cette grille financière classique une grille extrafinancière, qui, d'ailleurs, mériterait d'être rebaptisée. Sans attendre de nouvelles exigences de régulateurs, La Banque Postale a décidé ainsi de développer en propre une

nouvelle méthodologie, l'indice d'impact global (2IG), qui intégrera à chaque décision d'octroi de crédit et d'investissement une compréhension approfondie de ses impacts sociaux, environnementaux et territoriaux. Par ailleurs, après avoir atteint la neutralité carbone sur l'ensemble de notre périmètre opérationnel dès 2018, nous nous sommes engagés à parvenir à l'objectif « zéro émission nette » sur l'ensemble des activités bancaires, à horizon 2040. Les agences de notation extrafinancières ne se trompent pas : La Banque Postale est classée première banque au niveau mondial par Vigeo Eiris et quatrième par Sustainalytics en matière de RSE. Pour pérenniser ces engagements, nous les avons inscrits dans notre raison d'être, en rappelant qu'« il n'y a pas de création de valeur durable sans partage, pas de dynamisme économique sans vitalité des territoires, pas de développement pérenne sans respect des limites planétaires ». Cette raison d'être débouchera bientôt sur la transformation de La Banque Postale en entreprise à mission.



PHILIPPE ZAOUATI,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE MIROVA

L'Europe rêve d'un marché de capitaux verts

Guide L'Union européenne pourrait servir de référence au développement de l'investissement ESG et de la finance durable dans le monde. Trois priorités pour cela.

COMPRENDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE

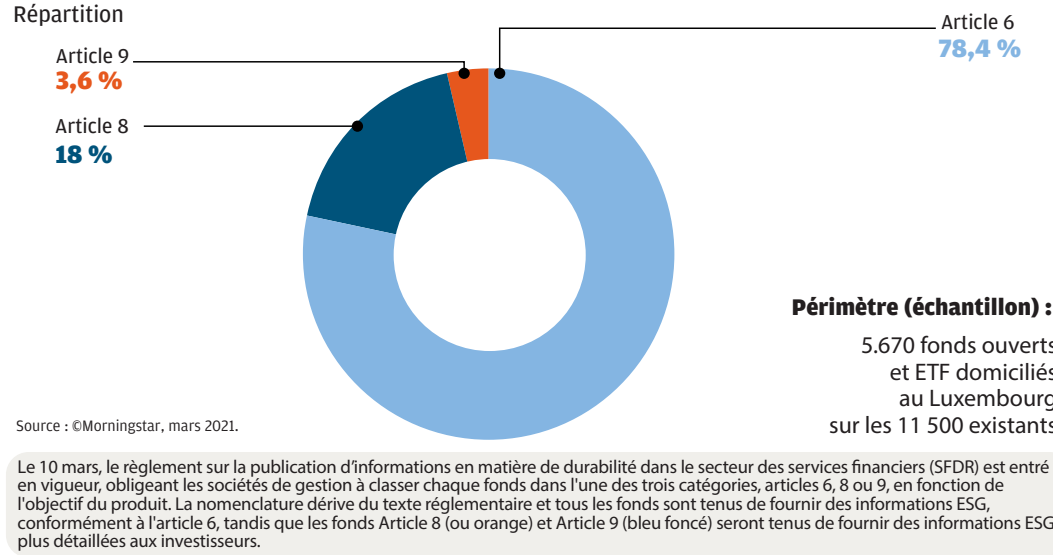
Il est primordial que l'Europe prenne conscience du défi auquel elle est confrontée et de ce que signifie réellement la transition vers la neutralité carbone. Les engagements des Etats, des entreprises et des investisseurs à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050 se sont multipliés ces dernières années. Toutefois, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a déjà prévenu que cet objectif ne pourra être atteint par de simples adaptations marginales des modèles d'entreprises. Un changement radical est nécessaire, ce qui devrait impliquer une réévaluation complète du fonctionnement des entreprises. Cette transition nécessitera un mouvement de destruction créatrice, qui ne peut être envisagé au niveau d'un seul émetteur mais de façon globale. Il y aura des gagnants et des perdants ; des innovateurs et des porteurs de solutions ; des désinvestissements importants. L'une des clés pour relever ce défi sera de parvenir à rendre opérationnelle la taxonomie

européenne sur les activités vertes, que ce soit sur le plan de l'adaptation des politiques industrielles européennes ou de l'intégration de cette taxonomie par les produits financiers, durables notamment.

ÉTABLIR DES NORMES COMMUNES ET FINALISER LE TRAVAIL SUR LE RÈGLEMENT SFDR ET SUR LA TAXONOMIE

Cela nous amène à notre deuxième sujet : la nécessité de standards permettant de classer les fonds d'investissement en fonction de leur ambition en matière d'impact. Il faut donner les moyens aux acteurs des marchés financiers de comprendre quel véhicule d'investissement permet une transition efficace et rapide, et lequel ne fera qu'infléchir la trajectoire de façon marginale. S'appuyer sur les labels volontaires existants ne semble pas répondre au besoin, compte tenu de la nécessité de faire évoluer l'ensemble du secteur de l'investissement. Les débats autour de la classification des fonds provoqués par la mise en application du règlement SFDR (Sustainable Finance Disclo-

Les fonds doivent se plier à la réglementation



sure) ont démontré la nécessité d'une réglementation, mais aussi de standards de marché. Ce règlement, qui a obligé tous les acteurs du marché à classer leurs fonds en fonction de leur ambition en matière de durabilité, a déjà changé la donne et suscité l'intérêt des investisseurs du monde entier. Mais le travail semble s'être arrêté à mi-chemin. Pour éviter la dissonance et la confusion, il sera nécessaire de

clarifier ce qui est attendu pour répondre aux catégories proposées, voire d'apporter davantage de granularité à cette classification.

ÉLARGIR L'APPROCHE DE L'ANALYSE PAR LES DONNÉES

Nous sommes convaincus que les données ne sont pas l'alpha et l'oméga de l'analyse ESG. Les collecter est important, mais seulement si nous comprenons

ce que nous recueillons, pour quoi nous le faisons et ce que nous allons en faire. Nous devons également être conscients que les données que nous avons ne seront pas parfaites. Il faut faire preuve de souplesse dans notre approche en nous appuyant sur ces données « imparfaites » pour nous aider à dresser un tableau plus complet des limites et des opportunités d'un actif. Aucun ensemble de données ne

pouvant fournir toutes les réponses, les investisseurs doivent être en mesure d'intégrer des éléments qualitatifs lors de la prise de décisions d'investissement. Le projet de la Commission européenne d'harmoniser et de renforcer les règles concernant la publication par les entreprises des informations relatives au développement durable permettrait de créer un « guichet unique » réunissant les informations essentielles concernant une entreprise, y compris ses performances écologiques et sociales, afin d'aider les investisseurs. Relever ces défis nécessite une approche qui lie la finance verte aux citoyens, aux entrepreneurs et à la vie quotidienne. Nous devons faire en sorte que les réglementations européennes restent simples, rationnelles et efficaces afin d'atteindre les objectifs de durabilité. De plus, le pragmatisme favorisera un dialogue plus ouvert avec d'autres marchés, notamment américains et asiatiques. L'UE pourra ainsi démontrer son leadership et accompagner d'autres pays dans le développement de la finance durable et de la durabilité au sens large.



LUCIE PINSON,
FONDATRICE ET DIRECTRICE
GÉNÉRALE DE RECLAIM
FINANCE

L'absence de normalisation autour des fonds ESG participe au marketing trompeur de certains

EFFORTS Le nombre de fonds dits durables et leurs encours explosent, mais le processus d'investissement ne garantit pas encore assez leur alignement sur l'accord de Paris.

terme menacée. Le marché même se rétrécira. C'est le fameux « *Un monde à + 2 °C pourrait encore être assurable, un monde à + 4 °C ne le serait certainement plus* » d'Henri de Castries, PDG d'Axa, en 2015.

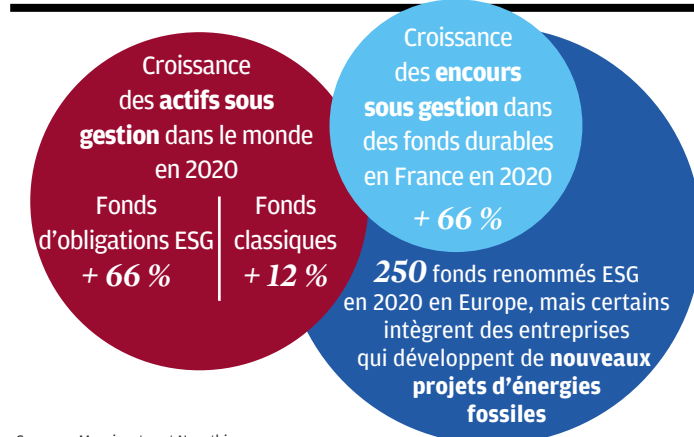
Quand Swiss Re indique que l'économie mondiale serait au moins 10 % plus petite si les objectifs de l'accord de Paris et la neutralité carbone n'étaient pas atteints, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) tire la sonnette d'alarme sur des conséquences dramatiques pour nos sociétés, nos économies et – à terme – l'humanité elle-même.

Ainsi et comme le disait Mark Carney, alors gouverneur de la Banque d'Angleterre, dans son fameux discours à la Lloyd's of London en 2015, les acteurs financiers doivent intégrer dès maintenant les questions climatiques à leurs décisions, que ce soit rentable ou non sur le court terme.

Il reste toutefois permis de s'interroger sur la possibilité de concilier la performance environnementale avec la performance économique et financière sur le court terme. Un autre débat pointe alors : qu'entendons-nous par « performance environnementale » ?

L'appétit des investisseurs pour des produits ESG, et notamment

L'appétit des investisseurs est réel, l'engagement du monde financier est plus nuancé



Sources : Morningstar et Novethic.

pour les fonds d'obligations ESG qui ont vu leurs actifs croître de 66 % dans le monde en 2020, contre une hausse de 12 % uniquement pour les fonds obligataires classiques, témoigne de la bonne performance financière de ces produits.

DES FONDS PAS SI VERTS

D'après une étude de Morningstar, la prise en compte des critères ESG par les entreprises contribue à leur meilleure santé financière, ce qui par ricochet explique que les fonds ESG surperformant souvent par rapport aux produits standards construits sur une logique purement financière. Ces fonds ESG sont généra-

lement présentés comme durables et répondant, pour le « E », aux enjeux de transition, à l'inverse des fonds classiques, constitués sans la prise en compte de critères environnementaux. Pourtant, les gérants sont libres de qualifier leurs fonds de « ESG » dès lors qu'ils considèrent avoir décidé de leur composition après observation des qualités financières mais aussi environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises.

Mais sans obligation de résultats dans le monde réel, et comme démontré dans plusieurs études, il n'est pas rare de voir des fonds dits « climat » contenir des entreprises qui développent de nou-

veaux projets d'énergies fossiles, ou encore des acteurs de la finance qui rendent possible leur développement à travers leurs services financiers.

Ainsi, l'explosion des fonds ESG – avec en Europe, 250 fonds qui ont été renommés ESG rien qu'en 2020, et en France, une hausse de 66 % des encours sous gestion dans des fonds durables – souligne davantage l'appétit croissant des investisseurs pour une offre dite « durable » que le développement d'une finance plus à même de limiter les pollutions et l'aggravation du dérèglement climatique.

DÉPASSER LA SIMPLE INTÉGRATION ESG

Tant qu'il ne s'agira pour les gérants que de s'interroger sur la performance des entreprises contre des critères environnementaux, qu'ils ont eux-mêmes sélectionnés ou acceptés, et non de garantir un certain niveau absolu de performance environnementale, les fonds intégrant le « E » de l'ESG ne garantiront pas un alignement avec les objectifs climatiques de l'accord de Paris. L'absence de normalisation et de socle légal minimal encadrant la composition des fonds ESG est d'autant plus dommageable qu'elle participe au marketing trompeur ou au *greenwashing* de

certains acteurs financiers et, en conséquence, à la méfiance des consommateurs à l'égard du monde de la finance.

Il est impératif que la finance évolue à l'aune de l'amplification des défis sociaux et environnementaux et qu'elle intègre de manière systématique les critères ESG dans le processus d'investissement.

La bonne performance des fonds ESG conforte cette idée. Puisque les entreprises qui n'intègrent pas ces enjeux à leurs activités seront en première ligne des divers risques liés à la transition, les gérants doivent inverser la hiérarchie des normes.

Il ne s'agit plus de pondérer la recherche de performance économique par des critères ESG, mais de rechercher la performance ESG – dont l'alignement avec les objectifs de l'accord de Paris est un élément essentiel – pour garantir la performance économique et financière de long terme.

En revanche, cela ne saurait suffire pour répondre au défi climatique, et les fonds qui souhaitent se qualifier de « durables » doivent dès maintenant s'orienter vers une trajectoire 1,5 °C avec un mouvement rapide des flux de capitaux hors des secteurs les plus émetteurs ou polluants comme ceux des énergies fossiles.

Comment une entreprise peut s'attaquer sérieusement au problème

Urgence Les discours volontaristes en matière d'environnement ne suffisent pas. Les agents économiques doivent changer de méthode, de comptabilité et d'objectifs.

Lorsque Denis Papin, à la fin du XVII^e siècle, puis James Watt, à la fin du XVIII^e siècle, ont mis la machine à vapeur à la disposition de l'humanité, l'atmosphère comportait 280 millilitres de CO₂ par mètre cube d'air, soit 0,028 % en volume, ou encore 280 parties par million (ppm). Cette valeur n'avait quasiment pas varié depuis 10.000 ans, stabilité qui est allée de pair avec celle du climat, permettant ainsi l'émergence des civilisations sédentaires dont nous sommes les lointains descendants.

Quand je suis né, cette valeur était passée à 318. Lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement, à Stockholm, en 1972, qui a lancé de premières alertes sur l'environnement, nous étions à 327. Au moment de la création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), en 1988, le compteur affichait 352. Au moment du sommet de la Terre, qui a vu la naissance de la convention sur le climat, en 1992, nous étions à 356. Lors du discours du président de la République Jacques Chirac au sommet de la Terre à Johannesburg, en 2002, c'était 373. Copenhague, « l'échec », s'est déroulé à

387, et, Paris, « le succès », à 401. En 2021, nous sommes à 415.

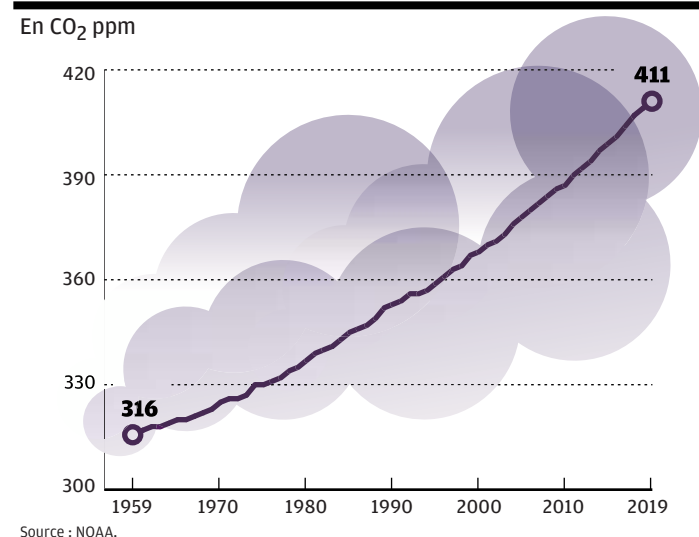
Ni les objectifs du développement durable, ni l'apparition de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) dans les programmes ou celle de l'investissement socialement responsable dans la finance, ni la tertiarisation de l'emploi, ni le numérique, ni l'efficacité des voitures, ni quoi que ce soit d'autre n'a infléchi l'augmentation de la concentration de CO₂ dans l'atmosphère depuis que cette dernière est mesurée.

UNE BAISSSE DE 5 % PAR AN PENDANT 50 ANS

Seule une crise massive, en 1929, une destruction de nations, l'Allemagne et le Japon, en 1945, ou une pandémie bloquant l'économie ont fait baisser, l'année concernée, les émissions de 5 %. Une baisse de 5 %, c'est pourtant ce que nous devrions faire tous les ans pour les cinquante ans à venir si nous voulons respecter l'accord de Paris.

Faut-il le respecter ? Avec « juste » 1,2 °C d'élévation globale de la température, on enregistre 50 °C au Canada, et l'inflation alimentaire frappe le Maghreb et la Syrie, les forêts commencent à

La dramatique concentration de CO₂ dans l'atmosphère



Source : NOAA.

dépérir, les récoltes françaises peuvent perdre 40 % certaines années, et des ouragans inédits surviennent. A 2 °C, les coraux seront quasiment tous morts, et, à 3 °C, les étés 2018 et 2019 seront devenus frais et humides en comparaison de ce qu'il nous arrivera. Adieu les forêts, les récoltes stables, et l'absence de réfugiés en masse en provenance d'Afrique du Nord et du Proche-Orient, entre autres choses. Par une curieuse alchimie, les dis-

cours volontaristes des entreprises ont augmenté de concert avec les conséquences déjà observables de nos émissions passées, sans que, dans la réalité, le problème ne soit vraiment pris à bras-le-corps.

MÉCONNAISSANCE DES DIRIGEANTS

L'essentiel des membres du comité exécutif des entreprises n'est toujours pas capable de décrire le dossier physique du

changement climatique avec précision. Et, pourtant, tous prétendent être en mesure de régler le problème ! Les budgets attribués à la comptabilité carbone représentent au mieux près du millièmième des budgets dévolus à la comptabilité tout court. Et, lorsque « quelque chose » est compté, neuf fois sur dix c'est avec une méthode qui n'est pas faite pour nous situer face au problème, mais pour nous rassurer.

Comment peut-on sérieusement prétendre s'attaquer à un problème que l'essentiel des cadres d'entreprise et des hauts fonctionnaires sont incapables d'appréhender, et avec un référentiel qui n'est déployé à peu près nulle part à la bonne échelle ? Ces quelques considérations amènent à conclure qu'une entreprise qui se veut sérieuse sur la question doit franchir au moins les quelques étapes qui suivent.

L'ensemble de son encadrement au minimum, et idéalement tout le monde, doit suivre une formation de dix à vingt heures pour saisir le problème posé et comprendre avec quelles méthodes on peut s'y attaquer. Un système de comptabilité carbone doit être déployé de façon très granulaire,

pour pouvoir arbitrer chaque décision unitaire en fonction de ses aspects économiques et carbone. Un tel système coûtera probablement près de 5 % du budget de la technologie de l'information (IT), mais ne pas le faire, c'est délibérément choisir de ne pas inclure la question climatique dans les décisions opérationnelles.

RAISONNER EN VALEUR ABSOLUE

L'entreprise doit se fixer un objectif de réduction en valeur absolue, et non en ratios : l'atmosphère ne se préoccupe pas des émissions par paire de chaussures, mais des émissions totales. Cet objectif doit être compatible avec une baisse des émissions planétaires de 5 % chaque année.

Les promesses d'une entreprise n'ayant pas franchi ces étapes devraient tout simplement être ignorées. Les publicités vantant les mérites sur le climat d'un produit émanant d'une entreprise qui n'est pas passée par ces étapes devraient être refusées. Si la presse veut participer à ce mouvement d'ensemble, elle pourrait au moins s'astreindre à ces deux règles simples.



JEAN-MARC JANCOVICI,
PRÉSIDENT
DE THE SHIFT PROJECT

Société Générale

Nos solutions à impact positif sont aussi des sources de revenus



FRÉDÉRIC OUDÉA,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— Nous sommes engagés à jouer un rôle moteur, à protéger et à satisfaire nos clients en les accompagnant pour construire ensemble

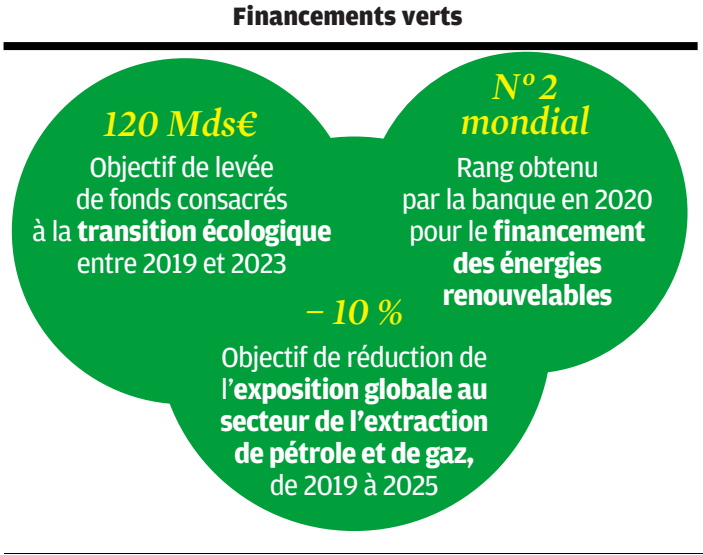
des modèles de développement plus écologiques et inclusifs. C'est au cœur de notre raison d'être. Nous renforçons continuellement nos engagements ESG, mais l'année 2020 a été un tournant. Nous avons décidé de les placer au cœur de la stratégie du groupe, ils constitueront un des trois piliers de notre prochain plan stratégique à horizon 2025. Concrètement, nous allons nous fixer des objectifs ambitieux sur les axes prioritaires où nous voulons avoir un impact positif, en tenant compte des attentes de nos parties prenantes, et chaque business et service unit déclinera sa propre feuille de route ESG.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— Nous agissons en priorité sur

quatre dimensions clés : l'environnement et la transition énergétique ; notre rôle d'employeur responsable, en garantissant la diversité sous toutes ses formes mais aussi en gérant responsablement les emplois et les compétences ; le développement des territoires, qui est au cœur de notre projet de rapprochement de nos réseaux Crédit du Nord et Société Générale en France et de notre programme Grow with Africa ; et le renforcement de notre gouvernance, avec notamment la constitution d'un nouveau comité des engagements responsables. Sur les enjeux climatiques, nous sommes engagés à aligner nos activités sur l'accord de Paris, en réduisant progressivement notre exposition aux secteurs les plus carbonés. Nous visons une

sortie du secteur charbon dès 2030 pour les entreprises de l'UE et de l'OCDE, et 2040 dans le reste du monde. Nous sommes une des premières banques mondiales à avoir annoncé un objectif concret à court terme de réduction de 10 % d'ici à 2025 de notre exposition au secteur de l'extraction du pétrole et du gaz. Nous mobilisons en parallèle des financements pour la transition énergétique, avec un objectif de contribuer à lever 120 milliards d'euros d'ici à 2023, objectif déjà atteint à plus de 80 %. Convaincus que nous devons agir collectivement, nous sommes également pionniers dans plusieurs coalitions, comme l'accord de Katowice pour définir une méthodologie commune d'alignement, les Principes pour un secteur bancaire responsable, les Principes de Poséidon pour la décarbonation du transport maritime, le Conseil de l'hydrogène et, récemment, la Net-Zero Banking Alliance visant la neutralité carbone d'ici à 2050.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?
— Les critères extrafinanciers



sont intégrés dans nos communications financières. Nous sommes bien positionnés par les agences de notation extrafinancière. Investir dans le pilotage ESG ou la formation de nos équipes et, le cas échéant, renoncer à certains projets non alignés avec nos politiques sectorielles représentent évidemment à court terme un coût. Mais nos solutions à impact positif sont aussi des sources de revenus. Sur le moyen terme, j'ai la

conviction que ce sont des facteurs de performance incontournables et des sources d'opportunités. Notre ambition est d'être un leader de la finance durable.

Notre stratégie dans la banque de grande clientèle vise à doubler nos revenus basés sur l'ESG d'ici à 2025. Au second semestre, nous présenterons notre feuille de route ESG globale en détaillant nos objectifs.

Axa

Enjeux sociétaux et économiques sont indissociables



THOMAS BUBERL,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

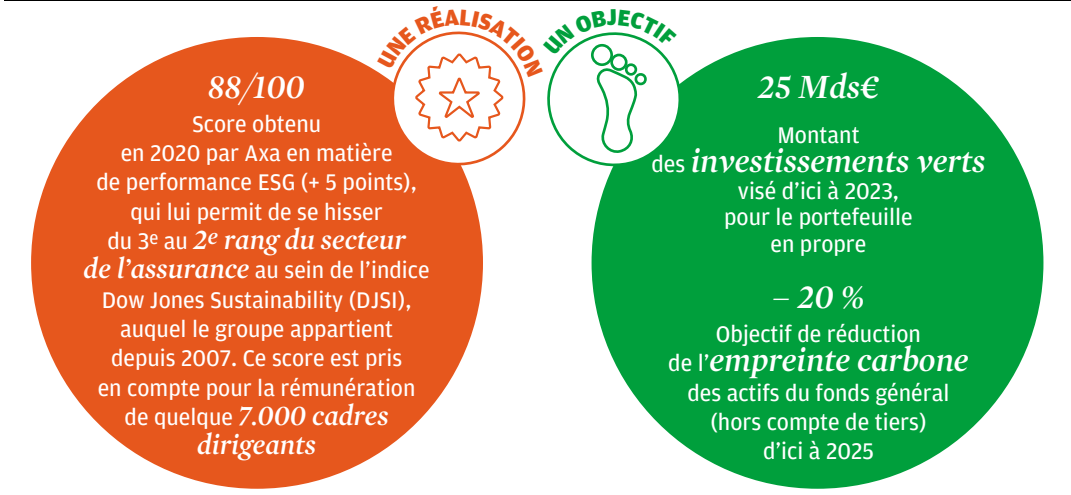
En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— Notre rôle d'assureur est de protéger les individus, les entreprises et les sociétés sur le long terme. Naturellement, les grands enjeux ESG nourrissent notre stratégie. Notre engagement à lutter contre le changement climatique est d'ailleurs une des cinq priorités de notre plan stratégique Driving Progress 2023.

Pour mieux formaliser nos engagements, Axa s'est doté, dès 2010, d'un comité voué à l'investissement responsable, chargé de l'intégration ESG. Les décisions prises ont eu des conséquences stratégiques très importantes. Nous avons notamment désinvesti près de 7,5 milliards d'euros de secteurs non durables, comme le charbon, le tabac ou les sables bitumineux, consacré 2,6 milliards d'euros à des fonds à impact dans les domaines de la santé, de l'environnement et de l'inclusion sociale et pris l'engagement d'atteindre 25 milliards d'euros d'investissements verts d'ici à 2023.

Nous menons actuellement une réflexion similaire dans nos activités d'assurance et développons des solutions de protection qui contribuent à une société plus durable et inclusive.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— Il y a un an, Axa adoptait sa raison d'être « Agir pour le progrès humain en protégeant ce qui compte ». Celle-ci témoigne de notre engagement au sein de la société pour répondre aux grands enjeux de notre temps.

Nous avons franchi une nouvelle étape il y a



quelques semaines en dévoilant, lors de notre assemblée générale, l'Indice Axa pour le Progrès. Ce nouvel outil vise à mesurer l'impact de notre raison d'être au travers d'indicateurs précis, comme l'évolution de l'empreinte carbone de nos actifs ou encore la part de produits d'assurance ayant un impact positif sur l'environnement. Ces résultats seront publiés et pris en compte dans le calcul de la rémunération des dirigeants.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?
— Opposer enjeux ESG et performance économique n'a plus de sens. Bien sûr, la performance économique est un prérequis sans lequel aucune réussite n'est possible.

Mais aujourd'hui, vous ne pouvez pas créer de la

valeur à long terme si votre stratégie n'est pas alignée sur les grands enjeux sociétaux. C'est ce que nous avons fait chez Axa. Prenez l'exemple de la lutte contre le changement climatique : lorsque nous arrêtons d'investir dans le charbon, nous agissons pour protéger le climat tout en répondant à une logique économique, puisque ces actifs perdront de la valeur à l'avenir. En tant qu'assureur, nous devons aussi proposer des protections nouvelles pour nos clients impactés. Autre sujet : la santé. Dans ce domaine, l'amélioration de la prévention et de la qualité de soins a un impact positif sur les coûts. C'est un enjeu clé si nous voulons que nos systèmes de santé restent performants malgré le vieillissement de la population. Enjeux sociétaux et économiques sont indissociables.

Bureau Veritas

« Ligne verte », un ensemble de solutions au service des clients



DIDIER MICHAUD-DANIEL,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— La dimension ESG est au cœur de nos métiers depuis toujours, et la mission de Bureau Veritas, une entreprise business

to business to society, est de bâtir un monde de confiance. Néanmoins, la mobilisation générale en faveur de ces sujets nous conduits aujourd'hui à intégrer davantage cette thématique dans nos orientations stratégiques, dans tous les secteurs. Les entreprises sont désormais évaluées et jugées selon leur impact sur la planète et sur ses habitants, et nombre de nos clients veulent démontrer leurs progrès en s'appuyant sur des experts indépendants.

Nous accompagnons ces entreprises désireuses de combiner croissance et responsabilité. Selon les secteurs et la nature des activités, les changements vers des modèles plus vertueux prennent du temps. C'est aussi notre métier de faci-

liter ces transitions et d'agir là où les mouvements sont les plus complexes.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— Depuis fin 2020, nous proposons à nos clients notre « Ligne verte », un ensemble de services et de solutions consacrés au développement durable. Il s'agit de les aider à démontrer et à mesurer l'impact de leurs actions en les rendant traçables, visibles et fiables. Seule une tierce partie indépendante permet de crédibiliser leurs démarches et d'apporter la preuve de leurs engagements.

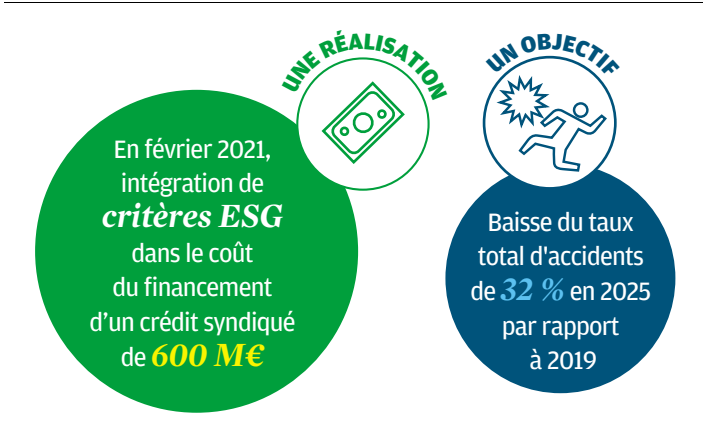
Dans ce cadre, nous avons récemment lancé le label « Ocean Approved® », qui distinguera les entreprises qui s'enga-

gent à prendre en compte et à améliorer leur impact sur l'océan.

En interne, nous nous engageons en matière de performance extrafinancière. En amont de notre prochain plan stratégique, nous avons présenté récemment notre stratégie RSE 2025. Alignée sur les objectifs de développement durable des Nations unies, elle s'articule autour de trois axes : bâtir un meilleur environnement de travail, contribuer à une meilleure protection de l'environnement et promouvoir de meilleures pratiques des affaires.

Notre engagement est désormais reconnu : Bureau Veritas a été distingué dans divers indices internationaux sur la performance ESG et classé comme l'entreprise la plus responsable de son secteur dans l'évaluation annuelle DJSI 2020.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?
— Toutes nos activités devraient bénéficier de la forte dynamique de notre offre Ligne verte.



Compte tenu des programmes lancés par de nombreux pays pour favoriser les investissements en matière de durabilité, nous anticipons un impact positif et progressif sur nos performances.

Notre stratégie RSE interne a également un impact sur l'efficacité de notre organisation et sur la crédibilité du groupe auprès de ses clients et de ses partenaires financiers. Ces facteurs renforceront indéniablement notre performance économique future.

L'accès au financement, et aux meilleures conditions possibles, est un levier important de soutien à la croissance et nécessite d'observer les meilleures pratiques. Les investisseurs souhaitent fléchir leurs capitaux vers des entreprises vertueuses et prennent en compte les éléments extrafinanciers pour évaluer et valoriser notre entreprise. Ainsi, toutes les réunions que nous menons avec les investisseurs comportent des questions sur la durabilité et la Ligne verte.



JEAN-LAURENT BONNAFÉ,
ADMINISTRATEUR,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE BNP PARIBAS

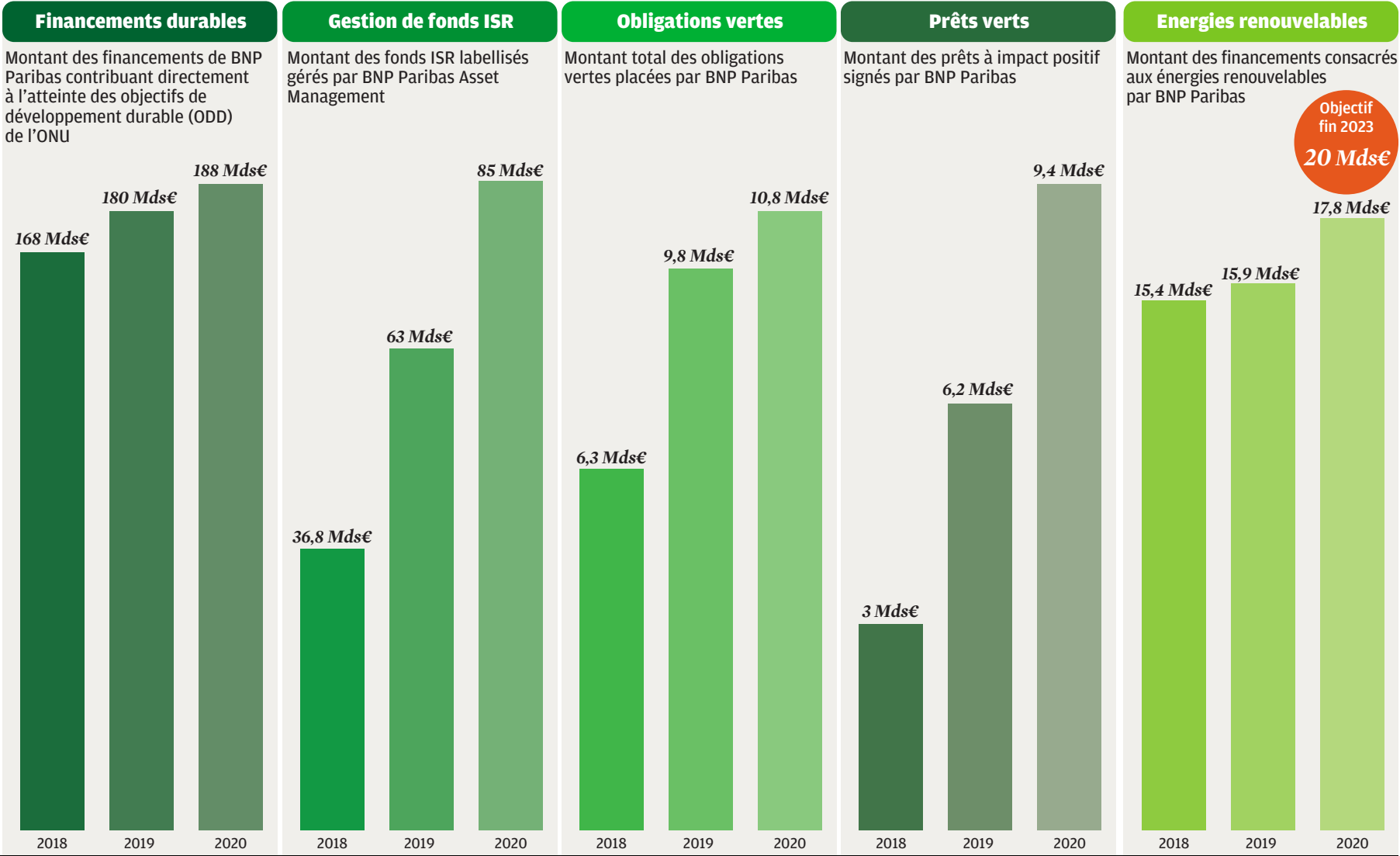
Transformer des modèles sur lesquels reposent nos sociétés

Urgence climatique Le défi de la transition économique ne pourra être relevé sans l'industrialisation des critères ESG.

La transition vers une économie bas carbone est entrée dans une phase d'accélération. Gouvernements, citoyens, investisseurs, grands groupes, PME, institutions financières : tous les acteurs de la société ont désormais compris que l'urgence climatique exige un effort de transformation auquel chacun doit prendre sa part. Si l'essentiel reste à faire pour nous permettre d'atteindre collectivement les objectifs de l'accord de Paris, l'inflexion que donnent aujourd'hui de grands acteurs économiques à leur stratégie pour prendre en compte le climat est d'une ampleur sans précédent. Dans le même temps, d'autres sujets de bien commun, comme la protection de la biodiversité ou la lutte contre les inégalités, prennent une place croissante dans les décisions des agents économiques et notamment des investisseurs.

LES BANQUES, MAILLON INDISPENSABLE

En ce qui concerne le climat, le défi est considérable. Il s'agit, sans mettre en danger la cohésion sociale, de transformer rapidement des modèles que nous avons construits, des habitudes que nous avons prises, des secteurs économiques sur lesquels reposent nos sociétés. Cela, partout dans le monde, avec des réalités, des besoins et des degrés de maturité différents. Les banques – par leurs activités liées au crédit, aux marchés financiers, à l'épargne... – sont un maillon indispensable de cette transition. A partir d'un état donné de l'économie, elles ont la possibilité de jouer un rôle important en orientant les flux financiers vers les activités, vers les technologies et vers les entreprises qui contribuent le plus à sa transformation. Dans un premier temps, les banques engagées dans la transition ont fait porter leurs efforts sur l'arrêt du financement des activités les plus polluantes et sur une accélération du financement des énergies renouvelables. C'est ce que nous avons fait au



« Orienter les flux de crédit et d'épargne vers les activités, vers les technologies et vers les entreprises qui contribuent le plus à la transformation de l'économie »

sein de BNP Paribas en cessant de fournir tout service financier aux spécialistes des gaz de schiste et des sables bitumineux, et en fixant à 2030 pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et à 2040 pour le reste du monde la date de sortie du charbon pour les entreprises qui sont nos clientes. Cette mesure nous a conduits à cesser, dès 2020, de travailler pour environ la moitié des compa-

gnies d'électricité qui étaient nos clientes à travers le monde et à concentrer ainsi nos financements sur celles qui les utilisaient pour sortir rapidement du charbon et investir dans la transition. En parallèle, nous avons fait le choix de financer massivement les énergies renouvelables et d'investir en capital dans les technologies bas carbone. La transition que nous finançons désormais va bien au-delà du secteur de l'énergie. L'univers du financement des entreprises est transformé par le développement des obligations vertes, qui leur permettent de lever sur les marchés les capitaux nécessaires à leurs projets contribuant à la transition écologique et par celui de crédits dont le taux est indexé sur l'atteinte d'objectifs environnementaux ou sociaux précis.

OBLIGATIONS VERTES

En 2020, nous avons aidé nos clients entreprises à lever plus de 10 milliards d'euros de financements via les obligations vertes. A titre d'exemple, la majorité des financements obligataires que nous structurons pour les industriels de l'automobile ont pour objectif de permettre la transformation de leurs usines en unité de production de véhicules bas carbone. Les incitations à investir dans des logements ou dans des mobilités plus verts vont également s'imposer à terme dans le crédit aux particuliers. En matière d'épargne, la dimension climatique est désormais omniprésente, qu'il s'agisse de la manière dont elle influence le vote des gestionnaires d'actifs aux assemblées générales, de sa

présence croissante dans les critères d'investissement ou du développement de fonds thématiques centrés sur les dimensions sociales et environnementales. Nos clients particuliers nous ont ainsi confié 85 milliards d'euros d'actifs sous gestion parmi les fonds labellisés investissement socialement responsable (ISR) de BNP Paribas Asset Management. Ces investissements sont le reflet d'une volonté toujours plus importante des épargnants de prendre en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs choix. Cette prise en compte est de plus en plus encouragée et encadrée par les législateurs et les régulateurs, désireux de voir les capitaux privés financer effectivement les transitions dont notre monde a besoin, mais aussi d'éviter le déclenchement d'accidents financiers par un déclassement non anticipé d'actifs qui ne correspondraient plus aux besoins d'aujourd'hui. Chez BNP Paribas, nous avons pu constater que 84 % des fonds proposés aux particuliers par notre société de gestion d'actifs remplissaient les critères des

« Pour intégrer industriellement et objectivement les critères de développement durable à nos décisions, nous avons besoin d'outils de collecte de données »

Une méthode pour des crédits responsables

En décembre 2018, dans le cadre de la COP24 de Katowice, en Pologne, BNP Paribas a signé avec quatre autres banques européennes un accord portant sur la mise en place d'une méthodologie commune d'alignement de leurs portefeuilles de crédit sur les objectifs de l'accord de Paris. Nommée Pacta (Paris Agreement Capital Transition Assessment), cette méthodologie, qui couvre à ce jour les secteurs économiques représentant 75 % des émissions de gaz à effet de serre mesurées par l'Agence internationale de l'énergie (AIE), a été depuis testée par 17 grandes banques internationales. Elle met à la disposition des banques un outil *open-source* destiné à appliquer la méthodologie à leurs portefeuilles de crédit. Elle permet, pour chaque secteur économique, de mesurer l'alignement du portefeuille de crédit avec le scénario climatique choisi.

articles 8 et 9 du nouveau règlement européen SFDR qui définit les produits d'épargne durable. Ce chiffre illustre l'ampleur des transformations qui sont en cours au sein d'un groupe de services financiers comme BNP Paribas. Pour intégrer industriellement et objectivement des critères de développement durable à nos décisions, nous adaptons notre organisation, nos chaînes de décision, nous développons des outils de mesure et de collecte de données, nous recrutons des experts, nous formons l'ensemble de nos collaborateurs. C'est un immense défi posé à toute l'industrie financière auquel aucun acteur ne peut répondre seul. Nous continuons de travailler avec d'autres banques pour bâtir de nouveaux référentiels communs. Pour piloter l'alignement avec les objectifs de l'accord de Paris des émissions de gaz à effet de serre

correspondant à notre portefeuille de crédit, nous mettons en place la méthodologie Pacta, initiée en 2018 par cinq banques européennes dont BNP Paribas. *Proposée en open-source, elle est aujourd'hui adoptée et affinée par des établissements du monde entier. Nous avons rejoint avec 42 autres banques la Net-Zero Banking Alliance des Nations unies, dont l'objectif est de financer une économie neutre en carbone à l'horizon 2050.* Bien sûr, le chemin pour atteindre cet objectif est encore long, c'est le combat méthodique et déterminé d'une génération. Mais je suis convaincu qu'en continuant d'accélérer collectivement et concrètement, nous y parviendrons. Nos collaborateurs sont très attachés à accompagner leurs clients et leurs parties prenantes dans les nécessaires transformations de nos sociétés. Cette mission donne encore plus de sens à notre métier. Nous serons fiers de la remplir avec succès.

43 banques contre l'effet de serre

En avril 2021, BNP Paribas a adhéré avec 42 autres banques à la Net-Zero Banking Alliance des Nations unies. Cette alliance regroupe 130 institutions financières qui s'engagent en faveur de la lutte contre le changement climatique :

- aligner les émissions de gaz à effet de serre induites par leurs activités de crédit ainsi que d'investissement pour compte propre avec la trajectoire requise pour atteindre la neutralité carbone en 2050 ;
- se fonder sur des scénarios de transition crédibles et publiés par des instances reconnues (Giec, AIE) ;
- faire porter en priorité leurs efforts sur les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre et jouant un rôle clé dans la transition vers une économie neutre en carbone ;
- se fixer des objectifs intermédiaires, au plus tard pour 2030 ;
- publier annuellement leurs progrès et les plans d'action associés.

L'actionnariat familial est un facilitateur puissant

Durabilité

La vision de long terme du capitalisme familial permet aux actions RSE-ESG de se développer. Elles deviennent, à leur tour, un levier de création de valeur.



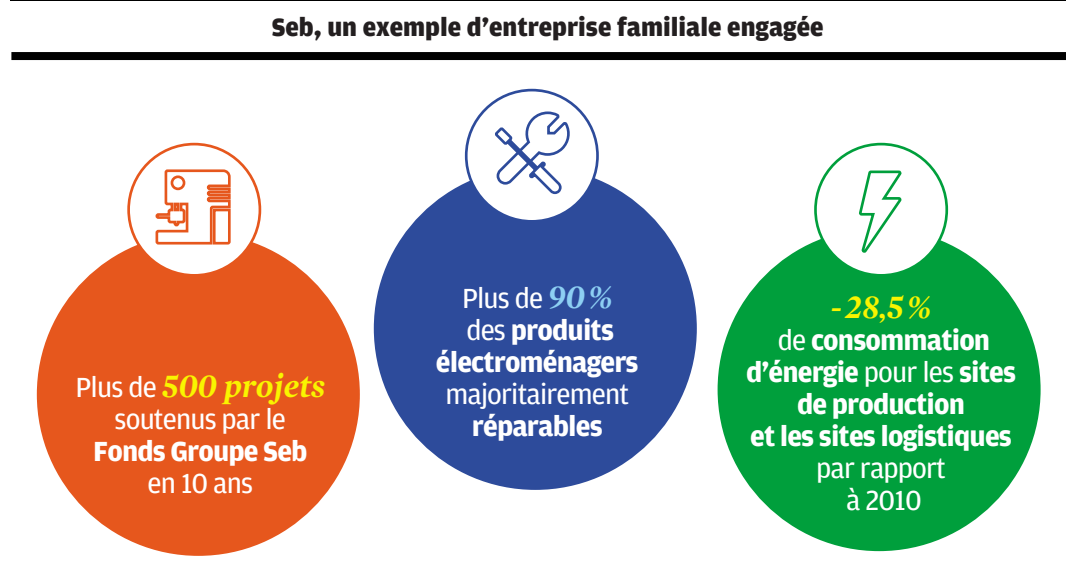
THIERRY DE LA TOUR D'ARTAISE,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE SEB

En tant qu'entreprise avec un capital à dominante familiale, les convictions et les valeurs des actionnaires de long terme occupent une place particulière et contribuent à la stabilité du groupe dans ses orientations comme dans son management.

A cet égard, face aux attentes grandissantes des parties prenantes (consommateurs, investisseurs, collaborateurs, clients, etc.) de voir les entreprises et les marques s'engager fortement en faveur de l'environnement et de la société dans son ensemble, le groupe Seb s'est fixé très tôt des objectifs clairs et chiffrés en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

Ceci n'est plus à démontrer : la durabilité est devenue un levier de création de valeur pour les entreprises, pour les territoires, mais aussi pour les clients et pour les consommateurs. Et la stabilité à moyen et long termes de l'actionnariat de référence, qui permet de travailler dans la durée, est un facilitateur puissant.

Chez Seb, nous avons développé une démarche éthique (achats responsables, code éthi-



que), économiquement rentable avec des innovations durables (produits au design inclusif, favorisant le fait maison et l'alimentation saine et durable...), socialement équitable (partenariats historiques avec l'économie sociale et solidaire, ESS, et les entreprises d'insertion) et écologiquement responsable avec des engagements pionniers et de long terme en matière d'économie circulaire (réparabilité, matériaux recyclés, location, seconde main), et de politique

bas carbone (écoconception, écoproduction, écologistique).

UN ATOUT EN MATIÈRE DE RÉPUTATION

Dans le secteur très concurrentiel du petit équipement domestique, dont nous sommes leader mondial, proposer des produits durables, réparables, recyclables, fabriqués dans de bonnes conditions sociales et environnementales crée un cercle vertueux et renforce notre réputation. Cela permet d'être référencé par des clients

distributeurs de plus en plus soucieux de travailler avec des fournisseurs responsables et de développer la fidélité et la confiance des consommateurs dans nos marques et nos produits – « *A brand is simply trust* », proclamait Steve Jobs. Non seulement cette approche permet de stimuler l'innovation, elle permet aussi incontestablement de renforcer notre marque employeur.

C'est enfin un moyen d'attirer des investissements fondés sur des performances à la fois éco-

nomiques et financières mais également extra-financières. Aujourd'hui, l'attention accordée aux facteurs ESG et donc au caractère « responsable » d'une entreprise est devenue une norme, que la crise liée à la Covid-19 n'a fait qu'accélérer. Selon les chiffres de la Global Sustainable Investment Alliance, les investissements guidés par des critères ESG pèsent aujourd'hui près de 30.000 milliards de dollars dans le monde, correspondant à environ 10 % de l'encours global des actifs financiers !

UN RETOUR SUR INVESTISSEMENT DIFFÉRÉ

Chez Seb, nous considérons que les actions RSE-ESG ne peuvent se développer que dans le cadre d'un capitalisme patient, soucieux de création de valeur à long terme.

A rebours des politiques court-termistes, la RSE induit un retour sur investissement « différé », qu'il faut accepter et intégrer en amont des projets. C'est le pari réussi que nous avons fait à la fin des années 2000 avec les engagements « réparabilité » de Seb !

C'est également dans les

moments difficiles que nous pouvons compter sur l'appui des valeurs et des convictions familiales. Ce fut notamment le cas à la fin des années 2000, lors de fermetures de sites industriels qui, grâce aux moyens humains et financiers du groupe, se sont déroulées dans de bonnes conditions sociales.

Plus largement, c'est au quotidien et dans toutes les instances que sont éprouvés les critères ESG : le rôle prépondérant que joue le conseil d'administration du groupe Seb dans la validation annuelle des projets RSE est révélateur d'un engagement se déclinant à tous les niveaux de responsabilité.

Il ne fait aujourd'hui aucun doute que l'investissement responsable est appelé à avoir un impact majeur sur l'économie et à devenir un véritable actif de l'entreprise.

Devant les défis environnementaux et sociétaux qui nous attendent, je crois plus que jamais à la puissance d'une entreprise familiale guidée par un engagement RSE, engagement résolument ancré dans la stratégie de long terme de croissance rentable et durable du groupe.

Verallia Faire du verre le matériau d'emballage le plus durable



MICHEL GIANNUZZI,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

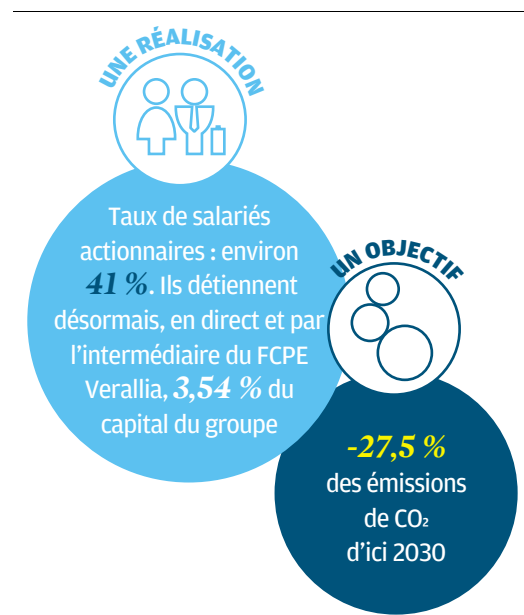
— L'économie circulaire est au cœur du modèle de Verallia, car le verre est un matériau sain qui peut se recycler à l'infini. La prise en compte des critères ESG n'a donc pas foncièrement transformé notre stratégie sur le plan environnemental ; néanmoins, elle nous encourage à améliorer en permanence nos méthodes de production, et en particulier à baisser de manière drastique nos

émissions de CO₂ grâce à l'utilisation croissante de verre recyclé comme matière première et au recours aux énergies vertes. Nous voulons jouer un rôle moteur dans la transformation du secteur de l'emballage et faire du verre le matériau d'emballage le plus durable du monde. Nous cherchons ainsi à innover en permanence pour atteindre nos objectifs en matière environnementale.

Au-delà des objectifs environnementaux, nous souhaitons offrir à nos collaborateurs un environnement de travail sûr et inclusif. Nous agissons pour renforcer la sécurité sur nos sites, accroître l'égalité hommes-femmes ou intégrer plus de travailleurs handicapés. Nous avons également mené au cours des six dernières années des opérations d'actionnariat salarié. Le niveau de participation augmente à chaque nouvelle offre, c'est un signe fort d'adhésion des salariés au modèle et à la stratégie du groupe.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— En fin d'année dernière, nous avons lancé notre raison d'être, « réimaginer le verre pour construire un avenir durable ». Nos salariés, nos



clients et tous nos partenaires ont tous pu participer à sa construction.

Cette raison d'être est authentique, car elle est en ligne avec notre métier, notre histoire et nos valeurs, et ambitieuse, elle place l'économie circulaire et notre contribution vers une économie décarbonée au cœur de notre stratégie et de nos actions.

Début 2021, nous avons dévoilé notre nouvelle feuille de route ESG. Nous nous sommes engagés à augmenter de 10 points le taux d'utilisation de calcin dans nos 32 sites verriers d'ici à 2025 et à réduire de 27,5 % nos émissions de CO₂ d'ici à

2030. Nous souhaitons aussi promouvoir le réemploi des bouteilles et pots en verre lorsque cela a du sens et en partenariat avec des acteurs locaux. Nous avons également pris de nombreux engagements en matière sociale : atteindre un ratio de 6 % de collaborateurs en situation de handicap travaillant au sein du groupe d'ici à 2025 et porter à 5 % la part du capital de Verallia détenue par nos salariés.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Notre feuille de route ESG a pour objectif de renforcer l'attractivité commerciale, la performance industrielle et donc la solidité financière de Verallia sur le long terme. Elle a un impact positif sur l'ensemble de nos parties prenantes. La mise en œuvre de nos engagements implique de forts investissements. Par exemple, pour atteindre nos objectifs de réduction de CO₂, nous comptons investir environ 220 millions d'euros jusqu'en 2030.

Nous sommes la première entreprise de notre secteur à avoir émis des obligations liées à des critères environnementaux (*sustainability-linked*), pour un montant de 500 millions d'euros. La demande des investisseurs a été très forte, à hauteur d'environ 2 milliards d'euros. Verallia est entré dans une phase d'accélération sans précédent au niveau de sa stratégie ESG. Elle constitue le cadre de toutes nos activités et est au cœur de notre stratégie.

Nous sommes convaincus que l'industrie a un rôle important à jouer pour relever les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux du monde actuel.

Investir 10
dès le vendredi
pour améliorer vos gains !

investir

Pour profiter de cette offre exclusive,
contactez vite le service client :

PAR MAIL serviceclients@investir.fr
PAR TÉLÉPHONE **01 55 56 70 67**

L'Oréal

Savoir être créatif pour marier solutions durables et rentabilité



NICOLAS HIERONIMUS, DIRECTEUR GÉNÉRAL

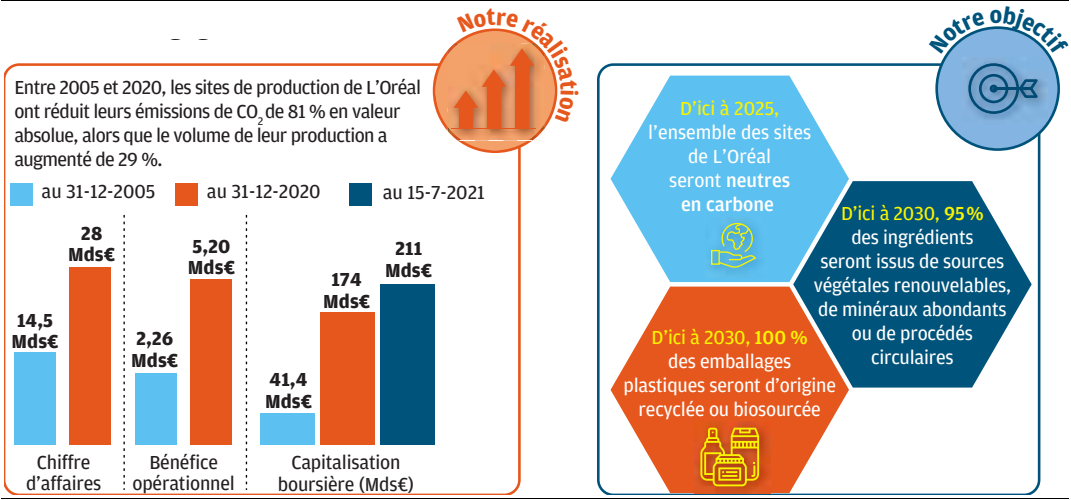
En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé la stratégie du groupe ?

— L'Oréal a pris conscience très tôt des défis environnementaux et sociaux auxquels le monde est confronté, et s'est engagé dès 2009 dans la réduction de l'empreinte environnementale de ses activités industrielles. Ensuite, avec son programme Sharing Beauty With All, créé en 2013, le groupe a eu pour ambition de mettre le développement durable au cœur de son

activité et s'est fixé des objectifs chiffrés à l'horizon 2020. Depuis, nous avons réinventé nos métiers, nos activités et nos pratiques. Nous avons réussi notre pari, en parvenant à découpler notre croissance économique de notre impact environnemental. Entre 2005 et 2020, nos sites de production ont réduit leurs émissions de CO₂ de 81 % en valeur absolue, alors que le volume de notre production a augmenté de 29 %. Le groupe est aussi engagé depuis plus de quinze ans en faveur de la diversité et de l'inclusion, qui sont des facteurs d'innovation et de succès. Et il a été récompensé à plusieurs reprises pour son avance en la matière.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— En juin 2020, nous avons lancé notre nouveau plan stratégique 2030, L'Oréal pour le Futur. Il s'agit, pour les dix ans à venir, d'accélérer notre transformation durable en nous engageant sur l'ensemble du cycle de vie des produits, depuis les fournisseurs jusqu'aux consommateurs. Nous nous sommes fixé des limites à nos impacts sur la biodiversité, l'eau, le climat et les ressources. D'ici à 2025, tous nos sites (sites industriels, laboratoires de recherche, bâtiments administratifs) seront neutres en carbone grâce à l'efficacité



énergétique et au recours aux seules énergies renouvelables. Autre exemple, d'ici à 2030, tous nos emballages en plastique seront d'origine recyclée ou biosourcée. Depuis l'an dernier, les flacons L'Oréal Paris Elsève et Garnier Fructis vendus en France sont à 100 % composés de plastique recyclé et sont recyclables. Nous avons aussi mis en place un dispositif d'affichage de l'impact environnemental et social des produits, afin d'engager les consommateurs dans une démarche plus durable. Cette grande innovation se déploie avec Garnier, d'autres marques suivront.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Nous sommes convaincus que la réussite économique d'une entreprise se mesure, entre autres, à son impact positif sur la planète et sur la société. Chez

L'Oréal, les performances économique, sociale et environnementale sont indissociables. Le groupe y alloue depuis de nombreuses années des ressources significatives, humaines ou financières. Ces investissements permettent souvent de réaliser des économies et d'être plus efficace. Il faut savoir être créatif pour trouver des solutions durables sans compromis sur la rentabilité. C'est une manière complémentaire de créer de la valeur. En quinze ans, alors que l'entreprise a accompli de grands progrès, son chiffre d'affaires a été multiplié par 1,9 et son résultat opérationnel par 2,3. Sa capitalisation boursière a, quant à elle, plus que quadruplé, et franchi la barre historique des 200 milliards d'euros en mai 2021, ce qui témoigne de la reconnaissance des investisseurs et de leur confiance dans la pertinence de notre modèle.

Pernod Ricard

Aligner nos priorités sur celles de nos consommateurs



ALEXANDRE RICARD, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

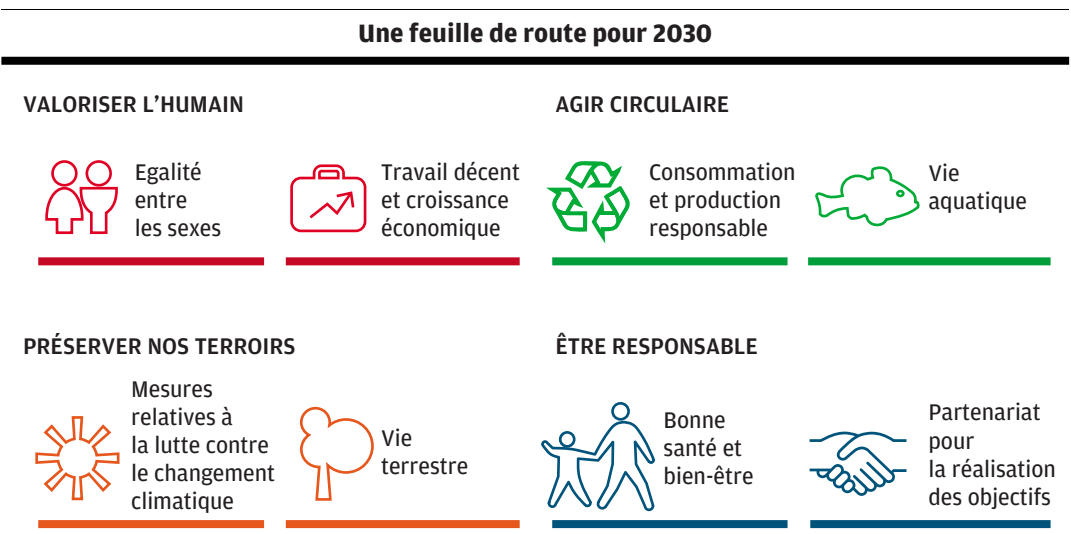
— L'engagement de Pernod Ricard en faveur d'une meilleure intégration des enjeux environnementaux et sociétaux n'est pas une conversion récente. On en trouve l'origine avant même la création du groupe, avec l'ouverture dès 1966 de l'Institut océanographique Paul Ricard. Cet engagement résonne avec notre culture d'entreprise familiale comme avec notre vision de long terme. C'est d'ailleurs pourquoi les critères ESG structurent aujourd'hui l'ensemble de nos

opérations. Nous avons lancé, dès 2010, notre première grande feuille de route environnementale dont les objectifs 2020 ont été largement atteints. Forts de ce succès, nous avons élaboré un nouveau programme à 2030, Good Times from a Good Place, plus ambitieux, avec des ambitions mesurables autour de la préservation de nos terroirs, de la valorisation de l'humain, de l'action circulaire et de la consommation responsable.

La responsabilité sociale et environnementale est donc désormais intégrée à toutes nos activités, depuis les cultures nécessaires à la fabrication de nos produits jusqu'à leur livraison chez le consommateur. Elle constitue un formidable levier de performance au cœur de notre plan stratégique Transform & Accelerate. Parce qu'elle apporte une réponse aux défis auxquels le monde est confronté, cette stratégie permet au groupe d'aligner ses priorités sur celles des consommateurs.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— Nous nous sommes fixé pour objectif d'atteindre, d'ici à 2030 au plus tard, la neutralité carbone en ce qui concerne les émissions directes et indirectes de nos opérations et de réduire de moitié nos autres émissions indirectes. Nous supprimerons les objets pro-



motionnels en plastique à usage unique dès 2021, avec quatre ans d'avance sur notre calendrier initial, preuve que la crise sanitaire n'a pas entamé notre dynamique. Et tous nos emballages seront recyclables, compostables, réutilisables ou biosourcés d'ici à 2025. Je suis aussi très fier de l'engagement du groupe en matière de consommation responsable. Une de nos dernières mesures prises dans ce domaine consistera à faire figurer un logo « interdit aux mineurs » sur tous nos produits, partout dans le monde, d'ici à la fin de cette année.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Il ne peut y avoir de performance financière sans engagement sociétal et environnemental. Cette conviction nécessite des investissements, qui se traduiront par des économies dans la durée. Le véritable

coût, ce serait de ne rien faire, car cela menacerait durablement la pérennité de nos opérations et même, à très court terme, l'attractivité de nos marques. Or les consommateurs sont de plus en plus attentifs à la contribution sociétale et environnementale des marques qu'ils choisissent. Cette transformation, qui touche l'ensemble de nos métiers, répond aussi aux attentes des investisseurs pour qui les performances extra-financières font partie intégrante de l'évaluation des entreprises. En réalité, la croissance du groupe, ces dernières années, nous enseigne que performance d'entreprise et critères ESG sont indissociables. La réalisation d'objectifs toujours plus ambitieux en matière sociétale et environnementale ne nous a pas empêché d'enregistrer des performances économiques et financières soutenues et durables, bien au contraire.

Sanofi

Des objectifs stratégiques intégrés à notre rôle de santé publique



PAUL HUDSON, DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

— Le cœur de l'activité d'une entreprise de santé comme

Sanofi, contribuer à améliorer la santé des populations à travers le monde, est déjà tourné vers le long terme et la société. De même, la protection de l'environnement est une priorité pour l'entreprise depuis de nombreuses années, avec déjà d'importants progrès réalisés (réduction de 27 % des gaz à effet de serre depuis 2015). L'année 2020 a toutefois marqué un tournant pour notre stratégie d'impact sociétal. Si la pandémie a rapproché Sanofi au plus près de sa raison d'être, elle a également contribué à mettre en exergue et à amplifier des inégalités de santé et sociétales. Nous avons donc élevé notre ambition RSE pour l'intégrer davantage à nos objectifs stratégiques et à notre mission

de santé publique. Cette réflexion s'est faite autour de deux objectifs : avoir le plus grand impact et sélectionner les domaines dans lesquels nous sommes les mieux placés pour faire une différence sur le long terme. Cela nous a conduits, par exemple, à prendre l'engagement nouveau de développer des médicaments innovants contre les cancers pédiatriques, en lien avec notre retour stratégique dans l'oncologie. De même, dans les vaccins, un de nos leviers de croissance, l'éradication de la polio continuera d'être au cœur de nos priorités.

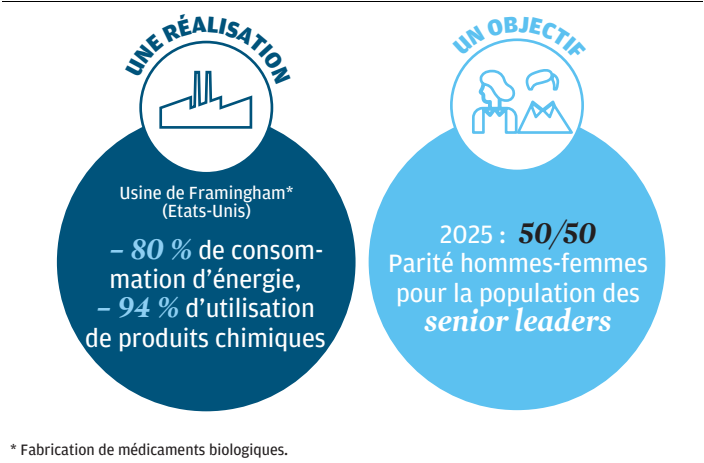
Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— Nous avons présenté notre

nouvelle stratégie d'impact sociétal à l'occasion de la journée mondiale de la santé, le 7 avril, avec des initiatives majeures sur l'ensemble de notre chaîne de valeur, de la R&D aux activités industrielles en passant par les opérations commerciales. Cette nouvelle stratégie comprend notamment le lancement d'une entité commerciale à but non lucratif spécialisée dans la santé mondiale. Sanofi Global Health opérera dans 40 des pays les plus pauvres de la planète. Cette initiative aura pour objectif d'améliorer l'accès des populations à 30 médicaments essentiels dans des aires thérapeutiques telles que les maladies cardio-vasculaires, le diabète, la tuberculose, le paludisme et le cancer. L'entité travaillera également avec les communautés locales pour contribuer à aider davantage ceux qui ont besoin de traitements chroniques.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Les critères ESG sont pleine-



ment intégrés à notre stratégie de long terme et nous guident. Par exemple, depuis 2020, plusieurs investissements majeurs ont été annoncés pour renforcer nos capacités de production sur le long terme, et ces nouveaux bâtiments seront conçus pour être neutres en carbone et réduire drastiquement la consommation de ressources ainsi que la production de déchets. Par ailleurs, sur le plan finan-

cier, fin 2020, Sanofi a été la première grande entreprise pharmaceutique à intégrer des critères environnementaux et sociaux à ses lignes de crédit renouvelables et à les indexer sur des indicateurs de développement durable. Notre stratégie d'impact sociétal est pleinement intégrée à notre stratégie de long terme. Chaque département, chaque fonction aura un rôle à jouer.

EssilorLuxottica

Les critères ESG sont corrélés avec notre mission du « mieux voir »



FRANCESCO MILLERI,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— Dès sa création en 2018, EssilorLuxottica s'est construit sur un sens profond de responsabilité. Le développement durable a été intégré à notre stratégie depuis l'origine. En tant que



PAUL DU SAILLANT,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DÉLÈGUE

leader de notre secteur, nous sommes convaincus qu'il doit être impulsé au plus haut niveau afin de mobiliser l'ensemble de l'organisation. C'est pourquoi la fonction RSE rapporte directement au directeur général. Nos initiatives de développement durable couvrent trois axes

principaux : réduire notre empreinte environnementale, promouvoir le bien-être de nos collaborateurs et contribuer au développement socio-économique des communautés. Tous ces efforts reflètent notre mission, « *aider chacun à mieux voir, mieux être pour profiter pleinement de la vie* », que ce soit en œuvrant pour la neutralité carbone, pour la circularité de nos processus de production, pour l'égalité des chances au sein de notre organisation, ou au travers de modèles d'économie inclusive et d'initiatives de santé visuelle consacrées aux personnes défavorisées. Pour y parvenir, nous travaillons en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes : clients, partenaires, fournisseurs, communautés, ONG, gouvernements, actionnaires...



Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— Ces dernières années, nous avons pris une série de mesures concrètes pour réduire l'impact environnemental de nos activités et protéger les territoires locaux. Nous continuons aussi à investir pour le développement de nos collaborateurs, à l'image de notre nouvelle plateforme de formation en ligne Leonardo. Chaque année, nous investissons dans des processus de production et des technologies de pointe pour une utilisation plus

efficace des ressources, ainsi que dans des usines d'autoproduction d'énergies renouvelables implantées à proximité de nos sites. Récemment, nous avons lancé un important projet de restauration forestière dans les Dolomites, en Italie, pour protéger 15.000 arbres et en planter 2.000 autres, et pour accroître la résilience et la biodiversité de la forêt. De plus, nous intégrons progressivement des critères de développement durable des produits dans nos processus, en analysant leur cycle de vie, en privilégiant

l'écoconception, en accroissant l'utilisation de matériaux biosourcés, et en travaillant avec nos fournisseurs à des approvisionnements plus responsables. **Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?**
— Nous finalisons une nouvelle feuille de route intégrée qui sera présentée dans les prochains mois. Elle prévoit des objectifs sur le long terme. Nous renforcerons ainsi la corrélation entre stratégie, développement durable et notre mission ainsi que les liens entre les données financières et extrafinancières pour donner une vue complète de nos performances, de nos résultats et de notre capacité à créer de la valeur à long terme. Nous continuons à étendre notre reporting en matière de développement durable selon les principales normes, telles que celles proposées par la Global Reporting Initiative (GRI), et nous avons déjà ajusté notre communication sur les sujets liés au changement climatique en appliquant les recommandations de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD).

Orpea

Nous portons une responsabilité sociale et sociétale de façon native

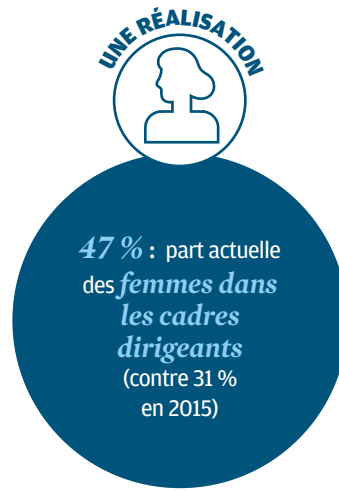


YVES LE MASNE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— L'ESG n'a pas changé la stratégie du groupe, car cette dernière a toujours été axée, depuis trente

ans, sur l'humain dans toutes ses dimensions afin de délivrer la meilleure qualité de soins et de services aux résidents, aux patients et aux familles et permettre aux salariés de s'épanouir au sein de l'entreprise via la formation et la promotion interne. D'ailleurs, le groupe va davantage communiquer sur sa stratégie RSE. Orpea, dont la mission est la prise en charge de toutes les fragilités, porte une responsabilité sociale et sociétale de façon native – la crise sanitaire liée à la Covid-19 et sa bonne gestion par l'ensemble des équipes ayant simplement permis de mettre en évidence cet engagement. En 2020, il était par conséquent naturel qu'Orpea accélère sur la

formulation d'objectifs en matière ESG, centrés autour de cinq parties prenantes : les résidents, patients, et leurs proches, les salariés, les communautés locales, les partenaires et l'environnement. **Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?**
— Début 2021, sur proposition de la direction générale, le conseil d'administration a créé un comité RSE et Innovation, illustrant bien l'ambition du groupe en la matière. De même, au niveau opérationnel, Orpea a plus que jamais placé la RSE au cœur de sa stratégie en adoptant une démarche structurée, fondée sur l'identification d'enjeux matériels pour chaque partie



prenante et sur la détermination d'objectifs : véritable pilier du modèle de développement à long terme d'Orpea, cette feuille de route RSE a été conçue avec les équipes, sur le terrain, et sera enrichie au fil des années. Le groupe a ainsi défini quinze objectifs ambitieux pour 2023 autour de ses cinq parties prenantes. Prenons un exemple, celui des collaborateurs : offrir un environnement de travail répondant aux plus hauts stan-

dards de sécurité et de bien-être, proposer des formations et des opportunités de carrière sont autant de leviers décisifs pour attirer, recruter, fidéliser les collaborateurs. Il s'agit d'un élément déterminant pour apporter la meilleure qualité de soins aux 250.000 patients et résidents accueillis chaque année dans nos établissements. Ainsi Orpea offrira plus de formations diplômantes et favorisera encore davantage la promotion interne

déjà très courante, y compris au sein des instances dirigeantes. **Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?**
— Comme chaque année depuis vingt ans, Orpea, via une société externe, a mené auprès des résidents et de leurs proches une enquête de satisfaction qui a notamment fait état d'un taux de recommandation supérieur à 95 %. Ce résultat met en évidence la réputation du groupe à travers la confiance qui nous a été témoignée par les résidents et par leurs proches, laquelle sous-tend le développement à long terme de nos activités ; il est le fruit de l'engagement exceptionnel des équipes, du soutien et de la formation dont elles ont pu bénéficier, d'une démarche qualifiée ancrée dans la culture de l'entreprise et d'une communication régulière et transparente auprès des parties prenantes. Ces éléments, pouvant être perçus comme extrafinanciers, sont les garants de la performance économique à long terme de l'entreprise.

Eurofins Scientific

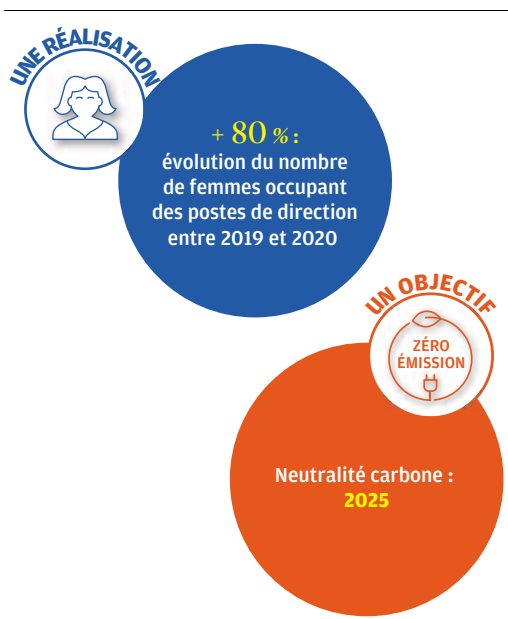
16 des 17 objectifs de l'ONU intégrés dans la stratégie



GILLES MARTIN,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— Eurofins Scientific est un facilitateur ESG. Notre mission est de contribuer à un monde plus sûr et plus sain en fournissant à nos clients des services d'analyse, de recherche et de conseil de qualité supérieure, conçus dans des laboratoires déployant les technologies les plus avancées. Qu'il s'agisse d'aider nos clients à

protéger la santé, garantir la sécurité alimentaire ou réduire leur impact environnemental, nous croyons fortement que le développement durable est depuis toujours au cœur de nos activités. Les critères ESG sont donc non seulement en parfaite concordance avec notre cœur de métier et nos valeurs préétablies, mais ils renforcent d'autant plus notre stratégie en lui offrant une base solide régie par des critères prédéfinis au niveau international. Nous avons adopté et intégré dans notre stratégie 16 des 17 objectifs de développement durable établis par l'Organisation des Nations unies. Cette politique interne se traduit au quotidien dans le fonctionnement du groupe et les actions de nos employés, qui s'engagent sans relâche à développer et à promouvoir des solutions innovantes et durables, à la fois au sein de notre entreprise et au sein de celles de nos clients. **Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?**
— L'année 2020 a été marquée par plusieurs initiatives à fort impact pour Eurofins. Nous avons publié pour la première fois un rapport ESG traitant les trois piliers de notre stratégie de durabilité, à savoir



l'environnement, le social et la bonne gouvernance, et nous continuerons de faire évoluer notre communication dans ce domaine. Au niveau environnemental, nous avons accéléré notre engagement en faveur du climat, avec pour objectif la neutralité carbone en 2025, et nous avons établi une équipe d'experts responsables pour les efforts déployés par le groupe. Au niveau social, nous avons lancé l'initiative Equality Driving Excellence pour célébrer et promouvoir la

diversité culturelle du groupe, et nous avons triplé le budget de la fondation Eurofins afin de soutenir encore plus de projets ayant un impact sociétal de long terme. En matière de gouvernance, nous avons introduit des critères ESG pour les rémunérations de plus de 2.000 dirigeants et nous avons également amélioré la structure du conseil d'administration, avec la nomination de deux nouveaux administrateurs indépendants et l'atteinte de la parité hommes-femmes. **Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?**
— La durabilité est profondément ancrée dans notre stratégie et dans nos activités. Nous sommes convaincus que ces critères sont une valeur ajoutée qui renforce notre stratégie commerciale, rend nos opérations encore plus efficaces, crée de la valeur à long terme et soutient notre mission de contribuer à un monde plus sûr et plus sain. C'est donc un investissement qui va de pair avec les services que nous offrons. Un des exemples les plus parlants est le fait qu'Eurofins surperforme durablement le marché et ses concurrents. Il est indéniable que cela est dû, entre autres, à une bonne gestion du capital humain, à l'application d'excellentes normes de santé et de sécurité, au respect et à la protection de l'environnement ainsi qu'à une gouvernance solide. Au-delà des avantages financiers, il est fondamental de promouvoir les critères ESG afin de léguer aux générations futures une planète plus viable. Plus notre groupe grandit et connaît du succès, plus grande devient cette responsabilité.

Veolia Env.

Tout ce qui ne s'exprime pas en termes financiers est sous-estimé



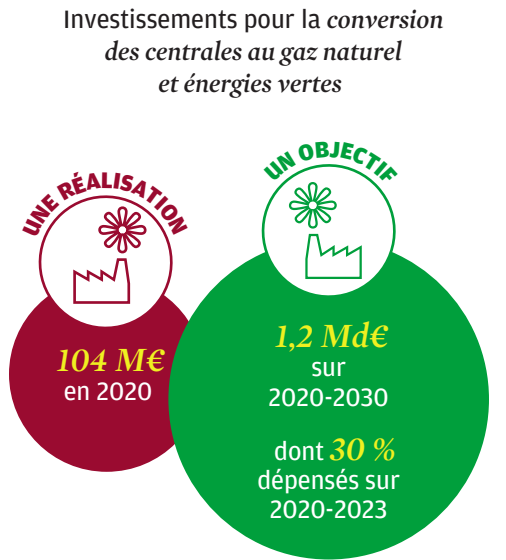
ANTOINE FRÉROT,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

— Les critères ESG, mais plus encore la vision d'une « entreprise élargie » dans laquelle ils s'inscrivent, ont contribué à faire évoluer la stratégie de notre

groupe. Cette vision nouvelle s'est progressivement forgée depuis une dizaine d'années, alors que les limites du modèle actionnarial de l'entreprise devenaient de plus en plus criantes. Comment définir l'entreprise élargie ? C'est une entreprise plus équilibrée dans ses relations avec les parties prenantes et prenant mieux en compte leurs intérêts respectifs, une entreprise accordant le primat à l'utilité et dont la raison d'être dépasse les seuls objectifs économiques.

Cette nouvelle vision a eu des conséquences profondes sur notre stratégie. Ainsi notre plan stratégique 2020-2023 vise avant tout à maximiser l'impact de notre groupe sur ses différentes parties prenantes. Plus d'impact, certes, sur les actionnaires, avec un meilleur retour sur investissement ; mais aussi plus d'impact sur la planète, en diminuant les prélèvements dans les ressources naturelles et les pollutions émises ; plus d'impact sur les clients, en améliorant leurs performances et en réduisant leurs



coûts ; plus d'impact sur les territoires, en les rendant attractifs et durables ; plus d'impact sur les salariés, en élargissant leurs compétences.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— Adopter cette nouvelle grammaire de l'entreprise nous a conduits à refonder notre système de mesure de la performance, en l'élargissant aux autres objectifs de l'entreprise. C'est pourquoi nous avons

instauré un système de 18 indicateurs mesurant notre performance plurielle auprès de nos cinq principales parties prenantes et accordant à celles-ci un même niveau d'attention et d'exigence. Ces indicateurs sont assortis d'objectifs et sont audités par un cabinet indépendant. Ils servent de socle au calcul de la rémunération variable des cadres supérieurs et constituent un puissant encouragement à accroître notre impact sur l'environnement et sur la société, tout en augmentant notre rentabilité.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Ils auront une influence positive, car une entreprise est prospère parce qu'elle est utile, et non l'inverse. Or les critères ESG sont un des marqueurs de cette utilité. À l'avenir, les performances financières et extrafinancières seront de plus en plus liées. D'ores et déjà, se fixer des objectifs ESG ambitieux constitue un atout, compte tenu du changement d'orientation d'une partie des investisseurs. Toutefois, pour gagner en influence, les systèmes d'ESG doivent être réformés. Aujourd'hui, il existe pléthore de systèmes, ce qui rend la notation extrafinancière illisible et complexe. D'autant plus que beaucoup de critères changent d'une année sur l'autre. Il est donc indispensable d'harmoniser, de standardiser et d'unifier ces systèmes. C'est un sujet primordial, car aujourd'hui, dans l'évaluation d'une entreprise, tout ce qui ne s'exprime pas en termes financiers est sous-estimé.

Sodexo

Nous avons constitué une direction de l'innovation sociétale



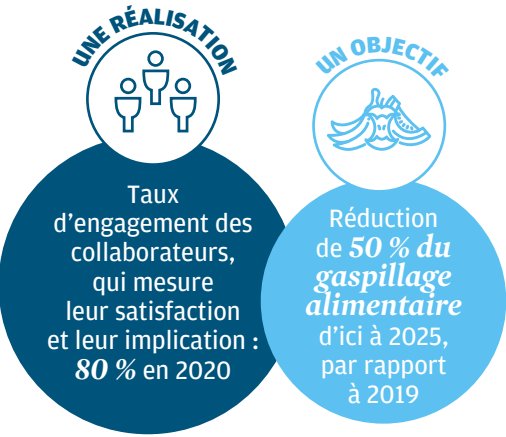
DENIS MACHUEL,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

— Les enjeux ESG sont au cœur de la stratégie de Sodexo : depuis nos débuts en 1966, nous nous concentrons sur une croissance responsable en travaillant avec nos clients et avec nos partenaires pour avoir un impact positif sur la santé et sur le bien-être des individus, ainsi que sur les communautés et sur

la planète. Cette approche guide toutes nos actions, qu'il s'agisse d'accroître nos achats responsables, de promouvoir la mixité ou de jouer un rôle d'ascenseur social. En France, par exemple, 25 % de nos salariés viennent des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Notre engagement de longue date sur ces sujets explique que nous étions parmi les premiers à faire approuver nos indicateurs extrafinanciers par les commissaires aux comptes. Notre stratégie n'a donc pas changé : les enjeux ESG ont toujours compté parmi nos fondamentaux. En revanche, les exigences en matière de reporting ont considérablement évolué : il faut que les informations soient formalisées, collectées et analysées de façon consolidée.

C'est un chantier important pour une entreprise aussi vaste et décentralisée que la nôtre. Il y a aussi un défi de mise en œuvre : il faut s'assurer que les politiques définies soient appliquées, à tous les niveaux de l'entreprise. Ce n'est pas rien pour un groupe qui compte 420.000 collaborateurs et plusieurs dizaines de milliers de sites à travers le monde !



Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— Nous avons depuis toujours une politique volontariste en matière de mixité et d'inclusion : nous n'avons pas attendu la loi pour agir. Pour nous, c'est une obligation morale et un enjeu de performance. Nous sommes fiers d'avoir aujourd'hui 60 % de femmes dans notre conseil d'administration et 32 % dans notre comité exécutif. Une autre initiative clé concerne notre mobilisation pour réduire l'empreinte carbone liée à nos activités. Nous avons été la première entreprise de notre secteur à publier et à fixer des objectifs pour les émissions du scope 3, qui représentent 98 % de nos émissions totales. Pour concrétiser ces ambitions, nous travaillons avec des fournisseurs et des parte-

naires comme le WWF pour construire une chaîne d'approvisionnement plus locale et faible en carbone.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Engagement sociétal et performance sont indissociables : il n'y a pas d'autre chemin. Cette vision de long terme nous vaut d'être reconnu en tant que leader à travers des distinctions, comme le DJSI, EcoVadis ou notre présence dans l'indice Euronext Cac 40 ESG. Cette approche continue de guider notre développement : notre croissance n'est pas seulement un indicateur de notre performance financière, c'est aussi un indicateur du bien-fondé de notre mission et de notre impact positif.

Ainsi, dès 2018, nous avons constitué une direction de l'innovation sociétale pour penser les modèles économiques de demain. Ce n'est pas de la philanthropie, mais une démarche de business pour créer de la croissance tout en apportant des réponses aux enjeux sociétaux. Les entreprises ont un rôle à jouer pour intégrer totalement les enjeux de business et l'ESG. Notre décision de lier notre financement à des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire s'inscrit dans cette logique : Sodexo est acteur à tous les niveaux, y compris celui de son financement, de la lutte contre le gaspillage alimentaire – du champ à l'assiette. De manière générale, il faut sortir d'un schéma centré sur la réduction des coûts et penser la création de valeur de façon plus large. Pour cela, la mobilisation de tout l'écosystème, pouvoirs publics, entreprises privées et acteurs locaux, est nécessaire.

Vivendi

Comment la RSE de Vivendi alimente sa croissance



ARNAUD DE PUYFONTAINE,
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

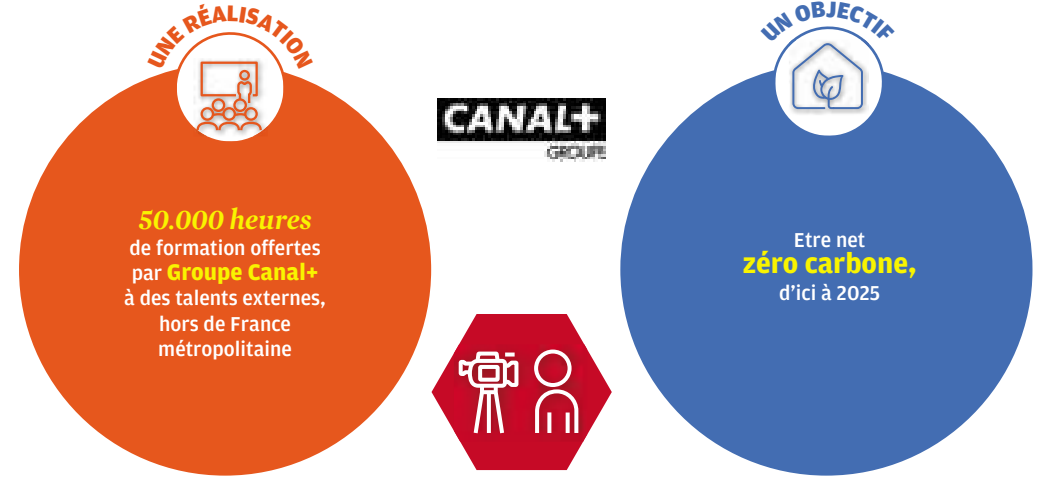
En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

— Concilier performance économique et performance extrafinancière est un objectif omniprésent dans les décisions stratégiques et opérationnelles prises par le directoire de Vivendi. En 2020, afin de gagner en cohérence et en efficacité, notre groupe a redéfini sa politique de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) sous la dénomination Creation for the Future, en écho à sa raison d'être, Creation Unlimited.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— Préserver notre planète est une urgence absolue. C'est pourquoi la protection de l'environnement constitue le premier pilier de notre engagement RSE, Creation for the Planet. Des actions ont été lancées dans tous nos métiers pour multiplier les écogestes et produire de façon écoresponsable. En 2020, de nouveaux sites du groupe ont adhéré à notre démarche de certification environnementale. L'ensemble de ces actions sera renforcé pour atteindre l'objectif de devenir net zéro carbone, au sein du groupe, d'ici à 2025.

À travers notre deuxième pilier, Creation for Society, nous nous fixons pour but de participer à la construction d'une société plus ouverte et émancipée. La valorisation des contenus et des talents locaux est, de longue date, un axe essentiel du développement de Vivendi. De par leur diversité de genres, d'origines et de langues, les contenus produits et diffusés par le groupe (4 milliards d'euros d'investissement en 2020) sont de véritables révélateurs et promoteurs des cultures locales. Dans la musique, par exemple, les répertoires locaux, par essence variés, représentent près de 60 % des ventes. Une autre preuve qu'un engagement RSE, ici celui du soutien à la diversité, alimente la performance économique



de notre groupe. Vivendi met aussi en place des initiatives qui favorisent l'accès à l'éducation et à la culture au plus grand nombre, y compris aux plus jeunes. Editis, grâce à son pôle Education, notamment à Nathan, accompagne depuis trente ans les enseignants et les familles. La transmission des savoirs n'étant pas l'apanage du seul temps scolaire, Editis est aussi engagé dans la littérature jeunesse et développe de nombreux projets pour rendre la littérature accessible à tous (concours d'écriture, défis lecture, jeux fondés sur des best-sellers littéraires, etc.).

Notre troisième priorité, à travers notre pilier Creation With All, est de contribuer à construire un monde plus inclusif dans lequel chacune et chacun trouve sa place. Nous avons la conviction que l'individu est au cœur de la performance de l'entreprise. Nos équipes des ressources humaines travaillent ainsi à repérer les talents, à les faire évoluer (près de

375.000 heures de formation en 2020) et à les garder au sein de Vivendi. Dans ce cadre, la diversité et l'égalité (notamment entre les femmes et les hommes) sont des atouts majeurs. En 2020, les femmes représentaient 51 % des salariés du groupe et, en France, l'index de l'égalité professionnelle s'élevait à 87 points au siège de Vivendi, à 89 points dans le Groupe Canal+ ou encore à 91 points chez BETC ! Par ailleurs, afin d'apporter sa part à la lutte contre toutes les autres formes de discrimination, un comité diversité et inclusion (D&I) multimétiers a été créé en 2020.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Les engagements RSE nécessitent des moyens humains et financiers, mais ces investissements sont non seulement indispensables vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes, mais permettent également à long terme de gagner en performance.

Accor

25 % du dividende alloué aux salariés et partenaires en difficulté

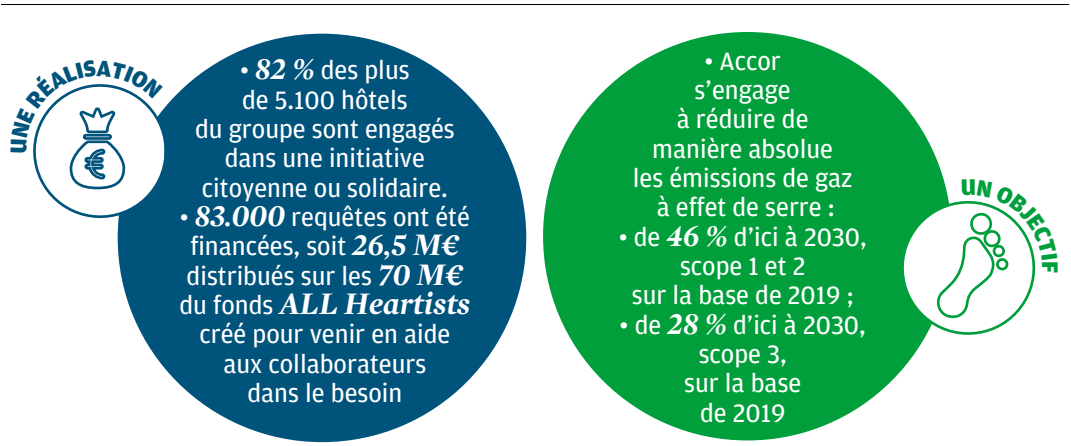


SÉBASTIEN BAZIN,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé la stratégie d'Accor ?
— Les critères ESG sont couverts depuis des années au sein d'Accor, notamment à travers notre programme RSE, qui comporte six priorités stratégiques ; ou encore, avec des engagements comme HeForShe, porté par l'ONU Femmes, ou le soutien à l'intégration des personnes en situation de handicap, avec l'Organisation internationale du travail. Accor a

toujours placé l'humain au cœur de ses actions. Le groupe est majoritairement classé premier ou deuxième de son secteur auprès des différentes agences de notation depuis au moins cinq ans. Les critères ESG issus de questionnaires d'agences extrafinancières sont intégrés dans les feuilles de route, et les fonctions clés de l'entreprise rattachées au niveau Comex. Notre stratégie ESG sera renforcée avec notre nouveau programme RSE, qui sera dévoilé d'ici à la fin de l'année.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— Accor a fait partie des précurseurs de la démarche ESG, notamment au niveau des actions de financement. Nous avons, par exemple, été le premier groupe hôtelier à signer une ligne de crédit bancaire de 1,2 milliard d'euros en 2018, conjuguant marge RCF et critères ESG. Vingt-cinq pour cent du dividende prévu, soit 70 millions d'euros, ont été alloués pour aider les collaborateurs et les partenaires en difficulté. Sur le plan durable, nous avons annoncé en mars dernier être le premier groupe hôtelier à réduire notre empreinte carbone avec pour ambition de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C d'ici à



2050. Enfin, Accor a été sélectionné pour rejoindre en 2021 l'une des six coalitions d'action du nouveau programme Génération Égalité de l'ONU Femmes : Gender-based Violence. De plus, la structure de rémunération des cadres dirigeants du groupe intègre désormais nos engagements en faveur de l'égalité homme-femme. Enfin, l'arrivée de Brune Poirson cette année en tant que directrice du développement durable du groupe marque notre volonté d'infuser la démarche et la méthodologie ESG dans l'ensemble de nos actions.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur la performance économique et financière d'Accor ?
— Les critères et les méthodologies ESG se multiplient. Ils viseront dans un futur proche à évaluer non plus seulement la réduction des impacts négatifs, mais surtout l'impact positif des entreprises. La

démarche ESG vient avant tout renforcer les liens du groupe avec l'ensemble de son écosystème : salariés, voyageurs, grands comptes, propriétaires, partenaires et investisseurs. Nos bons résultats fondés sur des critères ESG sont désormais la condition d'accès aux crédits et emprunts auprès des organismes financiers et constituent également un facteur d'attractivité pour de nouveaux investisseurs. Les critères ESG se traduiront in fine par une amélioration de notre performance : la réduction des dépenses énergétiques, les actions favorisant une meilleure retenue des talents et une meilleure gouvernance. Cela conduira à une marge financière plus élevée à terme, à une meilleure résilience de l'entreprise en cas de choc, mais surtout à des actes concrets vers une société plus écologique, plus solidaire et plus inclusive à laquelle Accor souhaite activement contribuer.

FDJ

L'entreprise a une fonction qui dépasse son rôle économique



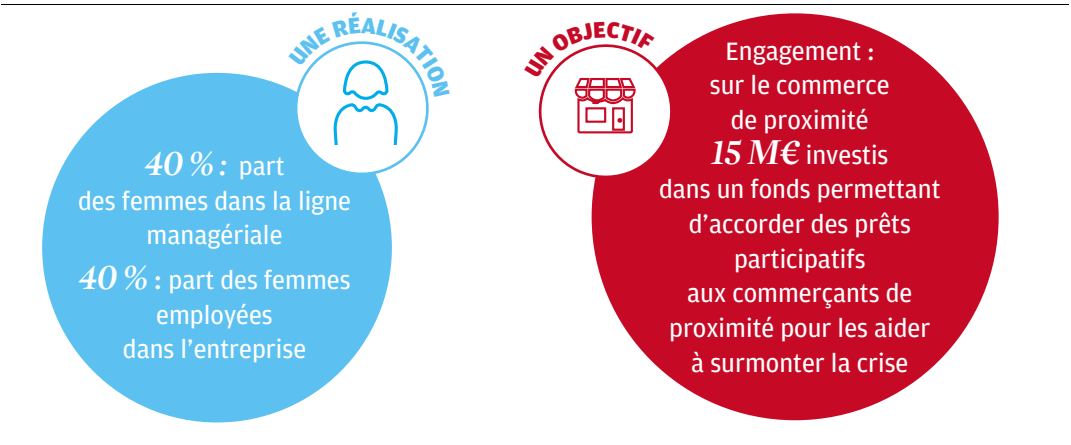
STÉPHANE PALLEZ,
PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

En quoi la prise en compte des critères ESG (environnement, sociaux et de gouvernance) a-t-elle changé votre stratégie ?
— L'entreprise a une fonction qui dépasse son rôle économique. Cette conviction est ancrée dans notre genèse, puisque FDJ est l'héritière de la Loterie nationale, créée en 1933 pour venir en aide aux blessés de la Première Guerre mondiale. Ce qui est nouveau et ambitieux, c'est d'en avoir fait un élément essentiel du projet de l'entreprise, au moment de son

introduction en Bourse, à l'automne 2019. Ce parti pris a été plébiscité par nos investisseurs. Nous allons donc continuer de développer un groupe où la performance extrafinancière est au cœur de nos priorités.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— Nous avons décidé d'adopter une raison d'être s'inscrivant dans la continuité de ce qui fait la spécificité de l'entreprise depuis plus de quatre-vingt-cinq ans, et nos actionnaires ont voté son inscription en préambule des statuts du groupe. Elle stipule : « *Le jeu est notre métier, la contribution à la société notre moteur et la responsabilité notre exigence.* » Elle se traduit par des engagements forts comme, pour le commerce de proximité, le soutien actif apporté à notre réseau pendant la crise.

Sur le plan environnemental, l'ensemble de nos tickets et bulletins de jeu sont imprimés depuis 2012 sur du papier issu de forêts gérées durablement. A horizon 2025, nous avons pour objectif de réduire de 20 % nos émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2017. Nous renforçons également nos actions de préservation de la biodiversité. Enfin, je crois que la diversité et la mixité des équipes sont des facteurs



essentiels d'innovation, d'engagement et de performance, avec 40 % de femmes employées dans l'entreprise et une proportion équivalente dans la ligne managériale.

Et, bien sûr, nous menons une politique volontariste de prévention contre le jeu des mineurs et le jeu excessif, qui est au cœur de notre modèle économique durable, compte tenu des spécificités de notre activité.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?
— La crise que nous traversons est un coup de projecteur sur ces sujets et sera, je l'espère, un accélérateur. Il y a urgence pour les entreprises d'avoir une approche plus globale, à la fois financière et extrafinancière. C'était notre conviction avant la crise. Nous en avons apporté les preuves pendant

cette période, en soutenant les soignants et les plus vulnérables, ainsi que notre réseau de commerçants partenaires. Toutes nos parties prenantes, des investisseurs au grand public, sont de plus en plus attentives aux critères ESG, que nous voyons comme un atout décisif et une nécessité pour un développement pérenne. FDJ est d'ailleurs la première entreprise du secteur des jeux d'argent en France à avoir soumis ses engagements RSE et son système de gouvernance à une notation indépendante dès 2011. Vigeo a confirmé en 2020 sa note « A1+ », situant le groupe dans les 5 % des sociétés les mieux notées au monde. Cela conforte notre stratégie fondée sur un modèle alliant performance et responsabilité. Les deux vont de pair : les actions extrafinancières du groupe sont créatrices de valeur durable.

Edenred

Sensibiliser au gaspillage alimentaire



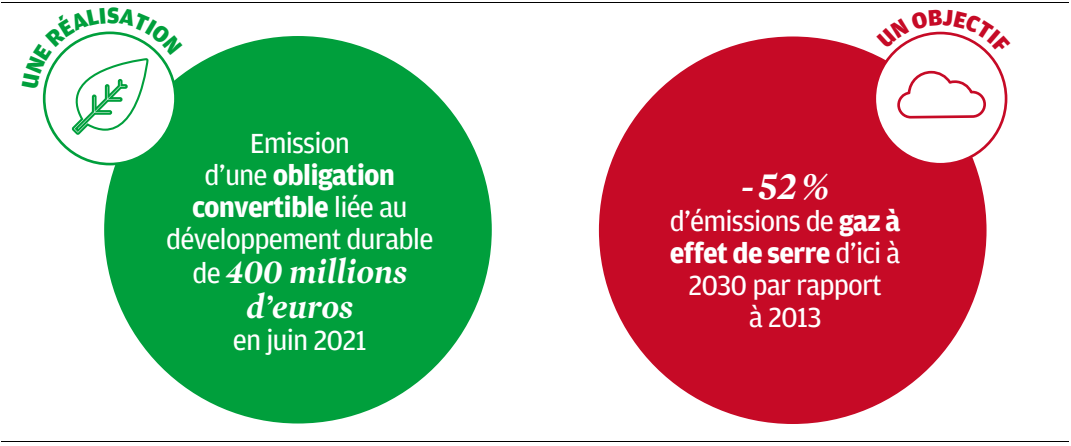
BERTRAND DUMAZY,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— Les solutions d'Edenred ont un impact positif sur son écosystème depuis toujours. Nos 250 programmes dans 46 pays sont au service d'une meilleure qualité de vie pour nos 50 millions d'utilisateurs, de comportements plus vertueux pour l'environnement, et soutiennent l'économie locale. La stratégie du groupe intègre naturellement ces spécificités et vise à générer une croissance profitable et durable, pleinement partagée avec ses parties prenantes. Elle comprend notamment une politique de

responsabilité sociale, sociétale et environnementale ambitieuse, baptisée « Ideal ». Celle-ci s'appuie sur 10 objectifs chiffrés et répond à 12 des 17 objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies. Malgré la crise liée à la pandémie de Covid-19, ces fondamentaux restent inchangés, et cette stratégie a prouvé son efficacité.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— Lors de l'assemblée générale d'Edenred, nous avons dévoilé la raison d'être du groupe : Enrich connections. For good. Ce projet a mobilisé plusieurs centaines de collaborateurs d'Edenred dans 46 pays et témoigne de notre volonté de créer de la valeur pour toutes nos parties prenantes à travers des connexions vertueuses et durables.

A cette formule, riche de sens, sont associés des engagements concrets dans trois domaines : la diversité (40 % de femmes à des fonctions exécutives d'ici à 2030), la réduction des gaz à effet de serre (– 52 % d'ici à 2030 par rapport à 2013) et la sensibilisation des utilisateurs et des marchands au gaspillage alimentaire (85 % de commerçants et d'utilisateurs sensibilisés à l'alimentation équilibrée et au gaspillage alimentaire d'ici à 2030). L'assemblée générale d'Edenred est allée encore plus loin en votant une résolution visant à ce que les plans d'attribution gratuite d'actions soient liés



pour 25 % à la réalisation de ces objectifs sur trois exercices consécutifs.

Au plus fort de la crise sanitaire, nous avons par ailleurs créé le fonds More than Ever, d'un montant allant jusqu'à 15 millions d'euros, pour protéger les personnes les plus vulnérables au sein de notre écosystème et notamment nos 10.000 collaborateurs. A ce jour, plus de 60 initiatives et des centaines de familles ont été soutenues grâce au fonds.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?
— L'année exceptionnelle que nous avons traversée a intensifié les grandes tendances sociétales qui transforment le monde du travail et les attentes des citoyens, notamment quant à la nécessité d'adopter un mode de vie plus sain et plus raisonné. Je suis convaincu que ces tendances ouvrent de nouvelles opportunités pour Edenred. Néanmoins, Le groupe

n'a pas attendu la crise sanitaire pour prendre en compte les critères ESG dans sa stratégie. L'entreprise est un moteur de progrès, comme l'illustre notre Ticket EcoCheque en Belgique, qui favorise l'achat de produits écoresponsables depuis plusieurs années, ou encore le programme Commuter Benefits aux Etats-Unis, qui incite les citoyens vivant en périphérie des grandes métropoles à privilégier les transports en commun plutôt que la voiture. Nous avons la conviction – aujourd'hui plus que jamais – que la performance sociale, sociétale, environnementale et la performance économique et financière vont de pair. Ainsi, après avoir déjà associé des critères sociaux et environnementaux à sa ligne de crédit syndiqué en 2020, Edenred est devenue, en juin 2021, l'une des toutes premières entreprises à émettre une obligation convertible liée au développement durable, pour un montant de 400 millions d'euros.

« L'intelligence artificielle est utile, mais son pouvoir a été surestimé »



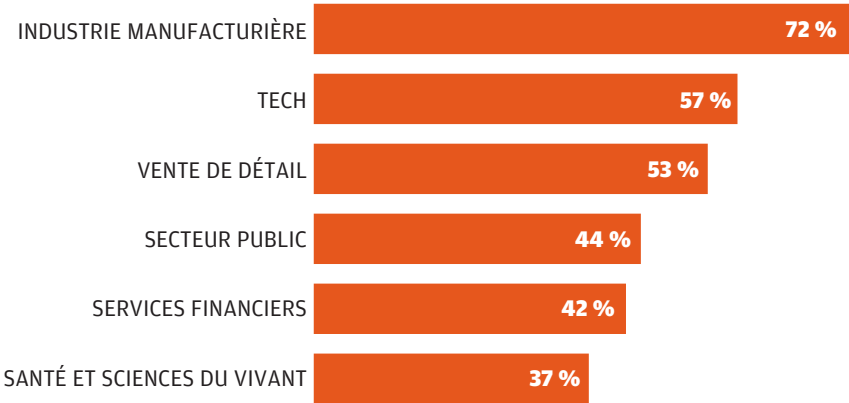
JIM GOODNIGHT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET COFONDATEUR DE SAS INSTITUTE INC.

Technologie Même dans une situation inédite, l'analyse statistique demeure utile. Les nouveaux modèles ne sont pas forcément les plus pertinents.

Que représente l'intelligence artificielle (IA) pour vous ?

Je vois l'IA comme un prolongement de l'analyse de données. De nouveaux modèles sont utilisés, parfois plus sophistiqués, parfois avec davantage de paramètres, et c'est, dans le fond, la suite logique de ce que l'on faisait précédemment. L'IA aujourd'hui a deux usages de prédilection. Premièrement, la vision par ordinateur, car on peut entraîner un ordinateur à reconnaître à peu près tout ce que l'œil humain peut voir. Nous l'utilisons par exemple pour mieux comprendre des images médicales. Nous avons notamment travaillé avec l'université d'Amsterdam pour étudier les tumeurs du foie et adapter les chimiothérapies afin d'optimiser la réponse au traitement selon les patients. D'autres applications de la vision par ordinateur en médecine existent, comme le pré-diagnostic de la rétinopathie diabétique avec un outil qui a été approuvé par la Food and Drug Administration [l'autorité américaine de contrôle des médicaments et dispositifs médicaux]. L'autre usage principal de l'IA est le traitement

La pandémie a accéléré l'adoption de l'intelligence artificielle
Dirigeants ayant répondu : « [La Covid-19] a accéléré le rythme d'adoption [de l'IA] dans mon entreprise. »



Source : KPMG, Thriving in an AI World (2021).

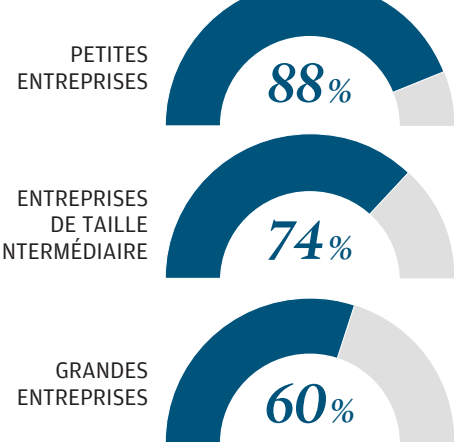
du langage automatique : la transcription de la voix en texte et inversement, ou encore la traduction par ordinateur. C'est un domaine dans lequel l'IA excelle. De grands progrès ont eu lieu avec des techniques telles que l'apprentissage automatique ou « profond », mais finalement il s'agit simplement d'optimiser une fonction, ce que l'analyse de données a toujours fait. Et je ne pense pas que l'IA prenne un

jour le pouvoir sur les humains, je doute qu'elle soit assez puissante. Elle est très utile dans certains domaines mais son pouvoir a été surestimé.

« Des grands progrès ont eu lieu avec des techniques telles que l'apprentissage automatique ou "profond", mais finalement il s'agit simplement d'optimiser une fonction »

Des modèles d'intelligence artificielle sont aussi utilisés pour la gestion des ressources, mais sont-ils toujours pertinents après la crise sans

Les dirigeants ont du mal à choisir leurs outils
Part des dirigeants disant avoir du mal à sélectionner les meilleures technologies d'IA



précédent que nous avons traversée ?

Il est vrai que vous pouvez recourir à des modèles d'IA à cette fin, mais, dans ce cas, des modèles d'analyse classique peuvent être tout aussi efficaces. Une part importante du travail que nous avons réalisé en matière d'analyse prédictive a été de déterminer le nombre de lits qui allaient être nécessaires en soins intensifs. Et nous avons utilisé des modèles tradition-

nels. Ce que l'on cherche, c'est choisir le modèle le plus pertinent pour prédire une situation, et ils ont très bien accompli leur tâche.

Comment faire dans tous les cas quand l'historique de données manque ?

Nous avons des historiques : le taux de croissance du nombre de personnes infectées, par exemple. Et vous pouvez utiliser ce pourcentage pour estimer combien d'individus seront contaminés les semaines ou les mois suivants. Il faut alors donner plus de poids dans le modèle aux semaines précédentes sans regarder toute l'année qui vient de s'écouler.

Un de nos clients cherchait aussi à anticiper l'occupation dans ses hôtels, qui comptent plus de 10.000 chambres à travers le monde. Même si votre prédiction est moins pertinente avec peu de données, vous chercherez quand même à faire des estimations pour optimiser vos bénéfices. Beaucoup d'acteurs ont cru bon de baisser leurs prix en même temps que la demande diminuait, mais nous avons constaté que ce n'était pas toujours le choix le plus judicieux.



FAUSTINE FLEURET, PRÉSIDENTE DE L'ADAN

Crypto-actifs et environnement : retirons nos œillères

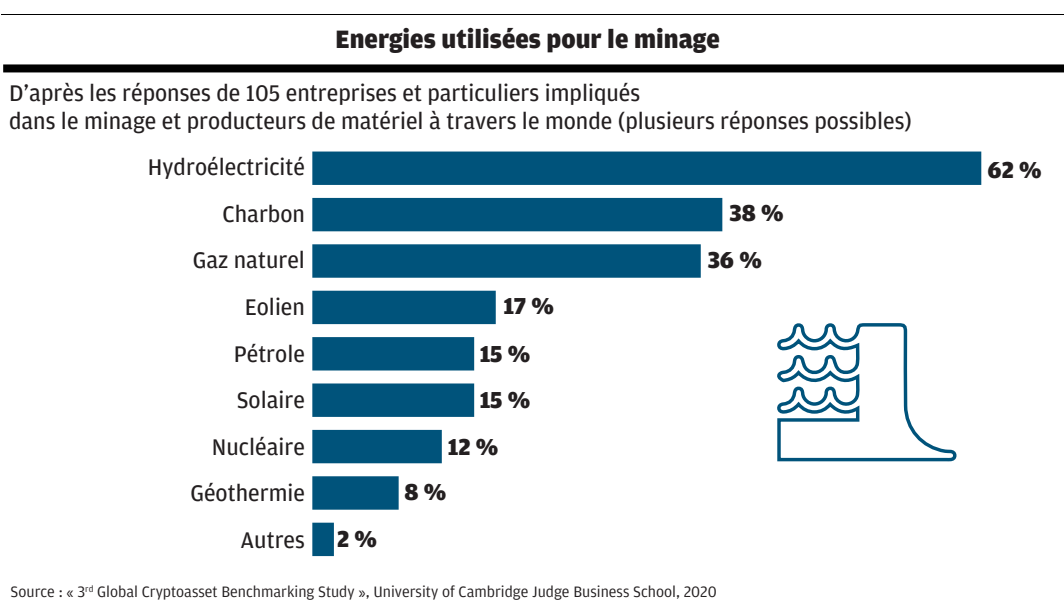
Bitcoin Les cryptomonnaies sont souvent accusées de consommer de l'électricité produite avec des centrales polluantes, mais c'est un peu court.

Au mois de mai, Elon Musk a fait trembler l'écosystème des crypto-actifs en retirant le bitcoin des moyens de paiement admis par Tesla. Un revirement motivé par des préoccupations liées à « l'utilisation croissante de combustibles fossiles pour le minage et les transactions en bitcoins, en particulier le charbon », d'après le fondateur de la marque automobile. Si l'impact environnemental des crypto-actifs pose des questions légitimes, ces propos témoignent des idées préconçues dont souffre le secteur. Les crypto-actifs sont une population large (plus de 10.000 aujourd'hui) mais surtout protéiforme. Cette hétérogénéité est le fruit dans la conception technique de chaque jeton, à commencer par le protocole blockchain par lequel il est émis. Il n'y a pas une blockchain mais des réseaux blockchain. Parmi leurs différences : le protocole de consensus, qui régit la validation des transactions exécutées sur le réseau en question et qui en garantit la sécurité. Les transactions sur le Bitcoin sont validées grâce à la preuve de travail (Proof of Work - PoW) et aux fameux mineurs, qui utili-

sent la puissance de calcul afin de trouver la solution au problème cryptographique permettant d'inscrire une transaction sur la blockchain - un travail pour lequel ils sont rémunérés. Cependant, d'autres blockchains, comme Tezos ou Ethereum 2.0, reposent sur la preuve d'enjeu (Proof of Stake - PoS) : ni mineurs ni puissance de calcul nécessaires ici, les validateurs de transactions sont tirés au sort avec une probabilité proportionnelle à la quantité de jetons détenue. Le PoS est donc considéré comme moins gourmand en énergie.

DES RAISONS D'ÊTRE OPTIMISTES

L'empreinte écologique des crypto-actifs varie également selon le type d'énergie utilisé. Selon le Cambridge Centre for Alternative Finance, la part de ressources renouvelables consommées pour le minage s'élève (déjà) à 39 % : en effet, 76 % des mineurs intègrent des énergies renouvelables dans leur mix énergétique. La principale est l'énergie hydraulique : les mineurs utilisent, à bas coût, le surplus d'électricité produite par les centrales (en Europe du Nord,



Source : « 3^e Global Cryptoasset Benchmarking Study », University of Cambridge Judge Business School, 2020

notamment). Certains Etats redoublent d'innovations, comme le Salvador, qui imagine se servir de l'énergie volcanique. S'agissant des sources non renouvelables qui composent encore le mix énergétique du PoW, il convient d'être optimiste. Côté public, on assiste à la répression croissante des « fermes » (industries professionnelles du minage) ayant recours au charbon, en témoigne la série de spectaculaires mesures prises en

Chine ces derniers mois. Côté privé, le secteur s'engage dans la décarbonation du PoW pour répondre à l'enjeu de la transition énergétique et aux préoccupations des entreprises pour lesquelles il s'agit de l'ultime frein à l'adoption des crypto-actifs. Plusieurs initiatives privées lancées en 2021, comme le Crypto Climate Accord et le Bitcoin Mining Council, entérinent cet engagement. Les mineurs contribuent fortement à la recherche et déve-

loppement, car incités à optimiser leur consommation d'énergie. Enfin, certaines entreprises travaillent à éradiquer le gaspillage d'énergie dégagée par le minage, en la convertissant par exemple en chauffage. La question de l'impact environnemental des crypto-actifs n'appelle donc ni réponse tranchée ni constat figé. La jeune et ambitieuse industrie « crypto » continue de se structurer en répondant aux enjeux contem-

porains et aux interrogations de ses supporteurs comme de ses détracteurs.

Mais je m'interroge à mon tour : pourquoi la question écologique a-t-elle pris une telle place ? Pourquoi jeter l'opprobre sur les crypto-actifs, quand tout secteur d'activité est concerné ?

Ce questionnement est symptomatique de l'un des freins persistants à leur développement : le manque de compréhension des opportunités qu'ils présentent pour la transformation numérique et la puissance économique de la France et de l'Europe. Pour rendre les paiements et le système financier plus efficient, favoriser l'inclusion bancaire, développer des services innovants et décentralisés accessibles à tous, et même émettre un euro numérique.

L'économiste Paul Samuelson disait : « Si nous avons deux yeux, c'est pour regarder deux indicateurs. » En raisonnant uniquement en termes de coûts et de risques, en négligeant de s'intéresser aux atouts considérables des crypto-actifs, nous sommes condamnés à passer à côté de cette innovation. Une spécialité française, alors que nous avons déjà raté Internet, l'IA et le cloud.

Capgemini

10 millions de tonnes de CO₂ de moins chez nos clients d'ici à 2030



AIMAN EZZAT,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

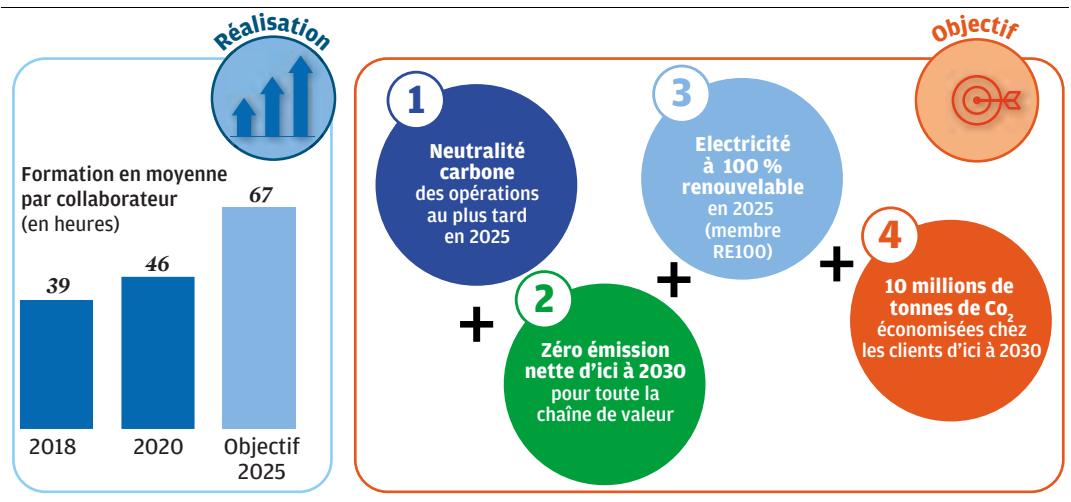
En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

— Capgemini entend être une référence en matière de contribution à la société. Ce n'est pas pour autant une nouveauté pour Capgemini, animé dès sa création, en 1967, par des valeurs et une culture au cœur de son approche en tant qu'entreprise éthique et responsable. Ce mouvement a notamment donné lieu à l'inclusion d'objectifs ESG dans la rémunération des dirigeants du

groupe depuis 2018 et à l'adoption de notre raison d'être en 2020. Il a été amplifié ces dernières années sous l'impulsion du conseil d'administration, garant de l'intégration des différents enjeux ESG à la stratégie du groupe. Nous articulons nos actions autour de différentes priorités et de différents objectifs ESG moyen terme, récemment renouvelés avec l'entier soutien du conseil d'administration.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— Nous sommes plus que jamais conscients de la nécessité d'agir pour faire face au changement climatique. Les objectifs définis à l'été 2020 par Capgemini sont notamment la neutralité carbone de nos opérations au plus tard en 2025 et le « zéro émission nette » d'ici à 2030. A ce titre, nous allons instaurer de nouveaux modes de travail pour limiter les voyages d'affaires et les trajets domicile-travail. Nous allons déployer une flotte de voitures hybrides et électriques, décarboner notre supply chain (relations avec nos fournisseurs) ou encore passer à une électricité 100 % renouvelable dans l'ensemble du groupe. Nous accompagnons également nos clients pour qu'ils surmontent leurs



propres défis environnementaux. Nous visons 10 millions de tonnes de carbone économisées chez nos clients d'ici à 2030, soit 20 fois notre empreinte carbone. Nous avons mis au point un calculateur d'impact carbone, et nous venons de dévoiler Sustainable IT (*), une nouvelle offre de services consacrée à l'informatique durable, conçue pour aider les organisations à réduire l'empreinte carbone de leur informatique. Une autre de nos priorités est de renforcer l'égalité femme - homme. Ces dernières années, la féminisation de nos effectifs s'est accrue (+ 5,1 points entre 2015 et 2020). Nous nous sommes fixé comme objectif d'atteindre le seuil de 30 % de femmes parmi les leaders exécutifs du groupe en 2025. Et nous avons lancé en 2021 un projet s'appuyant sur les meilleures pratiques locales pour améliorer

notre mix de recrutement et développer des parcours attractifs pour les femmes. **Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?** — Ces critères sont une richesse pour l'entreprise et, à terme, un avantage compétitif majeur, notamment pour attirer les meilleurs talents. Nous avons, par exemple, pour ambition de recruter en 2021 plus de 6 000 nouveaux collaborateurs en France. Il est ainsi essentiel d'être attractif et de répondre parfaitement aux nouvelles attentes des nouvelles générations. Par ailleurs, les indicateurs ESG sont de plus en plus prépondérants pour les investisseurs, ce dont je me félicite. Ils permettent d'anticiper un avenir dans lequel chacun doit avoir sa part de responsabilité. (*) Informatique durable.

Worldline

L'ESG peut parfois devenir un avantage compétitif



GILLES GRAPINET,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

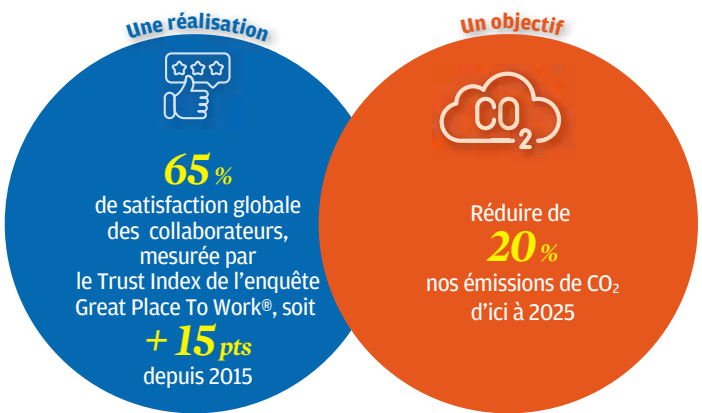
En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

— L'industrie du paiement s'inscrit naturellement dans le long terme, comme le montre

la longue durée de nos contrats, souvent de cinq à dix ans avec de grandes banques, par exemple, ou parce qu'il faut plusieurs années pour former chez nous un très bon expert du paiement, métier complexe technologiquement et réglementairement. C'est pourquoi j'ai toujours considéré que la bonne gestion de Worldline signifiait autant une performance financière solide à court terme qu'un pilotage dans le temps long pour assurer la pérennité de son modèle d'affaire en cherchant à satisfaire toutes nos parties prenantes. Notre stratégie RSE n'est donc pas née d'une réaction récente à la prise en compte des

critères ESG, car la RSE est intégrée dans le pilotage opérationnel de l'entreprise depuis des années. La RSE est pour nous un levier de plus pour être une entreprise performante tout court, aujourd'hui comme demain. Pour s'en assurer, nous nous soumettons à de nombreuses évaluations indépendantes (GRI, DJSI, EcoVadis, etc.) qui nous positionnent généralement au meilleur niveau européen, voire mondial dans notre industrie. **Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?** — Etant donné qu'il s'agit d'une partie de notre pilotage opérationnel, il y a un nombre

d'objectifs et d'actions, parfois granulaires, dans de multiples domaines : réduction de notre intensité énergétique et de nos émissions de CO₂, éthique et supply chain, satisfaction et niveau d'engagement de nos collaborateurs, qualité et cybersécurité de nos opérations, offres commerciales contribuant à la RSE de nos propres clients... Nous essayons de tout mesurer avec la même rigueur que les indicateurs business ou financiers plus traditionnels. Notre nouveau programme RSE à cinq ans, Trust 2025, illustre bien cette démarche, avec 19 objectifs de progrès quantifiés d'ici à 2025. Un exemple concret : depuis l'acquisition d'Ingenico Group, nous avons décidé de réduire l'empreinte environnementale des terminaux de paiement en supprimant 100 % du PVC, en adoptant des packaging 100 % recyclable et en généralisant l'économie d'énergie automatique dès que le terminal n'est pas sollicité.



Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Les clients, qui nous choisissent pour de longues années, attendent de leurs fournisseurs une pleine exemplarité dans la durée. De ce point de vue, la RSE peut parfois devenir un avantage compétitif. Cela nécessite bien sûr une cohérence d'ensemble entre investissements, pilotage et aussi système de rémunération des

cadres. Par exemple, chez Worldline, les évaluations externes indépendantes de notre performance RSE comptent pour valider les plans d'actions gratuites, et ce depuis notre entrée en Bourse en 2014. J'observe, avec satisfaction d'ailleurs, que les investisseurs sont de plus en plus attentifs à la RSE et dialoguent davantage avec nous sur ces thèmes. C'est une motivation supplémentaire et une excellente chose pour l'avenir.

STMicroelectronics

Nous avons un rôle de modèle à jouer dans nos activités



JEAN-MARC CHÉRY,
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

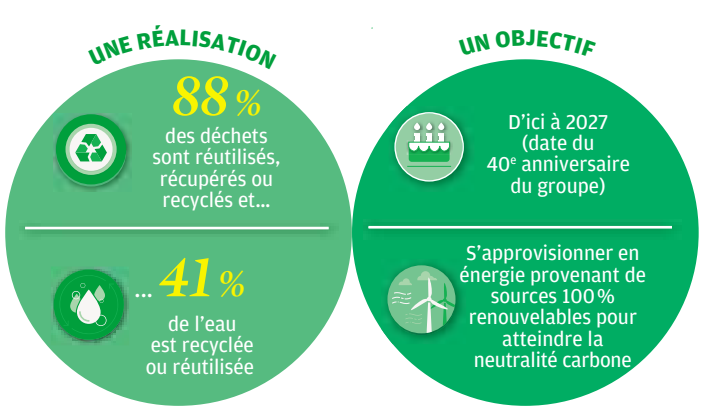
En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

— La prise en compte des critères ESG ne change pas notre stratégie, elle l'accompagne. STMicroelec-

tronics entend créer des technologies pour un monde durable, d'une manière pérenne. Elle a intégré ces critères depuis sa création : en la matière, nous publions nos ambitions, nos objectifs de long terme et nos progrès en toute transparence depuis plus de vingt ans. Notre proposition de valeur s'articule autour de trois piliers : garantir une croissance durable et profitable ; proposer des produits innovants et responsables ; créer de la valeur pour l'ensemble de nos parties prenantes. Notre stratégie est d'être un leader des semi-conducteurs dans les secteurs suivants : — mobilité intelligente ; — énergie et gestion de puissance ; — des infrastructures de communication et des objets connectés.

Convaincus que nous avons un rôle modèle à jouer dans nos activités, nous innovons en permanence pour maintenir notre leadership, par exemple en matière de santé et de sécurité dans nos usines, d'engagement pour l'inclusion et la diversité, ou de gestion de l'eau et du traitement des déchets, ou encore pour développer une chaîne d'approvisionnement responsable. **Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?** — Après avoir atteint nos objectifs de réduction des émissions de GES, avec six ans d'avance, notre groupe a annoncé, en décembre 2020, son plan pour atteindre la neutralité carbone d'ici à 2027. Ce plan inclut l'utilisation

exclusive d'énergies renouvelables en 2027 ainsi que, dès 2025, une compatibilité avec le scénario le plus avancé de limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C pris par la COP21. Nous avons intégré des objectifs fondés sur les critères ESG dans le système de rémunération de nos dirigeants et des 19.000 employés éligibles à notre programme de rémunération variable. Ils reflètent quatre de nos priorités dans le domaine du développement durable : la sécurité des femmes et des hommes de l'entreprise, le changement climatique, la diversité des genres et l'engagement des employés. Nous venons aussi de renouveler publiquement nos engagements et objectifs 2025-2027 au travers de notre Sustainability Charter. **Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?** — Les critères ESG ont depuis de nombreuses années un impact positif sur la gestion des risques et sur la création de valeur. L'exemple le plus récent est celui de la pandémie de Covid-19. Le groupe a su



montrer une grande résilience lors de la gestion de cette crise. Nous avons protégé la santé de nos salariés et assuré la continuité de nos opérations tout en gagnant des parts de marché. Le développement durable génère surtout une valeur matérielle pour le groupe ainsi que pour ses partenaires : — à très court terme, une réduction du coût de nos assurances et de nos taxes environnementales, des économies tant dans l'acquisition des ressources et de l'énergie que

dans la gestion des déchets, des facilités de recrutement et la fidélisation de nos salariés, par exemple ; — à moyen terme, une plus forte compétitivité à l'égard des standards demandés par nos clients, mais aussi des avantages concurrentiels liés à nos technologies et à nos produits responsables ; — à plus long terme, la capacité d'attirer les investisseurs, de signer des partenariats avec nos clients ou les universités les plus avancées, ou d'attirer les meilleurs talents.

Teleperformance

Une porte d'entrée dans la vie active pour de nombreux jeunes



DANIEL JULIEN,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

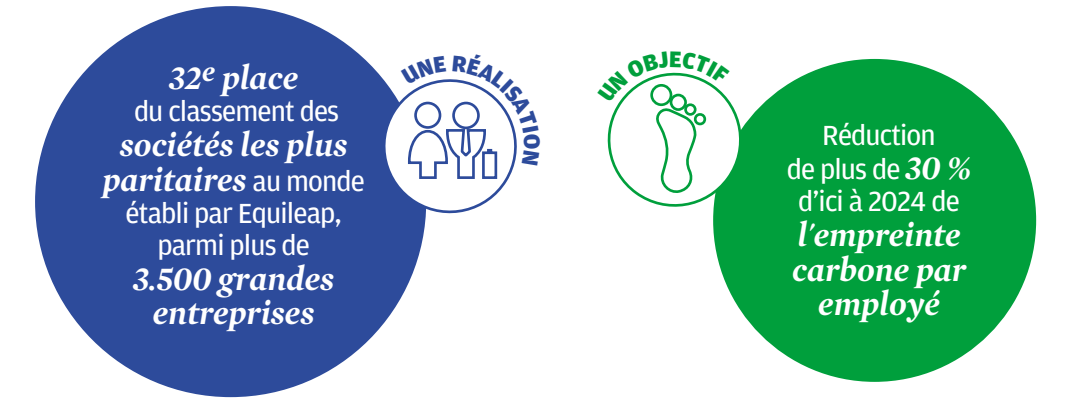
— Teleperformance est un leader mondial des services aux entreprises en solutions digitales intégrées et place ses collaborateurs au centre de son activité. Dès lors, la responsabilité sociale est au cœur de notre ADN et nous avons adhéré au Pacte mondial des Nations unies il y a dix ans. Nos collaborateurs insufflent leurs talents et leurs

compétences à tous les niveaux du groupe. L'engagement et le bien-être au travail sont la pierre angulaire de notre stratégie, et ce depuis l'origine de la société. Nous avons créé 52.000 emplois nets en 2020, malgré le contexte inédit de la pandémie et nous sommes une porte d'entrée dans la vie active pour de nombreux jeunes à qui nous offrons leur toute première expérience professionnelle. Ainsi, en 2020, plus de 85.000 agents ont été embauchés dans ce cadre-là.

Nous mettons en œuvre des programmes intensifs de formation et de promotion internes et, au sein de la coalition de l'Impact Sourcing, nous offrons des possibilités d'emploi à des personnes vulnérables, comme les réfugiés en Colombie ces dernières années. Par ailleurs, le programme de bienfaisance Citizen of the World, que j'ai initié il y a maintenant quinze ans, a quant à lui influé sur la vie de nombreuses personnes en aidant les communautés locales à se développer.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— Nous nous sommes engagés à avoir plus de



90 % de nos collaborateurs évoluant au sein d'un environnement de travail certifié Great Place to Work, reflet d'un engagement fort en faveur de notre « famille TP ». Nous avons lancé l'initiative TP Women en 2019, pour atteindre la parité à tous les niveaux de l'organisation et sensibiliser sur la diversité et sur l'égalité.

Forts d'un vivier de talents et d'une représentation équilibrée femmes-hommes dans les effectifs et les positions d'encadrement, nous visons au moins 30 % de femmes au sein du comité exécutif d'ici à 2023. Conscients de l'urgence climatique, nous avons également mis en place le programme Citizen of the Planet.

Grâce à cela, notre empreinte carbone par employé a baissé pour la troisième année consécutive. Pour aller plus loin, nous nous sommes

engagés à avoir au moins 25 % d'énergies renouvelables dans notre mix énergétique d'ici à 2023, et à adopter, dès cette année, un objectif de réduction des émissions à effet de serre conforme à l'accord de Paris et à la méthodologie Science Based Targets (SBTi).

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— La prise en compte des critères ESG nous procure un vrai avantage concurrentiel auprès de nos prospects et de nos clients, et une opportunité de développer des partenariats durables autour de valeurs partagées. Cela renforce également le soutien de nos investisseurs et de nos partenaires financiers, de plus en plus impliqués dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale ambitieuse.

Iliad

Un milliard investi dans la décennie pour des transformations profondes



THOMAS REYNAUD,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

— Changer notre stratégie, je n'irais pas jusqu'à dire cela ! Dans ce domaine, nous n'avons jamais dévié : garantir une connectivité pour le plus grand nombre et au meilleur prix. Ce fut d'abord la France, puis l'Italie et, récemment, la Pologne, grâce à l'engagement des 15.000 collaborateurs qui travaillent aujourd'hui pour le groupe et qui assurent la connectivité de 42 millions

d'Européens. Les critères ESG sont en revanche venus constamment « challenger » nos manières de faire, de concevoir nos produits, d'organiser notre chaîne logistique, de faire évoluer nos politiques RH et nos structures de gouvernance. Ces critères, on peut les vivre comme une contrainte. Nous les avons toujours vus comme une manière de nous améliorer, de gagner en efficacité. C'est ce que nous avons fait par exemple en matière de formation, avec la création de l'Université Free. Ce n'est pas une charge. C'est un investissement pour l'avenir, afin de développer les compétences de chacun et de fidéliser nos talents. Autre exemple, dans le domaine de la logistique. Depuis des années, nous avons renoncé au recours au transport aérien et nous travaillons à l'optimisation des taux de remplissage des conteneurs. C'est bon pour notre rentabilité économique. Et c'est bon aussi, et surtout, pour l'environnement. C'est une grande fierté pour nous d'avoir rejoint récemment le Pacte mondial des Nations unies. Pas simplement pour dire que nous sommes signataires. Cela n'aurait pas beaucoup d'intérêt. Mais parce que nous y voyons un lieu de saine émulation entre les entreprises. Par ailleurs, nous démarrons notre première évaluation Carbon Disclosure Project afin de pouvoir nous



situer sur l'échiquier climatique mondial.

Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— En novembre 2020, nous avons pris un engagement structurant : arriver à zéro émission nette en carbone dès 2035, avec quinze ans d'avance sur ce que prévoient les accords de Paris. Je parle aussi bien de notre flotte de véhicules, de nos infrastructures réseaux fixe et mobile, que de nos data centers. Mais il ne s'agit pas de compenser passivement nos émissions. Dans la prochaine décennie, nous prévoyons d'investir 1 milliard d'euros afin de mettre en œuvre des transformations profondes : par exemple, une sélection rigoureuse des matériels utilisés dans le déploiement de nos réseaux fixe et mobile en privilégiant les matériels de dernière génération à très forte efficacité

énergétique. Nous investirons aussi pour généraliser les procédés de refroidissement innovants pour nos data centers. Toutes les fonctions de l'entreprise, aussi bien industrielles que commerciales, seront concernées. En matière de gouvernance, nous poursuivons nos efforts de féminisation de nos comités exécutifs. D'ailleurs, un exemple : lors de notre dernière acquisition en Pologne, une des premières décisions a été de faire entrer trois femmes au board de Play, notre opérateur polonais. Auparavant, il était exclusivement masculin, ce qui est non seulement injuste, mais aussi inefficace, puisque en agissant ainsi, une entreprise se prive de compétences. Enfin, dans un contexte de forte croissance, Iliad continue de multiplier les initiatives portant sur le volet social : augmentation des effectifs de près de 20 % en trois ans, avec, en 2020, plus de 600 recrutements majoritairement en CDI, mise en place d'un actionnariat salarié, recrutement de plus de 200 alternants en 2021...

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Les critères ESG et les impératifs de transparence qui y sont liés forment une pression stimulante qui influe sur la chaîne de valeur, qui fait évoluer les organisations dans la bonne direction. Une entreprise a tout à y gagner. Prendre en compte les critères ESG, c'est aussi la meilleure publicité qu'un groupe peut se faire en matière de marque employeur. Les salariés expriment de plus en plus une recherche de sens, d'éthique, de justice dans leur travail. Veiller à tout cela, c'est aussi, pour une entreprise, s'assurer de faire venir à elle durablement les talents. C'est surtout là que réside le secret de la performance, le capital humain.

Wavestone

Les retombées sont bien supérieures aux efforts et aux coûts engagés



PASCAL IMBERT,
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?

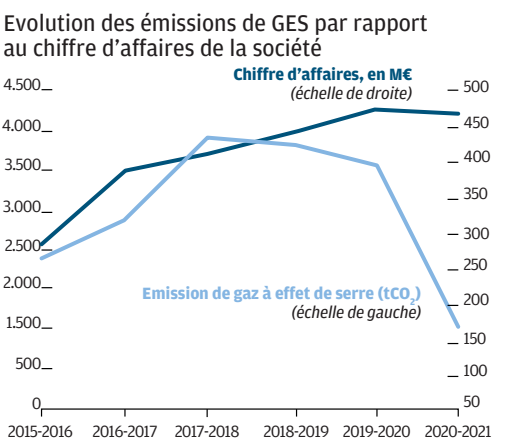
— Nous avons fait de l'ESG un axe fort de notre stratégie d'entreprise, depuis plus de dix ans. Notre motivation initiale n'était pas très sophistiquée : nous comporter de manière citoyenne et responsable nous paraissait tout simplement indissociable de la réussite de l'entreprise. Le temps passant, nous avons pu constater que notre engagement RSE génère beaucoup de

retombées positives pour Wavestone. Qu'il s'agisse de l'engagement renforcé de nos collaborateurs, de la meilleure maîtrise de certains risques, par exemple en matière d'éthique ou de réputation, ou encore de la réponse aux attentes montantes de nos actionnaires et de nos clients. En matière d'ESG, rien n'est jamais acquis. Le niveau des exigences de nos parties prenantes est de plus en plus élevé, en lien avec les immenses défis auxquels nous devons collectivement faire face. Nous revisitons donc régulièrement nos priorités et nos actions, afin d'adresser de nouveaux enjeux, notamment sur le plan climatique, afin, également, de travailler sur nos points faibles, par exemple en ce qui concerne la parité ou le handicap. Nous avons récemment revu la matérialité de nos enjeux extrafinanciers, afin de les prioriser. Sur cette base, nous avons réexprimé notre politique ESG en cinq axes : la satisfaction de nos clients et la valeur que nous leur apportons, l'implication et le bien-être de nos collaborateurs, la diversité, l'engagement sociétal et citoyen de Wavestone, et, enfin, l'environnement.

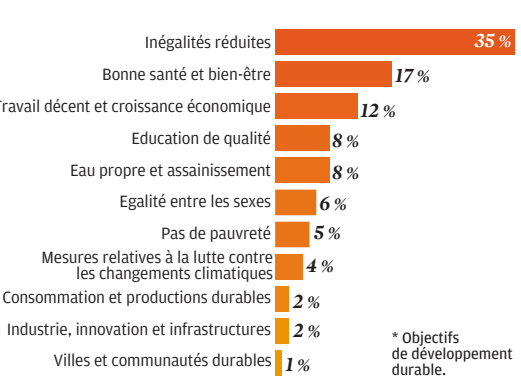
Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?

— L'année 2020 a été riche en actualités sur le plan

Faire du développement durable une priorité



Répartition des jours effectués en mécénat selon les ODD* fixés par l'ONU



ESG : une gestion de la crise sanitaire responsable vis-à-vis de nos collaborateurs, le respect de tous nos engagements d'embauche, l'accélération du mécénat de compétences afin d'aider nos associations partenaires à gérer les conséquences de la crise sanitaire. Sans pour autant négliger les actions engagées en matière de satisfaction client, de parité ou de handicap. Plus récemment, nous avons lié notre principal contrat de financement à notre performance financière, avec le soutien de nos partenaires bancaires. Les économies qui pourront être ainsi réalisées seront reversées à notre fondation d'entreprise, consacrée à l'enfance défavorisée. Autre mesure forte, le directoire, avec l'accord du conseil de surveillance, soumettra à l'approbation des actionnaires, lors de l'assemblée générale annuelle du 27 juillet 2021, le

remboursement des indemnités perçues au titre des dispositifs d'activité partielle. Au vu de la solidité des résultats de Wavestone à l'issue de la crise, ce remboursement s'inscrit en pleine cohérence avec les valeurs de responsabilité promues par le cabinet.

Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?

— Investir dans l'ESG, c'est renforcer notre lien avec les deux parties prenantes essentielles à notre performance : nos collaborateurs et nos clients. Je n'ai aucun doute sur le fait que les retombées sont bien supérieures aux efforts et aux coûts engagés. L'ESG permet aussi de mieux maîtriser certains de nos risques et contribue par là même à rendre notre performance plus durable, en cohérence avec la vision de long terme de Wavestone.

Pourquoi et comment être notaire demain ?

Engagement Notre métier ne se limite plus aux obligations professionnelles et déontologiques



ARLETTE DARNON,
NOTAIRE, PRÉSIDENTE DE
GROUPE MONASSIER

Ce qui apparaît aujourd'hui comme la recherche d'une conciliation de l'inconciliable fait partie de l'ADN du notaire

mêmes, à la manière de Monsieur Jourdain, il ne met pas forcément toujours des mots sur cet équilibre qu'il recherche et qu'il pratique de plus en plus. En réalité, le notaire agit par essence dans une tension permanente entre utilité sociale, matérialisée par son statut d'officier public et ministériel, et nécessité économique en qualité de chef d'entreprise professionnel libéral. La profession notariale dans son ensemble est d'ailleurs en train d'actualiser son logiciel avec la réflexion passionnante en cours, animée par un collectif, sur la raison d'être du notariat. Pourquoi et comment être notaire demain ? Nous sommes bien là au cœur du sujet ! L'idée d'une performance

globale va plus loin. Elle ajoute trois dimensions nouvelles aux obligations professionnelles et déontologiques du notaire comme à ses contraintes économiques : la durabilité, le caractère social, la gouvernance. Totalement immergé dans une société dont il accompagne au quotidien les acteurs, le notaire n'échappe pas à ce mouvement de fond. La longue pratique de la certification ISO 9001 – particulièrement depuis la version de 2015 – pousse déjà, par exemple, les membres de Groupe Monassier à prendre en compte toutes les parties prenantes dans le management de leurs offices. Collaborateurs, partenaires, fournisseurs portent, en effet, chacun une part du développe-

Les trois dimensions nouvelles



La durabilité



Le caractère social



La gouvernance

ment et de la satisfaction client. Pour illustrer cette conviction au niveau du groupe, nous avons également créé non seulement un réseau social, mais aussi une instance, baptisée Le Lab, pour mieux associer les collaborateurs aux actions et aux réflexions de notre réseau dont la gouvernance repose en outre sur la création de consensus offensifs. Restant sur la primauté de l'humain et sur la volonté d'adopter des organisations performantes, je relève, par ailleurs, que les

notaires, encore trop peu formés sur ce plan, ont maintenant pris le virage d'un management proactif. Il tient compte de ce qu'il faut désormais appeler le bien-être au travail dans toutes ses dimensions (qualité des locaux, ergonomie des postes de travail, coachs sportifs, voyages incentive...).

UNE ACTIVITÉ HUMAINE DURABLE

L'humain, encore et toujours, à travers l'engagement d'un grand nombre de nos notaires et de nos collaborateurs dans des causes caritatives ou dans le mécénat, qu'il soit financier ou de compétence. Ils vivent comme nous tous dans la société dont ils se sentent pleinement acteurs. L'entreprise notariale est engagée dans cette évolution. Les notaires et les collaborateurs ont également pris conscience, à l'unisson des Français, que l'activité humaine devait être durable, c'est-à-dire qu'elle ne devait prélever sur la nature que le strict nécessaire à son accomplissement. On voit ainsi fleurir depuis plusieurs années dans nos études

une multitude d'initiatives à vocation environnementale, qui rencontrent clairement des objectifs économiques et/ou qualitatifs. Cela passe par le zéro papier dans la production des actes, le remplacement des bouteilles d'eau en plastique par des carafes ou par des gourdes individuelles, en passant par les audits empreinte carbone, le tri et le recyclage généralisés ou encore l'installation d'abeilles sur le toit de l'étude ! Le foisonnement vient à la suite de la prise de conscience et précède la structuration de politiques homogènes, pérennes et ayant un impact. Les études notariales sont en très large majorité des TPE ou des PME. Elles ne seront donc pas nombreuses à être soumises en 2022 ou en 2023 aux obligations imposées aux entreprises de plus de 250 salariés en matière de publication des données ESG, comme devrait l'exiger la transposition d'une directive européenne. Néanmoins, dans l'esprit comme dans les faits, elles cheminent déjà sur cette ligne de crête, à la fois performantes et responsables.

Du (bon) sens d'une épargne responsable

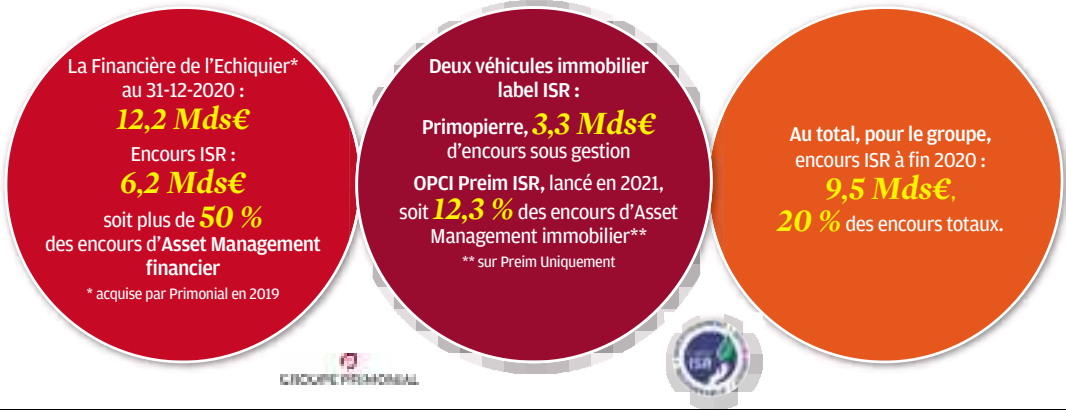
Nécessité L'intégration des critères ESG a changé le comportement des investisseurs et des gestionnaires



STÉPHANE VIDAL,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE
PRIMONIAL

— Plus de dix ans après les premières apparitions du sigle ESG dans le débat public, plus personne n'oserait qualifier d'effet de mode la lame de fond qui a transformé et rebattu les cartes de l'industrie financière. A fortiori, au sortir de la crise sanitaire que nous laissons progressivement derrière nous. Car si celle-ci a tout d'abord provoqué un réflexe

naturel de thésaurisation accrue, l'engouement des épargnants pour ce nouveau type de placements « de conviction », déjà croissant, s'est vu conforté par leur besoin de reprendre le contrôle de leur épargne pour la mettre au service de leurs engagements personnels. Au-delà de cette exigence, réelle et profonde, des investisseurs d'engager leur argent au service de causes (changement climatique, créations d'emplois, parité, droits de l'homme, etc.), et de la créativité dont ont fait preuve certains gestionnaires d'actifs pour proposer aux épargnants des supports toujours plus innovants, la prise en compte des critères ESG s'est imposée comme une nécessité de « bon sens » d'un point de vue financier. Quel particulier envisagerait aujourd'hui d'investir dans un actif immobilier sans étudier sa consommation énergétique, ses connexions aux transports ou l'environnement local ? Quel investisseur institutionnel prendrait une participation dans un fonds de *private equity* sans s'interroger



sur la mise en œuvre d'une bonne gouvernance dans les entreprises détenues ? Quel gérant sélectionnerait une valeur sans analyser la rémunération de ses dirigeants et les actions relatives à la préservation de l'environnement dans la stratégie de la société ?

MESURE D'IMPACT ET REPORTING

—Aucun, évidemment. Les exemples ne manquent pas pour illustrer le fait que si une bonne gouvernance n'est pas nécessairement un facteur de surperformance en période faste, elle constitue un outil puissant de réduction des risques, donc de surperformance relative, sur le long terme. Que si une intégration rigoureuse des considérations sociales n'est pas en soi un gage de succès, son absence expose l'entreprise à un risque de réputation potentiellement destructeur de valeur.

Et que dire de la prise en compte des enjeux climatiques, dont la nécessité fait de plus en plus consensus ? Il reste cependant beaucoup à faire pour que cette dynamique se poursuive et qu'elle transforme en profondeur l'ensemble de l'écosystème financier. Notamment en allant plus loin dans la mesure d'impact et le reporting des initiatives mises en place : les actions prises doivent être transparentes et quantifiables. L'innovation technologique permet aujourd'hui de faciliter et d'harmoniser ce suivi. Mais la technologie ne fait pas tout et la mobilisation de l'ensemble des professionnels de la gestion de patrimoine en matière de pédagogie sera clé pour que l'investissement socialement responsable ne se limite pas simplement à un label, mais s'impose en tant que conviction partagée et suivie d'effets.

Moins performante, l'assurance-vie verte ?

Appui financier Portée par un intérêt croissant des épargnants pour une finance plus éthique, l'assurance-vie devient elle aussi responsable.



PHILIPPE GOURDELIER,
COFONDATEUR DE PATRIMÈA

Les épargnants sont de plus en plus nombreux à vouloir donner du sens à leur argent. En 2020, la finance verte a passé le cap des 20 milliards d'euros d'encours, selon Finansol.org, une progression de

33 % en seulement un an. Les 837.000 nouvelles souscriptions pour des placements éthiques, enregistrés pendant cette année exceptionnelle, ont ainsi généré 566 millions d'euros de finance-mement solidaire, et 3,9 millions d'euros de dons, obtenus via ces produits, ont été reversés à des associations. Cette dimension sociale, alliée au côté solidaire, permet, par exemple, à notre contrat d'assurance-vie Ethic Vie de reverser 20 % de son chiffre d'affaires à ses associations partenaires. Afin de comprendre les objectifs d'un fonds responsable, il est préférable de changer sa grille d'évaluation par rapport à celle appliquée à un fonds classique. Certes, les labels ISR (investisse-

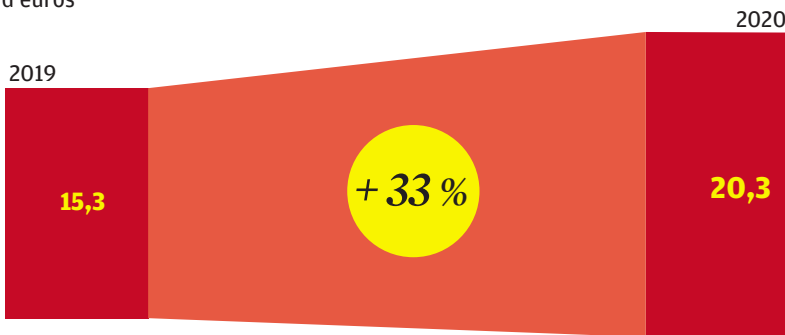
ment socialement responsable) ou Greenfin permettent d'effectuer une première sélection, mais elle reste insuffisante. Pour aller plus loin dans l'analyse des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), il faut une méthodologie plus fine, soutenue par des fournisseurs de données plus exigeants. A nous, courtiers, de rendre cette finance plus accessible !

LA FINANCE VERTE MINORITAIRE

Cependant, comme l'indique l'enquête annuelle sur la finance responsable 2018 réalisée par l'institut Ipsos, les banquiers et les assureurs semblent encore réticents à proposer des placements éthiques, faute de formation ou de connaissance. Pourtant, l'offre

Evolution de l'encours de la finance verte et solidaire

En milliards d'euros



Source : Finansol.org

s'enrichit et les possibilités de faire basculer un client vers une unité de compte (UC) labellisée « verte » ne manquent pas. Même s'il s'agit plus d'un vert clair que d'un vert foncé, nous ne pouvons que saluer ce premier pas. Enfin, de nombreux épargnants craignent une sous-performance des placements éthiques par rapport aux autres. Pourtant, éthique et rentabilité ne sont pas incompatibles ! Chez Ethic Vie, nous affirmons qu'une assurance-vie verte ne sera pas moins performante qu'une autre, bien au contraire. Nombreux gérants de fonds en sont convaincus, pour eux, la prise

en compte des critères ESG est source de performance sur le long terme. Avant d'entreprendre toute opération, renseignez-vous sur la stratégie responsable adoptée par l'assureur. Des rapports de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) ou de développement durable sont accessibles. Les assureurs ont également l'obligation de publier un document qui explique comment ils développent leur stratégie d'investissement via les critères ESG. Afin de s'assurer du caractère éthique d'un contrat, il est primordial de discuter avec un professionnel

de la gestion de patrimoine. N'hésitez pas à exposer votre souhait d'épargner de manière éthique et à vous intéresser à la constitution de l'épargne proposée. Est-ce que certaines UC sont investies dans des fonds affichant un objectif environnemental, social ou de gouvernance ? Est-ce que celles-ci sont labellisées selon un référentiel responsable ? Autant de questions qu'il est important de poser à son conseiller. Il existe des cabinets de conseil spécialisés dans ces thématiques qui sauront vous répondre et vous guider vers les solutions adaptées à chacun.

Gecina

Rendre la densité urbaine désirable



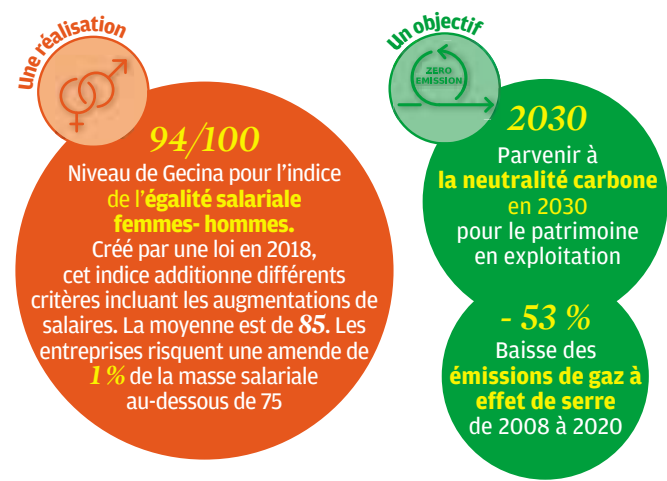
MÉKA BRUNEL,
DIRECTRICE GÉNÉRALE

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— Nous avons considéré très tôt l'ESG comme un levier majeur pour anticiper et s'adapter aux grandes mutations à l'œuvre au sein de la société. Le défi climatique, les transformations digitales et les aspirations des générations

nouvelles sont autant de défis pour nous, acteurs de l'immobilier. Les protagonistes qui tireront leur épingle du jeu dans les prochaines années seront ceux qui développeront une relation avec leurs utilisateurs et ceux qui sauront se montrer intraitables sur la question du développement durable et innovants en matière de services. C'est ce que nous avons commencé à faire avec notre marque relationnelle et servicielle YouFirst, dont le déploiement est en cours. L'immobilier de bureaux doit aussi continuer à accélérer sa mutation environnementale, condition sine qua non de son acceptabilité sociétale. Un immeuble non vertueux pourrait devenir « hors marché » à l'avenir. L'analyse des enjeux environnementaux a notamment renforcé notre stratégie : la ville durable sera dense mais aussi désirable,

notre stratégie de centralité et de meilleur usage des espaces contribue à limiter les émissions de CO₂ dues aux déplacements des utilisateurs, réduit la consommation de matières en rénovant les immeubles existants selon les principes de l'économie circulaire et évite d'artificialiser de nouvelles terres. La biodiversité, la prise en compte du bien-être et les services vont contribuer à rendre cette densité désirable pour nos clients.
Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— S'appuyant sur des résultats tangibles depuis 2017, nous avons décidé d'accélérer nos objectifs en visant la neutralité carbone en 2030 sur l'ensemble de notre patrimoine en exploitation, avançant de vingt ans notre objectif initial. L'immobilier existant est,

nous le savons, polluant. C'est là que nous devons concentrer nos efforts de décarbonation. Cet objectif participe à notre transformation et embarque l'ensemble des collaborateurs et nos parties prenantes. Les sujets RSE ne sont pas l'apanage d'une dizaine de collaborateurs mais ils nécessitent mobilisation et engagement de tous. Cela se traduit, par exemple, par l'instauration d'une taxe carbone interne, un système né de la mobilisation de nos collaborateurs afin de stimuler l'innovation et d'accélérer la décarbonation de notre patrimoine. En contrepartie, si des innovations peuvent être réalisées pour décarboner l'immeuble, notre fonds Care (« Carbone responsable ») prend en charge les investissements nécessaires. Dans la continuité de l'annonce du programme CANOP-2030 (Carbone Net Zéro Plan), nous avons également requalifié l'intégralité de notre encours de dette obligataire en obligations vertes (*green bonds*).
Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?
— Notre stratégie consiste à restructurer progressivement nos actifs pour les rendre plus attrac-



tifs, accroître leur qualité afin qu'ils répondent aux besoins des utilisateurs en termes de services mais également d'empreinte écologique. Dans un contexte inédit, nos résultats 2020 ont pleinement conforté ces choix stratégiques, avec une croissance à périmètre constant de nos loyers de 3 % pour les bureaux. Notre modèle, fondé sur une politique ESG ambitieuse, a prouvé sa résilience face à l'épreuve du choc sanitaire. Dans les zones centrales où nous sommes, la création de valeur immobilière lors d'une opération de restructuration est

d'autant plus grande que son attractivité fondée sur des critères environnementaux, d'inclusion et de qualité de vie est améliorée. Une approche responsable de l'immobilier permet aussi sur le long terme d'optimiser notre charge financière, d'accroître la résilience de nos revenus locatifs et de fidéliser nos clients. Etre reconnu parmi les meilleurs de notre secteur nous rend plus attractifs aux yeux des investisseurs, qui tiennent de plus en plus compte de la performance RSE dans leurs décisions, ce qui contribue à réduire le coût du capital.

Klépierre

Bien placé dans la lutte contre le changement climatique



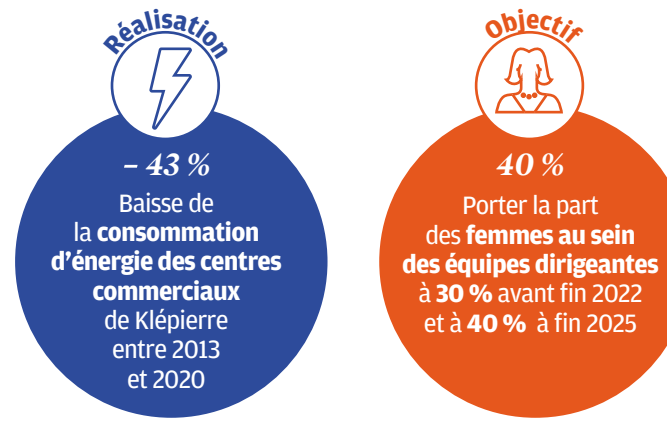
JEAN-MARC JESTIN,
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— La stratégie de Klépierre a considérablement évolué au cours des dix dernières années et a intégré les éléments environnementaux et sociaux. En 2017, nous avons conçu

notre nouvelle politique RSE appelée Act for Good, qui a à la fois élevé nos exigences concernant les performances environnementales de nos actifs, élargi les enjeux sociaux, non seulement à nos collaborateurs mais aussi aux visiteurs de nos centres et, enfin, ajouté de nouveaux critères tels que l'empreinte territoriale de nos activités. La gouvernance du projet elle-même était inédite puisque Act for Good est une coconstruction avec les parties prenantes de Klépierre : enseignes, investisseurs, experts des ressources humaines ou responsabilité sociale des entreprises (RSE), scientifiques, ONG, pouvoirs publics, etc. Ces critères ont renforcé nos processus opérationnels, intégrant les enjeux environnementaux dans le pilotage quotidien de nos centres et renforçant

notre approche locale ; ils ont favorisé la mobilisation et la montée en compétences de nos équipes, et, enfin, permis de formaliser notre vision et nos ambitions à horizon 2030 en matière de performance environnementale de nos actifs.
Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— C'est d'abord notre engagement à la neutralité carbone pour l'ensemble de notre portefeuille en 2030. Et nous sommes en bonne voie. Par ailleurs, Klépierre est engagé à créer en continu de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes, qu'il s'agisse de ses collaborateurs, enseignes, visiteurs, actionnaires, partenaires locaux, fournisseurs et riverains. Quelques exemples récents : depuis dix-huit mois, nos procédures et la réactivité de nos équipes

ont permis au groupe de s'adapter rapidement pour faire face aux impacts directs et indirects de la pandémie, notamment pour accueillir dans ses murs des initiatives de solidarité spécifiques : collectes alimentaires, de vêtements, dons du sang, dépistage et vaccination, accueil de femmes victimes de violences. Par ailleurs, outre la gestion de la crise sanitaire, Klépierre a adopté une nouvelle politique en matière de parité, visant à porter la part de femmes au sein des équipes dirigeantes à 30 % au minimum avant le 31 décembre 2022, et à 40 % au minimum au 31 décembre 2025. Le groupe se fixe les mêmes objectifs pour les cent plus hauts postes à responsabilités, d'ici fin 2022 et 2026 respectivement. Il déploie à ce titre un plan d'action en faveur du développement des carrières des femmes, de la parentalité et de l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale ou de l'égalité salariale.
Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?
— Chez Klépierre, la RSE fait partie de la direction des opérations, c'est dire combien les critères ESG sont pour nous créateurs de valeur.



Ils se mesurent en coûts évités si l'on considère la réduction de la consommation d'énergie et de ressources. Par ailleurs, nos initiatives en faveur du territoire créent un attachement et une préférence pour nos centres, qui, à leur tour, ont un impact sur la fréquentation. Les notations extrafinancières confirment nettement l'importance de ces critères pour nos investisseurs. En 2020, la performance RSE de Klépierre a été saluée par de nombreux organismes externes des agences de notation extrafinancières. Elle a notamment été reconnue Global Retail Sector Leader par le Global

Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB), classement de référence au niveau mondial. De plus, le groupe a été l'une des rares entreprises immobilières européennes à être incluse dans la prestigieuse « liste A » du CDP, qui récompense les entreprises les plus avancées en matière de lutte contre le changement climatique. Notre stratégie a également été approuvée par la Science-Based Targets initiative (SBTi), un organisme scientifique adossé à l'ONU et chargé de vérifier l'adéquation entre les engagements environnementaux des organisations et les objectifs de l'accord de Paris.

Nexity

Le sujet de la ville inclusive est inscrit dans notre ADN



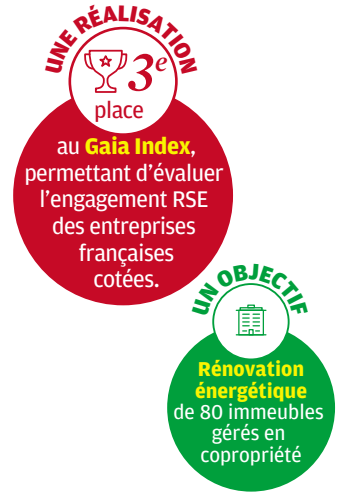
VÉRONIQUE BÉDAGUE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE

En quoi la prise en compte des critères ESG a-t-elle changé votre stratégie ?
— Nexity s'est engagé en pionnier pour une ville bas carbone, inclusive et résiliente. Les préoccupations de nos clients et de

l'ensemble des parties prenantes du groupe en faveur de ces sujets se sont récemment accélérées et nous ont permis de structurer notre stratégie afin d'avancer avec eux sur la voie d'une ville en réinvention, durable et accessible à tous. Notre modèle de plateforme de services est un puissant levier pour contribuer à limiter le réchauffement climatique à + 2 °C à la fin du siècle. Nous avons une longueur d'avance sur ces sujets et nous allons encore renforcer nos efforts en mesurant concrètement nos engagements et en investissant dans l'innovation durable.
Quelles mesures fortes avez-vous prises dans ce domaine récemment ?
— Nexity est le premier promoteur bas carbone de France (classe-

ment BBKA) et a pris un nouveau tournant cette année, avec une feuille de route ambitieuse, validée scientifiquement par l'initiative Science Based Targets, pour réduire son empreinte climatique sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. Nos objectifs à l'horizon 2030 visent une réduction de 22 % des émissions de CO₂ par mètre carré livré (base 2019) pour toutes les opérations de promotion (résidentielles et tertiaires) et une réduction de 28 % d'émissions directes et indirectes de CO₂ liées à la consommation d'énergie fossile (base 2019). Sur le sujet de la ville inclusive, inscrit dans l'ADN de Nexity depuis sa création, notre engagement se traduit concrètement partout en France. Ainsi, nous sommes aujourd'hui l'opéra-

teur privé le plus actif dans les quartiers en rénovation urbaine, et développons également sur l'ensemble du territoire des programmes de logements sociaux et des gammes de logements à coûts maîtrisés. Nexity est le premier partenaire des bailleurs sociaux. De plus, la création de Nexity Non Profit en 2018, au modèle économique financièrement neutre, a permis de franchir une nouvelle étape dans notre engagement en faveur du logement pour les personnes défavorisées, avec le développement d'un concept de pensions de famille, la mobilisation des logements privés vacants et l'ouverture de centres d'hébergement d'urgence. Côté interne, l'obtention de la certification Great Place to Work et notre troisième place au classement du prestigieux palmarès Best Workplaces 2021 confirment que les collaborateurs se sentent bien chez Nexity. Le groupe poursuit et renforce néanmoins ses efforts. Notre comité exécutif, composé à plus de 50 % de femmes, est aujourd'hui l'un des plus féminisés de France. Nexity a également confirmé sa place au sein de



l'indice Bloomberg Gender-Equality en 2021. Le groupe, qui avait établi en 2019 sa charte « Ensemble pour l'inclusion », a également signé fin 2020 la Charte d'engagement LGBT+ en faveur de la lutte contre les discriminations de L'Autre Cercle et a renforcé ses initiatives en faveur du travail des collaborateurs en situation de handicap.
Quelle influence les critères ESG auront-ils sur votre performance économique et financière ?
— Notre conviction est qu'il n'y a

pas de progrès économique sans utilité sociale, et qu'être une entreprise responsable au service de la vie ensemble et au rendez-vous des grands sujets sociétaux est un véritable levier de création de valeur. Il s'agit pour nous avant tout d'une formidable opportunité de croissance et de compétitivité commerciale, en proposant une offre qui réponde au mieux aux attentes très fortes de nos clients et partenaires sur l'ensemble du territoire en matière sociétale et environnementale, qu'ils sauront valoriser. Il s'agit aussi d'un enjeu de résilience de notre modèle, et de profil de risque, mais aussi de financement et d'attractivité de capitaux, les enjeux sociaux et environnementaux étant de plus en plus au cœur de l'approche d'investissement de la communauté financière. A cet égard, Nexity a émis en décembre 2019 une obligation verte, premier *green bond* de la part d'un promoteur immobilier faisant le lien avec la façon dont les initiatives ESG peuvent être financées.



SABINE LOCHMANN,
PRÉSIDENTE DE VIGEO EIRIS

Finance durable : comment garantir la qualité de la donnée ESG

Croissance L'essor de la finance durable, conjugué à l'accroissement des dispositions réglementaires en matière de diligence et de *reporting* extrafinancier, nourrit une demande croissante de données ESG de qualité.



Selon Optimas, le marché de la donnée et des services ESG se montait à 617 millions de dollars à travers le monde en 2019 et pourrait atteindre 1 milliard cette année. Ainsi, l'offre de données comme de notations s'est considérablement développée ces dix dernières années, qu'il s'agisse du nombre d'entreprises, de régions, de secteurs ou de classes d'actifs couverts, ou encore de la profondeur historique des données disponibles. Cependant, la qualité de la recherche et des évaluations ESG, essentielle aux opérateurs de marché pour leur permettre de prendre des décisions mieux informées et plus durables, dépend également de la pertinence des données recueillies et de la fiabilité des sources utilisées. La qualité des données et la transparence qui régit leur collecte et leur traitement sont donc les deux piliers essentiels sur lesquels repose le marché de la donnée et des services ESG.

UNE OFFRE DE DONNÉES EN FORTE CROISSANCE

Chez Moody's ESG Solutions, nous sommes convaincus que les données créent d'autant plus de valeur qu'elles sont comparables, fiables, traçables, matérielles et accessibles. Ainsi, toutes les données entrant dans nos évaluations ESG sont collectées auprès de sources publiques, qu'il s'agisse des rapports publiés par les entreprises, des échanges directs que nous avons avec elles lors du processus de notation, de sites Internet de parties prenantes clés comme CDP (Carbone disclosure project) ou encore de bases de données de presse qui nous permettent d'extraire les articles qui fondent de nos analyses de controverses. Par ailleurs, une équipe de contrôleurs accrédités est chargée de vérifier la qualité du travail de

nos analystes avant qu'une évaluation soit clôturée et livrée à nos clients. La transparence de la collecte et du traitement des données est également un élément essentiel de nos évaluations ESG. Les entreprises que nous notons ont ainsi un accès complet au cadre qui régit notre évaluation à travers une plateforme spécifique, et nous les encourageons à échanger avec nous tout au long du processus d'évaluation, ce qu'elles sont de plus en plus nombreuses à faire.

BEAUCOUP D'INITIATIVES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Nous reconnaissons cependant le chemin qu'il reste à parcourir dans ce secteur jeune qu'est la mesure ESG. La qualité, la comparabilité et la fiabilité des données fournies par les prestataires de données ESG dépendent fortement de la disponibilité des informations fournies par les entreprises. Nous soutenons donc les initiatives publiques comme privées, qui, à travers le monde, visent l'harmonisation progressive des normes et des cadres de *reporting* ESG. Nous soutenons également le développement du point d'accès unique européen (Esap), un portail de données qui devrait grandement faciliter l'accès des investisseurs aux informations extrafinancières et contribuer à élever le niveau du *reporting* ESG des entreprises européennes. Toutes ces initiatives contribueront à une plus grande standardisation des thèmes et indicateurs ESG sur lesquels les entreprises rendent compte, et permettront l'accès à des données plus standardisées, plus cohérentes et, in fine, de meilleure qualité.

Pour compléter ce mouvement, nous devons, comme prestataires de données et services ESG, surveiller en permanence la qualité de nos processus, nous assurer que des contrôles sont en place pour préserver la fiabilité des données que nous utilisons et maintenir une communication permanente avec nos clients.

C'est ainsi que nous contribuerons tous ensemble à accélérer la marche vers une économie durable.

« Vers une plus grande standardisation des thèmes et indicateurs ESG sur lesquels les entreprises rendent compte »

Enquêtes, analyses, conseils,
l'information boursière vient à vous !

Abonnez-vous à investir

13,25 €/mois
au lieu de 28,20€

PRÈS DE 55% DE RÉDUCTION*

Chaque samedi, le journal chez vous
+ la version numérique dès le vendredi soir

+ rapide abonnez-vous sur abo-investir.lesechos.fr

BULLETIN D'ABONNEMENT à remplir et à retourner sous enveloppe non affranchie à :
INVESTIR JOURNAL DES FINANCES - SERVICE ABONNEMENTS - LIBRE REPONSE 25163
60647 CHANTILLY CEDEX

☐ **Oui**, je profite de cette offre pour m'abonner à Investir pour 13,25€ par mois pendant 1 an, je bénéficie de près de 55% de réduction* (ou 159€ par an au lieu de 338,20€, paiement en une seule fois). Je reçois chaque semaine le journal et j'ai accès à la version PDF dès 21h le vendredi.

☐ Je peux aussi acquérir séparément l'abonnement au journal pour 134€ par an (au lieu de 239,20€*).

Mes coordonnées

Mme ☐ M. ☐

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Tél. :

☐ Il est indispensable que j'indique mon adresse e-mail pour recevoir mes codes d'accès au site

E-mail :

Je choisis mon mode de paiement :

☐ Chèque à l'ordre de INVESTIR PUBLICATIONS

☐ Carte Visa / Eurocard / Mastercard

Expire fin

Date & signature obligatoires

* Par rapport au prix de vente au numéro du journal à 4,60€ et de l'offre journal en PDF à 99€. Offre valable jusqu'au 31/12/21 réservée aux non-abonnés et limitée à la France métropolitaine et la Corse. En souscrivant à cette offre d'abonnement, vous acceptez nos conditions générales de vente disponibles sur le site <https://investir.lesechos.fr/cgu-cgv/> ou sur simple demande au 01 55 56 70 67. Investir collecte et traite vos données personnelles aux fins d'inscription et de gestion de votre commande. Tous les champs sont obligatoires. Conformément à la réglementation en vigueur, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données. Pour exercer vos droits et/ou obtenir plus d'informations sur notre politique de confidentialité, vous pouvez vous adresser à : serviceclients@investir.fr / Service Clients Investir - 4 rue de Mouchy 60438 Noailles Cedex. Si vous ne souhaitez pas recevoir de notre part des offres commerciales pour nos produits ou services analogues, merci de cocher cette case ☐. Si vous souhaitez recevoir les offres du Groupe Les Echos Le Parisien, merci de cocher cette case ☐. Si vous souhaitez recevoir les offres des partenaires du Groupe Les Echos Le Parisien, merci de cocher cette case ☐. Groupe Les Echos Le Parisien 10 Boulevard de Grenelle CS 10817 75738 PARIS CEDEX 15

Une belle action peut-elle être une bonne affaire ?

Label L'obligation de soumettre les assureurs à la transparence au regard des normes ESG remonte à 2015, même si le socialement responsable est bien antérieur.



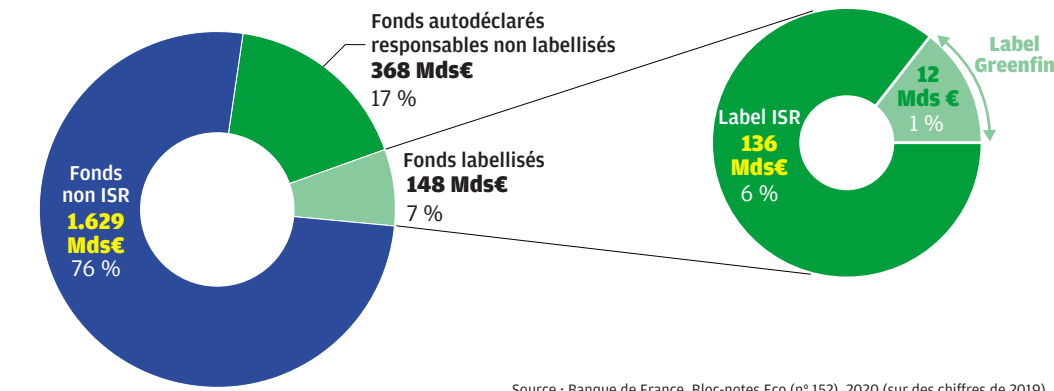
GÉRARD BEKERMAN (1), PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE (AFER)

Un reporting extra-financier doit être publié mettant en évidence la prise en compte des critères ESG dans le choix des investissements. Nos traditionnelles théories de décision de portefeuilles, sans être remises en cause, ni en question, ont dû s'affiner avec un peu plus de considération pour ces nouveaux critères. Trois labels ont été créés par les pouvoirs publics. Le label ISR, pour l'approche socialement responsable, le label solidaire Finansol et le label Greenfin consacré à la transition écologique. La loi Pacte est venue renforcer les mesures afin d'accroître la contribution des assureurs à la transition écologique et à la réduction de l'empreinte climatique. Depuis 2020, les assureurs doivent offrir dans leurs contrats multisupport une unité de compte (UC) labellisée avec l'un de ces critères. Dès 2022, ils devront aussi informer les épargnants sur la quantité d'UC labellisées, y compris dans les fonds en euros. C'est incontestablement un bien, un progrès, quand on retrace l'histoire de la gestion des actifs au cours du temps. Au milieu du XVI^e siècle, on dénonçait ces

deniers qui passaient par des « mains gluantes » (2). Chaque période apporte son lot d'innovations. Celle qui nous concerne, car on est tous convaincus que celle du XVI^e siècle ne nous concerne plus, retient trois critères : le changement climatique, la diversité intégratrice, également appelée socialement responsable, et la bonne gouvernance, essentiellement la rémunération des dirigeants, la composition des conseils d'administration ou l'engagement actionnarial. Ce serait une erreur de ne pas intégrer ces nouvelles notions. Ce serait une faute que de se limiter à elles. Avec ses deux yeux, un bon gérant doit avoir un œil pour le social et l'écologique et un œil qui doit rester non circonscrit et ouvert sur tout un espace de gestion porteur d'opportunités et tout aussi vertueux. Une mode se démode vite. Il est bien d'être ancré dans ces valeurs. Il est mieux d'avoir une vision longue, comparable aux durations des assureurs, qui devra intégrer un jour d'autres critères de décision. L'Europe des labels est en route. Avec les ingrédients au menu d'aujourd'hui, il faut espérer que la belle action sera une bonne affaire pour les épargnants et que les per-

Les fonds labellisés ne représentent encore que 7 % du marché de la gestion collective en France

Assurance-vie et hors assurance-vie



formances seront au rendez-vous. Je prendrais un seul exemple, non pas que je sois victime d'une tentation publicitaire, mais parce que je le connais mieux. L'Afer a créé en 2010 une UC appelée Afer Diversifié Durable. Dix ans ont passé. Elle a performé de plus de 71 %, dividendes réinvestis. Son encours dépasse 650 millions d'euros. Les données environnementales, sociales et de gouvernance concernent dorénavant des milliers d'entreprises dans le monde, notées, classées, référencées, indicelles, transparentes et normalisées. Les gestions sont soumises à

un véritable examen médical, avec des tests, positifs ou négatifs : alcool, armement, carbone, intégration, respect des minorités, rémunération des dirigeants, etc.

ACCÉLÉRATION

S'agissant des assureurs, l'engagement est modeste mais l'accélération est très vive. La part des obligations vertes et des fonds labellisés dans le total des placements représente 3,1 %, selon les dernières statistiques disponibles de la Banque de France, soit 82 milliards d'euros, dont 55 % de fonds labellisés ISR, 43 % en obli-

gations vertes et le reste en fonds labellisés Greenfin et en fonds dotés du double label. Quelque 56 % des fonds ISR sont détenus via des supports autres qu'en UC. On estime à 5,3 % la proportion des fonds ISR dans les UC. La quasi-totalité des obligations vertes est détenue via les fonds généraux en euros. L'impact récent de la loi Pacte est particulièrement significatif. Qui plus est, l'encours est sans aucun doute minoré, car il n'inclut pas une part des placements des assureurs qui obéit à des normes étrangères ou privées, sans sceau des autorités. Les

assureurs en France apportent ainsi une contribution appréciable au financement vert et socialement responsable. Fin juin 2020, ils détenaient 23 % des fonds labellisés ISR, 7 % des fonds labellisés Greenfin, 8 % des obligations vertes émises dans le monde et 34 % des obligations OAT vertes françaises. La vocation naturelle d'un assureur n'est pas de faire du social pour du social, ou de se convertir en pharmacien de la gestion financière, mais de détenir des actifs sûrs et liquides pour couvrir l'incertain. Il est incontestable que le départ est donné et que nous sommes entrés dans une ère nouvelle. Il est salutaire pour tous de donner un sens à l'épargne. L'épargnant n'est pas qu'un individu isolé, un bien anonyme. Il entend devenir un citoyen animé de valeurs fortes qui fondent une société moderne, respectueuse de son environnement, de la responsabilité et de l'engagement social. La route est tracée pour un bel avenir. L'être et l'avoir sont en voie de réconciliation...

(1) Directeur du master 2 de techniques financières à l'université Paris II-Assas, de 2000 à 2016.

(2) Nicolas Froumenteau, *Le Secret des finances de France*, 1581.



DAVID CHARLET, PRÉSIDENT DE L'ANACOFI

Les métiers du conseil financier au cœur du changement

Assimilation Au moment où les entreprises mettent tout en œuvre soit pour rebondir, soit pour s'adapter à la nouvelle donne économique, se pose la question de l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG).

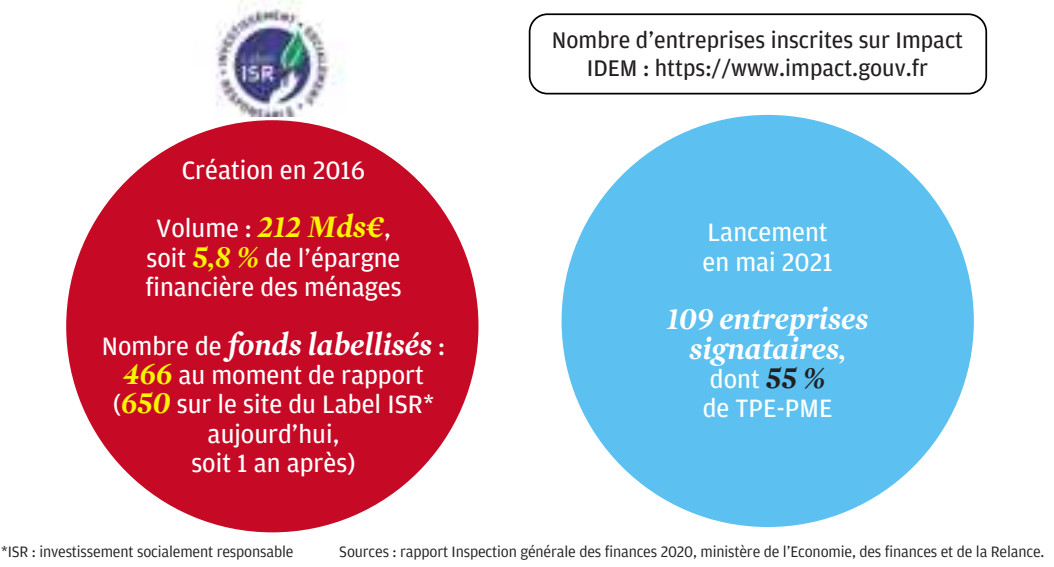
Pendant des années, bien que l'ONU ait, en 2006, édicté six principes pour l'investissement responsable, la colonisation du monde économique par ce concept aura été lente et parfois ralentie au motif qu'il n'était pas compatible avec la rentabilité. Aujourd'hui, après l'annonce de décisions juridiquement contraignantes à venir, tous les acteurs de l'économie se sont lancés dans la bataille. Alors que des labels naissent un peu partout, l'image même des entreprises et des fonds labellisés s'améliorait. Pourtant, la question de la rentabilité reste posée et devient même de plus en plus prégnante à mesure que le volume des convertis progresse et à l'approche de l'entrée en vigueur des textes annoncés. Pour les fonds d'investissement et, donc, pour les investisseurs qui y placent leurs capitaux, elle a de moins en moins de sens. D'après les données Quantalys, si à cinq ans, les fonds ISR investis sur les actions Etats-Unis sont moins performants que ceux qui ne le sont pas, dans toutes les autres catégories, ils sont gagnants. S'il le résultat est un peu moins posi-

tif concernant le risque mesuré par la volatilité, il est maintenant assez comparable à celui des fonds non ISR. Il n'y a donc plus de raison de rejeter le principe de ce type d'investissement pour son épargne. Il n'en reste pas moins que ce type de labels, souvent fondés sur des critères financiers ou quantifiables, essentiellement « E », doivent évoluer et intégrer plus de critères « S » ou « G ». C'est l'enjeu de la réforme de l'ISR annoncée par Bercy.

COMMISSION SPÉCIALE

C'est également celui des entreprises non financières. Alors que les textes européens comme le règlement taxonomie ou la directive CSRD (*corporate sustainability reporting directive*) vont nous imposer de considérer l'ensemble des critères, la majorité des entreprises ne sait pas encore comment, ni comment le faire sans nuire aux chiffres d'affaires et aux marges, et ce au moment où à la suite de la crise de la Covid, il est parfois de première importance de rebondir. Une première réponse se trouve dans les travaux de tous les *think tanks* et autres officines de conseil. Les premiers donneront de l'infor-

L'ISR, encore peu présent chez les épargnants, devrait vite se développer



mation et les secondes de l'accompagnement. Tous les métiers du conseil et de l'investissement devront intégrer dans leurs propres procédures, dans leurs rendus aux clients et, de ce fait, dans leurs offres leur approche de l'ESG. Il en découle que les organisations professionnelles ou patronales sont toutes à l'œuvre et vont, elles aussi, déployer des moyens d'information ou d'accompagnement, à

l'image de ce que nous avons fait à l'Anacofi ces derniers mois en créant une commission ESG-ISR et en travaillant à des outils dédiés. L'enjeu est pour nous tous de ne pas proposer de solutions trop lourdes et de permettre une analyse et une adaptation les plus simples possible. Afin d'accompagner le mouvement, les autorités s'étaient initialement concentrées sur les négociations des textes internationaux et sur la finance.

Après la labellisation des fonds, c'est la labellisation des certifications de compétences qui était devenue le nouveau chantier, à l'image de ce qu'a récemment déployé l'AMF.

NOUVELLE ÈRE

Aujourd'hui, les gouvernements doivent accompagner au-delà. La plateforme Impact, lancée par Bercy en mai dernier, permet ainsi à un entrepreneur d'identifier les

critères qui ont un effet sur le caractère ESG de son entreprise. Il manque encore des éléments d'information ou de quantification, mais il devient possible de pouvoir juger si certains de ces critères sont intégrés dans notre gestion. Beaucoup de ceux du « E » et du « S » sont déjà souvent considérés et remplis, sans forcément que des surcoûts soient apparus. Les critères de gouvernance vont probablement être moins adaptés aux petites entreprises. Pour autant, le seul réel surcoût viendrait de l'application d'un label. La vraie difficulté réside dans le fait que les petites entreprises n'auront pas les organes ni la construction juridique sur lesquels semble porter l'analyse. Certes, pour un certain nombre d'entreprises, l'adaptation, tout en restant rentable, ne sera pas simple, mais pour la majorité, elle sera possible, voire quasi indolore et probablement bénéfique en termes d'image. En revanche, la difficulté réside aujourd'hui dans le fait que les outils pour évaluer et donc planifier ne sont qu'en chantier. Pour autant, nous sommes entrés dans l'ère de l'ESG, et chacun doit se saisir du sujet.

L'ESG s'impose comme une évidence dans le capital-investissement



ANDRÉ FRANÇOIS-PONCET,
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE
DE WENDEL

Dans un article de 1970 qui a suscité beaucoup de débats, l'économiste américain Milton Friedman comparait les chefs d'entreprise découvrant l'ESG à Monsieur Jourdain comprenant à 70 ans qu'il avait toujours fait de la prose...

Si, pour certains acteurs du capital-investissement, l'ESG a été un virage important à prendre ces dernières années, pour d'autres, cela s'est toujours fait spontanément.

Quoi de plus naturel pour des sociétés investissant – pour compte propre ou pour compte de tiers – des capitaux avec un horizon de long terme ?

INTÉGRER LES CRITÈRES ESG DANS LES DÉCISIONS

Si la notion d'investissement responsable (une forme de pléonasme) est apparue récemment, cela ne signifie évidemment pas que les investisseurs responsables n'existaient pas avant !

Mais ce qui était, au fond, un réflexe assez naturel procède aujourd'hui d'une démarche

Accompagnement L'investisseur doit aider les entreprises auxquelles il s'intéresse à structurer leur approche en matière extrafinancière. Ainsi, elles seront à la fois plus résilientes et plus attrayantes pour leurs parties prenantes.

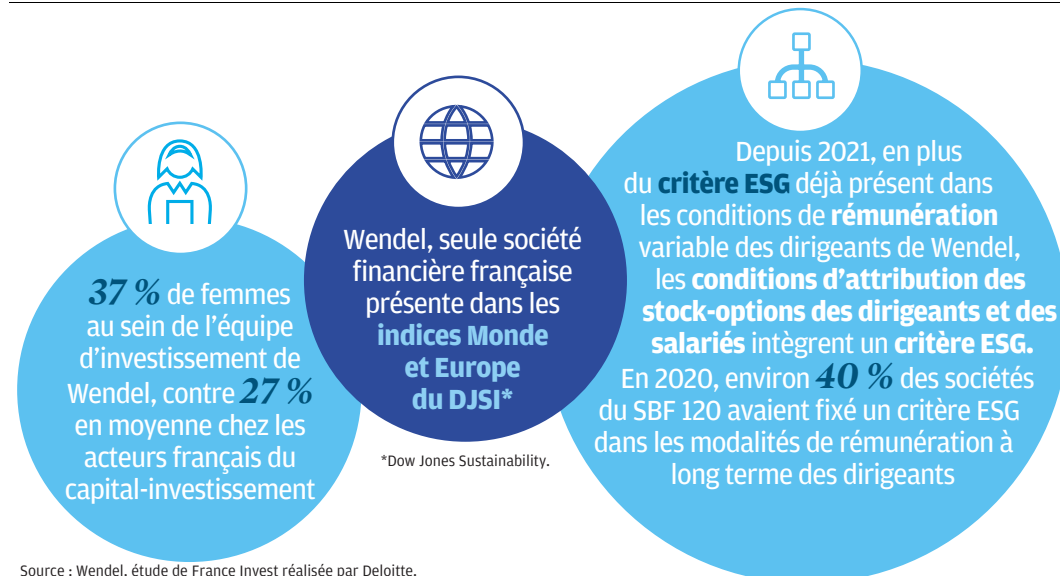
mûrie, beaucoup plus systématique et surtout mesurable couvrant l'ensemble du cycle d'investissement, de l'entrée à la sortie.

L'investissement dans le non-coté, plus encore peut-être quand il est fait pour compte propre et avec un horizon d'investissement potentiellement illimité, nécessite une due diligence exhaustive qui serait largement incomplète si elle n'intégrait pas les indicateurs extra-financiers. C'est donc, d'abord, un enjeu fondamental de gestion du risque.

En effet, une société peut parfaitement présenter des comptes séduisants à un moment donné mais receler des risques potentiels qui n'ont pas été détectés et qu'une grille de lecture ESG percevra beaucoup mieux.

Elle peut, par exemple, être exposée à un risque social en raison des mauvaises relations de travail internes, ou à des poursuites judiciaires parce qu'elle a mis en danger la santé de ses clients ou pollué un site. Il s'agit donc, très en amont du processus d'investissement, d'appréhender la robustesse du modèle sous toutes ses dimensions et de bien calibrer les enjeux, ce qui n'est pas toujours simple.

Dans des processus d'acquisition très concurrentiels, ou pour des entreprises cotées en Bourse, il faut pouvoir analyser de plus en plus d'informations



Source : Wendel, étude de France Invest réalisée par Deloitte.

pour réaliser des investissements responsables, dans des temps de plus en plus courts et avec parfois peu de coopération de la part des vendeurs.

Mais, au-delà de cet aspect défensif consistant à détecter des risques, la prise en compte de ces critères a bien sûr un versant positif si l'on exploite ou valorise le potentiel d'avantage compétitif et de création de valeur liés à une amélioration de la performance extra-financière.

AIDER LES ENTREPRISES EN PORTEFEUILLE

Les entreprises ciblées par les acteurs de l'investissement, principalement des entreprises

de taille intermédiaire (ETI) small et mid cap, ont souvent une approche ESG rudimentaire, faute de pouvoir y consacrer les mêmes ressources internes que les grandes entreprises.

La question des moyens est d'ailleurs fondamentale quand on la rapporte aux exigences réglementaires qui manquent parfois de pragmatisme sur l'applicabilité des mesures à ces acteurs de taille intermédiaire.

Dans une logique de partenariat avec la direction des entreprises, le rôle de l'investisseur consiste donc à les aider à structurer leur démarche, par exemple en se dotant d'une feuille de route ESG qui fait

l'objet d'une revue annuelle. Ici encore, l'objectif est double : augmenter la résilience des modèles d'affaires à travers une meilleure appréhension des risques, et faire de l'ESG un vecteur de croissance en rendant les entreprises plus attrayantes pour l'ensemble de leurs parties prenantes.

ÊTRE VERTUEUX ET DÉSI-RABLE POUR LES CLIENTS

En réduisant leur empreinte environnementale, en privilégiant des fournisseurs adaptés, en développant un dialogue social transparent et sincère, en internalisant certains coûts de leurs activités pour la collectivité, les entreprises consolident

leurs fondations et se rendent non seulement plus vertueuses mais aussi plus désirables pour leurs clients.

Il convient d'ailleurs de relever que les processus d'achat intègrent eux-mêmes de plus en plus ces considérations, alimentant ainsi un cercle vertueux par lequel la démarche ESG est valorisée en aval. Loin du *greenwashing* et du *virtue-signaling* (qui n'ont d'ailleurs pas un grand intérêt pour ces entreprises généralement peu connues du grand public), toutes ces réalisations ont une authentique valeur perçue par les clients de ces entreprises !

ACCOMPAGNER AU-DELÀ DES ASPECTS FINANCIERS

Aussi, l'idée que l'on doive arbitrer entre performance financière et excellence ESG est absurde, tant ces deux dimensions sont aujourd'hui imbriquées. Le rôle de l'actionnaire est encore trop souvent résumé à son activité d'investissement, alors que sa valeur ajoutée de *sparring partner* est tout aussi cruciale dans sa stratégie de création de valeur.

C'est encore plus vrai dans un monde où l'abondance de liquidités offre un large choix aux entrepreneurs, qui recherchent avant tout des partenaires à même de les accompagner dans la durée au-delà des seuls aspects financiers.



FRÉDÉRIC TIBERGHIE
PRÉSIDENT DE FINANSOL ET FAIR

La finance solidaire est née dans les années 1980 d'initiatives de la société civile, principalement d'associations, qui ne pouvaient pas accéder aux financements bancaires traditionnels pour financer des projets à fort impact social ou environnemental.

Elle est précurseur de la finance à impact social et environnemental dont on vante aujourd'hui les mérites. Ses domaines de prédilection ne cessent de s'élargir : l'accès à l'emploi et l'insertion par l'activité économique, l'accès au logement très social, l'hébergement de personnes âgées ou handicapées, la collecte et le recyclage de déchets, l'agriculture biologique, les énergies renouvelables citoyennes, l'accès au microcrédit dans les pays du Sud, le développement des territoires et des circuits courts...

Ses acteurs ont lancé des produits financiers nouveaux s'adressant aux particuliers, allant de livrets bancaires de

L'épargne solidaire séduit pour ses impacts sociaux réels

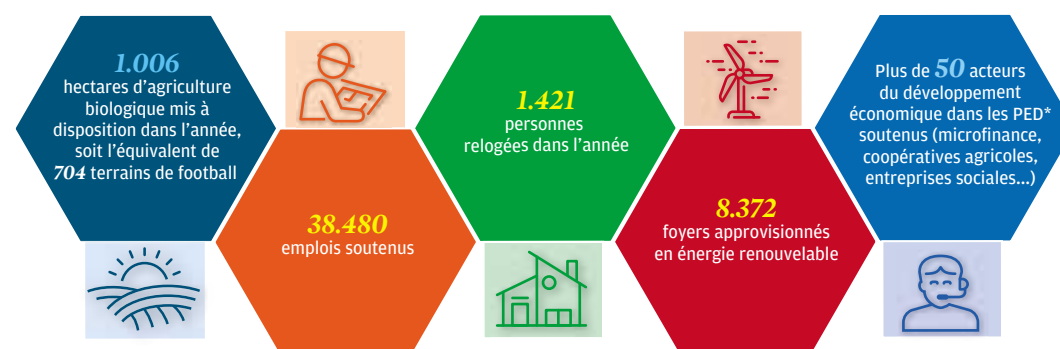
En croissance Créée dans les années 1980, l'épargne solidaire a pris encore plus d'ampleur depuis la crise sanitaire. De nombreux produits certifiés existent aujourd'hui.

partage aux fonds 90-10 de l'épargne salariale, en passant par la souscription directe au capital d'entreprises sociales non cotées ou par des organismes de placement collectif (OPC) comportant des titres solidaires également non cotés. Ils ont créé Finansol en 1995 et, dès 1997, inventé le premier label financier privé utilisé en France, qui authentifie un produit solidaire aux yeux des épargnants solidaires. Investisseurs patients de long terme, ils privilégient l'impact, ne veulent pas prendre de risque en capital mais admettent une rentabilité financière limitée, compatible avec la nature des projets financés, car leur investissement comporte une part de don à la société.

APPÉTENCE CROISSANTE DES ÉPARGNANTS

Répondant à de nombreux défis de notre temps, l'épargne solidaire bénéficie d'une notoriété croissante auprès des ménages qui veulent utiliser leur épargne

La finance solidaire en 2020 et ses impacts sur la société



Source : Finansol.

* Pays en développement.

comme un levier pour changer la société et la rendre plus inclusive. Depuis une quinzaine d'années, l'épargne et l'investissement solidaires croissent entre 15 et 20 % par an, soit environ dix fois plus vite que la croissance du PIB.

En 2020, année de crise sanitaire où le besoin de solidarité s'est développé, la collecte a crû de 33 % et l'investissement, de 24% ! 837.000 nouvelles souscriptions

ont été enregistrées en 2020 grâce au dynamisme des réseaux qui les distribuent, à comparer aux 820.000 en 2019, 423.000 en 2018 et 366.000 en 2017.

Pour aller plus loin, Finansol vient de fusionner avec l'Impact Invest Lab, créé en 2016 pour soutenir le développement des contrats à impact social, contrats par lesquels des financeurs privés préfinancent des projets innovants dont la rémunération

par une collectivité publique ou par une fondation dépend de l'atteinte de résultats définis ex ante et contrôlés par un tiers certificateur.

UN NOUVEL ACTEUR

Le gouvernement ayant parfaitement compris leur apport potentiel à la société et lancé plusieurs appels à manifestation d'intérêt, la France est devenue le troisième pays au

monde quant au montant de l'encours de ces contrats. FAIR (financer, accompagner, impacter, rassembler), la nouvelle entité née en juin 2021 de cette fusion, n'entend pas se cantonner à la promotion de ces contrats, qui pourraient devenir une nouvelle classe d'actifs, et veut aussi contribuer à une plus large diffusion de l'investissement à impact social auprès des investisseurs institutionnels en France.

FAIR aspire à une économie qui replace la personne au centre de son développement et agit, en France et à l'international, pour une finance au service d'un meilleur impact social et environnemental.

A cet effet, elle mobilise les épargnants individuels et les investisseurs institutionnels, s'appuyant sur l'engagement citoyen et l'innovation financière. Prenant appui sur le succès de la finance solidaire en France, FAIR entend s'ouvrir à tous ceux qui veulent promouvoir cette nouvelle forme de finance.



© Stephan Gadiou

BERNARD ARNAULT,
PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL DE LVMH

Notre démarche environnementale est profondément créative

Interactions Nos produits étant désirables, nos affaires se sont développées. Si celles-ci continuent de croître aujourd'hui, c'est que nos maisons sont aussi le reflet du monde meilleur que nos clients souhaitent.

Nos clients sont de plus en plus nombreux à nous le faire savoir, quand ils achètent un produit aujourd'hui, non seulement ils le désirent, mais ils l'approuvent : son origine, ses matières premières, son mode de fabrication, son emballage qui doit être aussi naturel et recyclable que possible, le message qu'il porte. Nos clients ne se contentent plus d'évaluer nos produits à l'aune de leur désir, mais à celui du monde meilleur qu'ils souhaitent. De la même manière, en tant qu'entreprise, nous encourageons cette démarche. Il n'est pas un produit aujourd'hui chez LVMH qui ne passe pas au crible de critères environnementaux forts et qui ne donne lieu à une traçabilité totale. J'ai coutume de dire que nous partons d'un bilan favorable, dans la mesure où nous produisons majoritairement en France, à partir de matières premières saines dont nous utilisons les ressources avec parcimonie, dans des conditions de travail respectueuses. Ce socle se double, dans chacune des maisons du groupe, d'une politique environnementale ambitieuse, LIFE, qui oriente leur stratégie selon quatre grands axes : protection de la biodiversité, lutte contre le dérèglement climatique, économie circulaire et transparence. Nos engagements, dans ce domaine, sont de plus en plus importants puisque nous sommes en train de développer sur un campus à Saclay un centre de recherche très majoritairement consacré à l'innovation environnementale, dont j'attends un leadership créatif aussi significatif que celui des studios de design de nos maisons. Cela fait plusieurs années que je le remarque : les initiatives prises par nos collaborateurs, les projets de fin d'études des étudiants que nous recrutons, les start-up que nous prîmes à divers moments de l'année ont en commun la production de bénéfice environnemental. C'est là que va la créativité ; nous devons donc y être au premier rang. Troisième dimension de ce prisme environnemental : les investisseurs, qui nous font confiance. Nos actionnaires ne se contentent plus d'apprécier la solidité économique de notre groupe, mais ils en évaluent aussi la durabilité et la contribution à la préservation de notre planète. Lorsque je suis moi-même investisseur, je ne procède d'ailleurs pas autrement. La fidélité de notre communauté actionnariale est la preuve de leur confiance

« Lorsque le Château Cheval Blanc convertit l'ensemble du domaine à l'agroforesterie, c'est dans une démarche environnementale profondément créative, c'est dans le but de construire une référence d'avenir »

Des résultats déjà largement au rendez-vous

PERFORMANCES
financières et ESG

Evolution de la capitalisation
sur 10 ans



dans notre capacité à démontrer la valeur environnementale de notre groupe et à la développer dans la durée. Je le rappelle, nous sommes un groupe familial, ce qui signifie que nous n'hésitons pas à prendre des engagements à très long terme et que nous endossons la responsabilité de les tenir. Je constate que les actionnaires de LVMH nous reconnaissent cette vision de long terme, et je sais que notre prise en compte, forte et ancienne, des critères ESG y contribue grandement.

EN TÊTE DES CLASSEMENTS D'ATTRACTIVITÉ

Je regarde donc ces évolutions avec beaucoup d'attention. Et je conserve, quant aux mutations économiques liées à l'intégration des critères ESG, la même boussole dans la conduite du groupe. Ce dernier a toujours suivi le même cap, avec profit. LVMH est un groupe de création. Celle-ci constitue le lien fédérateur de nos salariés, partout dans le monde. Ils savent que s'ils sont créatifs, entreprenants, novateurs et attachés à la transmission de la passion de créer, ils se sentiront toujours chez eux dans nos maisons. Ainsi s'explique que LVMH soit en tête dans les classements d'attractivité et de recrutement. C'est dans cette disposition d'esprit que tous nos créateurs les

plus emblématiques, tout comme l'ensemble de nos collaborateurs, abordent les questions environnementales et sociales, jamais par simple conformisme, mais toujours par passion, perfectionnisme et sincérité. Ainsi, lorsque le Château Cheval Blanc convertit l'ensemble du domaine à l'agroforesterie, c'est dans une démarche environnementale profondément créative, c'est dans le but de construire une référence d'avenir, et non de se faire référencer auprès d'un label existant.

Lorsque des collaborateurs de nos maisons de mode fondent Nona Source, qui permet aux designers d'échanger des tissus provenant des collections passées, ils inventent une nouvelle manière d'aborder la conception de nos collections et de valoriser le patrimoine graphique que nos maisons ont constitué. Il en est de même pour la collection Upcycling que Virgil Abloh a imaginée pour Louis Vuitton. Elle connaît un vif succès mondial, autant par sa richesse d'inspiration que par le message d'économie circulaire qu'elle porte. Ces trois exemples illustrent le fourmillement d'initiatives, extrêmement en avance sur leur temps, que le groupe LVMH fait naître et qui lui permettent de prendre une part importante aux grands programmes de responsabilité d'entreprise nationaux et internationaux. Ainsi LVMH a signé, depuis vingt ans, 12 chartes et protocoles d'engagements très ambitieux sur : l'apprentissage, l'égalité des chances dans l'éducation, la diversité, les engagements de nos fournisseurs, souvent aussi rigoureux que les nôtres, les bonnes pratiques de recrutement, l'insertion professionnelle des personnes handi-



« Notre groupe, où les femmes représentent plus des deux tiers de nos talents, s'engage très activement à leurs côtés, pour leur promotion dans des postes à responsabilité »

pées, l'empowerment des femmes, les objectifs de développement durable de l'ONU, les relations de travail et le bien-être des mannequins, la non-discrimination des personnes LGBTI, le bien-être animal, l'Homme et la Biosphère en partenariat avec l'Unesco. Tous ces engagements sont évalués et renforcés chaque année, sous le regard d'organisations indépendantes internationalement reconnues.

Par ailleurs, outre ces actions structurelles de long terme, LVMH est un groupe solidaire, qui permet aux collaborateurs d'exprimer, on l'a vu récemment, en quelques heures, leur sensibilité aux malheurs que subissent leurs concitoyens, et de bâtir une initiative solidaire à laquelle le groupe apporte tout le concours requis.

Notre action immédiate en faveur de Notre-Dame en 2019 ou de l'hôpital face à la pandémie en 2020 l'a nettement montré. Nous avons, il y a quelques semaines, constatant combien la Covid-19 avait durement frappé nombre de nos collaborateurs et leur famille, lancé le LVMH Heart

Fund, un fonds d'assistance aux salariés du groupe se trouvant dans une situation grave et soudaine.

DES PROGRAMMES CONCRETS, QUI NOUS RESSEMBLENT

Si j'apporte mon soutien le plus sincère à l'ensemble des propositions environnementales et inclusives, qui émanent du groupe et des maisons, je tiens cependant à ce que ces actions nous ressemblent. Le groupe LVMH est, avant tout, un alliage de métiers et de terroirs, l'association de savoir-faire productifs et concrets ancrés bien souvent dans les lieux qui les ont vus naître. Je souhaite donc que les transformations que les maisons entreprennent revêtent ce même caractère concret et enraciné et ne soient jamais des professions de foi hors-sol.

A cet égard, notre groupe, où les femmes représentent plus des deux tiers de nos talents, s'engage très activement à leurs côtés, tant pour les promouvoir dans des postes à responsabilité – elles sont 64 % à occuper des postes de cadres – que pour les aider à concilier vie de famille et vie professionnelle. Et valoriser leurs initiatives internes dans le cadre du programme d'envergure mondiale EllesVMH.

Plus largement, nombre de nos actions de solidarité leur sont consacrées, en partenariat avec le Secours populaire à destination des femmes en situation de précarité en France, et en faveur de leurs droits dans les pays où la condition des femmes souffre encore de traitements discriminatoires. Sephora, comme nombre d'autres maisons du groupe, veille très attentivement à

s'adresser à toutes les femmes et à exalter toutes les beautés, sans distinction.

Dans une autre perspective, les programmes du groupe et de ses maisons en faveur de la biodiversité obtiennent des résultats extrêmement encourageants dans de nombreux endroits du monde : réimplantation de haies bocagères grâce à Ruinart en Champagne et en Argentine sur nos terroirs de Mendoza ; aide au maintien du jasmin de Grasse favorisée par Christian Dior Parfums ; préservation des populations d'alligators dans nos fermes australiennes tout comme celle des vigognes des Andes grâce à Loro Piana ; protection et réimplantation de coraux aux abords de l'hôtel Cheval Blanc des Maldives ; sauvetage de l'abeille noire d'Ouessant grâce à la maison Guerlain. Les exemples ne manquent pas où nos maisons constituent les derniers recours pour rééquilibrer des écosystèmes en péril. L'engagement que le groupe LVMH a pris à la suite des grands incendies de 2019 dans l'hémisphère Sud, consistant à la reforestation, en partenariat avec Canopy, s'inscrit dans cette ligne d'actions concrètes, à impact local fort et direct.

POUR DES CRITÈRES ESG SOLIDES ET MONDIAUX

Cet engagement du groupe LVMH et des quelque 80 maisons qui le composent est le miroir et le corollaire de sa solidité économique. Ne nous trompons pas d'optique : il n'y a qu'un seul et même engagement. Ce sont les mêmes qualités qui fondent une entreprise prospère et une entreprise responsable. Pourquoi nos affaires se développent-elles ? Parce que nous ne cessons de radiographier le monde où nous vivons, pour y dessiner des vecteurs de croissance. Et, dans cette même lecture du monde qui nous entoure, la réflexion environnementale et sociale est incontournable. Le conseil d'administration du groupe LVMH, qui rassemble des personnalités de tous horizons et de sensibilités variées, contribue sans cesse à aviver notre acuité sur ces enjeux planétaires complexes.

Nos maisons, dont les racines sont européennes, pour ne pas dire françaises, sont irriguées depuis longtemps par l'idée qu'une croissance durable est aussi respectueuse. L'Europe, où prévaut le droit de l'environnement et du travail le plus avancé, a toute légitimité pour formuler les références mondiales qui serviront à comparer objectivement les efforts de chacun et à distinguer les actions véritables – que conduisent la majorité des entreprises – de discours abstraits ou militants qui brouillent le jugement. Il est désormais nécessaire que les critères de cette grande évaluation soient universels, c'est-à-dire chiffrables et robustes. Qui mieux que l'Europe, avec les entreprises européennes, pour se charger de ce travail urgent ?

Cours de clôture à 17 h 35 du vendredi 16 juillet

LA COTE

investir

COTATIONS ET CONSEILS SUR **INVESTIR.FR**

Cac 40 sur la semaine -1,06 % ▼

Date	Index Value
Jul. 12	~6.500
Jul. 13	~6.580
Jul. 14	~6.550
Jul. 15	~6.580
Jul. 16	~6.450

N° 2480 DU 17 JUILLET 2021

Le Cac 40 a connu une troisième semaine de repli d'affilée, repassant sous les 6.500 points, entre attentisme et inquiétude concernant la pandémie et la reprise économique.

Sur le front épidémique, la propagation du variant Delta est restée au premier rang des inquiétudes. Sur le terrain économique, l'inflation, ressortie à un niveau encore très élevé en juin aux Etats-Unis (5,4 % en rythme

annualise), n'est pas oubliée, mais Jerome Powell a rassuré les marchés, au moins pour un temps, sur son caractère transitoire à l'occasion de ses deux auditions par des représentants puis des sénateurs. Il a aussi réaffirmé que la banque centrale américaine continuera de soutenir l'économie tant qu'elle ne sera pas normalisée, en particulier le marché de l'emploi.

Le rythme de la reprise, qui semble ralentir, commence à préoccuper. Ainsi, à 7,9 % en rythme annuel, la croissance chinoise du deuxième trimestre s'est révélée en deçà des attentes (8,1 %). Les cours du pétrole, au demeurant, ont reflué, pesant sur les valeurs du secteur, comme TotalEnergies, et, donc, sur le Cac 40. L'actualité des entreprises est restée mince en Europe, par ailleurs, mais les publications trimestrielles débutent dès la semaine prochaine. — C. L. C.

Dow Jones				
PER, bénéfices, rendements				
Année	PER (nombre de fois)	Variation des bénéfices	Rendement	
2020	26,4	-9,3 %	1,9 %	
2021 (e)	19,7	- 22,2 %	1,8 %	
2022 (e)	18,8	32,7 %	2 %	
Extrêmes annuels (en clôture)				
Année	Plus haut	(Date)	Plus bas	(Date)
2019	28.645,20	(27-12)	22.686,20	(3-1)
2020	30.606,48	(31-12)	18.591,93	(23-3)
2021	34.996,18	(12-7)	30.924,14	(4-3)

La Squadra azzurra crée des espoirs

La victoire de l'équipe italienne lors de l'Euro dimanche dernier aura-t-elle des répercussions favorables sur l'économie dans la Péninsule ? C'est ce qu'affirment d'une seule voix les experts. En 2006, déjà, à l'occasion du triomphe – tragique pour la France – de la Squadra azzurra au Mondial, le chômage avait baissé de 10 %, rappellent Les Echos. Les estimations donnent 0,7 point de croissance du PIB supplémentaire grâce à ce nouveau titre, ce qui permettrait, dans le meilleur des scénarios, d'arriver à 5 % en 2021. L'Italie peut, de plus, se targuer de connaître une quatrième vague moins forte que dans d'autres pays touristiques, avec environ 1.300 cas quotidiens de Covid-19 en moyenne, lissés sur sept jours. Le FTSE MIB terminait cependant la semaine en recul de 1 % vendredi.

Investir PEA Palatine			
ISIN : FR0013284114			
Cours en clôture du 14-7-2021		Indice	Variation semaine
INVESTIR PEA PALATINE		117,08	0,31%
Var. depuis fin 2020	Indice 20-3-18	Extrêmes 2021 Plus-haut	Plus-bas
+ 14,66 %	98,74	117,69 (25-6-21)	101,39 (29-1-21)

PER 2021 (estimé)	VE/CA 2021 (estimé)	ACTIF NET/COURS	PLUS FORTS RENDEMENTS 2021 (e)	EVOLUTION DES C. A. 2021 (e)	EVOLUTION DES BNPA 2021 (e)
LES PLUS FORTS (EN NB DE FOIS)	LES PLUS FORTS (EN NB DE FOIS)	LES PLUS FORTES SURCOTES	CNP ASSURANCES 10,9%	LES PLUS FORTES PROGRESSIONS	LES PLUS FORTES PROGRESSIONS
SODEXO 88,9	FONCIÈRE LYONNAISE 29,50	VIRBAC 4 302,8%	ORANGE 9,4%	WORLDLINE 84,8%	PLASTIC OMNIUM 6 211,4%
NEOEN 88,5	GEICINA 29,31	SARTORIUS STEDIM BIOTECH 2 759,0%	EUTELSAT COMMUNICATIONS 8,8%	ALSTOM 83,3%	GENERAL ELECTRIC 1 846,3%
INTERPARFUMS 76,3	ARGAN 26,82	HERMÈS INTERNATIONAL 1 688,0%	M6-MÉTROPOLE TV 8,7%	ARAMIS 50,4%	NEOEN 852,4%
SARTORIUS STEDIM BIOTECH 73,1	COVIVIO HOTELS 26,18	FDJ 1 524,1%	CARMILA 8,5%	ACCOR 43,2%	NATIXIS 810,9%
HERMÈS INTERNATIONAL 69,4	COVIVIO 26,10	AIRBUS 1 249,3%	TOTALENERGIES 7,3%	SARTORIUS STEDIM BIOTECH 42,4%	EDF 409,5%
LES PLUS FAIBLES (EN NB DE FOIS)	LES PLUS FAIBLES (EN NB DE FOIS)	LES PLUS FORTES DECOTES	SCOR 7,2%	LES PLUS FORTES BAISSES	LES PLUS FORTES BAISSES
ARCELORMITTAL 3,9	FNAC DARTY 0,17	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE -66,6%	CRÉDIT AGRICOLE 7,0%	TECHNIPFMC -54,4%	ATOS -49,0%
STELLANTIS 7,2	CARREFOUR 0,22	RENAULT -63,0%	AXA 6,6%	GTT -20,5%	GTT -31,9%
CNP ASSURANCES 7,2	STELLANTIS 0,26	CGG -57,2%	GTT 6,5%	GENERAL ELECTRIC -10,6%	BOLLORÉ -29,9%
ROTHSCHILD CO 8,0	RENAULT 0,27	CNP ASSURANCES -52,0%	SES 5,9%	SODEXO -9,4%	ODET (COMPAGNIE) -17,4%
AXA 8,2	CASINO 0,29	CRÉDIT AGRICOLE -49,1%	TF1 5,5%	SCHLUMBERGER -6,4%	TECHNIP ENERGIES -14,6%

LA COTE / CAC 40

Le tour du Cac en 40 fiches : retrouvez ici chaque semaine l’essentiel de l’actualité des poids lourds de la cote, les principales données financières ainsi que les estimations, conseils et objectifs de cours de la rédaction d’Investir.

Changement de conseil											
AIR LIQUIDE - AI		FR0000120073	Pondération dans le CAC / Rang	4,9 % / 6*	EVOLUTION DU COURS		ACTIVITÉ	DIVIDENDE	COMMENTAIRES DE LA SEMAINE	CONSEIL	TTF
GAZ INDUSTRIELS ET MÉDICAUX		150	AIR LIQUIDE		SEMAINE 52 SEM.		Chiff. d'aff. 2021 est. 21.700 M€	Dividende 2020 2,75	Le groupe va investir, dans le cadre d'un contrat avec le chinois Shagang, 100 millions pour la construction de la plus grande unité de gaz industriels destinée à la sidérurgie.	ACHETER →	180 euros
CAPITALISATION 70.593 M€		140			Variation +0,70 %		Croiss. du CA en 2021 est. 6%	Dividende 2021 est. 2,90			
LES ACTIONNAIRES		130			+7,36 %		Résultat net 2020 2.435 M€	Dividende 2021 est. 1,9 %			
NBR DE TITRES 473.908.777		120			151,12		Résultat net 2021 est. 2.550 M€	Dernier dividende versé			
NBRE DE TITRES 473.908.777		110			123,60		Résultat net 2022 est. 2.770 M€	Date : 17-5-21			
VARIATION DEPUIS LE 31-12-2020		100			147,92		BILAN	2020 2021(e) 2022 (e)	ANALYSE DU CONSEIL		
+ 10,96 %		90			0,6 %		Clôture de l'exercice 31-12-2021	2020 2021(e) 2022 (e)			
		80			149,66		Endet. net/Fonds propres 56%	4,96 5,41 5,87			
		70			149,66		ANC par action 39,32	2 % 9 % 9 %			
		60			149,66		Décote/Surcote/ANC +279 %	30 27,5 25,4			
		50			149,66			3,96 3,74 3,59			
		40			149,66						
		30			149,66						
		20			149,66						
		10			149,66						
		0			149,66						
		1			149,66						
		2			149,66						
		3			149,66						
		4			149,66						
		5			149,66						
		6			149,66						
		7			149,66						
		8			149,66						
		9			149,66						
		10			149,66						
		11			149,66						
		12			149,66						
		13			149,66						
		14			149,66						
		15			149,66						
		16			149,66						
		17			149,66						
		18			149,66						
		19			149,66						
		20			149,66						
		21			149,66						
		22			149,66						
		23			149,66						
		24			149,66						
		25			149,66						
		26			149,66						
		27			149,66						
		28			149,66						
		29			149,66						
		30			149,66						
		31			149,66						
		32			149,66						
		33			149,66						
		34			149,66						
		35			149,66						
		36			149,66						
		37			149,66						
		38			149,66						
		39			149,66						
		40			149,66						
		41			149,66						
		42			149,66						
		43			149,66						
		44			149,66						
		45			149,66						
		46			149,66						
		47			149,66						
		48			149,66						
		49			149,66						
		50			149,66						
		51			149,66						
		52			149,66						
		53			149,66						
		54			149,66						
		55			149,66						
		56			149,66						
		57			149,66						
		58			149,66						
		59			149,66						
		60			149,66						
		61			149,66						
		62			149,66						
		63			149,66						
		64			149,66						
		65			149,66						
		66			149,66						
		67			149,66						
		68			149,66						
		69			149,66						
		70			149,66						
		71			149,66						
		72			149,66						
		73			149,66						
		74			149,66						
		75			149,66						
		76			149,66						
		77			149,66						
		78			149,66						
		79			149,66						
		80			149,66						
		81			149,66						
		82			149,66						
		83			149,66						
		84			149,66						
		85			149,66						
		86			149,66						
		87			149,66						
		88			149,66						
		89			149,66						
		90			149,66						
		91			149,66						
		92			149,66						
		93			149,66						
		94			149,66						
		95			149,66						
		96			149,66						
		97			149,66						
		98			149,66						
		99			149,66						
		100			149,66						
		101			149,66						
		102			149,66						
		103			149,66						
		104			149,66						
		105			149,66						
		106			149,66						
		107			149,66						
		108			149,66						
		109			149,66						
		110			149,66						
		111			149,66						
		112			149,66						
		113			149,66						
		114			149,66						
		115			149,66						
		116			149,66						
		117			149,66						
		118			149,66						
		119			149,66						
		120			149,66						
		121			149,66						
		122			149,66						
		123			149,66						
		124			149,66						
		125			149,66						
		126			149,66						
		127			149,66						
		128			149,66						
		129			149,66						
		130			149,66						
		131			149,66						
		132			149,66						
		133			149,66						
		134			149,66						
		135			149,66						
		136			149,66						
		137			149,66						
		138			149,66						
		139			149,66						
		140			149,66						
		141			149,66						
		142			149,66						
		143			149,66						
		144			149,66						
		145			149,66						
		146			149,66						
		147			149,66						
		148			149,66						
		149			149,66						
		150			149,66						
		151			149,66						
		152			149,66						
		153			149,66						
		154			149,66						
		155			149,66						
		156			149,66						
		157			149,66						
		158			149,66						
		159			149,66						
		160			149,66						
		161			149,66						
		162			149,66						
		163			149,66						
		164			149,66						
		165			149,66						
		166			149,66						
		167			149,66						
		168			149,66						
		169			149,66						
		170			149,66						
		171			149,66						
		172			149,66						
		173			149,66						
		174			149,66						
		175			149,66						
		176			149,66						
		177			149,66						
		178			149,66						
		179			149,66						
		180			149,66						
		181			149,66						
		182			149,66						
		183			149,66						
		184			149,66						
		185			149,66						
		186			149,66						
		187			149,66						
		188			149,66						
		189			149,66						
		190			149,66						
		191			149,66						
		192			149,66						
		193			149,66						
		194			149,66						
		195			149,66						
		196			149,66						
		197			149,66						
		198			149,66						
		199			149,66						
		200			149,66						
		201			149,66						
		202			149,66						
		203			149,66						
		204			149,66						
		205			149,66						
		206			149,66						
		207			149,66						
		208			149,66						
		209			149,66						
		210			149,66						
		211			149,66						
		212			149,66						
		213			149,66						
		214			149,66						
		215			149,66						
		216			149,66						
		217			149,66						
		218			149,66						
		219			149,66						
		220			149,66						
		221			149,66						
		222			149,66						
		223			149,66						
		224			149,66						
		225			149,66						
		226			149,66						
		227									

DASSAULT SYSTEMES - DSY		FR0014003T18		Pondération dans le CAC / Rang		% / 0°		EVOLUTION DU COURS		ACTIVITÉ		DIVIDENDE		COMMENTAIRES DE LA SEMAINE		CONSEIL		TTF	
EDITEUR DE LOGICIELS								SEMAINE 52 SEM.		Chiff. d'aff. 2021 est.		Dividende 2020		La division du nominal la semaine dernière a porté le titre cette semaine avec une progression hebdomadaire de plus de 2%.		ACHETER →		50 euros	
CAPITALISATION 57.971 M€		LES ACTIONNAIRES GPE M. DASSAULT (40,9 %)				43,60		Variation +2,29 %		Croiss. du CA en 2021 est.		Dividende 2021 est.				Potentiel		+15%	
NBRE DE TITRES 1.329.620.910		CHARLES EDELSTENNE (6 %)						Plus haut 44,14		Résultat net 2020		Rendement 2021 est.				Opportunité		E (01/02/2018)	
		BERNARD CHARLES (1,3%)						Plus bas 42,65		Résultat net 2021 est.		Rendement 2021 est.				Sécurité		■■■■	
VARIATION DEPUIS LE 31-12-2020								Cours semaine précédente 42,63		Résultat net 2022 est.		Rendement 2021 est.				Tendance graphique		Consensus des analystes	
+ 31,21 %								Capital échangé semaine 0,4 %		BILAN		Date : 28-5-21		ANALYSE DU CONSEIL		NEUTRE		Acheter 48 %	
								Cours compensation 43,45		Clôture de l'exercice 31-12-2021		Date : 28-5-21		Dassault Systèmes vise pour cette année une croissance de 9% à 10% à changes constants et une marge opérationnelle IFRS de 30,8%.		Résistances 44,7/47,4		Conserv 39 %	
								PROCHAIN RDV		Endet. net/Fonds propres 46%		Date : 28-5-21				Supports 39,4/38,3		Vendre 13 %	
								Résultats semestriels : le 27-7-21		ANC par action 3,81		Date : 28-5-21							
										Décote/Surcote/ANC +1045 %		Date : 28-5-21							
										Décote/Surcote/ANC		Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							
												Date : 28-5-21							

SAINT GOBAIN - SGO FR0000125007 Pondération dans le CAC / Rang 1,7 % / 22^e MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION CAPITALISATION NBRE DE TITRES VARIATION DEPUIS LE 31-12-2020 LES ACTIONNAIRES AMUNDI (7,4%) THE VANGUARD GROUP (2,58%) NORGES BANK IM (2,12%) SAINT-GOBAIN 57,42 1^{er} JANVIER 2021 16 JUILLET 2021 Variation Plus haut Plus bas Cours semaine précédente Capital échangé semaine Cours compensation PROCHAIN RDV Résultats semestriels, 29-07-21 SEMAINE -0,57 % +58,69 57 57,75 0,8 % 58,32 52 SEM. +74,42 % 58,69 30,96 74,92 0,6 % 74,92 ACTIVITÉ Chiff. d'aff. 2021 est. Croiss. du CA en 2021 est. Résultat net 2020 Résultat net 2021 est. Résultat net 2022 est. BILAN Clôture de l'exercice Endet. net/Fonds propres ANC par action Décote/Surcote/ANC 41.700 M€ 9% 1.470 M€ 2.010 M€ 2.400 M€ 31-12-2021 40% 35,65 +61 % 37,285 M 3% 7.347 M 7.682 M 8.583 M 31-12-2021 12% 50,28 +75 % Dividende 2020 Dividende 2021 est. Rendement 2021 est. Dernier dividende versé Date : 07-6-21 Montant : 1,32 (T) VALORISATION 2020 2021(e) 2022 (e) BNPA 2,76 3,77 4,51 Evol. an. BNPA -22 % 37 % 19 % PER (nbre de fois) 20,8 15,2 12,7 VE/CA (nbre de fois) 0,99 0,90 0,85 COMMENTAIRES DE LA SEMAINE Cession du distributeur en plomberie Graham au Royaume-Uni, après la vente de deux filiales de distribution en Espagne : les arbitrages d'actifs se poursuivent. CONSEIL ACHETER → 69 euros Potentiel Conseil précédent (date) Opportunité ■ ■ ■ ■ ■ Sécurité ■ ■ ■ ■ ■ Tendance graphique NEUTRE Résistances 61/65 Supports 54,6/52,8 Consensus des analystes Acheter 73 % Conserv 23 % Vendre 4 %	SANOFI - SAN FR0000120578 Pondération dans le CAC / Rang 7,2 % / 2^e LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE CAPITALISATION NBRE DE TITRES VARIATION DEPUIS LE 31-12-2020 LES ACTIONNAIRES L'ORÉAL (9,39%) THE VANGUARD GROUP (2,58%) NORGES BANK IM (2,12%) SANOFI 87,87 1^{er} JANVIER 2021 16 JUILLET 2021 Variation Plus haut Plus bas Cours semaine précédente Capital échangé semaine Cours compensation PROCHAIN RDV Résultats semestriels, le 29-7-21 SEMAINE +0,75 % +88,95 86,82 87,22 0,6 % 87,15 52 SEM. +5,43 % 95,82 74,92 87,22 0,6 % 87,15 ACTIVITÉ Chiff. d'aff. 2021 est. Croiss. du CA en 2021 est. Résultat net 2020 Résultat net 2021 est. Résultat net 2022 est. BILAN Clôture de l'exercice Endet. net/Fonds propres ANC par action Décote/Surcote/ANC 37.285 M 3% 7.347 M 7.682 M 8.583 M 31-12-2021 12% 50,28 +75 % Dividende 2020 Dividende 2021 est. Rendement 2021 est. Dernier dividende versé Date : 05-5-21 Montant : 3,2 (T) VALORISATION 2020 2021(e) 2022 (e) BNPA 5,86 6,12 7 Evol. an. BNPA 3 % 4 % 14 % PER (nbre de fois) 15 14,4 12,6 VE/CA (nbre de fois) 3,29 3,07 2,88 COMMENTAIRES DE LA SEMAINE Le laboratoire pharmaceutique a montré son caractère défensif en clôturant la semaine dans le vert. Il devient partenaire Premium des Jeux Olympiques de Paris 2024. CONSEIL ACHETER → 105 euros Potentiel Conseil précédent (date) Opportunité ■ ■ ■ ■ ■ Sécurité ■ ■ ■ ■ ■ Tendance graphique NEUTRE Résistances 91,1/93,6 Supports 85,5/83,4 Consensus des analystes Acheter 70 % Conserv 26 % Vendre 4 %	SCHNEIDER ELECTRIC - SU FR0000121972 Pondération dans le CAC / Rang 5,3 % / 5^e ÉQUIPEMENTIER ÉLECTRIQUE CAPITALISATION NBRE DE TITRES VARIATION DEPUIS LE 31-12-2020 LES ACTIONNAIRES SUN LIFE FINANCIAL (5,8%) BLACKROCK (5,2%) GROUPE CDC (2,5%) SCHNEIDER EL 134,20 1^{er} JANVIER 2021 16 JUILLET 2021 Variation Plus haut Plus bas Cours semaine précédente Capital échangé semaine Cours compensation PROCHAIN RDV Résultats semestriels, le 30-7-21 SEMAINE -2,06 % +138,70 133 137,02 0,6 % 136,04 52 SEM. +51,32 % 140,62 98,06 137,02 0,6 % 136,04 ACTIVITÉ Chiff. d'aff. 2021 est. Croiss. du CA en 2021 est. Résultat net 2020 Résultat net 2021 est. Résultat net 2022 est. BILAN Clôture de l'exercice Endet. net/Fonds propres ANC par action Décote/Surcote/ANC 27.600 M€ 10% 2.126 M€ 2.800 M€ 3.346 M€ 31-12-2021 16% 36,30 +270 % Dividende 2020 Dividende 2021 est. Rendement 2021 est. Dernier dividende versé Date : 10-5-21 Montant : 2,6 (T) VALORISATION 2020 2021(e) 2022 (e) BNPA 3,75 4,94 5,90 Evol. an. BNPA -12 % 32 % 19 % PER (nbre de fois) 35,8 27,2 22,7 VE/CA (nbre de fois) 3,19 2,90 2,77 COMMENTAIRES DE LA SEMAINE A 138,50 euros, en milieu de semaine, le titre s'est rapproché des 140,62 euros son plus haut niveau historique, atteint dans le courant du mois d'avril. CONSEIL ACHETER → 159 euros Potentiel Conseil précédent (date) Opportunité ■ ■ ■ ■ ■ Sécurité ■ ■ ■ ■ ■ Tendance graphique NEUTRE Résistances 143/148 Supports 129/122,5 Consensus des analystes Acheter 65 % Conserv 26 % Vendre 9 %	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - GLE FR0000130809 Pondération dans le CAC / Rang 1,1 % / 28^e BANQUE CAPITALISATION NBRE DE TITRES VARIATION DEPUIS LE 31-12-2020 LES ACTIONNAIRES LYXOR (6,4%) CRMC (2,7%) CDC (2,6%) SOCIETE GENERALE 24,15 1^{er} JANVIER 2021 16 JUILLET 2021 Variation Plus haut Plus bas Cours semaine précédente Capital échangé semaine Cours compensation PROCHAIN RDV Résultats semestriels, le 3-8-21 SEMAINE -2,54 % +25,11 23,92 24,78 1,7 % 24,76 52 SEM. +51,32 % 27,03 10,77 24,78 1,7 % 24,76 ACTIVITÉ Chiff. d'aff. 2021 est. Croiss. du CA en 2021 est. Résultat net 2020 Résultat net 2021 est. Résultat net 2022 est. BILAN Clôture de l'exercice Endet. net/Fonds propres ANC par action Décote/Surcote/ANC 23.200 M 5% -258 M 1.750 M 2.680 M 31-12-2021 NS 72,28 -67 % Dividende 2020 Dividende 2021 est. Rendement 2021 est. Dernier dividende versé Date : 25-5-21 Montant : 0,55 (T) VALORISATION 2020 2021(e) 2022 (e) BNPA -0,30 2,05 3,14 Evol. an. BNPA NS NS 53 % PER (nbre de fois) NS 11,8 7,7 VE/CA (nbre de fois) NS NS NS COMMENTAIRES DE LA SEMAINE Le bureau d'analyse de la banque espagnole Santander est passé de sous-ponder à acheter sur le titre, avec un objectif de cours porté de 28,4 à 40,2 euros. CONSEIL ACHETER → 159 euros Potentiel Conseil précédent (date) Opportunité ■ ■ ■ ■ ■ Sécurité ■ ■ ■ ■ ■ Tendance graphique NEUTRE Résistances 143/148 Supports 129/122,5 Consensus des analystes Acheter 65 % Conserv 26 % Vendre 9 %	STELLANTIS - STLA NL00150001Q9 Pondération dans le CAC / Rang 1 % / 30^e CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE CAPITALISATION NBRE DE TITRES VARIATION DEPUIS LE 31-12-2020 LES ACTIONNAIRES EXOR (14,4%) PEUGEOT 1810-FAMILLE PEUGEOT (12%) BPI FRANCE (6,1%) STELLANTIS BR RG 15,70 1^{er} JANVIER 2021 16 JUILLET 2021 Variation Plus haut Plus bas Cours semaine précédente Capital échangé semaine Cours compensation PROCHAIN RDV Résultats semestriels le 3-8-21 SEMAINE -4,73 % +16,57 15,64 16,48 0,4 % 16,01 52 SEM. +99,78 % 17,55 7,21 16,48 0,4 % 16,01 ACTIVITÉ Chiff. d'aff. 2021 est. Croiss. du CA en 2021 est. Résultat net 2020 Résultat net 2021 est. Résultat net 2022 est. BILAN Clôture de l'exercice Endet. net/Fonds propres ANC par action Décote/Surcote/ANC 151.000 M€ 12% 2.197 M€ 6.800 M€ 9.000 M€ 31-12-2021 -31% 13,07 +20 % Dividende 2020 Dividende 2021 est. Rendement 2021 est. Dernier dividende versé Date : 19-4-21 Montant : 0,32 (Z) VALORISATION 2020 2021(e) 2022 (e) BNPA 0,70 2,18 2,88 Evol. an. BNPA -71 % 44 % 32 % PER (nbre de fois) 22,3 7,2 5,4 VE/CA (nbre de fois) 0,27 0,26 0,26 COMMENTAIRES DE LA SEMAINE Sur un marché européen qui a rebondi de 25,2% au premier semestre, les immatriculations du groupe ont augmenté de 31%, tiré par Jeep et Fiat. CONSEIL ACHETER → 20 euros Potentiel Conseil précédent (date) Opportunité ■ ■ ■ ■ ■ Sécurité ■ ■ ■ ■ ■ Tendance graphique NEUTRE Résistances 17,2/17,6 Supports 15,6/14,5 Consensus des analystes Acheter 83 % Conserv 13 % Vendre 4 %	STMICROELECTRONICS - STM NL0000226223 Pondération dans le CAC / Rang 1,7 % / 21^e FABRICANT DE SEMI-CONDUCTEURS CAPITALISATION NBRE DE TITRES VARIATION DEPUIS LE 31-12-2020 LES ACTIONNAIRES ST HOLDING (27,53%) CAPITAL RESEARCH & MGT. (2,27%) STMICROELECTR RG 32,17 1^{er} JANVIER 2021 16 JUILLET 2021 Variation Plus haut Plus bas Cours semaine précédente Capital échangé semaine Cours compensation PROCHAIN RDV Résultats semestriels le 29-07-21 SEMAINE +0,17 % +33,56 32,05 32,12 1,4 % 32,54 52 SEM. +25,81 % 35,91 22,86 32,12 1,4 % 32,54 ACTIVITÉ Chiff. d'aff. 2021 est. Croiss. du CA en 2021 est. Résultat net 2020 Résultat net 2021 est. Résultat net 2022 est. BILAN Clôture de l'exercice Endet. net/Fonds propres ANC par action Décote/Surcote/ANC 10.595 M 18% 969 M 1.399 M 1.583 M 31-12-2021 -13% 7,30 +341 % Dividende 2020 Dividende 2021 est. Rendement 2021 est. Dernier dividende versé Date : 21-6-21 Montant : 0,05 (A) VALORISATION 2020 2021(e) 2022 (e) BNPA 1,02 1,48 1,67 Evol. an. BNPA -1 % 44 % 13 % PER (nbre de fois) 31,5 21,8 19,3 VE/CA (nbre de fois) 3,31 2,80 2,60 COMMENTAIRES DE LA SEMAINE L'action a profité mercredi d'informations selon lesquelles Apple, un de ses principaux clients souhaite produire quelque 90 millions d'unités du prochain iPhone. CONSEIL ACHETER → 42 euros Potentiel Conseil précédent (date) Opportunité ■ ■ ■ ■ ■ Sécurité ■ ■ ■ ■ ■ Tendance graphique NEUTRE Résistances 33,8/35,8 Supports 31/28,2 Consensus des analystes Acheter 67 % Conserv 30 % Vendre 4 %	TELEPERFORMANCE - TEP FR0000051807 Pondération dans le CAC / Rang 1,3 % / 27^e GESTION DE CENTRES D'APPELS CAPITALISATION NBRE DE TITRES VARIATION DEPUIS LE 31-12-2020 LES ACTIONNAIRES FIDELITY (4,2%) BLACKROCK IM (3,7%) COVEA FINANCE (2,8%) TELEPERFORMANCE 353,30 1^{er} JANVIER 2021 16 JUILLET 2021 Variation Plus haut Plus bas Cours semaine précédente Capital échangé semaine Cours compensation PROCHAIN RDV Résultats semestriels, le 28-7-21 SEMAINE +1,52 % +356,70 347 348 0,7 % 353,10 52 SEM. +51,76 % 356,70 230,40 348 0,7 % 353,10 ACTIVITÉ Chiff. d'aff. 2021 est. Croiss. du CA en 2021 est. Résultat net 2020 Résultat net 2021 est. Résultat net 2022 est. BILAN Clôture de l'exercice Endet. net/Fonds propres ANC par action Décote/Surcote/ANC 6.500 M€ 13% 324 M€ 594 M€ 680 M€ 31-12-2021 94% 41,03 +761 % Dividende 2020 Dividende 2021 est. Rendement 2021 est. Dernier dividende versé Date : 27-4-21 Montant : 2,4 (T) VALORISATION 2020 2021(e) 2022 (e) BNPA 5,52 10,05 11,58 Evol. an. BNPA -19 % 82 % 15 % PER (nbre de fois) 6,4 35,2 30,5 VE/CA (nbre de fois) 4,02 3,44 3,44 COMMENTAIRES DE LA SEMAINE Le spécialiste des centres d'appel et des services aux entreprises est parvenu à enregistrer une progression hebdomadaire, malgré trois séances dans le rouge. CONSEIL ACHETER → 410 euros Potentiel Conseil précédent (date) Opportunité ■ ■ ■ ■ ■ Sécurité ■ ■ ■ ■ ■ Tendance graphique NEUTRE Résistances 360/375 Supports 334/317 Consensus des analystes Acheter 89 % Conserv 6 % Vendre 6 %	THALES - HO FR0000121329 Pondération dans le CAC / Rang 0,6 % / 36^e ELECTRONICIEN CAPITALISATION NBRE DE TITRES VARIATION DEPUIS LE 31-12-2020 LES ACTIONNAIRES ETAT FRANCAIS (25,71%) DASSAULT AVIATION (24,65%) SALARIÉS (2,75%) THALES 87,58 1^{er} JANVIER 2021 16 JUILLET 2021 Variation Plus haut Plus bas Cours semaine précédente Capital échangé semaine Cours compensation PROCHAIN RDV Résultats 1er sem. le 23-7-21 SEMAINE -2,49 % +89,56 86,72 89,82 0,5 % 87,32 52 SEM. +24,16 % 90,56 55,02 89,82 0,5 % 87,32 ACTIVITÉ Chiff. d'aff. 2021 est. Croiss. du CA en 2021 est. Résultat net 2020 Résultat net 2021 est. Résultat net 2022 est. BILAN Clôture de l'exercice Endet. net/Fonds propres ANC par action Décote/Surcote/ANC 17.670 M 4% 483 M 950 M 1.200 M 31-12-2021 50% 23,97 +265 % Dividende 2020 Dividende 2021 est. Rendement 2021 est. Dernier dividende versé Date : 18-5-21 Montant : 1,36 (S) VALORISATION 2020 2021(e) 2022 (e) BNPA 4,40 5,70 6,80 Evol. an. BNPA -33 % 30 % 19 % PER (nbre de fois) 19,9 15,4 12,9 VE/CA (nbre de fois) 1,25 1,20 1,14 COMMENTAIRES DE LA SEMAINE Hitachi et CAF sont les deux derniers candidats en lice pour l'achat de la division de signalisation ferroviaire. Selon Les Echos, Thales pourrait ainsi décider de garder sa filiale. CONSEIL ACHETER → 105 euros Potentiel Conseil précédent (date) Opportunité ■ ■ ■ ■ ■ Sécurité ■ ■ ■ ■ ■ Tendance graphique NEUTRE Résistances 90,6/93 Supports 83,6/81 Consensus des analystes Acheter 72 % Conserv 28 % Vendre 0 %	TOTALENERGIES - TTE FR0000120271 Pondération dans le CAC / Rang 7,2 % / 3^e GROUPE PÉTROLIER INTÉGRÉ CAPITALISATION NBRE DE TITRES VARIATION DEPUIS LE 31-12-2020 LES ACTIONNAIRES A.P.MOLLER-MAESK (3,6 %) SALARIÉS (3,3 %) GROUPE BRUXELLES LAMBERT TOTALENERGIES 36,29 1^{er} JANVIER 2021 16 JUILLET 2021 Variation Plus haut Plus bas Cours semaine précédente Capital échangé semaine Cours compensation PROCHAIN RDV Résultats semestriels, le 29 juillet SEMAINE -3,11 % +37,69 35,89 37,45 1 % 36,65 52 SEM. +5,40 % 42,19 24,51 37,45 1 % 36,65 ACTIVITÉ Chiff. d'aff. 2021 est. Croiss. du CA en 2021 est. Résultat net 2020 Résultat net 2021 est. Résultat net 2022 est. BILAN Clôture de l'exercice Endet. net/Fonds propres ANC par action Décote/Surcote/ANC 145.300 M€ 26% -6342 M€ 9.387 M€ 10.293 M€ 31-12-2021 31% 38,57 -6 % Dividende 2020 Dividende 2021 est. Rendement 2021 est. Dernier dividende versé Date : 24-6-21 Montant : 0,66 (S) VALORISATION 2020 2021(e) 2022 (e) BNPA -2,42 3,60 3,92 Evol. an. BNPA NS NS 9 % PER (nbre de fois) NS 10,1 9,3 VE/CA (nbre de fois) 1,11 0,85 0,87 COMMENTAIRES DE LA SEMAINE TotalEnergies a conclu avec GIP Australia (GIP un accord d'infrastructure d'un montant de plus de 750 millions de dollars, avec date effective au 1er janvier 2021. CONSEIL ACHETER → 50 euros Potentiel Conseil précédent (date) Opportunité ■ ■ ■ ■ ■ Sécurité ■ ■ ■ ■ ■ Tendance graphique NEUTRE Résistances 39/40,8 Supports 35,1/33,5 Consensus des analystes Acheter 69 % Conserv 31 % Vendre 0 %	UNIBAIL RODAMCO* - URW FR0013326246 Pondération dans le CAC / Rang 0,6 % / 38^e IMMOB. BUREAUX, CENTRES COMM. CAPITALISATION NBRE DE TITRES VARIATION DEPUIS LE 31-12-2020 LES ACTIONNAIRES XAVIER NIEL (15,5%) LÉON BRESSLER (3,06%) UNIB-RODAM-WES COMP 72,71 1^{er} JANVIER 2021 16 JUILLET 2021 Variation Plus haut Plus bas Cours semaine précédente Capital échangé semaine Cours compensation PROCHAIN RDV Résultats semestriels, le 28-7-21 SEMAINE -3,61 % +76,60 69,81 75,43 1,8 % 0 52 SEM. +42,57 % 85,65 29,08 75,43 1,8 % 0 ACTIVITÉ Chiff. d'aff. 2021 est. Croiss. du CA en 2021 est. Résultat net 2020 Résultat net 2021 est. Résultat net 2022 est. BILAN Clôture de l'exercice Endet. net/Fonds propres ANC par action Décote/Surcote/ANC 2.000 M 12% 1.009 M 1.008 M 1.210 M 31-12-2021 NS 125,69 -42 % Dividende 2020 Dividende 2021 est. Rendement 2021 est. Dernier dividende versé Date : 24-3-20 Montant : 5,4 (A) VALORISATION 2020 2021(e) 2022 (e) BNPA 7,29 7,28 8,74 Evol. an. BNPA -41 % -0 % 20 % PER (nbre de fois) 10 10 8,3 VE/CA (nbre de fois) NS NS NS COMMENTAIRES DE LA SEMAINE L'action a souffert de l'annonce d'un Pass sanitaire, qui réduira la fréquentation des grands centres commerciaux en France. Néanmoins, HSBC a relevé son objectif à 102 euros. CONSEIL ACHETER → 105 euros Potentiel Conseil précédent (date) Opportunité ■ ■ ■ ■ ■ Sécurité ■ ■ ■ ■ ■ Tendance graphique NEUTRE Résistances 72/90 Supports 49,3/42,7 Consensus des analystes Acheter 20 % Conserv 30 % Vendre 50 %	VEOLIA ENVIRONN. - VIE FR0000124141 Pondération dans le CAC / Rang 1 % / 31^e TRAITEMENT DES DÉCHETS ET EAU CAPITALISATION NBRE DE TITRES VARIATION DEPUIS LE 31-12-2020 LES ACTIONNAIRES CAIS
--	---	--	---	--	---	--	--	--	--	--

LA COTE / SRD Classique / Actions françaises

Comment lire le guide complet des actions du SRD

Outil unique, la cote du SRD d'Investir vous permet de gérer votre portefeuille en disposant de toutes les données nécessaires sur les actions de la cote du SRD d'Euronext Paris. Nous avons regroupé les données factuelles (nombre de titres, dividendes, cours de Bourse...) et les éléments comptables (bilan, compte de résultats, bénéfice par action...). Il s'agit de données publiées pour les informations passées et d'estimations faites par Investir pour les perspectives. Ces éléments permettent d'établir des ratios de valorisation et des rendements, afin de juger une valeur sur plusieurs années et de la comparer à d'autres actions. La rédaction d'Investir-Le Journal des Finances utilise toutes ces informations pour donner un conseil boursier. Parallèlement, nous vous présentons les recommandations de l'analyse graphique établies par Trading Central et le consensus des analystes calculé par FactSet, afin que vous puissiez vous faire une idée de ce que pense le marché de ces valeurs.

SOCIÉTÉ.
Le nombre de titres inscrits à la cote ne comprend pas les lignes secondaires telles que les actions nouvelles. Les opérations

sur titres (OST) indiquent la dernière opération ayant modifié le capital de la société, la parité s'il y a lieu et la date. Il s'agit principalement des divisions de titres (Div.), des augmentations de capital (Aug. cap.) et des attributions gratuites (Attrib.).

COURS.
Le cours est précédé d'un n quand il est antérieur à la date de clôture de la cote (en général, le vendredi soir). Le capital échangé par semaine (volume de titres échangés dans la semaine rapporté au nombre de titres) mesure le pourcentage du capital qui a changé de main. Le cours de compensation est le cours pris en compte pour la liquidation des opérations à la date de la dernière prorogation au SRD.

VARIATIONS.
Les extrêmes (plus-haut/plus-bas de la semaine ou sur 52 semaines) correspondent à des cours en séance et non uniquement en clôture.

BILAN.
Les données de bilan (endettement net/fonds propres, actif net comptable par

action) sont fondées sur les derniers comptes annuels ou semestriels délivrés par la société.

La décote-surcote/ANC est un ratio qui rapporte la capitalisation boursière à l'actif net comptable. Lorsqu'il est positif, on parle de surcote. Lorsqu'il est négatif, il s'agit d'une décote.

L'indice de sécurité est une note d'Investir-Le Journal des Finances. Sur une échelle de 0 à 5, elle est matérialisée par des n. Elle évalue la santé financière de la société, 5 étant la meilleure note et 0 (-) la moins bonne.

ACTIVITÉ.
Le résultat net correspond au résultat net publié part du groupe. Il intègre à la fois les éléments exceptionnels et les amortissements des écarts d'acquisition.

DIVIDENDE.
Dans cette colonne, nous indiquons le montant total du dividende par action, y compris le dividende exceptionnel. Un dividende 2020 correspond au dividende provenant des résultats de l'exercice 2020. Il est versé généralement en totalité en 2021, sauf pour

les sociétés qui versent des acomptes. Le dividende est ajusté des opérations financières postérieures à son versement. Nous estimons également le dividende 2021, versé en 2022. Le rendement est calculé sur la base de ce dernier dividende. La date de détachement du dividende correspond à celle du dernier versé, dont le montant figure au-dessous. Le montant est suivi d'une indication exprimant sa nature : (T) quand il s'agit d'un versement total, (A) d'un acompte, (S) d'un solde et (D) d'un dividende autre (en principe exceptionnel). Ce dernier peut donc être différent de celui qui est affiché ci-contre, d'autant plus qu'il s'agit d'une donnée historique et non ajustée des OST. A noter que le dividende de plusieurs sociétés internationales (hors zone euro) cotées à Paris peut être exprimé dans la monnaie d'origine.

BNPA.
Le BNPA, Bénéfice net par action, est retraité des éléments dits « exceptionnels », afin de mieux mesurer la performance récurrente de la société. Il sert de base au calcul du ratio cours/bénéfice (PER).

VALORISATION.
Les éléments de cette colonne permettent d'apprécier la pertinence de l'investissement et de juger une société par rapport aux autres et/ou au regard des évaluations historiques.
Le PER (ratio cours/bénéfice), multiple des bénéfices, s'obtient en divisant le cours par le BNPA. Il indique combien d'années de bénéfices sont contenues dans les cours.
La VE/CA, valeur d'entreprise (capitalisation boursière augmentée de l'endettement net ou diminuée de la trésorerie nette) rapportée au chiffre d'affaires, permet de comparer les valorisations de fonds de commerce de sociétés aux bilans très différents.
L'indice d'opportunité est une note d'Investir-Le Journal des Finances. Sur une échelle de 0 à 5, elle est matérialisée par des n. Elle évalue l'opportunité boursière du titre, 5 étant la meilleure note attribuée et 0 (-) la moins bonne.

CONSEILS.
La tendance graphique, réalisée par Trading Central, anticipe l'évolution de l'action à court terme, selon les critères de l'analyse technique. Les deux prochains seuils de

résistance (à la hausse) et de support (à la baisse) sont également communiqués.

Le consensus des analystes FactSet répertorie les recommandations données par les banques et les courtiers. Il exprime, en pourcentage, les conseils d'achat, de vente, et les avis neutres sur la valeur.

Abréviations des conseils de la rédaction
A : acheter ;
AS : acheter à titre spéculatif ;
AB : acheter en baisse ;
APP : apporter ;
ATT : attendre ;
C : conserver ;
E : rester à l'écart ;
V : vendre ;
VP : vente partielle ;
ND : vente en hausse ;
NH : non déterminé. Les conseils d'acheter ou de conserver sont suivis d'un objectif de cours. Les conseils d'achat en baisse, de vente, de vente partielle peuvent parfois être suivis d'un chiffre entre parenthèses : celui-ci correspond à un cours limite.

Autre
TTF : taxe sur les transactions financières.

Objectif de cours à 12-18 mois.

Changeement de conseil												
VALEUR - CODE MNÉMO	COURS	VARIATION	ACTIONNARIAT	BILAN	ACTIVITÉ	DIVIDENDE	BNPA	VALORISATION	COMMENTAIRE	CONSEIL	OBJECTIF DE COURS	
ACCOR - AC Hôtellerie 7.858 - 261.839,044 Cac Next 20 - FR00000120404	30,01 31,41 1,73 % 29,54	-4,46 % 31,53 / 29,42 +21,74 % 35,89 / 20,71 +1,39 %	Jin Jiang (13%) QIA (11,3%) Harris Ass. (8,1%)	31-Dec +32 % 12,77 +135 % ■■■■■	2,321 +43 % -1988 -377 111	0 +29 % nul 10-05-2019 1,05 (T)	-4,30 -1,20 0,53 NS 4,02	NS NS 56,6 4,02	L'espoir d'un vaccin redonné un peu d'air au titre. Selon le PDG Sébastien Bazin, la part des ventes touchée par la baisse de la clientèle d'affaires ne dépassera pas 10%.	 33 % 38 % 29 %	BAISSE 30,53 / 31,09 28,35 / 27,79	A → 42 40 % 27-01-2021 AS TTF
AÉROPORTS DE PARIS - ADP Concessionnaire d'aéroports 10.633 - 98.960,602 Cac Mid 60 - FR0010340141	107,45 111,05 0,43 % 104,15	+3,24 % 111,65 / 103,25 +16,79 % 128,15 / 76,80 +1,27 %	Etat français (50,6 3%) Invest. institutionnel (22 %) Vinci (8 %)	31-Dec +218 % ■■■■■	2,750 -169 % -215 -144	0 nul 06-12-2019 0,70 (A)	-11,80 -2,18 NS -1,46 6,59	NS NS NS 6,59	ADP table sur un retour à la normale entre 2024 et 2027. Les charges vont être réduites de plus de 20% pour un retour dans le vert à l'horizon 2022. A terme, le groupe bénéficiera de son positionnement incontournable en Europe et du potentiel de croissance en Inde.	 6 % 44 % 50 %	BAISSE 110,10 / 112,80 99 / 96,30	A → 146 36 % 05-11-2010 C TTF
AIR FRANCE KLM - AF Transport aérien 2.509 - 642.634,034 Cac Mid 60 - FR0000031122	3,91 4,07 3,84 % 3,80	-3,96 % 4,01 / 3,72 8,53 % 5,96 / 2,61 -23,73 %	Etat français (14,3 %) China Eastern (8,8 %) Delta Airlines (8,8 %)	31-Dec -225 % -9,33 NS ■■■	14,300 +29 % -7078 -2300 -400	0 nul 14-07-2008 0,58 (T)	-16,51 -5,37 -0,93 NS 0,80	NS NS NS 0,80	Le premier trimestre se solde par une nouvelle perte nette de 1,48 milliard d'euros. Le retour des clients est espéré cet été, après un deuxième trimestre encore difficile. Grâce aux aides d'Etat, Air France-KLM dispose de la trésorerie nécessaire pour tenir.	 5 % 24 % 71 %	BAISSE 3,88 / 3,94 3,62 / 3,56	AS → 6 54 % 18-01-2019 E TTF
AKKA TECHNOLOGIES - AKKA Conseil et ingénierie 671 - 31.210,078 Cac All Shares - FR0004180537 Attrib.(3p10) 13-5-13	21,50 22,70 0,48 % 21,62	-5,29 % 22,78 / 21,42 13,13 % 29,60 / 14,54 -16,50 %	Maurice Ricci (45,2 %) Allianz Global Invesor (9,6%) Fidelity (5,6%)	31-Dec +100 % 18,58 +16 % ■■■	1,570 +4 % -169 56	0 0,02 28-06-2019 0,49 (T)	-5,41 -0,38 1,79 NS 0,71	NS NS 12 0,71	Le groupe a été très affecté par la crise et sa structure financière reste fragile. Nous préférons rester à l'écart.	 33 % 33 % 33 %	BAISSE 22,65 / 23,13 20,79 / 20,31	V 30-04-2020 A
ALBIOMA (P) - ABIO Producteur d'énergie mixte 1.084 - 31.854,661 Cac Mid 60 - FR0000060402	34,02 34,36 1,77 % 33,82	-0,99 % 35,32 / 33,58 13,76 % 50,70 / 33,10 -27,62 %	Cofepp (6,1%) Impala (6,1%) Bpifrance (5,1%)	31-Dec +145 % 14 +143 % ■■■■■	525 +4 % 55 56 62	0,80 0,88 2,6 % 10-06-2021 0,40 (T)	1,67 1,76 1,95 +5 % 3,53	20,4 19,3 17,4 3,53	La centrale brésilienne Albioma Codora Energia a signé un contrat de vingt ans (de type PPA) à prix garanti pour une partie de sa production électrique. Cette unité est adossée à une sucrerie qui a accru ses volumes de broyage de canne, dont le groupe français récupère les résidus.	 100 % 0 % 0 %	BAISSE 34,76 / 35,36 32,40 / 31,80	A → 48 41 % 09-03-2012 AS
ALD - ALD Location de véhicules 5.011 - 404.103,640 Cac Mid 60 - FR0013258662	12,40 12,66 0,09 % 12,32	-2,05 % 12,64 / 12,22 +41,39 % 13,94 / 7,74 +7,83 %	Société Générale (79,82%) Flottant (20,18%)	31-Dec +414 % 10,39 +19 % ■■■■■	1,350 +2 % 510 521 600	0,63 0,68 5,5 % 28-05-2021 0,63 (T)	1,26 1,29 1,48 +2 % 16,72	9,8 9,6 8,4 NS	Le loueur de véhicules longue durée, filiale de Société Générale, a réalisé un bon premier trimestre et a confirmé ses prévisions pour l'exercice 2021. La société se distingue par sa capacité de résilience face à la crise, sa dynamique commerciale retrouvée et son rendement.	 86 % 14 % 0 %	BAISSE 12,76 / 13 11,80 / 11,56	A → 15,5 25 % 07-06-2017 TTF
ALTAREA - ALTA Immobilier et promotion 3.203 - 17.315,116 Cac Small - FR0000033219 1 à 140 € pour 9 détenues le 23-5-16	185 189,40 0,11 % 183,60	-2,32 % 192 / 182 +54,17 % 192 / 104,20 +29,01 %	Famille Taravella (45,6%) Crédit Agricole Assurances (24,7%) APG (8,3%)	31-Dec NS 107,67 +72 % ■■■■■	3,180 +4 % 230 270 280	9,50 10,50 5,7 % 05-07-2021 4,75 (T)	13,33 15,59 16,17 +17 % NS	13,9 11,9 11,4 NS	Le groupe est entré en négociation pour racheter Primonial et se diversifier ainsi dans la gestion d'actifs immobiliers pour compte de tiers.	 100 % 0 % 0 %	HAUSSE 189,20 / 192,50 176,40 / 173,10	A → 220 19 % 01-04-2015 VP TTF
ALTEN - ATE Conseil en innovation 3.901 - 34.339,897 Cac Mid 60 - FR0000071946	113,60 114,80 0,39 % 114,60	-1,05 % 116,10 / 112,40 +66,81 % 116,70 / 63,45 +22,61 %	Public (83%) Simon Azoulay et assimilés (15,07%) Auto détention (1,37%)	31-Dec -10 % 44,12 +157 % ■■■■■	2,526 0,99 98 140 170	0,35 0,99 0,9 % 02-06-2021 1 (T)	3,08 4,54 5,70 +47 % 1,49	36,9 25 19,9 NS	Le chiffre d'affaires du groupe d'ingénierie et de conseil en technologies a encore reculé au premier trimestre, mais la croissance sera de retour au troisième trimestre.	 78 % 22 % 0 %	HAUSSE 117,20 / 118,50 111,20 / 109,90	A → 135 19 % 25-09-2013 V TTF
AMUNDI - AMUN Gestion d'actifs 15.366 - 202.585,953 Cac Mid 60 - FR0004125920 1 à 42,50 € pour 5 détenues le 15-3-17	75,85 75,80 0,23 % 75,75	+0,07 % 76,70 / 75,30 +5,49 % 78,05 / 54,50 +13,55 %	Crédit Agricole (69,8%)	31-Dec NS 50,47 +50 % ■■■■■	2,790 +8 % 910 1030 1100	2,90 3,04 4 % 13-05-2021 2,90 (T)	4,49 5,07 5,41 +13 % NS	16,9 15 14 NS	L'AMF accuse Amundi de manipulation de cours sur le marché des futures sur l'Euro STOXX 50. Une amende de 38 millions d'euros a été requise.	 71 % 24 % 6 %	HAUSSE 77,10 / 78 73,80 / 72,90	A → 87 15 % 04-05-2020 E TTF
ARAMIS - ARAMI Distribution automobile 1.665 - 82.828,345 Cac All Shares - FR0014003U94	20,10 19,12 0,15 % 19,62	+5,13 % 20,35 / 17,62 0,15 % 23,40 / 17,62 0 %	Stellantis: 60,6% G Paoli: 8,7% N Chartier: 8,7%	30-Sep 0 % 3,44 +484 % ■■■■■	1,250 +50 % -1 75	0 nul 0	-0,95 -1 0,90 NS	NS NS 22,3	La société spécialisée dans la vente en ligne de voitures d'occasion a fait son entrée en Bourse vendredi. Il s'agit de la plus grosse introduction à Paris depuis 2019. Le prix d'introduction a été fixé à 23 euros en bas de fourchette.	 NC /	ND /	A → 28 39 % 18-06-2021
ARGAN - ARG Conception, loc. de bases logistiques 2.530 - 22.588,545 Cac All Shares - FR0010481960 Aug. cap. (3p11) 23-3-11	112 106,80 0,07 % 106,40	+4,87 % 112 / 104,40 +34,94 % 112 / 74,40 +33,97 %	JC Le Lan (40,2%) CA Assurances (16,8%)	31-Dec NS 61,95 +81 % ■■■■■	154 +8 % 103 114 123	2,10 2,30 2,1 % 01-04-2021 2,10 (T)	4,66 5,13 5,54 +10 % NS	24,1 21,8 20,2 NS	La surcote par rapport à l'ANR de 63,8 euros fin 2020 est justifiée. Les entrepreneurs bénéficient de e-commerce. La société prévoit une hausse de 10% de son bénéfice net récurrent, de son dividende et de son ANR en 2021.	 75 % 25 % 0 %	HAUSSE 110,10 / 111,70 103,50 / 101,90	A → 122 9 % 20-05-2020 VP TTF
ARKEMA - AKE Chimie de spécialités 8.103 - 76.736,476 Cac Next 20 - FR0010313833	105,60 106,80 1,04 % 107,10	-1,12 % 107,60 / 105,25 +15,69 % 110,75 / 81,52 +12,94 %	Edmond de Rothschild (77%) BPI France (5 %) Norges Bank (4,7%)	31-Dec +30 % 391 484 510	8,278 +5 % 391 26-05-2021 2,50 (T)	2,50 2,60 2,5 % 26-05-2021 2,50 (T)	5,10 6,38 6,72 +25 % 1,18	20,7 16,6 15,7 NS	Le chimiste qui a affiché un fort rebond de son activité et de ses résultats au premier trimestre, a relevé ses objectifs annuels. La croissance de l'Ebitda des spécialités va fortement s'accélérer.	 56 % 33 % 11 %	NEUTRE 108,70 / 109,70 104,90 / 103,90	A → 130 23 % 27-02-2020 E TTF
BAINS DE MER (SOC. DES) - BAIN Casinos et hôtels 1.824 - 24.516,661 Cac All Shares - MC0000031187	74,40 74,80 0,01 % 74	-0,53 % 76,20 / 73,40 +34,78 % 79,60 / 54,40 +7,83 %	Etat Monégasque (52,61%) Galaxy Enter.(6,6%) LVMH (6,6%)	31-Mar +14 % -10 3 10	400 +33 % nul 26-09-2014 0,01 (T)	0 0,12 nul NS	-0,10 0,12 NS	NS NS 4,79	Après un bon exercice 2019-20, la pandémie va très fortement peser sur l'activité des hôtels, des restaurants et des casinos en 2020-21. La clientèle internationale mettra du temps à reprendre ses habitudes.	 NC /	HAUSSE 77,70 / 79,20 71,50 / 70	E 31-08-2018 A
BELIEVE - BLV Maison de disques digitale 1.324 - 95.853,458 Cac Small - FR0014003FE9 Intro en juin 2021	13,81 13,84 0,15 % 13,82	-0,20 % 14,41 / 13,75 0 % 18,45 / 13,34 0 %	TCV (41,67%) Ventech (17,08%) Denis Lagailarderie (12,62%)	31-Dec -16 % 1,56 +788 % ■■■■■	540 +22 % -26 7 20	0 0,07 nul NS	-0,33 0,07 0,21 6,72 2,41	NS NS 67,2 2,42	Les premiers pas en Bourse de la maison de disques nouvelle génération ont été difficile avec un recul marqué de 17,5% le 10 juin, malgré un prix d'introduction fixé en bas de fourchette.	 NC /	ND /	A → 21 52 % 10-06-2021
BIC - BB Stylos, rasoirs, briquets 2.526 - 45.395,857 Cac Mid 60 - FR0000120966	55,65 57 0,49 % 55,75	-2,37 % 57,85 / 55,15 +13,16 % 64,90 / 38,50 +20,20 %	Famille Bich (45,4%) Silchester Int. Invest. (7,4%) Alecta (5,1%)	31-Dec -11 % 37,05 +50 % ■■■■■	1,740 +7 % 94 300 200	1,80 2 3,6 % 03-05-2021 1,80 (T)	2,08 4,10 4,45 +97 % 1,35	26,7 13,6 12,5 NS	Les résultats trimestriels ont largement dépassé les attentes, soutenus par l'envolée des ventes de briquets aux Etats-Unis (+75 %). Bic vise désormais le haut de la fourchette de croissance du chiffre d'affaires annoncée pour 2021, de +5 % à +7 % à taux de change constants.	 80 % 0 % 20 %	BAISSE 57,50 / 58,30 54 / 53,20	A → 78 40 % 29-04-2021 E TTF
BIOMÉRIEUX - BIM Diagnostic « in vitro » 11.126 - 118.361,220 Cac Next 20 - FR0013280286 Division par 3 le 20-9-17	94 93,82 0,57 % 93,18	+0,19 % 96,14 / 91,86 -28,57 % 144,80 / 88,86 -18,54 %	Mérieux Alliance (58,9%) Gpe M. Dassault (5,1%)	31-Dec -6 % 23,60 +298 % ■■■■■	3,115 +9 % 23,60 404 430	0,61 0,65 0,7 % 04-06-2021 0,62 (T)	3,42 3,68 3,65 +8 % 3,52	27,5 25,8 27,3	Le groupe de diagnostic a revu à la baisse son objectif annuel de chiffre d'affaires pour 2021 en raison du ralentissement de la demande en tests PCR de dépistage de la Covid-19 mais confirmé sa prévision de résultat opérationnel.	 46 % 38 % 15 %	BAISSE 95,30 / 96,70 89,60 / 88,20	A → 120 28 % 28-10-2020 VP TTF
BOLLORE - BOL Société d'investissement 13.317 - 2.947.446,874 Cac Mid 60 - FR0000039299	4,52 4,49 0,14 % 4,54	+0,53 % 4,60 / 4,48 +53,15 % 4,64 / 2,77 +33,59 %	Fin. De l'Odet (64,6%) Orfim (5,1%)	31-Dec NS 3,13 +45 % ■■■■■	25,400 +6 % 426 300 360	0,06 0,06 1,3 % 10-06-2021 0,04 (S)	0,15 0,10 0,12 -30 % NS	31,1 44,4 37 NS	La croissance de 6% au premier trimestre a été soutenue notamment par l'activité transport et logistique, avec la hausse des volumes et des taux de fret dans le trafic aérien et maritime. Le dividende restera stable à 0,06 euro au titre de 2020.	 75 % 25 % 0 %	HAUSSE 4,25 / 4,29 4,10 / 4,07	A → 5,5 22 % 19-09-2019 E TTF
BUREAU VERITAS - BVI Inspection et certification 12.060 - 452.365,453 Cac Next 20 - FR0006174348 Div. par 4 le 21-6-13	26,66 26,85 0,61 % 26,74	-0,71 % 27,04 / 26,58 +31,65 % 27,23 / 18,25 +22,52 %	Wendel (35,56%)	31-Dec +93 % 3,11 +758 % ■■■■■	4,900 +6 % 129 400 470	0,36 0,56 2,1 % 05-07-2021 0,36 (T)	0,28 0,90 1,05 +219 % NS	94,9 29,7 25,3 NS	Sur une base favorable, le groupe a renoué avec la croissance au premier trimestre (+6,6%), tirée notamment par le rebond à deux chiffres des pôles Certification, Biens de consommation et Bâtiment & Infrastructures. Les marchés liés au Pétrole restent en retrait.	 65 % 25 % 10 %	HAUSSE 27,10 / 27,31 26,24 / 26,03	A → 31 16 % 26-04-2019 E TTF
BURELLE - BUR Holding 1.290 - 1.757,623 Cac All Shares - FR0000061137	734 748 0,01 % 736	-1,87 % 752 / 734 +38,49 % 964 / 484 -7,79 %	Famille Burelle (85,4 %)	31-Dec NS 126,14 +482 % ■■■■■	8,300 +17 % -116 130 170	15 17 2,3 % 02-06-2021 15 (T)	-65,91 73,86 9,9 NS	NS 9,9 NS	L'actif net réévalué s'élevait à 1592 € par action fin 2020. Le groupe veut développer ses activités de diversification (immobilier et capital investissement). Ne consultant pas d'acheter Plastic Omnium actuellement, nous sommes, logiquement, à l'écart de Burelle.	 NC /	BAISSE 747 / 752 725 / 720	E 20-03-2020 V TTF
CARMILA - CARM Luxe 1.711 - 146.215,837 Cac All Shares - FR0010828137	11,70 11,86 0,11 % 11,52	-1,35 % 12,02 / 11,52 +10,17 % 15,26 / 6,54 -0,68 %	Carrefour 35,4%	31-Dec +22 % 22,70 -48 % ■■■■■	330 +22 % 168 172 197	1 1,19 8,5 % 24-05-2021 1 (T)	1,18 1,19 1,36 +1 % NS	NS 9,9 8,6 NS	Les galeries commerciales de proximité résistent à la crise. L'actif net réévalué de cette foncière de commerces ressortait à 22,32 euros fin 2020.	 0 % 50 % 50 %	BAISSE 12 / 12,22 11,12 / 10,90	A → 18 54 % 28-09-2020 A TTF
CASINO - CO Distribution alimentaire 2.616 - 108.426,230 Cac Mid 60 - FR0000125585	24,13 25,25 1,13 % 24,09	-4,44 % 25,25 / 23,82 -15,81 % 29,90 / 19,05 -4,21 %	Rallye (51,7%) Daniel Kretinsky (4,63%) Autocontrôle (1,55%)	31-Dec +130 % 23,74 +2 % ■■■■■	31,802 -0 % 268 225 280	0 0,208 nul 09-05-2019 1,56 (S)	2,17 11,6 2,40 10,1 ■	NS 11,6 2,40 0,29	Au premier trimestre, le groupe a annoncé une stabilité de son chiffre d'affaires au global grâce au Brésil. L'Ebitda a progressé, mais cela ne devrait être que provisoire. Mais en France, les ventes ont reculé. La dette devra encore être réduite.	 25 % 42 % 33 %	BAISSE 24,68 / 25,02 23,34 / 23	E 27-08-2020 V TTF
CGG - CGG Sismique terrestre et marine 419 - 71.661,841 Cac Mid 60 - FR0013181864 13 à 1,56 € pour 4 déten. le 18-1-18	0,59 0,65 8,68 % 0,62	-9,52 % 0,66 / 0,58 -38,52 % 1,31 / 0,84 -27,26 %	Attestor Capital (5,9%) BPI France (0,19 %) IPPEN (0,04%)	31-Dec +84 % 1,37 -57 % ■■■	810 +84 % -402 -85 -13	0 -0,12 nul 11-06-1993 0	NS -0,12 NS NS	NS NS 1,51	Le groupe de sismique a creusé ses pertes en 2020, année de pandémie. Pour 2021, malgré un rebond du baril au-dessus de 70\$, le groupe			

LA COTE / SRD Classique / Actions françaises

ALÉV COTE MNEIO Application (Mc) - Nbre titres Cote Code Isin Opération sur titres (OST)	COURS DE CLÔTURE Cours Capital Chang. semaine Cours de compensation Variation Cote Code Isin Opération sur titres (OST)	VARIATION Cours Capital Chang. semaine Cours de compensation Variation Cote Code Isin Opération sur titres (OST)	ACTIONNARIAT Cours Capital Chang. semaine Cours de compensation Variation Cote Code Isin Opération sur titres (OST)	BILAN Cours Capital Chang. semaine Cours de compensation Variation Cote Code Isin Opération sur titres (OST)	ACTIVITÉ Cours Capital Chang. semaine Cours de compensation Variation Cote Code Isin Opération sur titres (OST)	DIVIDENDE Cours Capital Chang. semaine Cours de compensation Variation Cote Code Isin Opération sur titres (OST)	BNPA Cours Capital Chang. semaine Cours de compensation Variation Cote Code Isin Opération sur titres (OST)	VALORISATION Cours Capital Chang. semaine Cours de compensation Variation Cote Code Isin Opération sur titres (OST)	COMMENTAIRE Cours Capital Chang. semaine Cours de compensation Variation Cote Code Isin Opération sur titres (OST)	CONSEIL Cours Capital Chang. semaine Cours de compensation Variation Cote Code Isin Opération sur titres (OST)	TENDANCE GRAPHIQUE Cours Capital Chang. semaine Cours de compensation Variation Cote Code Isin Opération sur titres (OST)	CONSEIL INVESTIR Cours Capital Chang. semaine Cours de compensation Variation Cote Code Isin Opération sur titres (OST)		
CNP ASSURANCES - CNP Assurance-vie 9.922 - 686.618.477 Cac Mid 60 - FR0000120222	14,45 14,67 0,22 % 14,57	-1,50 % 14,89 / 14,36 +29,48 % 16,89 / 9,15 +9,64 %	La Banque postale (62,8%) BPCE (16,1%)	31-Dec NS 30,55 1375 -53 % 1400	3.500 +1 % 1350 1375 -53 % 1400	1,57 0,80 5,5 % 21-04-2021 1,57 (T)	1,97 2 2,04 +2 % NS	73 7,2 71 NS ■ ■ ■ ■	La part des unités de compte a augmenté au 1er trimestre. Les résultats de l'assureur se sont avérés très résilients en 2020épvt malgré la baisse du réal brésilien. Le bilan est très solide.	A C V ■ ■ ■ ■	83 % 17 % 0 %	NEUTRE 15,09 / 15,35 14,06 / 13,80	A → 18 25 % 17-02-2021 E	TTF
COFACE - COFA Assurance 1.562 - 150.179.792 Cac Mid 60 - FR0010667147	10,40 10,54 0,25 % 10,40	-1,33 % 10,63 / 10,31 +64,82 % 10,94 / 5,84 +26,67 %	Arch Capital (29,5%)	31-Dec NS 13,42 83 -23 % 140	1.500 +3 % 83 126 -23 % 140	0,55 0,80 7,7 % 19-05-2021 0,55 (T)	0,55 0,83 0,92 +52 % ■ ■ ■ ■	19,1 12,5 11,3 NS ■ ■ ■ ■	L'assureur-crédit a réalisé un bénéfice net trimestriel de 56,4 millions d'euros (contre 12,7 millions un an plus tôt), car le niveau de sinistralité est toujours bas.	A C V ■ ■ ■ ■	100 % 0 % 0 %	HAUSSE 10,82 / 11,02 9,94 / 9,74	A → 12.5 20 % 17-03-2017 AS	TTF
COLAS - RE Constructions routières 3.951 - 32.654.499 Cac All Shares - FR0000121634	121 122 0,01 % 121,50	-0,82 % 123,50 / 121 +6,61 % 131,50 / 103 -2,02 %	Bouygues (96,2 %)	31-Dec NS 82,57 94 +47 % 250	13.000 +6 % 94 200 250	2,90 6,12 3,3 % 03-05-2021 2,90 (T)	42,1 19,8 15,8 0,30 ■ ■ ■ ■	42,1 19,8 15,8 0,30 ■ ■ ■ ■	Le ferroviaire va offrir des relais de croissance au géant de la route, tandis qu'un cycle haussier pour la maintenance routière s'annonce, notamment aux Etats-Unis. Possible retrait de la bourse par l'actionnaire à 96%, Bouygues, mais attention marché étroit.	A C V ■ ■ ■ ■	NC	BAISSE 123,30 / 124,30 119,70 / 118,70	A → 148 22 % 10-12-2020 V	TTF
COVIVIO - COV Foncière diversifiée 7.362 - 94.579.481 Cac Mid 60 - FR0000064578	77,84 77,50 0,71 % 76,12	+0,44 % 79,52 / 75,46 +20,78 % 82,14 / 48,04 +3,30 %	Delfin (50,5%) CA Assurance (8,1%) ACM (7,6%)	31-Dec NS 91,49 385 -15 % 395	600 -2 % 385 435 ■ ■ ■ ■	2,60 3,80 4,9 % 26-04-2021 3,60 (T)	4,08 4,18 4,61 +3 % NS	19,1 18,6 16,9 NS ■ ■ ■ ■	Les revenus ont été stables (+0,3%) hors hôtels (-46,2%) au 1er trimestre, grâce aux logements en Allemagne (+3,4%). La valeur estimée du patrimoine n'a pas reculé l'an dernier (+1,3%). L'actif net était estimé à 89,3 euros fin 2020.	A C V ■ ■ ■ ■	20 % 50 % 30 %	NEUTRE 78,20 / 79,50 73,20 / 71,90	A → 92 18 % 03-06-2020 E	TTF
COVIVIO HOTELS - COVH Murs d'exploitation 2.437 - 148.141.452 Cac Small - FR0000060303 Aug. cap. (13p100) 12-10-10	16,45 16,55 0,01 % 16,70	-0,60 % 16,80 / 16,35 +0,05 % 19,02 / 11,49 -6,95 %	Covivio (43,6 %) CA Assurances (16,3%) Cardif Assurances (10,6%)	31-Dec NS 200 39 170 190	200 +39 % 170 190 ■ ■ ■ ■	0,26 1 6,1 % 13-04-2021 0,26 (T)	0,29 1,21 1,28 +314 % ■ ■ ■ ■	56,2 13,6 12,8 NS ■ ■ ■ ■	Une augmentation de capital de 250 ME, à 16 euro par action, est intervenue pour rembourser des dettes. Après l'opération, l'actif net réévalué de 21,3 euros fin 2020 est un peu dilué, à 20,7 euros.	A C V ■ ■ ■ ■	NC	BAISSE 16,91 / 17,13 16,09 / 15,87	A → 20.5 25 % 27-04-2021 VP	TTF
DASSAULT AVIATION - AM Constructeur aéronautique 8.011 - 8.348.703 Cac Mid 60 - FR0000121725	959,50 988 0,22 % 949,50	-2,88 % 986 / 944 +15,19 % 1053 / 678 +6,97 %	GIMD (62,2 %) Airbus Group (9,93%)	31-Dec NS 546,19 303 +76 % 560	6.500 +18 % 303 500 560	12,30 17,90 1,9 % 18-05-2021 12,30 (T)	36,40 39,89 67,08 14,3 0,74 ■ ■ ■ ■	26,4 16 15,3 0,74 ■ ■ ■ ■	L'avionneur table sur une hausse de chiffre d'affaires cette année, la livraison de 25 Rafale et 25 Falcon. La Croatie a confirmé son intention d'acheter pour la première fois des Rafale, 12 qui seront prélevés sur le parc français. Le titre sera divisé par 10 au second semestre.	A C V ■ ■ ■ ■	90 % 10 % 0 %	BAISSE 972 / 984 922 / 910	A → 1250 30 % 09-11-2017 AB	TTF
EDENRED - EDEN Titres de services prépayés 12.155 - 249.588.059 Cac Next 20 - FR0010908533	48,70 48,61 0,62 % 48,08	+0,19 % 49,14 / 48,05 +14,24 % 50,82 / 37,80 +4,93 %	Capital Research & Management (9,2%) Select Equity (5,08%)	31-Dec NS -108 % -4,57 NS 300 360 ■ ■ ■ ■	1.580 +8 % 238 300 360 ■ ■ ■ ■	0,75 0,80 1,6 % 14-05-2021 0,75 (T)	50,5 40 33,4 +26 % 8,40 ■ ■ ■ ■	50,5 40 33,4 8,40 ■ ■ ■ ■	La croissance à données comparables du chiffre d'affaires opérationnel a atteint 3,6% au premier trimestre. Edenred a confirmé son objectif d'une hausse organique d'au moins 6% de l'Ebitda en 2021.	A C V ■ ■ ■ ■	54 % 23 % 23 %	HAUSSE 49,62 / 50,39 46,54 / 45,77	A → 58 19 % 24-07-2013 VP	TTF
EDF - EDF Producteur d'électricité 34.468 - 3.157.832.107 Cac Next 20 - FR0010242511 3 à 6,35 € pour 10 détenues le 8-3-17	10,91 11,38 0,40 % 10,87	-4,04 % 11,41 / 10,78 +13,68 % 13,57 / 8,06 -15,35 %	Etat français (83,6%)	31-Dec NS 14,71 650 -26 % 3700	72.300 +7 % 14,71 650 -26 % 3700	0,21 0,38 3,5 % 12-05-2021 0,21 (T)	0,21 1,07 9,3 +410 % 0,06 ■ ■ ■ ■	52 10,2 9,3 NS ■ ■ ■ ■	Après avoir relevé sa prévision de production d'électricité d'origine nucléaire pour la France, cette année, EDF a également remonté son objectif de résultat. Le groupe anticipe désormais un Ebitda de plus de 177 milliards d'euros, contre plus de 17 milliards jusque là.	A C V ■ ■ ■ ■	93 % 7 % 0 %	BAISSE 11,29 / 11,53 10,27 / 10,03	E 14-05-2020 V	TTF
EIFFAGE - EFR BTP, concessions 8.569 - 100.364.781 Cac Next 20 - FR0000130452	85,38 86,90 1,61 % 85,02	-1,75 % 87,66 / 82,28 +4,71 % 95,50 / 60,80 +8,02 %	Salariés (24,4 %) Eiffage (8,3 %)	31-Dec NS 55,10 375 +55 % 810	17.500 +7 % 375 700 810	2,50 8,27 2,9 % 17-05-2021 3 (T)	3,83 714 10,3 1,06 ■ ■ ■ ■	22,3 12 10,3 1,06 ■ ■ ■ ■	Les concessions auront bien joué leur rôle d'amortisseur en 2020. La reprise du trafic routier est retardée par les confinements, comme le montre le repli du 1er trimestre, mais reste sûre une fois les restrictions levées, d'où un objectif de cours revu en hausse.	A C V ■ ■ ■ ■	88 % 12 % 0 %	BAISSE 86,70 / 87,70 82,70 / 81,70	A → 110 29 % 28-08-2020 E	TTF
ELIS - ELIS Blanchisserie industrielle 3.383 - 224.069.369 Cac Mid 60 - FR0012435121 5 à 12,55 € pour 22 détenues le 23-1-17	15,10 15,29 0,91 % 14,93	-1,24 % 15,28 / 14,68 +43,13 % 16,47 / 9,04 +10,79 %	CPPIB (11%) Predica (6,4%) Threadneedle AM (6,1%)	31-Dec NS +113 % 13,24 +14 % 200 240 ■ ■ ■ ■	2.900 +3 % 142 200 240 ■ ■ ■ ■	0 0,35 2,3 % 27-05-2019 0,37 (Z)	0,64 0,90 1,08 +41 % 2,30 ■ ■ ■ ■	23,6 16,7 13,9 2,30 ■ ■ ■ ■	L'activité a moins reculé qu'attendu au premier trimestre (-12,8% à données comparables) et l'effet de base au deuxième trimestre sera plus favorable. La direction confirme attendre une croissance organique d'environ 3% en 2021 et une marge d'Ebitda en légère hausse.	A C V ■ ■ ■ ■	90 % 10 % 0 %	BAISSE 15,28 / 15,47 14,44 / 14,25	A → 20 32 % 06-01-2021 V	TTF
ERAMET - ERA Prod. de métaux non ferreux 1.659 - 26.636.005 Cac Mid 60 - FR0000131757	62,30 61,35 2,70 % 64,85	+1,55 % 66,10 / 60,60 +104,28 % 69,50 / 20,05 +45,15 %	Sorame & Ceir (36,9 %) APE (25,6 %)	31-Dec NS +104 % +67,04 % +73 % 160 180 ■ ■ ■ ■	4.120 +16 % 36,04 160 180 ■ ■ ■ ■	0 6,24 nul 29-05-2019 0,60 (T)	-25,34 NS 702 8,9 0,70 ■ ■ ■ ■	NS NS 8,9 0,70 ■ ■ ■ ■	Le chiffre d'affaires d'Eramet a progressé de 16% à données comparables au premier trimestre, soutenu par la hausse de la production et des cours des matières premières, et en dépit du déclin de la branche Alliages. L'objectif d'un Ebitda de 600 millions a été confirmé.	A C V ■ ■ ■ ■	67 % 17 % 17 %	HAUSSE 67,80 / 69,70 60 / 58,10	A → 80 28 % 31-03-2021 E	TTF
EURAZEO - RF Société d'investissement 5.898 - 79.224.529 Cac Mid 60 - FR0000121121 1 gratuite pour 20 déten. le 2-5-18	74,45 73,80 0,51 % 73,90	+0,88 % 76,20 / 73,35 +58,61 % 76,20 / 36,96 +34,14 %	JCDecaux Holdings (18%) Pacte familial (16,8%) Tikehau Capital (6,54%)	31-Dec NS 85,71 -160 -13 % 330 370 ■ ■ ■ ■	5.000 +3 % -160 330 370 ■ ■ ■ ■	1,50 4,38 2 % 30-04-2021 1,50 (T)	-2,09 17 4,91 NS ■ ■ ■ ■	NS 17 15,2 NS ■ ■ ■ ■	A fin mars, l'actif net réévalué est estimé à 85,5 euros par action, quasi stable par rapport à fin décembre. Les actifs sous gestion représentent 22,7 milliards d'euros (+4,5%) incluant 16 milliards pour compte de tiers (+6,4%).	A C V ■ ■ ■ ■	100 % 0 % 0 %	BAISSE 75,50 / 76,40 72 / 71,10	AB (68) 27-05-2021 E	TTF
EUROFINS SCIENTIFIC - ERF Bioanalyse 19.460 - 190.742.750 Cac Next 20 - FR0014000MR3	102,02 101,58 0,81 % 101,66	+0,43 % 104,78 / 98,54 +82,96 % 104,78 / 54,60 +48,65 %	Famille Martin (37,7%) Droits de vote (58,1%)	31-Dec NS +86 % 539 635 735 ■ ■ ■ ■	5.900 +8 % 539 635 735 ■ ■ ■ ■	0,68 0,75 0,7 % 03-07-2019 2,45 (T)	2,82 3,32 3,85 +18 % 3,79 ■ ■ ■ ■	36,2 30,7 26,5 3,79 ■ ■ ■ ■	Le spécialiste de la bio analyse a affiché un rythme de croissance interne de 50% à l'issue des quatre premiers mois de l'année. En dehors de la progression soutenue des ventes de tests du Covid les autres activités ont repris. Les objectifs pour 2021 seront largement dépassés.	A C V ■ ■ ■ ■	56 % 28 % 17 %	HAUSSE 103,20 / 104,50 98,20 / 96,90	A → 120 18 % 06-03-2020 E	TTF
EURONEXT - ENX Organisme de marché 9.602 - 107.106.294 Cac Mid 60 - NL0006294274	89,65 90,10 0,50 % 89,95	-0,50 % 91,60 / 89,40 +102,10 % 100,95 / 71,87 +8,06 %	Euroclear (8%) CDC (8%) SFPI-FPIM (4,50%)	31-Dec NS 1773 325 +406 % 365 ■ ■ ■ ■	910 +3 % 315 325 365 ■ ■ ■ ■	2,25 2,25 2,5 % 17-05-2021 1,25 (T)	4,51 4,64 5,2 NS ■ ■ ■ ■	19,9 19,3 17,2 NS ■ ■ ■ ■	Pour rach					

LA COTE / SRD Classique / Actions françaises

VALEUR - CODE MÊMO	COURS	VARIATION	ACTIONNARIAT	BILAN	ACTIVITÉ	DIVIDENDE	BNPA	VALORISATION	COMMENTAIRE	CONSEIL
KORIAN - KORI Maisons de retraite 3.242 - 105.992.353 Cac Mid 60 - FR00101386334	30,70 31,44 0,42 % 30,42	-2,35 % 31,80 / 30,38 +3,10 % 34,84 / 23,60 -2,04 %	Predica 24% Covéa 12 % Malakoff Mederic 6%	31-Dec +123 % 52 -41 %	4.250 +10 % 39 110 183	0,30 0,50 1,6 % 0,40-06-2021 0,30 (T)	0,78 1,60 2 +105 %	39,4 19,2 15,3 1,63	Le groupe a réaffirmé des objectifs de croissance dynamiques. Il vise une hausse supérieure à 9% de son chiffre d'affaires cette année et de plus de 10% en 2022. Cette prévision sous-entend un rythme de croissance organique d'au moins 5% par an et la poursuite des acquisitions.	83 % 8 % 8 % NEUTRE 31,39 / 31,91 29,45 / 28,93 A → 38 24 % 21-06-2016 E TTF
LAGARDÈRE - MMB Groupe de médias 2.938 - 141.133.286 Cac Mid 60 - FR0000130213	20,82 20,62 0,19 % 20,84	+0,97 % 21,08 / 20,30 +4,98 % 28,48 / 11,61 +1,66 %	Vivendi (28,3%) Amber Capital (19,9%) Qatar Holding (13%)	31-Dec +210 % 8,81 +136 %	4.830 +9 % -660 -220 -43	0 0,08 0,4 % 14-05-2019 1,30 (T)	-5,11 -1,68 -0,33 N5	N5 N5 0,97	La suppression du statut de société en commandite, source de décote, sera à l'ordre du jour du 30 juin. En contrepartie, 10 millions d'actions seront créées. Aucun démantèlement n'est prévu à court terme.	25 % 50 % 25 % BAISSE 21,61 / 22,09 19,75 / 19,27 VP 25-09-2020 A5 TTF
LDC - LOUP Volailles, plats cuisinés 1.765 - 17.222.790 Cac All Shares - FR00131204336 Division par 2 le 28-9-16	102,50 103,50 0,01 % 104	-0,97 % 105 / 102 0 % 105,50 / 91 +3,33 %	Famille Lambert (42,32 %) Famille Chancereux (18,53 %) Famille Huttepain (9,56%)	28-Feb +8 % 88,77 +15 %	4.800 108 141 152 165	1,80 8,82 1,9 % 25-08-2020 1,20 (T)	8,21 9,58 +7 % 0,34	12,5 11,6 10,7 0,34	Le chiffre d'affaires du premier trimestre (mars-mai) a été salué en Bourse. Il a augmenté en effet de 11,3%, à 1,07 milliard d'euros (de 10,2% à données comparables). Le transformateur de volaille a bénéficié de la reprise de la restauration hors domicile et de l'export.	100 % 0 % 0 % HAUSSE 106,50 / 108,30 99,50 / 97,70 A → 120 17 % 22-09-2014 VP TTF
LISI - FIJ Conception, fabr. de fixations 1.469 - 54.114.317 Cac Small - FR0000050353	27,15 28,25 0,05 % 27,10	-3,89 % 28,25 / 26 +48,04 % 30 / 13,08 +34,74 %	Cie Ind. de Delle (55,1 %) Viellard Migeon et Cie (6 %) FFP (5,1 %)	31-Dec +22 % 18,30 +48 %	1.333 +8 % -37 41 74	0,30 0,25 0,9 % 03-05-2021 0,14 (T)	-0,69 0,76 1,37 N5	N5 35,8 19,9 1,27	Le chiffre d'affaires a reculé de 18,8% en organique au premier trimestre mais le carnet de commande et l'activité commerciale permettent de confirmer ses objectifs annuels d'un résultat op. courant au moins égal à celui de 2020, d'un bénéfice net positif et d'un bon free cash flow.	33 % 67 % 0 % NEUTRE 27,58 / 28,09 25,62 / 25,11 AS → 35 29 % 11-06-2021 E TTF
M6 - MMT Télévision généraliste 2.174 - 126.414.248 Cac Mid 60 - FR0000053225	17,20 17,56 0,39 % 17,30	-2,05 % 17,90 / 17,06 +70,76 % 19,76 / 8,56 +29,71 %	RTL Group (48,3%) Nation. à Portefeuille (7,3%) Silchester (7%)	31-Dec -8 % 8,39 +105 %	1.330 +4 % 277 170 185	1,50 1,34 5,8 % 04-05-2021 1,50 (T)	1,21 1,34 1,55 +11 %	14,2 1,34 1,1 1,57	Les actionnaires Bertelsmann et RTL Group ont choisi TF1 et le groupe Bouygues pour discuter d'une fusion entre les deux groupes d'audiovisuel et créer un nouveau champion français.	75 % 25 % 0 % NEUTRE 17,80 / 18,05 16,84 / 16,59 VP 15-04-2021 A TTF
NATIXIS - KN Banque 3.157.958.331 Cac Mid 60 - FR0000120685	% / / /	/	BPCE (71%)	31-Dec NS 6,32 ■ ■ ■	8.000 +9 % 101 920 1260	0,06 0,20 0,40 0,06 (T)	0,03 0,20 0,81 % N5	N5 N5 N5	Redressement du bénéfice trimestriel à 225 ME. L'offre publique de BPCE se déroulera finalement à 4 euros par action dividende de 0,06 euro détaché, et non plus attaché, soit un relèvement de 1,5%. Ce prix correspond presque à l'actif net tangible de 4,18 euros fin mars 2021.	0 % 100 % 0 % NEUTRE 4,01 / 4,02 3,99 / 3,98 C 24-06-2021 ATT TTF
NEOEN - NEOEN Production d'électricité 3.786 - 106.998.455 Cac Mid 60 - FR0011675362	35,38 37,10 0,83 % 35,32	-4,64 % 38,02 / 34,80 -1,51 % 65,01 / 31,12 -38,90 %	Impala (46,55%) Fonds Strat. de Part. (6,5%) Bpifrance (4,69%)	31-Dec +353 % 5,95 +495 %	370 +24 % 4 43 62	0 0,10 0,3 % ()	0,04 0,40 0,58 +852 %	N5 88,5 61 16,36	Le producteur d'électricité verte a accusé une baisse de 16% de son chiffre d'affaires au premier trimestre, à 80,2 millions, contrecoup de recettes exceptionnelles dans le stockage en Australie un an plus tôt. Neoen a confirmé viser un Ebitda de 295 à 325 millions pour l'année.	33 % 44 % 22 % BAISSE 36,59 / 37,43 33,17 / 32,33 A → 48 36 % 12-05-2021 AB TTF
NEXANS - NEX Fabr. câbles énergie, télécoms 3.448 - 43.755.627 Cac Mid 60 - FR0000044448	78,80 78 0,56 % 80,75	+1,03 % 80,75 / 76,75 +78,77 % 80,75 / 39,56 +33 %	Madeco (19,9%) Morgan Stanley (6,5%) Axa (5,9%)	31-Dec +99 % 27,94 +182 %	4.600 +12 % 78 110 130	0,70 0,75 1 % 19-07-2021 0,70 (T)	2,82 3,97 4,70 +41 %	28 19,8 16,8 1,1	Le groupe poursuit sa transformation et recentre son portefeuille sur l'électrification, avec une double stratégie de cession d'actifs et d'acquisition de nouvelles compétences. Les performances s'améliorent progressivement, comme le montrent les chiffres 2020.	55 % 36 % 9 % HAUSSE 82,10 / 83,50 76,70 / 75,30 A → 95 21 % 03-07-2020 E TTF
NEXITY - NXI Promoteur-construteur 2.386 - 56.129.724 Cac Mid 60 - FR0010112524	42,50 42,68 0,46 % 42,48	-0,42 % 43,42 / 42,18 +48,71 % 46,96 / 22,04 +19,85 %	Dirigeants et salariés (11,3%) CA Assurances (6,4%)	31-Dec NS 31,74 +34 %	4.720 +2 % 118 170 220	2,10 2,20 5,2 % 25-05-2021 2 (T)	2,10 3,03 N5	20,2 14 ■ ■ ■ ■ ■	Hausse de 7% des réservations de logements au 1er trimestre (+11% en valeur). La participation chez Domitys va être réduite à 18%, par cession à AG2R La Mondiale. Century 21 sera également vendu.	57 % 29 % 14 % NEUTRE 43,33 / 43,80 41,39 / 40,92 A → 53 25 % 11-10-2017 VP TTF
ODET (COMPAGNIE) - ODET Holding du Groupe Bolloré 7.442 - 6.585.990 Cac All Shares - FR0000062234	1130 1105 0,02 % 1120	+2,26 % 1135 / 1105 +68,15 % 1190 / 600 +43,77 %	Groupe Bolloré (92,6%)	31-Dec +2,26 % 721,16 +57 %	25,400 3 1 150 180	3 1 0,1 % 10-06-2021 3 (T)	32,49 26,85 32,22 -17 %	34,8 42,1 35,1 N5	La société a pris le nom de Compagnie de l'Odet. Les spéculations se poursuivent autour d'une simplification de l'organigramme et la décote reste importante.	NC 1161 / 1183 1079 / 1057 HAUSSE 19-09-2019 V TTF
ORPÉA - ORP Résidences de retraite 6.718 - 64.631.325 Cac Next 20 - FR0000184798	103,95 106,65 0,83 % 103,50	-2,53 % 108,10 / 102,95 +2,92 % 119,80 / 83,30 -3,35 %	CCPIB (15%) Dr J.C. Marian (7%) FFP (6,2%)	31-Dec +154 % 61,10 +70 %	4.320 +10 % 160 250 292	0,90 1,20 1,2 % 09-07-2021 0,90 (T)	2,47 3,76 4,35 +52 %	42,1 27,6 23,9 ■ ■ ■ ■ ■	Le groupe de maisons de retraite a annoncé six acquisitions en Europe et relevé sa prévision de croissance pour 2021. Il vise désormais une progression de plus de 7,5% de ses facturations.	70 % 30 % 0 % NEUTRE 107,30 / 108,90 100,40 / 98,80 A → 130 25 % 01-02-2006 C TTF
PEUGEOT INVEST (EX-FFP) - PEUG Holding de la famille Peugeot 2.732 - 24.922.589 Cac All Shares - FR0000064784	109,60 111,80 0,09 % 111	-1,97 % 113 / 109 +62,37 % 120,60 / 64,70 +15,86 %	Et. Peugeot Frères (79,98 %)	31-Dec NS 134 160 180	2,35 2,50 2,3 % 17-05-2021 2,35 (T)	5,38 6,42 7,22 +19 %	20,4 17,1 15,2 N5	17,1 17,1 N5	La société a publié ses comptes 2020 traduisant la très bonne tenue du portefeuille. L'actif net réévalué par action a légèrement augmenté à 179,6 €. Le groupe a changé de nom et est devenu Peugeot Invest après l'assemblée du 31 mars.	100 % 0 % 0 % BAISSE 113,30 / 114,70 107,50 / 106,10 A → 140 28 % 20-09-2019 V TTF
PHARMAGEST INTE.(P) - PHA Editeurs de logiciels 1.367 - 15.174.125 Cac Small - FR0012882389	90,10 93,20 0,15 % 90,70	-3,33 % 93,50 / 90,10 +8,16 % 124,20 / 74,60 -19,12 %	Marque verte santé 66% (Welcoop)	31-Dec -23 % 9,80 +819 %	191 +11 % 31 48 33	0,95 1 1,1 % 01-07-2021 0,95 (T)	2,03 2,53 2,83 +25 %	44,4 35,6 31,8 6,97	La société est parvenue à améliorer significativement sa rentabilité en 2020 malgré une stabilité organique de son activité. Un rebond de la croissance et des acquisitions sont attendues en 2021.	100 % 0 % 0 % BAISSE 93 / 94,40 87,80 / 86,40 A → 120 33 % 06-08-2010 V TTF
PLASTIC OMNIUM - POM Equipement automobile 3.755 - 147.122.153 Cac Mid 60 - FR00000124570 Div. par 3 le 10-9-13	25,52 26,06 0,46 % 26,08	-2,07 % 26,58 / 25,46 +33,26 % 34,66 / 16,81 -9,57 %	Burelle (59,35 %)	31-Dec +154 % 61,10 +70 %	8.050 +14 % 251 250 250	0,40 0,60 2,4 % 28-04-2021 0,49 (T)	0,03 1,70 2,38 +6211 %	N5 15 10,7 0,57	Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 1,5% au premier trimestre à 1,99 milliard à données constantes (-2,2% en publié). La croissance du chiffre d'affaires économique qui intègre les co-entreprises en Asie a été sensiblement plus forte (+4,8% en comparable, +1% publié).	33 % 67 % 0 % BAISSE 26,78 / 27,27 24,86 / 24,37 E 15-02-2019 V TTF
RAMSAY GEN. SANTÉ - GDS Hospitalisation privée 2.125 - 110.389.690 Cac Small - FR00000044471	19,25 19 NS 19,50	+1,32 % 19,50 / 18,40 +10 % 20 / 15,65 +7,24 %	Santé Dev. Eur. (59,65 %) Santé Hold. (23,8 %) SCA Attia (10,85 %)	30-Jun +306 % 9,45 +104 %	3.790 +1 % 16 18 18	0 0 nul 02-12-2014 1,40 (A)	0,12 0,15 0,16 +25 %	N5 N5 N5 1,40	Malgré la crise sanitaire, le groupe hospitalier a affiché une quasi stabilité de ses facturations au premier semestre de son exercice clos au 30 juin 2021 et une progression de 35 % de son résultat opérationnel.	NC 19,30 / 19,60 18,10 / 17,80 HAUSSE 12-02-2009 V TTF
REMY COINTREAU - RCO Spiritueux 9.116 - 50.503.106 Cac Mid 60 - FR0000130395	180,50 178,40 0,51 % 180,40	+1,18 % 183,80 / 178,20 +35 % 183,80 / 131,70 -18,52 %	Famille Hériard-Dubreuil (55,07%) APG AM (7%) Lindsell Train (6,03%)	31-Mar +20 % 30,66 +489 %	1.160 +15 % 144 165 192	1,85 2 1,1 28-07-2020 1 (T)	2,86 3,27 3,80 +14 %	63,1 55,2 47,5 8,13	Les résultats de l'exercice clos le 31 mars ont dépassé les attentes, avec un profit net en rebond de 27,5%. Le dividende est porté de 1 à 1,85 €. Les perspectives ont été caria hausse du bénéfice opérationnel 2021-2022 sera freinée par les devises et les frais publicitaires.	18 % 32 % 50 % HAUSSE 185,50 / 187,70 176,90 / 174,70 A → 200 11 % 04-06-2020 E TTF
REXEL - RXL Distrib. de matériel électrique 5.275 - 305.716.491 Cac Mid 60 - FR0010451203	17,25 18,14 1,01 % 17,45	-4,85 % 18,16 / 17,21 +56,15 % 18,48 / 8,89 +33,81 %	Cevian (12,58 %) First Eagle (7,63 %) Parvus (4,97 %)	31-Dec +35 % 12,57 +37 %	13.500 +7 % 0,50 277 350 390	0,46 0,50 2,9 % 29-04-2021 0,46 (T)	0,92 1,16 1,29 +26 %	18,8 14,9 13,4 0,49	L'exercice 2021 va bénéficier du dynamisme de la rénovation dans le bâtiment, où REXEL propose des solutions complètes d'optimisation de la consommation énergétique.	71 % 29 % 0 % HAUSSE 18,03 / 18,38 16,68 / 16,33 A → 21 22 % 04-02-2021 E TTF
ROBERTET SA (P) - RBT Arômes et ingrédients 2.182 - 2.173.781 Cac All Shares - FR0000039091	1004 997 0,04 % 1006	+0,70 % 1010 / 988 +8,07 % 1068 / 843 +10,94 %	Famille Maubert (47,02 %) Firmenich (21,61%) Givaudan (4,68%)	31-Dec -13 % 206,14 +387 %	570 +6 % 51 55 62	5,60 6,20 0,6 % 29-06-2021 5,60 (T)	21,89 23,80 26,83 +9 %	45,9 42,2 37,4 3,72	Malgré le repli de 4,6% du bénéfice net en 2020, le producteur d'ingrédients a annoncé une augmentation de 12% de son dividende, à 5,60 €.Sa trésorerie nette frôlait 64 millions d'euros fin 2020.	50 % 50 % 0 % HAUSSE 1032 / 1046 976 / 962 A → 1230 23 % 25-09-2020 VP TTF
ROTHSCHILD & CO - ROTH Activités financières 2.397 - 77.697.512 Cac all-Tradable - FR0000031684	30,85 32,35 0,09 % 31,10	-4,64 % 32,45 / 30,50 +39,91 % 34,50 / 20,05 +19,11 %	Concert familial (49,7%) Autodétention (7%) Jardine Matheson Holdings (5,5%)	31-Dec NS 32,77 -6 %	2.100 +17 % 161 350 300	0,70 0,90 2,9 % 24-05-2021 0,70 (T)	2,07 3,86 4,51 +86 %	14,9 8 6,8 N5	Le groupe développe son activité de banque privée avec l'acquisition du suisse Banque Paris Bertrand et de ses 6 milliards d'encours en francs suisses. Les activités de capital-investissement de Rothschild & Co recèdent du potentiel.	100 % 0 % 0 % BAISSE 32,41 / 33 30,09 / 29,50 A → 39 26 % 24-09-2020 E TTF
RUBIS - RUI Distrib. de gaz de pétrole liquéfiés 1.748 - 103.71.190 Cac Mid 60 - FR0013269123 Div. p 2 28-7-17	36,05 36,14 0,01 % 35,94	-0,25 % 36,77 / 35,78 0,91 % 42,64 / 27,34 -5,08 %	Dassault (5,50%) Associés-gérants (2,4%) FCP Rubis Avenir (1,4%)	31-Dec +8 % 21,42 +48 %	4.300 +10 % 289 302 328	1,79 1,80 2,9 % 16-06-2021 1,80 (T)	2,92 2,70 3,20 +8 %	13,3 12,4 11,3 0,92	Très bonne résistance du groupe face à une volatilité inédite des prix du pétrole et du gaz. Le groupe vise un retour à une croissance habituelle à deux chiffres. La société a fait entrer l'hydrogène dans ses orientations stratégiques	83 % 17 % 0 % BAISSE 36,57 / 36,93 35,13 / 34,77 A → 50 39 % 27-06-2013 VP TTF
SARTORIUS STEDIM BIOTECH - DIM Equip. biopharmaceutique 42.431 - 92.180.190 Cac Next 20 - FR0013154002 Division par 6 le 6-5-16	460,30 443,30 0,27 % 457,90	+5,99 % 461,20 / 434,80 +71,50 % 461,20 / 255,40 +58,07 %	Sartorius AG	31-Dec +2 % 21 +2092 %	2.720 +42 % 358 584 675	0,68 1,40 0,3 % 29-03-2021 0,68 (T)	3,90 6,30 7,50 +62 %	N5 73,1 61,4 15,62	Le groupe qui bénéficie d'une forte demande pour la production des vaccins contre la Covid-19 a relevé une seconde fois ses objectifs pour 2021 en raison d' une progression de 61 % de son activité au premier semestre.	70 % 0 % 30 % HAUSSE 474,10 / 483,20 435,90 / 426,80 A → 520 13 % 05-04-2018 E TTF
SCOR - SCR Réassurance 4.664 - 186.540.376 Cac Next 20 - FR0010411983	25 25,59 1,23 % 25	-2,31 % 25,80 / 24,78 -1,26 % 30,62 / 20,50 -5,37 %	Covea (8,45%) Alectia (4,2%) Allianz GI (3,9%)	31-Dec NS 33,48 -25 %	16,220 -1 % 234 420 640	1,80 1,90 7,6 % 02-07-2021 1,80 (T)	1,25 2,25 3,43 +79 %	20 11,1 7,3 N5	Covea va sortir du capital à 28 euros, en concertation avec Scor, et va lui racheter une partie de son activité de réassurance-vie. L'actif net comptable ressortait à 33,61 euros fin mars.	53 % 42 % 5 % BAISSE 26,08 / 26,65 23,74 / 23,17 A → 35 40 % 07-09-2018 VP TTF
SEB - SK Petit électroménager 2.779 - 55.337.700 Cac Mid 60 - FR0000121709	149,60 148,70 0,48 % 149,30	+0,61 % 152,90 / 148,70 +12,87 % 159,20 / 123,45 +10,44 %	Concert familial (32,1%) Federtactive (9,4%) FSP (5,2%)	31-Dec +47 % 52,50 +185 %	7.700 +11 % 430 480	2,14 2,2 1,5 % 25-05-2021 2,14 (T)	5,98 7,79 8,70 +30 %	25 19,2 1,27 ■ ■ ■ ■ ■	Pénalisées l'an passé par le confinement chinois, les ventes ont bondi de 34% à données comparables au premier trimestre. Le résultat opérationnel d'activité a atteint 198 millions, contre 18 millions un an plus tôt. Seb prévoit une hausse des ventes et du Ropa de 10% cette année.	83 % 17 % 0 % NEUTRE 154,20 / 155,70 148,20 / 146,70 A → 180 20 % 13-03-2020 AB TTF
SES - SESG Opérateur par satellites 2.559 - 376.915.302 Cac Mid 60 - LU0088087324	6,79 6,68 1,34 % 6,62	+1,59 % 6,81 / 6,52 +6,16 % 8,82 / 5,52 -12 %	FDR (61,79%) Sofina (1,74%) Nouvelle Santander Telco (1,39%)	31-Dec +51 % 11,82 -43 %	1.860 -1 % -86 254 145	0,40 0,41 6 % 20-04-2021 0,34 (T)	0,32 0,43 0,28 +34 %	21,2 15,8 24,2 2,86	La baisse de l'activité s'est ralentie au premier trimestre. L'opérateur luxembourgeois a confirmé ses objectifs annuels dont un chiffre d'affaires de 1,760 à 1,820 millions d'euros et en a déjà contracté 85%.	59 % 41 % 0 % HAUSSE 6,79 / 6,91 6,33 / 6,22 A → 8 18 % 13-11-2020 E TTF
SODEXO - SW Services aux entreprises 10.670 - 147.454.887 Cac Next 20 - FR0000121220	72,36 76,12 0,84 % 72,10	-4,94 % 74,94 / 71,76 +13,06 % 88,04 / 53,40 +4,54 %	Bellon (42,2%) Artisan Partners (4,9%) First Eagle (4,2%)	31-Aug +63 % 19						

LA COTE / SRD Classique / Actions françaises

ALCURI - CODE MINÉMO réévaluation (M€) - Nbre titres déduction sur titres (057)	DAYS DE CLÔTURE Date clôture précédente Date de compensation	VARIATION variation semaine variation P/Bas semaine variation P/Bas 12 semaines	ACTIONNARIAT actions principales	BILAN Bilan d'exercice Actif net/fonds propres écritures de sécurité	ACTIVITÉ ECOTE-SUROTE/EAFC Tranche d'affaires 2021 estimée ROISSANCE CA 2021 / 2020 estimée	DIVIDENDE Dividende 2020 Dividende 2021 estimée Endement 2021 estimée	BNPA BNP par action Npa 2020 Npa 2021 estimée	VALORISATION ER 2020 (nombre de fois) ER 2022 ESTIMÉ (nombre de fois) E/C/A 2021 estimée (nbre de fois) Idée d'investissement opportunité	COMMENTAIRE Le changement de couleur indique si la valeur des parts a augmenté ou diminué	CONSEIL DENSEUR DES ANALYSTES Chiffres répertoriés CHÊTRE CONSERVER VENDRE	EVAUENCE GRAPHIQUE Succès Échecs	ONSET INVESTIR OBJECTIF DE COURSE Temps à 12-28 mois Inclut le changement de conseil précédent		
SOCIÉTÉ	COURS	VARIATION	ACTIONNARIAT	BILAN	ACTIVITÉ	DIVIDENDE	BNPA	VALORISATION	COMMENTAIRE	CONSEIL				
TECHNIPFMC - FTI Ingénierie pétrole et gaz 2.920 - 450.700.480 Cac Mid 60 - GB00BD5F6G92	6,48 7,26 1,57 % 6,80	- 10,75 % 7,24 / 6,33 - 6,68 % 10,60 / 4,40 - 16,22 %	Blackrock (6,25 %) Caisse des dépôts (5,40%) Natixis (4,20 %)	31-Dec + 48 % 8,27 - 22 % ■ ■ ■ ■ 87	5,308 + 48 % - 2935 - 21 0,13 (A)	0,11 - 0,04 1,1 % 23-03-2020 NS	-6,51 - 0,04 0,17 0,88 ■	N5 NS 38,1 0,88 ■	Après la scission, le groupe a annoncé ses résultats 2020 (marge d'Ebitda à 8,8%) et fait ses prévisions pour 2021. Prises de commandes (-55,6%) et carnet (-11,8%) en baisse	A C V		36 % 45 % 18 % 7,18 / 7,30 6,41 / 6,24 26-03-2021 V	E	
TF1 - TF1 Télévision généraliste 1.717 - 210.485.635 Cac Mid 60 - FR00000054900	8,15 8,41 0,44 % 8,26	- 3,03 % 8,58 / 8,13 + 63,10 % 9,23 / 4,48 + 23,75 %	Bouygues (43,5%) Salariés (7%)	31-Dec + 6 % 7,69 + 6 % ■ ■ ■ ■ 140	2,245 + 8 % 55 140 146	0,45 0,48 5,9 % 03-05-2021 0,45 (T)	0,26 0,68 0,73 + 159 % 0,81	31 12 11,2 0,81 ■ ■ ■ ■ ■	Le groupe de télévision a annoncé des discussions exclusives pour une fusion avec son concurrent M6, mis en vente par sa maison-mère RTL Group. L'opération devrait prendre 18 mois.	A C V		60 % 30 % 10 % 8,50 / 8,61 8,08 / 7,97 29 % 15-04-2021 E	A → 10.5	TTF
TIKEHAU CAPITAL - TKO Gestion d'actifs 3.449 - 136.318.344 Cac All Shares - FR0013230612	25,30 25,05 0,01 % 25,15	+ 1 % 25,35 / 25,05 + 10,48 % 27,40 / 18,85 + 1,56 %	Tikeha Capital Advisors (37%)	31-Dec NS 21,49 + 18 % ■ ■ ■ ■ 275	620 + 17 % - 207 200 0,50 (T)	0,50 0,55 2,2 % 21-05-2021 0,50 (T)	-1,52 1,47 2,02 NS	NS 17,2 12,5 NS ■ ■ ■ ■ ■	Le secteur de la gestion alternative est porteur. La forte réduction de la rémunération de la commandite, en échange d'actions, aura un effet positif sur les résultats par action et réduira la décote.	A C V		80 % 20 % 0 % 25,70 / 25,98 24,60 / 24,32 30 % 15-04-2021 V	A → 33	TTF
TRIGANO (P) - TRI Véhicules de loisirs 3.552 - 19.336.269 Cac Mid 60 - FR0005691656	183,70 184,30 0,40 % 182,70	- 0,33 % 187,50 / 180,70 + 95,63 % 193,90 / 91,50 + 26,86 %	François Feuillet (57,8%) JP Morgan (4,99%)	31-Aug - 26 % 59,34 + 210 % ■ ■ ■ ■ 274	2,830 + 30 % 140 258 2,20	2,20 2,80 1,5 % 12-01-2021 2,20 (T)	7,22 13,35 14,17 1,15	25,4 13,8 13 1,15	Le roi du camping-car profite du boom pour ce véhicule de loisir pendant la pandémie. La société a amélioré ses parts de marché. Des hausses de prix ont pu être passées	A C V		100 % 0 % 0 % 192,30 / 196,20 177,10 / 173,20 17 % 26-03-2021 VP	A → 215	TTF
UBISOFT ENTERT. - UBI Editeur de jeux vidéo 7.007 - 123.575.955 Cac Next 20 - FR00000054470	56,70 59,78 1,61 % 57,34	- 5,15 % 60,86 / 56,48 - 19,41 % 88,16 / 51,94 - 28,08 %	Famille Guillemot (15,6%) Tencent (5%)	31-Mar + 16 % 15,60 + 263 % ■ ■ ■ ■ 310	2,400 + 8 % 103 250 310	0 2,30 nul 0	2,48 2,30 2,30 - 7 %	22,9 24,7 24,7 3,04	Les résultats de l'exercice 2020-2021 ont été excellents mais les prévisions pour l'année en cours ont déçu, entraînant une forte baisse de l'action. Le chiffre d'affaires devrait augmenter de moins de 10 % et le résultat opérationnel risque de stagner, voire baisser.	A C V		58 % 42 % 0 % 58,80 / 59,60 55,80 / 55,10 03-11-2020 V	E	TTF
VALEO - FR Équipementier automobile 5.734 - 241.713.003 Cac Next 20 - FR0013176526	23,72 24,98 1,59 % 23,86	- 5,04 % 25,01 / 23,46 - 1,94 % 34,05 / 21,40 - 26,52 %	BlackRock (5,2%) BPI France (5,2%) Nordea Bank (5,1%)	31-Dec + 74 % - 1,94 % + 78 % ■ ■ ■ ■ 600	18,000 + 10 % - 1089 290 600	0,30 0,50 2,1 % 28-05-2021 0,30 (T)	-4,52 1,20 2,48 NS 0,48	NS 19,8 9,35 0,48 ■ ■ ■ ■ ■	Le groupe a confirmé ses objectifs 2021 après une hausse de 8% de son chiffre d'affaires au premier trimestre. Il vise ainsi 18,2 milliards d'euros de revenus.	A C V		38 % 29 % 33 % 24,72 / 25,19 22,72 / 22,25 15-01-2021 V	E	TTF
VERALLIA - VRLA Emballage en verre 3.759 - 122.289.183 Cac Mid 60 - FR0013447729	30,74 31,02 0,24 % 31,30	- 0,90 % 31,84 / 30,50 + 18,23 % 34,14 / 20,20 + 5,82 %	Horizon Invst Holdings (19%) BWSA (26,3%)	31-Dec + 194 % 5,44 + 465 % ■ ■ ■ ■ 260	2,600 + 3 % 202 210 2,60	0,95 0,95 3,1 % 01-07-2021 0,95 (T)	1,67 1,70 2,11 1,95	18,4 18 14,6 1,95	Sur une base de comparaison élevée, le chiffre d'affaires du premier trimestre n'a reculé que de 2% à données comparables. La rentabilité s'est nettement améliorée avec une marge sur excédent brut d'exploitation de 25,1%, contre 23,5% un an plus tôt.	A C V		100 % 0 % 0 % 32,46 / 33,05 30,02 / 29,43 27 % 26-02-2021 E	A → 39	TTF
VICAT - VCT Matériaux de construction 1.839 - 44.900.000 Cac Small - FR00000031775	40,95 41,50 0,19 % 41,20	- 1,33 % 42,45 / 40,65 + 45,99 % 45,05 / 24,30 + 19,21 %	Fam. Merceron-Vicat (60,4%) Salariés (4,73%) Autocontrôle (2,24%)	31-Dec + 107 % 53,70 - 24 % ■ ■ ■ ■ 190	2,870 + 2 % 156 170 190	1,50 1,50 3,7 % 26-04-2021 1,50 (T)	3,47 3,79 4,30 + 9 %	11,8 10,8 9,5 ■ ■ ■ ■ ■	Le cimentier a confirmé en début d'année le retour à des niveaux d'activité supérieurs à ceux de 2019. Ses marchés entament un cycle favorable et la hausse des coûts de l'énergie sera compensée par la bonne tenue des prix. L'Ebitda devrait poursuivre son amélioration en 2021.	A C V		75 % 25 % 0 % 42,36 / 42,90 40,14 / 39,60 25 % 25-06-2020 V	A → 51	TTF
VILMORIN & CIE - RIN Semences 1.276 - 22.917.292 Cac All Shares - FR00000052516 1 p 10 le 19-15	55,70 59,90 0,10 % 56	- 3,80 % 58,20 / 55,20 + 22,82 % 63,50 / 40,35 + 12,98 %	Limagrain (70%) Bpifrance (5,71%)	30-Jun + 107 % 52,22 + 7 % ■ ■ ■ ■ 120	1,550 + 4 % 90 105 120	1,20 4,58 2,4 % 14-12-2020 1 (T)	3,93 4,58 5,23 + 17 %	14,2 12,2 10,7 1,60 ■ ■ ■ ■ ■	Au terme des neuf premiers mois de l'exercice (clos fin juin), le semencier a relevé à nouveau ses objectifs annuels : il attend désormais une progression de ses ventes, hors effets de change et périmètre, de 6 à 8% (contre +10,3% sur neuf mois) et une marge opérationnelle de 8,5 à 9%.	A C V		80 % 20 % 0 % 58 / 58,90 54,40 / 53,50 35 % 07-08-2019 E	A → 75	TTF
VIRBAC (P) - VIRP Laboratoire vétérinaire 2.681 - 8.458.000 Cac Mid 60 - FR00000031577	317 326 0,36 % 311,50	- 2,76 % 325,50 / 306,50 + 61,73 % 331 / 179 + 33,19 %	Dick (49,7%)	31-Dec - 16 % 73,20 + 333 % ■ ■ ■ ■ 88	990 + 6 % 137 75 88	0,75 8,90 0,3 % 23-06-2021 0,75 (T)	8,40 35,6 10,20 2,60 ■ ■ ■ ■ ■	37,7 35,6 31,1 2,60 ■ ■ ■ ■ ■	La direction a réitéré son objectif d'une croissance de 3% et 5% en 2021, soit une quasi stabilité à périmètre réel. La marge opérationnelle ajustée est attendue en érosion d'environ 2 points, autour de 10,7% à 12%, en raison de l'impact de la sortie de Sentinel.	A C V		71 % 29 % 0 % 327,60 / 336 293,40 / 285 19-03-2021 A	V	TTF
VOLTALIA - VLTSA Production d'électricité 2.064 - 95.346.862 Cac Small - FR00111995588	21,65 21,75 0,17 % 21,20	- 0,46 % 21,95 / 20,80 + 35,65 % 26,90 / 15 - 16,25 %	Creadev (71,3%) Berd (2,6%) Proparco (2,5%)	31-Dec + 89 % 6,72 + 222 % ■ ■ ■ ■ 47	305 + 31 % 8 + 222 % ■ ■ ■ ■ 47	0 0,37 1,7 % 0	0,08 0,36 0,49 + 334 %	NS 60,1 44,2 8,80 ■ ■ ■ ■ ■	Deux parcs nouveaux parcs éoliens du complexe de Serra Branca, dans le Nordeste brésilien, sont pleinement entrés en production ces dernières semaines.VSM 3 (44 turbines) dispose d'une puissance de 152 mégawatts et VSM 4 (17 turbines) de 59 mégawatts.	A C V		17 % 67 % 17 % 21,89 / 22,37 20,01 / 19,53 29 % 28-01-2021 VP	A → 28	TTF
WENDEL - MF Société d'investissement 4.865 - 44.719.119 Cac Mid 60 - FR0000121204	108,80 109,70 0,43 % 109,40	- 0,82 % 112,10 / 108,40 + 28,30 % 117,20 / 72,05 + 11,08 %	Wendel Participations (36,9%)	31-Dec NS 53,40 + 104 % ■ ■ ■ ■ 190	8,300 + 11 % - 264 130 190	-5,91 2,90 2,7 % 01-07-2021 2,90 (T)	-5,91 2,91 4,25 NS	NS 37,4 25,6 NS ■ ■ ■ ■ ■	Au 31 mars, l'actif net réévalué est estimé à 167,40 euros par action, en hausse de 5,3% sur le trimestre. Wendel va investir aux côtés de la famille Deconinck en vue du rachat des titres de la société Tarkett.	A C V		100 % 0 % 0 % 112,10 / 113,30 107,50 / 106,30 17-12-2020 A	BAISSE	TTF

Actions étrangères

SOCIÉTÉ	COURS	VARIATION	ACTIONNARIAT	BILAN	ACTIVITÉ	DIVIDENDE	BNPA	VALORISATION	COMMENTAIRE	CONSEIL		
GENERAL ELECTRIC - GNE Conglomérat 95.160 - 8.778.641.000 - US3696041033	10,84 11,10 NS 10,84	- 2,30 % 11,10 / 10,67 + 72,67 % 12,20 / 5,02 + 23,86 %	Vanguard Group (7,41%) T.Rowe Price Ass. (6,40%) Fidelity Management & R.(6,30%)	31-Dec -61 % 64.790 + 580 % ■ ■ ■	-61 % 1.59 1941 3277	0,04 0,03 0,3 % 25-06-2021 0,01 (A)	0,01 0,18 0,42 + 1846 %	NS 61,4 25,8 1,63 ■ ■ ■	Le groupe américain continue de se réorganiser et a annoncé le possible mariage de son entité GECAS, dans le leasing d'avions, avec Aerpac. Un changement de modèle et surtout du cash supplémentaire pour réduire sa dette.	A C V 57 % 43 % 0 %	11,14 / 11,32 10,36 / 10,18	AS → 14
NOKIA - NOKIA Équipementier télécoms 27.895 - 5.675.461.159 Cac all-Tradable - FI0009000681	4,92 4,66 NS 4,86	+ 5,59 % 5,09 / 4,61 + 32,48 % 5,09 / 2,70 + 56,48 %	Solidium Oy (3,65%) The Vanguard Gp (2,45%)	31-Dec -19 % 21.548 - 1 % 2,44 + 101 % ■ ■ ■	-19 % 0 -2421 723 876	0 0,04 0,8 % 29-07-2019 0,02 (A)	-0,43 0,13 0,15 NS	NS 38,4 31,7 1,16	L'équipementier finlandais a fait mieux que prévu et renoué avec les bénéfices au premier trimestre. Le profit a atteint 261 millions contre une perte de 117 millions un an plus tôt.	A C V 14 % 45 % 42 %	5,08 / 5,19 4,62 / 4,50	E
SCHLUMBERGER - SLB Services pétroliers 33.174 - 1.385.122.304 - ANR068571086	23,95 26,20 NS 24,75	- 8,59 % 26,55 / 23,60 + 42,14 % 30,25 / 11,75 + 36,47 %	The Vanguard Group (7,2%) SSGA Funds (5,11 %) Blackrock (4,3 %)	31-Dec + 91 % 18.493 - 6 % 764 + 211 % ■ ■ ■	-6 % + 91 % 1304 1854	1 0,41 1,7 % 01-06-2021 0,13 (A)	0,55 0,94 1,30 + 71 %	43,7 25,6 18,4 2,34	La direction a fait des promesses (réduire dette, augmenter le cash flow), mais, avec la Covid-19, les cours du pétrole restent bas et augmentent mal des prochains résultats	A C V 81 % 19 % 0 %	26,13 / 26,63 24,07 / 23,57	E

SRD Valeurs Moyennes / Actions françaises

Le segment SRD d'Euronext, dédié aux valeurs moyennes les plus échangées à la Bourse de Paris, fait l'objet d'un guide regroupant les données de cotation, les estimations et les recommandations de la rédaction d'Investir-Le Journal des Finances telles que nous les présentons pour notre cote du SRD classique (se reporter au mode d'emploi

de la page III de cote pour obtenir des précisions sur ces données). Rappelons que la fonctionnalité de ce segment a été réduite à la seule possibilité pour les investisseurs d'acheter avec un effet de levier, les ventes à découvert étant interdites, contrairement à ce qui est proposé au SRD classique.

[illegible]

LA COTE / SRD Valeurs Moyennes / Actions françaises

SOCIÉTÉ	COURS	VARIATION	ACTIVITÉ	DIVIDENDE	VALORISATION	COMMENTAIRE ET CONSEIL	
NAACON (P) - NACON Editeur, prod. de jeux vidéo 441 - 84.908.919 Bigben Interactive (66 %)	5,19 5,53 5,56 / 5,11 -8,79 % -34,88 %	8,50 / 5,11 +78,84 % -8,77 %	190 +7 % 24 34	0 NUL ---	2,71 0,28 18,4 13,0 2,21	Les ventes de janvier à mars ont bondi de 69%, sous l'effet de la croissance des jeux comme de celle des accessoires. L'objectif d'une marge de 18% en 2020/21 a été confirmé.	A → 9 73 %
NANOBIOTIX (P) - NANO Biotechnologie 438 - 34.825.872 FCPR malignon 18 % Cap décisif 13 %	12,59 12,35 12,99 / 12,04 +1,94 %	17,34 / 5,55 +78,84 % -8,77 %	1 -60 % -35 -31	0 NUL 13-05-2019 (T)	1,10 -1 N5 NS 401,46	La bioetch s'associer au chinois Lianbio en vue de développer et commercialiser NBTXR3, en Chine. Elle a réussi son introduction au Nasdaq, ou elle a levé 93,5 millions d'euros	VP
NAVYA - NAVYA Navettes autonomes 67 - 35.478.060 Robulution Capital:371 % Valeo Bayen:13,2 %	1,88 2,16 2,19 / 1,88 -12,78 %	4,75 / 1,01 +74,12 % -51,57 %	14 +40 % -15 -12	0 NUL ---	-0,50 N5 N5 5,82	Le marché est prometteur mais la société est toujours dans une phase de développement qui entraîne une forte consommation de trésorerie. Achat très spéculatif	AS → 3,80 102 %
NEURONES (P) - NRO Services informatiques 695 - 24.228.216 L. de Chammaré (65,6 %)	28,70 29,50 29,80 / 28,70 -2,71 %	31,90 / 22,70 +22,13 % +22,65 %	562 +7 % 33,5 36	0,35 1,2 % 09-06-2021 2 (T)	14,45 1,38 20,8 19,3 0,81	Le groupe résiste assez bien grâce à une large exposition au secteur financier, à la récurrence de ses contrats et au recours à la sous-traitance. Il possède une abondante trésorerie.	A → 35 22 %
NICOX (P) - COX Biotechnologie 129 - 37.125.385 Orbimed 3,5 % HBM Partners 7,3 %	3,47 3,63 3,65 / 3,41 -4,41 %	6,27 / 3,20 +66,23 % -20,23 %	16 +24 % -15 -10	0 NUL ---	2,30 -0,40 N5 NS 5,86	Le collyre vyzulta contre le glaucome a été approuvé au Brésil et 50% des patients ont été recrutés dans l'étude clinique de phase 3 Mont Blanc sur le NCX 470.	AS → 6 73 %
OENEO - SBT Fûts et bouchons pour le vin 804 - 65.052.474 Caspar (71,59 %)	12,36 12,72 11,80 / 12,36 -2,83 %	13,10 / 10,32 +11,55 % +13,81 %	286 +5 % 36 40	0,22 1,8 % 31-07-2019 0,15 (T)	4,91 0,55 22,5 20,3 2,83	Les résultats annuels, clos le 31 mars, ont été appréciés pour leur résistance à la crise. Le bénéfice net s'est accru de 11,2%, à 31,5 millions, malgré des ventes en retrait de 6%. Le dividende est fixé à 0,20 €.	A → 15 21 %
ORAPI - ORAP Chimie 45 - 6.598.219 Famille Chiffrot (51 %) CM-CIC Investissement 17 %	6,83 6,87 6,90 / 6,61 -0,58 %	11,55 / 4,92 +19,08 % -34,64 %	267 -0 % 7 8	0 NUL 29-04-2015 0,13 (T)	9,80 1,06 6,4 N5 0,36	Le nouveau plan stratégique 2021-2025 vise une croissance organique de plus de 5 % par an et un Ebitda supérieur à 8 %. La part des marques propres devrait atteindre 75% des ventes.	E
OSE IMMUNO - OSE biotechnologie 182 - 18.280.038 Emile Loria Autres	9,98 10,88 11,16 / 9,66 -8,27 %	15,80 / 5,52 +66,23 % +38,61 %	9 -69 % -9 -10	...	2,20 -0,50 N5 NS	La biotech a obtenu l'autorisation de lancer une phase clinique 1 pour son vaccin contre la Covid-19. Elle a signé un accord de licence avec Veloxis pour FR04 dans la transplantation d'organe.	AS → 15 50 %
PIERRE & VACANCES - VAC Exploit. de résid. Tourist. 108 - 9.893.463 SITI (49,81 %) Autocontrôle (2,7 %)	10,88 10,20 10,98 / 9,87 +6,67 %	16,20 / 9,08 -30,70 % -25,99 %	1147 -12 % -248 -14	0 NUL 19-03-2012 0,70 (T)	-53,58 -26,11 N5 NS 0,57	4 mois après son arrivée, Franck Gervais, le nouveau directeur général a présenté un plan pour ré-inventer l'entreprise à l'horizon 2025, assorti de nombreux chiffres.	V
PLASTIVALOIRE (P) - PVL Equipement automobile 138 - 12.125.600 P. Findeling (25,9 %) E. Findeling (8,3 %)	6,22 6,80 6,81 / 6,17 -8,53 %	8,87 / 2,97 +69,02 % -15,14 %	730 +16 % 24 26	0,20 3,2 % 22-04-2021 0,05 (T)	1,08 5,7 5,3	Après la forte remontée du titre et compte tenu des incertitudes que la pénurie de composants peut faire peser, nous avons conseillé des prises de bénéfices.	V
POXEL (P) - POXEL Biotechnologie 175 - 28.670.358 BPI 14,7 %	6,12 6,46 6,59 / 6,06 -3,77 %	7,85 / 5,72 -9,60 % -3,77 %	12 -20 % -22 -15	0 NUL ---	0,37 -0,82 N5 NS 13,79	Sumitomo a obtenu le feu vert des autorités de santé japonaises pour commercialiser l'imagelimine dans le diabète. Poxel va percevoir 13,3 millions d'euros et est éligible à 200 millions	AS → 10 63 %
QUADIANT - QDT Equip. affranchissement postal 870 - 34.562.912 Teleios Capital Partners (15,3 %)	25,16 24,88 25,58 / 24,38 +1,13 %	26,88 / 9,62 +65,19 % +59,95 %	1100 +7 % 70 80	0,50 2 % 07-09-2020 0,35 (T)	35,88 2,03 12,4 10,9	Le groupe entre dans la phase 2 de son plan de retour à la croissance, tout en gérant le déclin de son activité courrier, le tout bien mené jusque-là mais intégré dans les cours.	A → 31 23 %
RALLYE - RAL Holding 319 - 52.598.701 Foncière Euris (59,5 %) The Vanguard Group (1,21 %)	6,06 6,38 6,23 / 5,69 -5,02 %	7,60 / 3,10 -8,73 % +4,84 %	32100 +1 % -33	0 NUL 20-05-2019 1 (T)	-0,73 N5 NS 0,10	Le groupe ne versera pas de dividende au titre de 2020, après de nouvelles pertes. La direction dit que les dettes financières nettes du périmètre holding, après IFRS, s'est établie à 2,84 milliards	E
SAVENCIA - SAVE From. et sous-prod.laitiers 996 - 14.032.930 Soparind (Bongrain) (66,64 %) Salaries (2,81 %)	71 70,60 71,40 / 70 +0,57 %	78,20 / 47,60 +39,22 % +17,55 %	5325 +3 % 104 113	1,60 2,3 % 17-05-2021 1,50 (T)	95,46 7,41 9,6 N5 0,29	Le chiffre d'affaires au 31 mars, soit 1,33 milliard, a profité de la consommation alimentaire à domicile. Son augmentation de 9% a reposé sur une croissance interne de 5,6%, dont 6,2% pour les seuls fromages.	A → 88 24 %
SÉCHÉ ENVIRONN.(P) - SCHP Traitement des déchets 386 - 7.857.732 Famille J. Séché (69,03 %)	49,10 51 51 / 49 -3,73 %	55,90 / 31,30 +36,58 % +23,37 %	738 +10 % 27 34	0,95 1,9 % 27 08-07-2021 0,95 (T)	32,19 3,44 14,3 1,13	Le numéro trois français des déchets a connu un bon rythme d'activité en début d'année, malgré l'Amérique latine. Le chiffre d'affaires dit contributif a augmenté de 3,6% à données comparables et de 8,2% en France.	A → 65 32 %
SERGEFERRARI GROUP - SEFER Mat composites et souples 76 - 12.299.259 Ferrari Participation (78 %) Romain Ferrari (12,2 %)	6,20 6,68 6,75 / 5,97 -7,19 %	7,58 / 5,10 +4,73 % +4,38 %	170 -13 % 5 7,2	28-09-2020 0,12 (T)	8,12 0,41 15,3 10,6	Au 1er semestre 2020, la société est restée bénéficiaire (2,5 ME) malgré la baisse de 21% du chiffre d'affaires, à 79,7 ME.	AS → 8,50 37 %
SEST IMAGOTAG (P) - SESL Système électronique d'étiquetage 743 - 15.758.108 BOE Smart Retail (60,2 %) Yuen-Yu Investment (5,98 %)	47,15 46,45 48,45 / 46 +1,51 %	52,60 / 20,50 +117,78 % +27,26 %	400 +39 % 49 24	0 NUL 25-06-2012 0,50 (T)	0,31 N5 32,1 1,92	Les résultats ont été impactés par le Covid mais les contrats se signent, ce qui prouve la qualité de l'offre étendue au cloud. Belle visibilité. Le flottant a été accru.	A → 55 17 %
SHOWROOMPRIVÉ (P) - SRP Distribution en ligne 360 - 118.552.030 Famille Dayan (28,52 %) Thierry Petit (17,82)	3,04 3,24 3,27 / 3,02 -6,17 %	4,01 / 0,54 +463,06 % +6,29 %	766 +19 % 19 22	0 NUL ---	1,66 0,16 18,9 0,41	Depuis qu'elle a amélioré son offre et sa logistique, la société qui a levé 9,9 millions en août 2020, se porte mieux et devrait sortir du rouge en 2021	VP
SHI (P) - SHI Conseil en technologies 636 - 20.000.000 Famille Huvé (54,75 %) Autocontrôle (6,02 %)	31,80 30,30 31,90 / 30,20 +4,95 %	31,90 / 15,85 +70,05 % +27,20 %	680 +5 % 23,7 31,5	0,13 0,4 % 23-09-2020 0,10 (T)	12,50 1,19 26,8 20,2 0,82	La diversification du groupe lui a valu une certaine résilience au dernier trimestre 2020. La rentabilité devrait se redresser au deuxième semestre.	A → 40 26 %

SMCP - SMCP Création mode féminine 374 - 74.798.149 Ruyi & co-investisseurs 53,1 % Public 40,1 %	5 5,73 5,70 / 4,93 -12,65 %	8,13 / 3,20 +29,53 % +0,62 %	1010 +16 % 10 35	0 NUL ---	14,61 0,13 37,8 10,8 0,72	La pandémie a fait plonger le groupe textile dans le rouge en 2020. Il a subi une perte nette de 102,2 millions d'euros. Le profit a été en grande partie obéré des dépréciations d'actifs et de droits d'utilisation.	E
SQLI (P) - SQI Serv. informatiques, conseil 114 - 4.613.975 Roland Fitoussi (15 %) Fin. Arbevel (6,2 %)	24,80 24,80 25,10 / 24,60 0 %	26 / 16,80 +21,57 % +25,89 %	221 +3 % 5,5 8,3	0,40 1,6 % 21-07-2017 0,88 (T)	4 1,9 20,8 13,8 0,56	Le groupe a souffert de la crise au premier semestre, la visibilité est réduite, nous ajustons à la baisse l'objectif de cours.	A → 30 21 %
STEF - STF Logistique du froid 1176 - 13.000.000 Atlantique Management (30,39 %) Flottant (23,09 %)	90,50 90,60 91,70 / 90,40 -0,11 %	95 / 60,10 +33,48 % +24,31 %	3370 +7 % 88 97	2,80 3,1 % 04-05-2021 2,50 (S)	68,13 6,68 13,5 12,3 0,60	Le spécialiste du transport et de la logistique sous température dirigée a vu son résultat d'exploitation baisser de seulement 28% en 2020, faisant mieux qu'attendu par le marché. Aujourd'hui, l'activité est revenue à 94%-95% de son niveau pré-pandémique, mais le groupe reste vigilant.	A → 108 19 %
SWORD GROUP (P) - SWP Editeur de logiciels 382 - 9.544.965 Jacques Mottard (17,9 %) Salaries 3,4 %	40,05 39,85 41,05 / 39,70 +0,50 %	42,50 / 28,50 +38,34 % +27,75 %	191 -10 % 14,3 16,5	1,20 3 % 07-05-2021 4,08 (A)	16,81 1,50 26,7 23,2 1,55	Sword Group a présenté un chiffre d'affaires 2020 solide et des perspectives encourageantes pour les prochaines années.	A → 52 30 %
SYNERGIE - SDG Travail temporaire 853 - 24.362.000 Synergie Invest. (69,59 %) Autocontrôle (1,37 %)	35 33,80 36,10 / 32,90 +3,55 %	41,20 / 19,80 +63,93 % +9,38 %	2550 +16 % 60 80	1 2,9 % 30-06-2021 0,80 (T)	23,95 2,46 14,2 10,7 0,26	Le fort rebond de l'activité, depuis l'automne, se prolonge. Synergie a su faire le dos rond en 2020 et profite pleinement de la reprise sur une base de coûts réduite qui justifie une réévaluation à la hausse des perspectives de résultat, d'où un nouvel objectif de cours.	A → 47 34 %
TARKETT - TKTT Fabric de revêtements de sols 1272 - 65.550.281 Famille Deconinck:50,1 % KKR: 21,89 %	19,40 20,05 20,05 / 18,60 -3,24 %	20,50 / 8,49 +94,88 % +34,72 %	2800 +6 % 40 50	0 NUL 12-06-2019 0,60 (T)	0,63 30,9 27,5 24,7 0,62	L'actionnaire familial lancera en juin une offre à 20 euros en vue du retrait de la cote, après un premier trimestre difficile. On attendra pour prendre une décision plus de détails sur l'évolution de l'activité.	ATT
TECHNICOLOR - TCH Equip. serv pour ind. cinéma 698 - 235.805.283 CDC (9,92 %) Bpifrance (7,96 %)	2,96 2,99 3,10 / 2,90 -1,07 %	3,63 / 1,10 +75,52 % +62,73 %	3067 +2 % -86 31	0 NUL 21-06-2017	11,27 -0,17 NS 13,5 0,52	Technicolor poursuit son redressement. Le groupe a réduit sa perte à 61 millions d'euros au premier trimestre contre 87 millions un an auparavant.	E
TESSI (P) - TES Services informatiques 550 - 3.262.155 Pixel Holding (54 %) Public (45 %)	168,50 168,50 168,50 / 167,50 0 %	172 / 88,80 +88,90 % +34,26 %	450 +9 % 20 34	2 1,2 % 24-06-2021 3,40 (Z)	59,50 6,13 27,5 16,2 1,58	Tessi a publié un résultat net semestriel en baisse de 55% à 4,6 millions d'euros et un résultat opérationnel courant (ROC) en recul de 24,4% à 17,1 millions.	E
TFF GROUP - TFF Tonnelerie 585 - 21.680.000 Famille François (70,76 %)	27 27,20 27,80 / 26,70 -0,74 %	30,90 / 22,50 -9,09 % +1,12 %	265 +2 % 31,5	0,38 1,4 % 06-11-2020 0,35 (T)	16,99 21,3 18,6 2,73	La crise sanitaire, les accidents climatiques et les investissements pour les fûts à bourbon aux Etats-Unis ont pesé sur les résultats clos fin avril. TFF reste prudent pour 2021-2022, pour les mêmes motifs.	A → 32 19 %
THERMADOR GPE (P) - THEP Distrib. industrielle (plomberie) 896 - 9.200.489 Dirigeants (11 %) TGV (6,6 %)	97,40 91 97,80 / 88,60 +7,03 %	97,80 / 52 +80,37 % +52,19 %	440 +11 % 41 44	1,90 2 % 13-04-2021 1,82 (T)	28,98 4,50 21,6 20,4 2,02	La société a bien tenu en 2020 grâce à une maîtrise des coûts et des stocks réduits. Les bons chiffres dans l'habitat ont compensé ceux liés à la construction et à l'industrie.	A → 105 8 %
TRANSGÈNE - TNG Biopharmacie 207 - 3.262.155 Institut Mérieux (54,9 %)	2,12 2,27 2,27 / 2,10 -6,61 %	3,15 / 1,18 -9,09 % +28,64 %	12 +21 % -28	0 NUL ---	0,47 -0,22 NS NS 16,02	Les avancées se multiplient avec l'entrée en clinique de BT001 issu de la plateforme Invi.rIO et de TG4050 en immunothérapie. Un essai clinique de phase 2 est lancé pour TG4001 dans les cancers HPV positifs.	A → 3,50 65 %
VALLOUREC - VK Fabr. de tubes sans soudures 1.699 - 228.928.428 Bpifrance (15 %) Nippon Steel (15 %)	7,42 7,63 7,67 / 7,15 -2,82 %	14,50 / 3,85 +155,56 % -33,08 % -19,35 %	3300 +2 % -218 -62	0 NUL 04-06-2015	-19,12 NS NS 0,98	La société a annoncé une nouvelle gouvernance. Le groupe quitte la structure directrice pour adopter celle de conseil d'administration. Le PDG sera Edouard Guinotte. Les droits de vote doubles sont abandonnés.	E
VALNEVA (P) - VLA Biopharmacie 1.103 - 99.888.424 Groupe. Grimaud. (15 %) Fonds US (14 %)	11,04 11,43 11,44 / 10,78 -3,41 %	15,60 / 4,30 +155,56 % +42,45 %	80 +21 % -45 10	0 NUL ---	-0,50 NS NS 11,41	La biotech a levé 107,6 millions de dollars au Nasdaq ce qui lui assure une visibilité financière jusqu'à fin 2022. Les résultats de phase 3 du vaccin anti-covid sont attendus à l'automne.	AS → 16 45 %
VERIMATRIX (P) - VMX Semi-conducteurs 165 - 85.520.147 FCPR Sofinnova C. (13,68 %) Gimv (9,8 %)	1,93 1,98 2 / 1,91 -2,53 %	3,37 / 1,91 +56,33 % -31,32 %	84 +5 % 10 11	0 NUL ---	1,54 0,12 16,5 15,0 2,17	La société a décidé de suspendre ses objectifs pour 2020 et 2021 en attendant que la situation macroéconomique s'améliore et regagne en visibilité.	A → 3,50 81 %
VÉTOQUINOL (P) - VETO Laboratoire vétérinaire 1.245 - 11.881.902 Soparfin (famille Frechin) Famille Frechin	104,80 106,80 106,60 / 100,40 -1,87 %	114,40 / 64,40 +56,89 % +25,36 %	482 +13 % 41 53	0,62 0,6 % 04-06-2021 0,50 (T)	3,41 30,7 23,8 2,57	Le laboratoire vétérinaire a affiché en 2020 une croissance de 8% à données publiées et de 10,9% à changes constants. L'apport des nouveaux produits Drontal et Profender a été significatif.	A → 125 19 %
WAVESTONE (P) - WAVE Services informatiques 816 - 20.196.492 Fondateurs et dirig. (53 %) Salaries (3,8 %)	41,60 41,60 41,80 / 38,30 -2,88 %	44,30 / 19,66 +102 % +36,03 %	518 +23 % 30 40	0 NUL 19-09-2019 0,23 (T)	10,29 14,49 27,2 20,4 1,51	Le groupe est parvenu à maintenir un chiffre d'affaires quasi-étable sur les douze mois de son exercice commencé en avril 2020. Le redressement de 2021 est impressionnant.	A → 48 19 %
X-FAB - XFAB Fabricant de semi-conducteurs 930 - 120.781.669 X-Trion (46,8 %) Sarawak Technology (14 %)	7,11 7,64 7,66 / 7,11 -6,94 %	8,46 / 2,71 +135,82 % +44,51 %	492 +18 % 26 41	0 NUL ---	4,05 0,20 35,8 22,7 1,66	La demande a fortement rebondi dans tous les marchés, au quatrième trimestre, se traduisant par un chiffre d'affaires supérieur aux attentes et une reconstitution du carnet de commandes.	E
XILAM ANIMATION (P) - XIL Production de séries d'animation 200 - 4.911.500 MDP et M. de Pontavice (36,4 %) Amundi (8,7 %)	40,80 43 43,30 / 40,55 -5,12 %	51,20 / 40,50 -1,45 % -12,91 %	46 +110 % 7 8	0 NUL ---	12,36 1,43 28,6 25,0 4,54	Ce producteur de séries animées va profiter de la demande des plateformes de distribution numérique (Netflix, Disney+). Les effets du Covid sont minimes sur l'activité.	A → 60 47 %

Investir 10 International (cours au jeudi soir)

WSEUR COTE MISEAU Market Capitalisation (M€) Principaux actionnaires	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus basse Variation annuelle	CHIFFRES Classement Plus haute Plus
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

LA COTE / Euronext / Actions françaises des compartiments A, B et C

AVERTISSEMENT. Les cotations, issues d'Euronext Paris, publiées dans les tableaux des pages de la cote (y compris certains éléments de notre guide SRD) nous sont fournies par La Cote Bleue, mais ne peuvent avoir de caractère officiel. De ce fait, *Investir* décline toute responsabilité en cas de contestation éventuelle sur toutes les informations contenues dans ces pages de cote.

INFORMATIONS VALEUR. A côté du nom de la valeur, nous indiquons le code mnémonique ainsi que des informations sur le titre, à savoir : **(P)** Eligibilité au PEA-PME. **Opération sur titre.** Il s'agit de la dernière opération réalisée. Ces abréviations sont les suivantes : Div. (division), ex-DA. (attribution gratuite) et ex-DS (augmentation de capital).

La date de l'opération est affichée. Mode de cotation. La cotation est en continu (9 heures - 17 h 30 ; fixation de clôture à 17 h 35) pour toutes les valeurs de la cote Euronext et Alternext sauf celles qui font l'objet d'un fixation (suivies d'un « F »). Deux fixations sont organisées pour les valeurs d'Euronext, à 11 h 30 et 16 h 30, et un fixation à 15 h 30 pour celles d'Alternext.

COURS. Il s'agit du dernier cours connu et de celui du vendredi de la semaine précédente. Le sigle indique que le cours est antérieur à la date indiquée. Quand le dernier cours est antérieur de plus d'une semaine, nous indiquons la date du dernier cours ainsi que le montant. La lettre « d » signifie que le cours est demandé et « o » que le cours est offert.

DONNÉES HISTORIQUES DE COURS. Nous indiquons dans ces colonnes les extrêmes (semaine, 52 semaines et annuels) réalisés en cours de séance ainsi que les variations. **DIVIDENDE.** A côté du montant du dividende, il est indiqué sa nature : (T) quand il s'agit du versement total du dividende, (A) quand il s'agit d'un acompte, (S) quand il s'agit d'un

solde et (D) quand il s'agit d'un dividende autre (il s'agit en général d'un dividende de type exceptionnel). La date indiquée sous le montant est celle du détachement du dernier dividende. A noter que le dividende de plusieurs sociétés internationales (hors zone euro) cotées à Paris peut être exprimé dans la monnaie d'origine.

VALEUR - MINÉMO INFO TITRE	Code Isin Nbre de titres Capit. (M€)	Dernier dividende Date	COURS DE CLÔTURE Clôture semaine précédente	Variation semaine / variation annuelle	Plus-haut / Plus-bas annuels	VALEUR - MINÉMO INFO TITRE	Code Isin Nbre de titres Capit. (M€)	Dernier dividende Date	COURS DE CLÔTURE Clôture semaine précédente	Variation semaine / variation annuelle	Plus-haut / Plus-bas annuels	VALEUR - MINÉMO INFO TITRE	Code Isin Nbre de titres Capit. (M€)	Dernier dividende Date	COURS DE CLÔTURE Clôture semaine précédente	Variation semaine / variation annuelle	Plus-haut / Plus-bas annuels	VALEUR - MINÉMO INFO TITRE	Code Isin Nbre de titres Capit. (M€)	Dernier dividende Date	COURS DE CLÔTURE Clôture semaine précédente	Variation semaine / variation annuelle	Plus-haut / Plus-bas annuels
SOCIÉTÉ			COURS	VARIA.	EXTR.	SOCIÉTÉ			COURS	VARIA.	EXTR.	SOCIÉTÉ			COURS	VARIA.	EXTR.	SOCIÉTÉ			COURS	VARIA.	EXTR.
2MX ORGANIC - 2MX - FR0014000790 - 30.000.000 - 293			9,76 9,85	- 0,91 % - 8,51 %	11,25 9,63	CAPELLI (P) - CAPLI - FR0012969095 - 2.213.333 - 64 1,11 (T) - 11-10-19			29 29,80	- 2,68 % - 7,64 %	32,90 27,80	EXACOMPTA CLAIREF. (P) - EXAC - F FR0000064164 - 1.131.480 - 105 3 (T) - 03-6-21			93 94,50	- 1,59 % - 2,11 %	98,50 90,50	HEXAOM (EX-MFC) (P) - HEXA - FR0004159473 - 6.937.593 - 321 1,17 (T) - 08-6-21			46,20 46,30	- 0,22 % + 15,79 %	48 34,60
ABEO (P) - ABEO - FR0013185857 - 7.514.211 - 123 0,32 (T) - 29-7-19			16,40 15,30	+ 7,19 % + 34,98 %	18,70 10	CARP.DE PARTIC. - CARP - F FR0000064156 - 319.109 - 11 2 (T) - 14-5-19			12-5-21 ■ 33,80	- 0,59 % -	37,40 22,60	EXPL. PROD. CHIM. - EXPL - 250 F AMORT. F FR0000039026 - - 950 (T) - 08-7-19			53 52	+ 1,92 % - 89,18 %	590 45	HF COMPANY (P) - HF - FR0000038531 - 3.240.802 - 21 0,50 (T) - 05-7-21			6,60 6,60	- + 22,68 %	7,98 4,93
ACANTHE DEVELOPEMENT - ACAN - FR0000064602 - 147.125.260 - 58 0,01 (T) - 26-9-19			0,39 0,41	- 5,10 % - 7,13 %	0,44 0,38	CAST (P) - CAS - FR0000072894 - 179.26.092 - 80 0,12 (T) - 19-6-19			4,46 4,35	+ 2,53 % + 11,50 %	4,94 3,60	EXPL. PROD. CHIM. PART FOND. - EPCP - F FR000003743 - 29.473 - 18 18,09 (T) - 08-7-19			25-5-21 ■ 620	- - 11,42 %	725 555	HIGH CO.W(P) - HCO - FR0000054231 - 22.421.332 - 127 0,27 (T) - 20-5-21			5,68 5,76	- 1,39 % + 18,58 %	5,86 4,78
ACTEOS (P) - EOS - FR0000076861 - 3.353.846 - 9			2,61 2,69	- 2,97 % + 0,77 %	4,98 2,34	CATERING INT SERVICES - CTGR - FR0000064446 - 8.041.040 - 90 0,12 (T) - 19-6-19			11,25 11,65	- 3,43 % + 10,29 %	13,20 9,60	FAUVET-GIREL - FAUV - F FR0000063034 - 250.810 - 7 18,50 (D) - 01-10-20			■ 26 22	+ 18,18 % + 120,34 %	29,60 12,10	HOPSCOTCH GROUPE (P) - PUS - FR0000065278 - 2.666.668 - 23 0,50 (T) - 08-7-19			8,50 8,40	+ 1,19 % + 12,43 %	9,14 7,20
ACTIA GROUP (P) - ATI - FR0000076655 - 20.099.941 - 60 0,15 (T) - 21-9-20			2,99 2,96	+ 1,01 % + 9,93 %	3,75 2,63	CBOT TERRITORIA (P) - CBOT - FR0010193979 - 36.547.394 - 129 0,23 (T) - 14-6-21			3,54 3,55	- 0,28 % - 3,01 %	3,89 3,51	FERMIÈRE DE CANNES - FCMC - F FR0000062101 - 175.182 - 238 60 (T) - 13-5-19			1360 1370	- 0,73 % + 14,29 %	1420 1160	IDI (P) - IDIP - FR0000051393 - 7.221.562 - 302 2 (T) - 30-6-21			41,80 42,60	- 1,88 % - 0,95 %	46,30 40,40
ADCSIIC - AOLDV - F BE0974269012 - 135.916.372 - 15 0,04 (A) - 24-12-14			0,11 0,11	- + 14,00 %	0,13 0,09	CFI-CIE FONC. INT. - CFI - F FR0000037475 - 854.224 - 1 0,54 (S) - 02-12-14			■ 0,79 0,83	- 4,24 % - 14,13 %	1,15 0,79	FIDUCIAL OFFICE - SACI - F FR0000061418 - 2.169.232 - 60 1,50 (T) - 20-5-19			27,60 27,60	- - 2,82 %	28,40 27,20	IGE + XAO (P) - IGE - FR0000030827 - 1.304.381 - 290 1,55 (T) - 16-4-19			222 222	- + 12,12 %	240 176
ADL PARTNER (P) - ALP - FR0000062978 - 4.164.590 - 64 0,81 (T) - 23-6-21			15,40 15,45	- 0,32 % -	18,95 14,50	CHAUSERIA SA (P) - CHSR - F FR0000060907 - 480.166 - 2			5,20 6	- 13,33 % + 89,78 %	10 2,84	FIDUCIAL REAL ESTATE - ORIA - F FR0000060535 - 2.414.000 - 435 1,90 (T) - 20-5-19			180 180	- + 7,78 %	182 152	ILIADW - ILD - FR0000033913 - 59.606.664 - 7084 3 (T) - 22-6-21			118,85 120,55	- 1,41 % - 29,30 %	173,40 118,05
ADOUX (EX:HI MEDIA) - HIM - FR0012821890 - 6.277.925 - 12			1,94 1,95	- 0,51 % + 6,61 %	1,54 3,23	CLARANOVA - CLA - FR0013426004 - 39.728.654 - 283			7,13 6,87	+ 3,78 % + 6,18 %	8,85 6,25	FIEBEM - BERR - F FR0000062341 - 1.911.000 - 11 0,07 (T) - 26-8-13			■ 5,65 5,65	- + 6,60 %	6 4,56	IMMOBILIÈRE DASSAULT - IMDA - F FR0000033243 - 6.733.655 - 417 1 (T) - 07-5-21			62 61,40	+ 0,98 % + 4,73 %	63,20 54,20
ADVENIS - ADV - FR0000415863 - 12.464.451 - 28 0,35 (T) - 12-7-14			2,23 2,23	+ 3,79 % + 9,50 %	2,63 1,91	CMIM GROUP - COM - FR0000053399 - 3.028.110 - 44 5,25 (T) - 02-7-18			14,40 13,70	+ 5,11 % - 1,03 %	26 12,65	FIEBEM - EBPF - PART F FR0000062507 - 10.500 - 1			04-6-21 ■ 114	- + 22,58 %	114 86	INDUST. FIN. ENTREPRISES - INFE - F FR0000062619 - 1.200.000 - 61 0,60 (T) - 28-6-21			■ 51 51,50	- 0,97 % - 7,27 %	57,50 45
ADVINCENNE (P) - ADVIC - FR0013296746 - 9.407.161 - 66			7,06 7,04	+ 0,28 % - 29,40 %	16,25 6,64	COHERIS - COH - FR00004031763 - 5.685.575 - 11 0,03 (T) - 01-7-19			1,90 -	- 2,91 % + 2,30 %	2,06 1,78	FINANCIÈRE MARJOS - FINM - F FR0000060824 - 19.967.538 - 6 0,29 - 15-7-92			08-7-21 ■ 0,28	- + 7,81 %	0,32 0,24	INSTALLUX SA - ALLUX - F FR0000060451 - 285.286 - 124 8 (T) - 25-6-21			434 434	- + 25,43 %	434 360
ADVINI (P) - ADVI - FR0000053043 - 3.941.835 - 82 0,33 (T) - 19-6-19			20,80 21	- 0,95 % -	23 19,10	COURTOIS (P) - COUR - F FR0000065393 - 72.780 - 9 1,15 (T) - 24-5-19			■ 120 123	- 2,44 % + 13,21 %	125 107	FIPP - FIPP - FR0000038184 - 122.471.554 - 20 0,04 (D) - 11-12-12			01-7-21 ■ 0,95	- 5,06 % - 14,41 %	41 0,89	INTEAXA - ITXT - F FR0000064958 - 1.012.000 - 9 0,38 (T) - 02-8-04			■ 9,05 3,88	+ 133,25 % + 174,24 %	9,05 3
AFFILIUM MEDICAL - AFME - FR0013330077 - 18.163.802 - 127			6,99 6,90	+ 1,30 % -	8,60 6,45	CRAM ALPES PROVENCE CCI - CRAP - FR0000044323 - 732.771 - 63 1,63 (T) - 22-4-21			86,49 89	- 2,82 % -	102 83	FONCIÈRE 7 INVEST. - LEBL - F FR0000065930 - 1.600.000 - 2 1,30 (D) - 28-10-08			07-7-21 ■ 0,95	- 2,24 % - 14,41 %	1,20 0,89	ITEXA - ITXT - F FR0000064958 - 1.012.000 - 9 0,38 (T) - 02-8-04			■ 9,05 3,88	+ 133,25 % + 174,24 %	9,05 3
ALAN ALLMAN - AAA - F FR0000062465 - 4.128.591 - 168 0,70 (D) - 30-3-21			4,02 4,20	- 4,29 % + 16,80 %	5,90 1,59	CRAM ATLANTIQUE VENDÉE CCI - CRAV - F FR0000185506 - 1.272.744 - 125 3,12 (T) - 13-5-21			98,45 104,48	- 5,77 % - 15,09 %	120 98	FONCIÈRE ATLAND - FATL - FR0000064362 - 7 (T) - 03-7-20			37,20 43	- 13,49 % + 9,80 %	45,60 32	LACROIX GROUP (P) - LACR - FR0000066607 - 3.766.560 - 157 0,68 (T) - 09-7-21			41,80 43,60	- 4,13 % + 29,89 %	52,48 29,90
ALPHA MOS (P) - ALM - FR0013421286 - 8.478.181 - 23			2,75 2,18	+ 26,15 % + 74,05 %	6,05 1,53	CRAM ILLE ET VILAINE CCI - CIV - FR0000045213 - 2.277.243 - 169 1,88 (T) - 17-5-21			74,04 77,99	- 5,06 % - 15,86 %	91,49 72,72	FONCIÈRE EURIS - EURS - F FR0000038499 - 9.913.283 - 105 2,15 (T) - 15-6-18			10,60 11,20	- 5,36 % + 21,84 %	12,80 8,15	LAURENT PERRIER (P) - LPE - FR0000684484 - 5.945.861 - 606 1,03 (T) - 13-10-20			102 105	- 2,86 % + 36,00 %	108 72,60
ALTAMIR (P) - LTA - FR0000053837 - 36.530.883 - 875 1,09 (T) - 25-5-21			23,95 23,85	+ 0,42 % + 20,05 %	25,50 19,60	CRAM LANGUEDOC CCI - CRLA - FR0010461053 - 1.914.662 - 118 2,55 (T) - 13-4-21			61,50 61,46	+ 0,07 % + 1,65 %	72,99 51,50	FONCIÈRE INEA - INEA - FR0010341032 - 8.455.859 - 344 2,60 (T) - 17-5-21			40,70 41	- 0,73 % + 4,36 %	42,50 36,50	LEBON - LEBON - F FR0000121295 - 1.173.000 - 88 2,50 (T) - 29-5-19			75,40 77	- 2,08 % + 2,84 %	84,60 68
ALTAREIT - AREIT - F FR00000039216 - 1.750.487 - 1.059			605 615	- 1,63 % + 24,49 %	620 470	CRAM LOIRE HAUTE-LOIRE CCI - CRLD - FR0000045239 - 1.003.200 - 71 2,70 (T) - 02-6-21			70,70 72,50	- 2,48 % - 11,61 %	81,50 70	FONCIÈRE PARIS NORD - FPN - FR0011277391 - 115.628.977 - 4			0,03 0,03	+ 1,25 % + 40,87 %	0,06 0,02	LES HÔTELS DE PARIS - HDP - F FR0004165801 - 7.386.981 - 18			■ 2,50 2,68	- 6,72 % + 4,17 %	2,98 2,16
ALTUR INVEST. (P) - ALTUR - FR0010395681 - 4.220.683 - 24 0,12 (T) - 22-6-20			5,70 5,75	- 0,87 % + 8,57 %	5,80 4,58	CRAM MORBIHAN CCI - CMO - FR0000045551 - 1.596.130 - 109 2,70 (T) - 28-5-21			68,48 70	- 2,17 % - 20,37 %	88 66	FONCIÈRE VOLTA (P) - SPEL - F FR0000053944 - 11.215.131 - 76 0,12 (T) - 06-7-09			■ 6,80 6,75	+ 0,74 % + 4,62 %	7,50 6,20	LINEDATA SERVICES (P) - LIN - FR0004156297 - 6.518.150 - 265 1,35 (T) - 06-7-21			40,70 40,80	- 0,25 % + 43,82 %	42,40 26,50
ARTEA (P) - ARTE - FR0012185536 - 4.968.952 - 68 0,30 (T) - 02-7-21			13,60 13,10	+ 3,82 % + 23,64 %	15,80 10	CRAM NORMANDIE SEINE CCI - CCN - FR0000044364 - 1.053.618 - 107 3,58 (T) - 12-5-21			101,30 105,50	- 3,98 % - 9,13 %	117 101,02	FRANCAISE DE L'ÉNERGIE - LFDE - FR0013030152 - 5.163.970 - 104			20,10 21,10	- 4,74 % + 4,69 %	25 19,20	MALTERIES FRANCO-BELGES - MALT - F FR0000030074 - 495.984 - 432 45,42 (T) - 06-6-21			870 875	- 0,57 % + 28,89 %	900 610
ARTOIS (INDUS. ET FINANCIÈRE) - ARTO - F FR0000076952 - 266.200 - 1.344 34 (T) - 10-6-21			■ 5050 5000	+ 1,00 % + 16,25 %	5100 3800	CRAM SUD RHÔNE-ALPES CCI - CRSU - FR0000045346 - 662.829 - 109 5,27 (T) - 28-5-21			163,98 168	- 2,39 % + 2,18 %	180 144	FREY - FREY - (EX: IMMO. FREY) F FR0010588079 - 24.962.787 - 789 1,50 (T) - 14-5-21			31,60 32	- 1,25 % + 5,33 %	33,						

Euronext / Euronext Growth

1000MERCIS (P) - ALMIL - FR0010285965 - 2.243.491 - 43 0,30 (T) - 07-6-19	19,10 19,10	- + 0,79	20,90 17,30
ACHETER-LOUER.FR - ALALO - Ex D 21/7/16 FR0010493510 - 441.73.545 - 9	0,02 0,02	-11,72 -59,03	0,12 0,02
ADA - ALADA - FR0000053076 - 2.922.633 - 28 1 (T) - 18-9-19	9,75 9,95	-2,01 +13,37	10,50 7,95
ADEUNIS (P) - ALARF - FR0013284627 - 2.275.270 - 6	2,54 2,67	-4,87 -13,31	3,33 2,45
ADOMOS (P) - ALARO - FR0013247244 - 39.041.820 - 8	0,20 0,21	-1,94 -47,4	0,52 0,18
ADTHINK MEDIA (P) - ALADM - FR0010457531 - 6.130.500 - 9 0,10 (T) - 05-6-12	1,47 1,66	-11,48 +11,83	1,35 1,34
AGRIPOWER (P) - ALACP - FR0013452281 - 3.469.320 - 29	8,22 8,30	-0,96 -12,09	11,38 8
AGROGENERATION - ALAGR - FR0010641449 - 221.586.387 - 32	0,15 0,15	-5,19 +51,24	0,29 0,04
ALCHIMIE - ALCHI - FR0014000JX7 - 4.402.822 - 68	15,42 15,90	-3,02 +18,16	19,98 13
ALES GROUPE (P) - ALPHY - FR0000054652 - 14.522.104 - 17 0,35 (T) - 27-6-16	- ■ 1,18	- -	- -
ALTHEORA (P) - ALORA - FR0000061244 - 7.795.348 - 13 0,15 (T) - 24-6-02	1,73 1,73	-0,29 -10,85	2,35 1,47
AMOEBIA (P) - ALMIB - FR001051598 - 17.055.460 - 23	1,32 1,37	-3,65 -57,69	3,28 1,39
ANTEVENIO (P) - ALANT - ES0109429037 - 14.891.262 - 79 0,24 (A) - 02-12-19	5,30 5,40	-1,85 +31,19	9 4,04
AQUILA (P) - ALAQU - F FR0010340711 - 1.650.000 - 11 0,50 (T) - 27-5-19	6,80 6,85	-0,73 -11,69	8,20 6,40
ARCHOS - ALJXR - FR0000182479 - 925.676.494 - 6	0,01 0,01	-9,52 -83,24	0,04 0,01
ARTEFACT (P) - ALNBT - FR0000047531 - 34.150.225 - 193	5,64 5,50	+2,55 +83,71	5,95 2,65
ARCURE (P) - ALCUR - FR0013398997 - 4.996.141 - 17	3,39 3,21	+5,61 -12,4	4,70 3,08
ASIT BIOTECH - ASIT - BE0974289218 - 21.892.592 - 7	0,32 0,30	+7,8 +43,24	0,65 0,20
AUPLATA (P) - ALAUP - FR0013410370 - 327.324.574 - 32	0,10 0,10	-5,05 -46,5	0,24 0,09
BAIKOWSKI (P) - ALBKK - FR0013384369 - 3.671.665 - 48	13 12,70	+2,36 +21,5	13,50 9,80
BD MULTI-MEDIA (P) - ALBDM - FR0000035305 - 2.184.668 - 4 0,09 (T) - 29-6-16	1,96 2	-2 +78,18	3,06 1,10
BERNARD LOISEAU SA - ALDBL - F FR0000066961 - 1.432.100 - 5 0,04 (T) - 29-7-15	027-21 ■ 3,60	- +33,33	3,62 2,52
BILENDI (P) - ALBLD - FR0004174233 - 4.421.029 - 60	13,60 13,75	-1,09 +36,55	16,85 9,40
BIO-UV GROUP - ALTUV - FR0013345493 - 10.346.993 - 56	5,43 5,60	-3,04 -19,2	7,74 5,27
BIOCORP (P) - ALCOR - FR0012788065 - 15.326.286 - 115	26,40 25,60	+3,13 -10,2	32,40 23,60
BIOPHYTIS (P) - ALBPS - FR0012816825 - 115.809.241 - 86	0,75 0,80	-6,94 -19,07	1,88 0,72
BIOVEX (P) - ALBIO - FR0011005933 - 10.307.920 - 206 0,50 (T) - 26-5-21	20,02 24,02	-16,65 +20,6	30,38 15,10
BLU LINEA (P) - ALBLU - FR0011041011 - 4.153.853 - 21	4,96 4,90	+1,22 -2,36	6,08 4,21
BOURRELIER GROUP - ALBOU - F FR0000054421 - 6.221.343 - 330 0,50 (T) - 26-9-19	077-21 ■ 53	- +35,9	55 52,50
CABASSE GROUP - ALCG - FR0013530102 - 2.531.816 - 15	5,80 6,01	-3,49 +41,45	6,60 4,10
CARBIOIS (P) - ALCRB - FR0011648716 - 11.164.472 - 449	40,24 40,24	-4,28 +1,62	61,80 33,06
CARMAT (P) - ALCAR - FR0010907956 - 15.328.862 - 355	23,15 23,20	-0,22 -18,2	36 21,20
CELLECTIS (P) - ALCLS - FR001045595 - 45.461.310 - 537	11,82 13,02	-9,22 -51,56	28,45 11,33
CERINNOV GPE (P) - ALPCV - FR0013178712 - 4.496.419 - 6	1,38 1,40	-1,57 -30,05	2,63 1,07
CÉSAR - ALCES - F FR0013297165 - 2.301.744 - 0	■ 0,14 0,13	+7,69 +0,72	0,16 0,13
CLASQUIN (P) - ALCLA - FR0004152882 - 2.306.401 - 113 1,30 (T) - 14-6-21	49 49,20	-0,41 +33,51	50,40 36,20
COFIDUR - ALCOF - Div 5 2/7/17 FR0013257409 - 38.675 - 14 8 (T) - 08-6-20	370 374	-1,07 +28,47	376 276
COGEELEC - ALLEC - FR001335742 - 8.898.048 - 81	9,06 9,46	-4,23 +26,89	9,70 6,60
COGRA - ALCOG - FR0011071570 - 3.426.774 - 24	6,88 7	-1,71 +9,21	8,62 6,22
COIL - ALCOI - BE0160342011 - 2.792.387 - 24 0,70 (S) - 12-9-18	8,70 9,40	-7,45 -19,82	12 8,44
CROSSJECT (P) - ALCI - Ex D 5 13/03/17 FR001176265 - 25.874.599 - 70	2,70 2,87	-5,76 -11,91	2,48 4,13
CYBERGUN (P) - ALCYB - Regr. FR0013204351 - 4.214.776 - 0	0 0	-33,33 -91,3	0 0

DAMARTEX (P) - ALDAR - FR0000185423 - 11.598.300 - 211 0,50 (T) - 23-11-18	18,20 19	-4,21 +45,6	22,60 11,50
DBT (P) - ALDBT - FR0013066750 - 224.246.436 - 12	0,05 0,06	-13,71 -64,45	0,23 0,05
DEINOVE (P) - ALDEI - FR0010879056 - 21.644.898 - 11	0,53 0,58	-10,1 -28,86	1,25 0,51
DELFINING IND. (P) - ALDEL - FR0000054132 - 2.666.120 - 147 0,38 (T) - 08-7-21	55,20 60,20	-8,31 +65,27	64,80 32,60
DELTA DRONE - ALDR - FR0011522168 - 1.227.043.269 - 13	0,01 0,01	+6,8 -58,17	0,03 0,01
DEVERNOIS S.A. - ALDEV - F FR0000060840 - 299.058 - 5 3,85 (D) - 20-5-13	■ 18 18	- -53,13	42 7,70
DLISI (P) - ALDIS - FR0010404368 - 2.541.490 - 34 1 (T) - 27-6-19	13,30 13,70	-2,92 +8,57	15,70 11,10
DNXCORP (P) - ALDNX - FR0010436584 - 2.002.494 - 22 1,05 (T) - 08-6-21	10,80 10,80	- +33,66	12 7,78
DOLFINES (P) - ALDOL - FR0010377127 - 9.572.043.774 - 11	1,20 0,89	+35,21 -60,59	3,20 0,73
DONTNOD (P) - ALDNE - FR0013331212 - 8.400.937 - 124	14,75 14,05	+4,98 -11,41	18,90 13,65
DRONE VOLT (P) - ALDRV - Ex D 5 13/11/17 FR0013088606 - 246.268.251 - 44	0,18 0,19	-6,74 -36,79	0,32 0,16
ECOMIAM - ALECO - FR0013534617 - 3.381.688 - 54	16,08 16,10	-0,12 +0,5	20,70 14,76
ECOSLOPS (P) - ALESA - FR0011490648 - 4.441.762 - 45	10,10 10,35	-2,42 -12,17	12 9,92
EMOVA GROUP (P) - ALEMT - Ex D 5 22/03/17 FR001336755 - 8.333.295 - 12	1,45 1,71	-14,96 +41,46	2,25 0,98
ENCRESDUBUIT - ALDUB - FR0004030708 - 3.141.000 - 12 0,30 (T) - 06-4-09	3,86 3,80	+1,58 -3,5	4,50 3,70
ENEMSYS TECHNOLOGIES (P) - ALN6 - FR001330792 - 6.493.407 - 7	03-11-20 ■ 1,05	- -	- -
ENERGISME (P) - ALNRG - FR0013399359 - 7.244.304 - 21	2,90 2,95	-1,69 -51,18	8,46 2,53
ENERTIME (P) - ALENE - Ex D 5 05/12/17 FR0011915339 - 8.323.576 - 14	1,72 1,73	-0,46 -54,2	3,96 1,51
ENTREPARTICULIERS.COM (P) - ALENT - FR001042697 - 3.540.450 - 17 0,06 (T) - 08-7-13	4,82 5,25	-8,19 +564,83	34 0,70
ENTREPRENDRE - ALENR - F FR0000045122 - 613.813 - 5 0,13 (T) - 24-11-20	7,40 6,50	+13,85 +23,33	10 5,80
ENVEA (P) - ALTEV - FR0010278762 - 1.738.865 - 195 0,95 (T) - 03-7-20	112 112	- +1,82	119 104
E02 (P) - ALE02 - F FR0010465534 - 2.551.209 - 11 0,14 (T) - 26-10-17	4,30 4,41	-2,49 -12,96	6,06 4,23
ESKER (P) - ALESK - FR0000035818 - 5.830.321 - 1.507 0,50 (T) - 24-6-21	258,50 256	+0,98 +46,38	277 176
EURASIA GROUPE - ALEUA - FR0010844001 - 7.494.994 - 36	4,80 5,10	-5,88 -33,33	9,80 3,80
EUROBIO-SCIENTIFIC (P) - ALERS - FR0013240934 - 11.343.171 - 201	17,70 20,40	-13,24 +14,42	23,70 16,60
EUROGERM (P) - ALGEM - FR0010452474 - 4.315.021 - 208 0,23 (T) - 02-7-20	027-21 ■ 48,18	- +39,25	48,20 33,60
EUROMEDIS GROUPE (P) - EMG - FR0000075343 - 3.008.738 - 40 0,09 (T) - 31-1-17	13,36 14,24	-6,18 -2,48	25,60 11,96
EUROPLASMA (P) - ALEUP - FR0013514114 - 24.114.613 - 11	0,45 0,53	-15,1 -80,06	2,34 0,43
EVOLIS (P) - ALTVO - FR0004166197 - 5.220.820 - 153 1,11 (T) - 28-5-21	29,40 -	- +1,33	30,40 28,60
FASHION BAIR - ALFBA - FR0004034593 - 14.526.418 - 5 0,20 (T) - 23-6-11	0,31 0,33	-6,06 -7,4	0,42 0,30
FILEA (P) - ALFIL - FR0010221069 - 1.650.000 - 32	■ 19,20 20	-4 +62,71	20 11,80
FLEURY MICHON (P) - ALFLE - FR0000074759 - 4.387.757 - 102 1 (T) - 14-6-21	23,30 23,40	-0,43 -15,58	28 19,40
FOCUS (P) - ALFOC - FR0012419307 - 6.417.035 - 351 0,68 (T) - 30-9-19	54,70 58,60	-6,66 -14,8	75,40 53
FONTAINE PAJOT (P) - ALFPC - FR0010485268 - 1.666.920 - 190 1,68 (T) - 26-4-21	114 114,40	-0,35 +31,34	122,60 88
FREELANCE.COM (P) - ALFRE - F FR0004187367 - 37.459.685 - 222 0,10 (T) - 18-7-08	5,92 5,84	+1,37 +39,62	6,78 3,70
GAUSSIN - ALGAU - FR0010342329 - 22.336.981 - 159	7,11 7,72	-7,93 -32,3	13,55 6,90
GECI INTERNATIONAL - GECPI - FR0000079634 - 460.750.290 - 7 0,10 (T) - 01-10-01	0,02 0,02	+0,68 +0,32	0,07 0,01
GENOWAY (P) - ALGEN - FR0004053510 - 9.046.590 - 33	3,67 3,76	-2,4 +18,23	4,21 3
GEVELOT - ALGEV - F FR0000033888 - 769.500 - 135 2 (T) - 22-6-21	175 174	+0,57 +7,36	206 160
GLOBAL BIOENERGIES (P) - ALGBE - FR001052257 - 11.051.319 - 67	6,06 6,10	-0,66 -21,09	9,80 5,81
GLOBAL ECOPOWER (P) - ALGEP - F FR001289198 - 11.002.598 - 25	16-7-20 ■ 2,23	- -	- -
GOLD BY GOLD - ALGLD - FR0011208693 - 2.694.462 - 3 0,04 (T) - 14-7-21	1,02 1,07	-4,67 -0,97	1,20 1,02

GRUPE GUILLIN (P) - ALGIL - FR0012819381 - 18.528.750 - 435 0,90 (T) - 22-6-21	23,50	-2,08	27,75
	24	-4,28	22,70
GROUPE LDLC - ALLDL - FR0000075442 - 6.322.106 - 434 0,50 (A) - 23-2-21	68,70	-0,29	71,30
	68,90	+60,14	42,20
GROUPE PAROT (P) - ALPAR - FR0013204070 - 6.417.379 - 19	2,98	+3,11	3,45
	2,89	+77,91	1,51
GROUPE PIMO - ALIMO - F FR0013297488 - - 0 (T) - 23-9-20	■ 1,77	-14,89	2,39
	2,08	+1524,04	0,10
H2O INNOVATION INC - ALHEO - F CA4433003064 - 81.059.710 - 130	1,60	+11,89	2,18
	1,43	+14,29	1,38
HERIGE (P) - ALHRG - FR0000066540 - 2.993.643 - 125 1,25 (T) - 03-6-21	41,80	-0,48	45
	42	+51,45	27,40
HIOLE INDUSTRIES - ALHIO - FR0000077562 - 9.421.056 - 35 0,07 (T) - 11-6-21	3,72	+2,76	3,98
	3,62	+1,09	3,30
HIPAY GROUP (P) - ALHYP - FR0012821916 - 4.960.974 - 72	14,60	-2,93	18,35
	15,04	+11,88	12,75
HITECHPROS - ALHIT - FR0010396309 - 1.643.478 - 30 1,15 (T) - 01-7-20	18	+1,12	18
	17,80	+11,8	15,20
HOFFMANN (P) - ALHGR - FR0013451044 - 13.602.387 - 358	26,30	-2,59	38
	27	+3,95	24,80
HYBRIGENICS (P) - ALHYG - FR0004153930 - 233.769.740 - 40	0,17	-1,72	0,47
	0,17	-23,15	0,17
HYDROGEN REFUELING SOLUTIONS - ALHRS - FR0014001PM5 - 15.160.151 - 426	28,10	+2,93	49,60
	27,30	-14,59	26,50
I.CERAM (P) - ALICR - FR0011511971 - 5.909.143 - 9	1,49	+0,68	2,56
	1,48	-1,32	1,28
I2S - ALI2S - FR0005854700 - 1.796.167 - 6	06-7-21	-	3,94
	■ 3,60	+12,5	3,30
IDSUD - ALIDS - F FR0000062184 - 898.128 - 171 0,20 (T) - 10-7-19	190	-	199
	190	+122,48	77,20
IMMERSION (P) - ALIMR - F FR0013060100 - 1.268.290 - 2	■ 1,72	-	2,08
	1,72	-18,1	1,41
IMPLANET (P) - ALIMP - FR0013470168 - 898.128 - 1	0,73	+11,11	1,47
	0,82	-35,12	0,71
INNELEC MULTIMEDIA - ALINN - FR0000064297 - 2.866.659 - 24 0,20 (T) - 25-9-19	8,22	-1,67	9,20
	8,36	+42,71	5,18
INSTALLUX SA - ALLUX - F FR0000060451 - 285.286 - 124 8 (T) - 25-6-21	434	-	434
	434	+25,43	360
INTERGRAN (P) - ALINT - FR0010908723 - 6.727.332 - 9	1,38	-5,48	2,20
	1,46	-32,68	1,26
INTRASENSE (P) - ALINS - FR001179886 - 31.327.414 - 20	0,64	-1,85	1,43
	0,65	-36,83	0,62
INVIBES ADVERTISING - ALINV - F BE0974299316 - 2.909.082 - 44	15,20	+7,8	16,40
	14,10	+102,67	7,05
IT LINK (P) - ALITL - FR0000072597 - 1.736.000 - 40 0,20 (T) - 07-7-21	23	+1,77	24
	22,60	+81,82	12,30
IVALIS - ALIVA - FR0010082305 - 1.310.378 - 13 1,26 (T) - 27-7-11	21-7-20	-	-
	■ 10,30	-	-
KALRAY - ALKAL - FR0010722819 - 5.712.597 - 211	37	+10,45	52,40
	33,50	+23,33	30
KERLINK (P) - ALKLK - FR0013156007 - 7.378.104 - 43	5,84	-2,34	7,90
	5,98	+19,18	4,25
KEYRUS (P) - ALKEY - FR0004029411 - 17.277.870 - 49	2,85	-0,7	3,47
	2,87	-1,72	2,63
KKO INTERNATIONAL (P) - ALKKO - FR0013374667 - 109.349.997 - 16	0,15	-0,14	0,22
	0,15	-11,88	0,14
KLARSEN - ALKLA - FR0011083848 - 3.313.592 - 11	3,29	+28,82	4,43
	2,55	+305,56	0,65
KLIMVEST (P) - ALSIM - GB0019RXTX44 - 8.209.738 - 5 0,13 (A) - 29-3-16	■ 0,60	-	0,80
	0,60	-40	0,60
KUMULUS PAPER - ALACP - F FR001319876 - 2.842.335 - 30	10,70	-1,83	15,90
	10,90	+69,84	5,40
LANSON-BCC (EX-BOZEL) (P) - ALLAN - FR0004027068 - 7.109.910 - 181 0,20 (T) - 30-4-21	25,40	+2,01	26,60
	24,90	+18,69	19,20
LARGO - ALSSO - FR0013308582 - 3.453.410 - 30	8,81	-0,14	13,49
	8,85	-32,74	8,54
LE TANNER (P) - ALTAN - OP 19/10/17 FR0000075673 - 12.144.192 - 34 0,12 (T) - 11-7-07	■ 2,80	-0,71	3,48
	2,82	-	2,46
LES HOTELS BAVEREZ (P) - ALLHB - F FR0007080254 - 2.372.468 - 141 0,22 (T) - 25-6-49	59,50	+7,21	60
	55,50	+19	50
LEXIBOOK LING - ALLEX - FR0000033599 - 7.763.319 - 28 0,49 - 20-7-98	3,61	-1,23	4,07
	3,66	+164,47	1,29
LOGIC INSTRUMENT - ALLOG - FR0000044943 - 7.716.292 - 4 0,06 (T) - 30-6-08	0,58	-3,97	0,66
	0,60	+13,73	0,48
LUCIBEL (P) - ALUCI - FR0011884378 - 14.218.656 - 11	0,77	-3,51	1,17
	0,80	-23,38	0,71
M2I (P) - ALMII - F FR0013270626 - 4.946.480 - 19	3,76	-5,05	4,58
	3,96	-10,48	3,64
MADVERTISE (P) - ALMNG - F FR0010812230 - 13.485.280 - 9	0,64	-	1,06
	0,64	+6	0,55
MAKHIEA GROUP (P) - ALMAK - FR0000072993 - 34.887.882 - 9 0,05 (T) - 23-9-08	0,25	+0,6	0,43
	0,25	-7,22	0,22
MASTRAD (P) - ALMAS - FR0004155687 - 23.188.935 - 16 0,08 (T) - 14-3-12	0,71	+5,34	0,84
	0,67	+40,59	0,46
MEDESIS PHARMA - ALMDP - FR0010844464 - 4.360.219 - 31	7,20	-11,98	18
	8,18	-33,02	7,20
MEDIA MAKER SPA - ALKER - IT0005380438 - 3.392.381 - 34	10,10	-	10,60
	10,10	-	10

LA COTE / Euronext

Bourses étrangères (en monnaie locale)

AMSTERDAM (AEX 25)									
ISIN	VALEUR	16-07	9-07	VAR.					
NL0000852564	AALBERTS IND.....	44.19	44.51	-0,7					
NL0000303709	AEGON.....	3,5	3,55	+1,4					
NL0000009132	AKZO NOBEL.....	1071	105	+2,0					
NL0011333752	ALTICE A.....	72601	534	+0,0					
LU0569974404	APERAM.....	4708	467,3	+0,7					
NL0010273215	ASML HOLDING.....	589,3	583,1	+1,1					
NL0000852580	BOSKALIS WESTMIN.....	26,14	26,96	-3,0					
NL0000352565	FUGRO.....	777	801	-3,0					
BE0003818359	GALAPAGOS.....	50,3	58,16	-13,5					
NL0000009165	HEINEKEN.....	101,95	99,14	+2,8					
NL0011821202	ING GROUP.....	10,46	10,88	-3,9					
NL0011794037	K.A. DELHAIZE.....	25,61	25,34	+1,1					
NL0009739416	POSTNL.....	4,59	4,63	-0,9					
NL0000379121	RANDSTAD.....	64,24	65,16	-1,4					
GB0082800697	RELX NV.....	24,17	23,55	+2,6					
NL0000289817	ROLINCO.....	62,66	61,95	+1,1					
NL0000089783	ROBECO NV.....	59,67	59,1	+0,0					
NL0000009827	ROYAL DSM.....	164,15	158,15	+3,8					
GB00803MLX29	ROYAL DUTCH SH. A.....	16,5	17,22	-4,2					
NL0000009082	ROYAL KPN.....	2,72	2,68	+1,5					
NL0000009082	ROYAL PHILIPS ELECT.....	39,06	39,06	+1,5					
NL0000360618	SBM OFFSHORE.....	12,1	12,68	-4,6					
NL001332471	TOMTOM.....	6,44	6,82	-5,6					
NL0000395903	WOLTERS KLUWER.....	90,82	86,6	+4,9					
BRUXELLES (BEL 20)									
ISIN	VALEUR	16-07	9-07	VAR.					
BE0974293251	AB INBEV.....	58,32	58,88	-1,0					
BE0003764785	ACKERMANS V.H.....	142,8	142,3	+0,4					
BE0003851681	AEDIFICA SA.....	118,5	117,9	+0,5					
BE0974264930	AGEAS NV.....	45,04	46,84	-3,8					
LU0569974404	APERAM RG.....	47,08	-	-					
NL0010832176	ARGEN-X SE.....	259	261,9	-1,1					
BE0974362940	BARCO NV.....	21,9	22,7	-3,5					
BE0003593044	COFINIMMO-SICAFI.....	133,3	133	+0,2					
BE0974256852	COLRUYT.....	47,58	46,9	+1,4					
BE0003818359	GALAPAGOS.....	50,3	-	-					
BE0003797140	GBL.....	95,8	95,38	+0,4					
NL0011821202	ING GROUP RG.....	10,46	-	-					
BE0003565737	KBC.....	64,02	66,3	-3,4					
BE0003810273	PROXIMUS.....	16,83	16,55	+1,7					
BE0003717312	SOFINA.....	381,6	367,6	+3,8					
BE0003470755	SOLVAY SA.....	108,5	110	-1,4					
BE0003826436	TELENET GROUP.....	32,4	32,06	+1,1					
BE0003739530	UCB.....	89,04	90,3	-1,4					
BE0974320526	UMICORE (D).....	52,72	51,34	+2,7					
BE0974349814	WAREHOUSES DE PAUW.....	35,14	34,3	+2,4					
LONDRES (FTSE 100)									
ISIN	VALEUR	16-07	9-07	VAR.					
GB0002634946	BAE SYSTEMS.....	5,38	5,37	+0,2					
GB00031348658	BARCLAYS.....	1,66	1,73	-4,0					
GB0007980591	BP.....	2,92	3,11	-6,1					
GB0002875804	BRITISH AM. TOB.....	28,47	27,67	+2,9					
GB0030913577	BT GROUP.....	1,87	1,87	+0,0					
GB0002374006	DIAGEO.....	34,97	34,31	+1,9					
GB0009252882	GLAXOSMITHKLINE.....	14,22	14,33	-0,8					
GB0004065016	HAMMERSON PLC.....	0,36	0,39	-7,7					
GB0005405286	HSBC HOLDINGS.....	4,04	4,14	-2,4					
ES0177542018	IAG.....	1,68	1,85	-9,2					
GB0004544929	IMPERIAL BRANDS.....	16,02	15,87	+0,9					
GB0003195214	KINGFISHER.....	3,68	3,68	+0,0					
GB0008706128	LLOYDS TSB GROUP.....	0,46	0,47	-2,1					
GB0031274896	MARKS & SPENCER.....	1,38	1,48	-6,8					
GB0006776081	PEARSON.....	8,08	8,22	-1,7					
GB00824CGK77	RECKITT BENCKISER.....	64,84	64,25	+0,9					
GB0007188757	RIO TINTO PLC.....	59,22	61,11	-3,1					
GB0087777214	ROY BK OF SCOTLAND.....	2	2,03	-1,5					
GB00803MM408	ROYAL DUTCH SH. B.....	13,67	14,29	-4,3					
GB0008847096	TESCO.....	2,34	2,38	-1,7					
GB008H4HK539	VODAFONE GROUP.....	1,17	1,19	-1,7					
JE00BFYFZP55	FERGUSON.....	/0905	53,6	+0,0					
MADRID (IBEX 35)									
ISIN	VALEUR	16-07	9-07	VAR.					
ES0125220311	ACCIONA.....	127	127,2	-0,2					
ES0167050915	ACS.....	21,51	22,12	-2,8					
ES0109067019	AMADEUS IT HLDG.....	55,06	57,58	-4,4					
ES0113211835	BANCO BILBAO VIZC.....	5,09	5,23	-2,7					
ES011390037	BANCO SANTANDER.....	3,04	3,13	-2,9					
ES0113307062	BANKIA.....	/2603	1,78	+0,0					
ES0115056139	BME.....	/2909	34	+0,0					
ES0118900010	CINTRIA.....	24,78	25,46	-2,7					
ES0126775032	DIA.....	0,03	0,06	-50,0					
ES0130670112	ENDESA.....	20,68	21,25	-2,7					
ES0168703014	GAS NATURAL.....	22,18	22,07	+0,5					
ES0177542018	IAG.....	1,96	2,16	-9,3					
ES0144580Y14	IBERDROLA.....	10,3	10,28	+0,2					
ES0148396007	INDITEX.....	28,09	29,73	-5,5					
ES0173516115	REPSEL.....	9,16	9,85	-7,0					
ES0182870214	SACYR VALLEHER.....	2,03	2,15	-5,6					
ES0178430E18	TELEFONICA.....	3,72	3,76	-1,1					
FRANCFORT (DAX 30)									
ISIN	VALEUR	16-07	9-07	VAR.					
DE000A1EWWW O	ADIDAS.....	311,2	317,95	-2,1					
DE0008404005	ALLIANZ.....	209,15	211,5	-1,1					
DE000BASFI11	BASE.....	66,98	68,01	-1,5					
DE000BAY0017	BAYER.....	50,72	50,83	-0,2					
DE0005200000	BEIERSDORF.....	102,25	102	+0,2					
DE0005190003	BMW.....	85,66	87,59	-2,2					
DE0008032004	COMMERZBANK.....	5,48	5,7	-3,9					
DE0007100000	DAILMEL.....	71,75	72,83	-1,5					
DE0005140008	DEUTSCHE BANK.....	10,21	10,5	-2,8					
DE0005810055	DEUTSCHE BORSE.....	143,4	144,45	-0,7					
DE0008232125	DEUTSCHE LUFT.....	9,75	10,07	-3,2					
DE0009552004	DEUTSCHE POST.....	57,97	58,21	-0,4					
DE0005557058	DEUTSCHE TELEKOM.....	18,32	18	+1,8					
DE000ENAG999	E.ON.....	10,39	10,13	+2,6					
DE0006404832	HENKEL.....	86,56	87,86	-1,5					
DE0006231004	INFINEON TECHNO.....	31,75	33,07	-4,0					
IE00B212WP82	LINDE RG.....	246,7	246,75	+0,0					
DE000K5AG888	K+S AG NOM.....	12,13	12,4	-2,2					
DE0005937007	MAN.....	73,7	73,8	-0,1					
DE0006599905	MERCK.....	170,85	169,6	+0,7					
DE0007257503	METRO.....	3,92	3,99	-1,8					
DE0007010803	RATIONAL.....	816,2	797,6	+2,3					
DE0007037129	RWE.....	30,18	31,31	-3,6					
DE0007164600	SAP.....	125,16	124,4	+0,6					
DE0007236101	SIEMENS.....	129,2	132,46	-2,5					
DE0007500001	THYSSENKRUPP.....	8,15	8,94	-8,8					
DE0007664039	VOLKSWAGEN.....	208,05	212,75	-2,2					
MILAN (INDICE S&P MIB)									
ISIN	VALEUR	16-07	9-07	VAR.					
IT0001233417	A2A.....	17,2	17	+1,2					
IT00035056190	ATLANTIA.....	14,5	14,5	+0,6					
IT0001137345	AUTOGIRILL.....	5,59	5,81	-3,8					
IT0003261697	AZIMUT HOLDING.....	20,85	20,68	+0,8					
IT0000666123	BANCA POP DELL'EMI.....	1,64	1,76	+6,9					
ENL1773761002	ENEL.....	799	792	-0,9					
IT00030301109	ENI.....	9,83	10,08	-2,5					
US221610K1051	FINL CHRYSLER AUTO.....	15,69	16,45	-4,6					
US24906P1093	FINMECCANICA.....	6,32	6,78	-6,8					
US2567461080	GENERALI.....	16,74	16,92	-1,1					
IT2876421030	INTESA SANPAOLO.....	2,24	2,25	-0,2					
US2855121019	MEDIASET.....	3,14	3,15	-0,1					
US30212P3038	MEDIOBANCA.....	9,73	9,74	-0,1					
US3021301094	PRYSMIAN.....	30,45	30,48	-0,1					
IT00055252140	SAIPEM.....	1,92	1,98	-3,0					
IT0004712375	SALVATORE FERR.....	16,93	17,28	-2,0					
IT0003497168	TELECOM ITALIA SPA.....	0,39	0,39	+0,0					
IT0003007728	TOD'S.....	52,5	55,45	-4,8					
IT0003487029	UBI BANCA.....	/0110	3,59	+0,0					
IT0004781412	UNICREDIT.....	9,4	9,73	-3,4					
NEW YORK (DJ INDUSTRIAL)									
ISIN	VALEUR	16-07	9-07	VAR.					
US88579Y1010	3M CO.....	200,41	200,87	-0,2					
US0258161092	AMERICAN EXPRESS.....	171,28	171,7	-0,2					
US031621009	AMGEN.....	247,94	245,56	+1,0					
US0378331005	APPLE.....	148	145,21	-1,9					
US0970231058	BOEING.....	221,04	239,58	-7,7					
US64110L1061	CATERPILLAR.....	209,73	217,44	-3,5					
US1667641005	CHRYSLER.....	99,54	103,74	-4,0					
US17275R1023	CISCO SYSTEMS.....	53,76	53,6	+0,2					
US1912616007	COCA-COLA CO.....	56,53	54,27	+4,3					
US3814161020	GOLDMAN SACHS.....	369,27	368,6	+0,2					
US4370761019	HOME DEPOT.....	324,62	320,91	+1,2					
US4385161066	HONEYWELL.....	/1005	203,94	-0,0					
US4920010104	IBM.....	139,19	140,93	-1,2					
US4584104101	INTEL.....	55,75	55,81	-0,1					
US4781601046	JOHNSON & J.....	168,74	169,74	-0,6					
US46625H1005	JPMORGAN CHASE.....	153,82	154,77	-0,6					
US5801351017	MC DONALD'S.....	236,43	234,52	+0,8					
US58933Y1055	MERCK & CO.....	77,96	78,31	-0,4					
US5949181045	MICROSOFT.....	280,26	276,97	+1,2					
US6541061031	NIKE.....	160,26	161,38	-0,7					
US4774181091	PROCTER & GAMBLE.....	139,8	136,64	+2,1					
US79466L3024	SALESFORCE.....	238,8	246,71	-3,2					
US89417E1091	TRAVELERS COS. INC.....	156,04	152,3	+2,5					
US91324P1021	UNITEDHEALTH GROUP.....	417,9	411,8	+6,1					
US92343V1044	VERIZON COMM.....	56,68	56,06	+1,1					
US92826C8394	VISA.....	247,91	238,83	+8,8					
US931421039	WAL-MART STORES.....	141,22	140,43	+0,6					
US934271084	WALGREENS BOOTS.....	46,22	47,16	-2,0					
US2546871000	WALT DISNEY.....	181,49	176,16	+3,0					
NEW YORK (NASDAQ 100)									
ISIN	VALEUR	16-07	9-07	VAR.					
US00507Y1098	ACQUISITION BLIZZARD.....	91,14	91,98	-0,9					
US00724F1012	ADOBE SYSTEMS.....	605,04	601,7	+0,6					
US0097Y11016	AKAMAI TECH.....	116,81	110,75	+6,0					
US0153511094	ALEXION PHARM.....	180,82	184,32	-1,9					
US02079K3059	ALPHABET A.....	2525,22	2501,2	+1,0					
US0378360000	APOLLO GROUP A.....	70,102	70,10	-0,0					
US0382221051	APPLIED MATERIALS.....	131,16	134,3	-2,3					
US0530151036	AUTODESK INC.....	207,243	204,29	+2,4					
US0527691069	AUTOTECH INC.....	294,52	294,37	+0,1					
US0567521085	BAIDU.COM ADS.....	179,73	179,98	-0,1					
US0758961009	BED BATH & BEYOND.....	27,6	29,36	-6,0					
US09062X1037	BIOGEN IDEC.....	326,35	327,70	-12,0					
US1773761002	CITRIX SYSTEMS.....	115,92	115,73	+0,2					
US20030301109	COMCAST CLASS A.....	57,94	58,22	-0,5					
US221610K1051	COSTCO WHOLESALE.....	410,82	410,69	+0,0					
US24906P1093	DENTSPLY INTL.....	61,15	62,43	-2,1					
US2567461080	DOLLAR TREE.....	98,77	98,8	-0,0					
US2786421030	EBAY.....	68,44	69,68	-1,8					
US2855121019	ELECTRONIC ARTS.....	141,91	140,34	+1,1					
US30212P3038	EXPEDIA.....	159,78	165,72	-3,6					
US3021301094	EXPEDIT INTL WASH.....	126,73	127,34	-0,5					
US30303M1027	FACEBOOK.....	340,19	348,63	-2,4					
US34988V1061	FOSSIL.....	12,11	13,45	-10,0					
CH0114405324	GARMIN.....	149,04	148,24	+0					

L'Union européenne et le climat

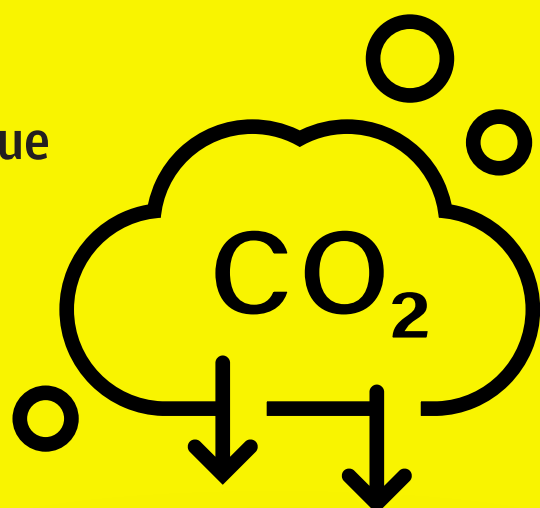
LIRE PAGE B

Plus aucune voiture thermique vendue en 2035

Des taxes aux frontières

Le marché du carbone au cœur du dispositif

Aval nécessaire des pays membres



Diagnostic médical

La fin des tests gratuits sème le trouble

LIRE PAGE E

Atos



LIRE PAGE E

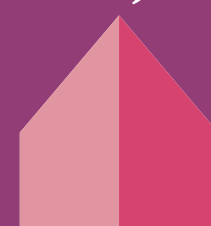
Saint-Gobain

Optimisation du portefeuille d'activités

LIRE PAGE D

OPCVM

+ 10,5 %



Depuis le début de l'année

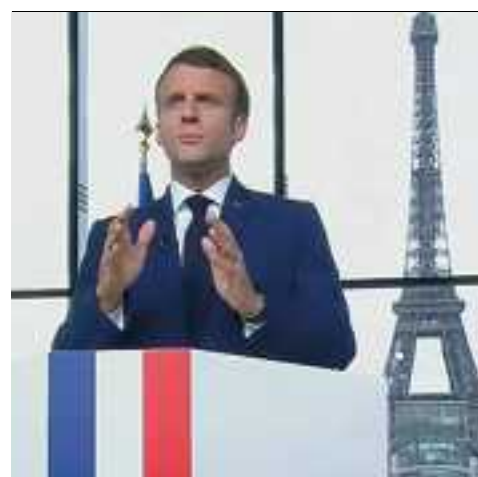


LIRE PAGE H

POLITIQUE

Rattrapé par le variant Delta, Emmanuel Macron remet la réforme des retraites à plus tard

Trop risqué. Soucieux d'éviter une rentrée sociale houleuse, et bousculé par le retour en force de l'épidémie de Covid-19 et de son variant Delta, Emmanuel Macron a finalement décidé de reporter la réforme des retraites, tout en justifiant de sa nécessité. « Nous devons engager, dès que les conditions sanitaires seront réunies, la réforme des retraites », a ainsi déclaré le chef de l'Etat lors de son allocution télévisée lundi 12 juillet. Autant dire que cela n'est pas pour tout de suite et que ce chantier ne pourra pas aboutir



avant la campagne présidentielle. L'hôte de l'Elysée entretenait le flou depuis qu'il avait remis ce brûlant dossier dans l'actualité lors d'un déplacement dans le Lot en juin. Cette fois-ci, les choses sont claires. Le gouvernement ne lancera pas de réforme « tant que l'épidémie ne sera pas sous contrôle et la reprise bien assurée ». Pour autant, le président de la République veut montrer que la réforme n'est pas totalement enterrée. Il a ainsi annoncé le lancement d'une concertation avec les partenaires sociaux dès la rentrée sous l'égide du Premier ministre Jean Castex. « Notre système est injuste avec 42 régimes différents. Il entretient des inégalités majeures et il faudra aller vers plus de simplicité pour plus de justice. Donc, les régimes spéciaux devront être supprimés pour les nouveaux employés dans ces secteurs », a indiqué Emmanuel Macron. Selon lui, « parce que nous vivons plus longtemps, il nous faudra travailler plus longtemps et partir à la retraite plus tard ». François Bayrou fait partie de ceux qui l'ont incité à prendre son temps. A titre personnel, le haut-commissaire au Plan suggère que les Français se prononcent sur les retraites par référendum. Selon lui, « le seul moyen d'éviter qu'une telle réforme ne bloque le pays ».

Time is on our side

TFF GROUP

Time is on our side : Le temps est notre allié

2020/2021
RÉSULTATS
ANNUELS

**BONNE RÉSISTANCE
DES PERFORMANCES OPÉRATIONNELLES
PERSPECTIVES SEREINES ET PRUDENTES**

Chiffre d'affaires
260,9 M€

EBITDA
47,9 M€

Retrouvez l'intégralité du communiqué sur www.tff-group.com

EURONEXT PARIS - Compartiment B - FR0013295789 - Bloomberg TFF.FP - Reuters TFF.PA - Euronext © Family Business



Taux d'intérêt à 10 ans

FRANCE	- 0,02 %
ALLEMAGNE	- 0,35 %
ROYAUME-UNI	0,63 %
ÉTATS-UNIS	1,32 %
JAPON	0,03 %

Le chiffre de la semaine

2,5 %

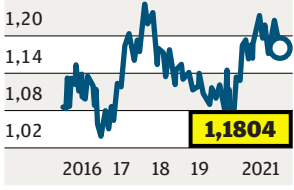
Prix L'inflation a progressé à un plus-haut depuis trois ans au Royaume-Uni, à 2,5 % sur un an.

Matières premières

PÉTROLE (BRENT)	74,09 \$	- 2,8 %
ONCE D'OR	1.823,99 \$	+ 0,9 %

Variations sur la semaine

€ / \$



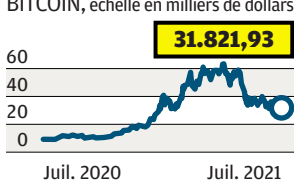
Devises

€ / \$	1,1804	- 0,6 %
€ / CH	1,0851	- 0,1 %
€ / £	0,8553	+ 0,1 %
\$ / ¥	110,19	+ 0,0 %
\$ / YUAN	6,4719	- 0,1 %

Cryptomonnaie

BITCOIN, échelle en milliers de dollars

31.821,93



L'Union européenne se donne les moyens de ses ambitions climatiques

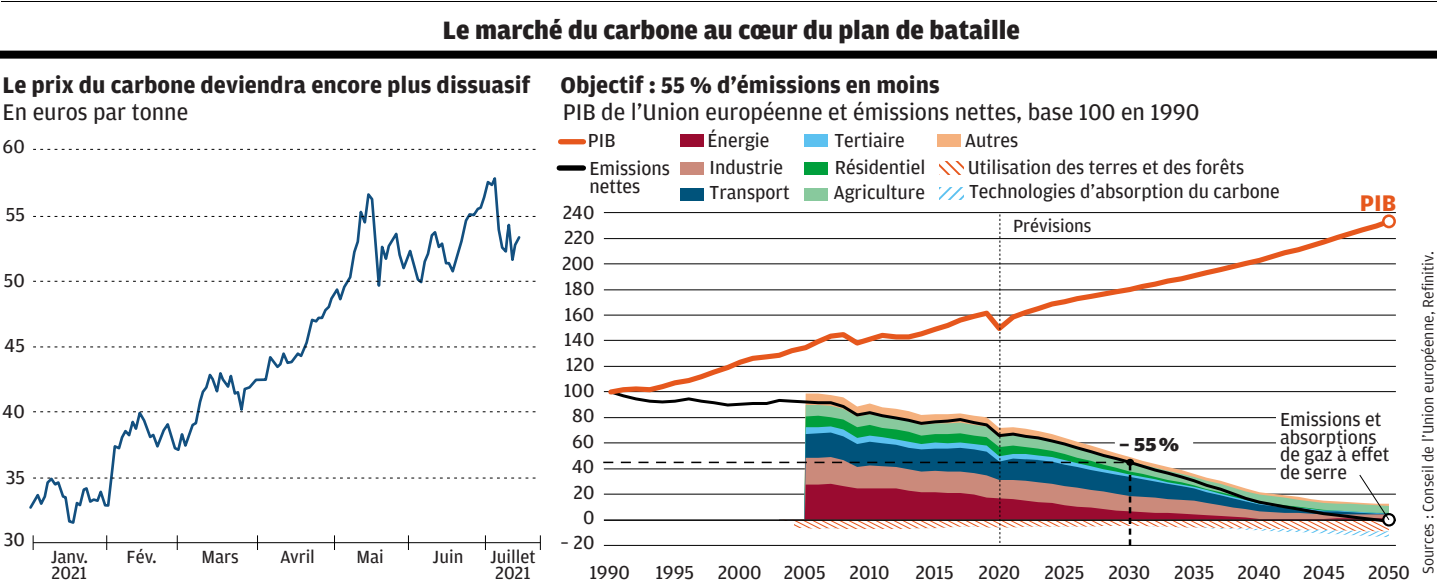
Enjeux Bruxelles a présenté les dispositifs permettant de réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre. Des propositions controversées qui doivent encore être avalisées par les pays membres.

L'objectif, ambitieux, avait déjà été fixé en décembre 2020 avec une réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2030 par rapport à 1990. Désormais, l'Union européenne s'est dotée d'une feuille de route pour y parvenir avec douze directives et règlements. Pierre angulaire de cet édifice, le marché du carbone européen (*emissions trading system* ou ETS), où s'échangent les « permis de polluer » depuis 2005, va être élargi à de nouveaux secteurs. Et les quotas d'émissions gratuits que se voyaient offrir les entreprises vont être considérablement réduits. Déjà à un plus-haut historique, le prix du carbone devrait grimper encore pour devenir prohibitif et inciter les entreprises à se tourner vers les énergies propres. Pour éviter toute concurrence déloyale et la fuite de ses industries vers des pays aux législations moins lourdes, les importateurs de certains secteurs (acier, ciment, aluminium, engrais, électricité) seront eux aussi soumis progressi-

vement aux règles de l'ETS à partir de 2026. Ils devront donc acheter des certificats d'émissions fondés sur le prix du carbone qu'ils auraient dû acquitter s'ils avaient produit leurs biens dans l'Union européenne. Les Russes ont déjà fait savoir que ces mesures allaient à l'encontre des règles de l'Organisation mondiale du commerce.

IMPACT SOCIAL

La mesure la plus controversée est sans doute l'extension de l'ETS à de nouveaux secteurs comme le transport maritime, l'aviation, tandis que le transport routier et le chauffage des bâtiments se verront pour leur part introduits sur un second marché du carbone dès 2026. Les fournisseurs de carburants ou de fioul domestiques devront donc acheter des quotas d'émission de CO₂ et n'auront d'autre choix que de répercuter ces coûts sur la facture des ménages. Face à la grogne sociale qui menace – Paris n'a eu de cesse de rappeler son expérience des gilets jaunes –, la Commission a prévu un



« mécanisme d'action sociale », un fonds de 70 milliards d'euros environ alimenté par les recettes du « second marché ETS » afin d'aider les ménages les plus affectés.

VÉHICULES THERMIQUES

Autre grand chantier, la Commission européenne souhaite relever à 40 % la part des énergies renouvelables à l'horizon 2030. En plus

de planter 3 milliards d'arbres d'ici à 2030, Bruxelles souhaite aussi fixer une cible d'absorption de CO₂ grâce à des puits de carbone naturels, composés essentiellement de forêts. Enfin, les normes environnementales seront durcies : parmi elles figure la fin de la vente de voitures à moteur diesel ou à essence dès 2035. La France, qui avait de-

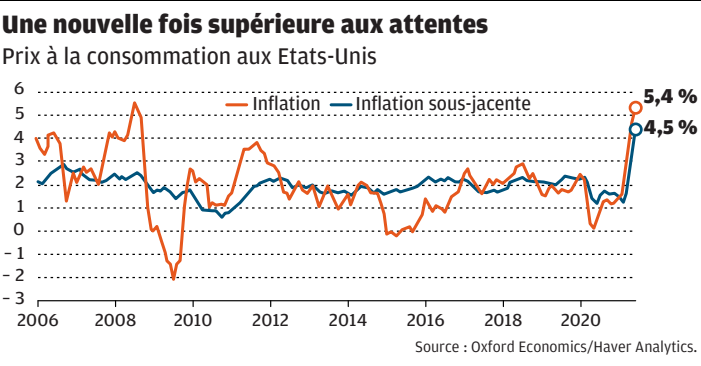
mandé une tolérance pour les voitures hybrides rechargeables au-delà de cette date, n'a pas été entendue. Enfin, la Commission propose de taxer le kérosène pour les vols au sein de l'Union européenne dès 2023. L'ensemble de ces mesures, baptisées « Ajustement à l'objectif 55 », doivent encore être approuvées par les Etats membres et le

Parlement européen. Un parcours semé d'embûches qui pourrait prendre deux ans. Les propositions sont déjà sous le feu des critiques des environnementaux, qui les jugent peu ambitieuses, et des lobbys de l'industrie, tels que la sidérurgie, l'aviation et l'automobile, qui les trouvent trop pénalisantes. La partie s'annonce serrée. — CAROLINE MIGNON

ÉTATS-UNIS

Jerome Powell reste stoïque face à la poussée inflationniste

Non, l'inflation ne s'est pas calmée en juin ! Elle a bondi de 5,4 % en annualisé, à son rythme le plus effréné depuis août 2008, après 5 % en mai et contre 4,9 % attendu par les économistes. Par rapport au mois de mai, les prix à la consommation ont grimpé de 0,9 %, là aussi un plus-haut depuis juin 2008. L'indice sous-jacent, c'est-à-dire hors éléments volatils comme l'énergie et les denrées alimentaires, a progressé de 4,5 % après 3,8 % en mai. Les secteurs les plus inflationnistes restent les mêmes, entre les transports, comme les billets d'avion avec la reprise du trafic aérien, et les véhicules d'occasion, en raison des goulets d'étranglement dans les semi-conducteurs qui limitent les ventes de voitures neuves. Malgré cela, le président de la Réserve fédérale, Jerome Powell, a maintenu son message accommodant, à l'occasion de ses auditions devant les deux chambres du Congrès. Tout en s'éloignant d'un ton extrêmement rassurant et patient, Jerome Powell estime que l'économie américaine est encore loin d'avoir réalisé les « progrès substantiels » nécessaires à la réduction de son programme d'achat d'actifs. Il estime que « ce serait une erreur de resserrer la politique monétaire préma-



turément », étant donné que les prix devraient refluer dans les prochains mois.

AVIS PARTAGÉS

Le débat sur la persistance d'une inflation forte continue néanmoins de partager les économistes. Certains estiment qu'après de longues décennies d'inflation contenue, les Etats-Unis pourraient connaître une période plus inflationniste. Les raisons les plus communément avancées pour ce changement de paradigme concernent le commerce international, la démographie et le développement de l'e-commerce : cette conjonction d'astres a en effet maintenu ces dernières années les prix à des niveaux planchers et serait amenée à disparaître. Ainsi, la part croissante des échanges commerciaux à l'œuvre depuis les années 1970 a

entretenu la compétition internationale et la main-d'œuvre à bas coût des pays émergents. L'un et l'autre de ces effets déflationnistes sont en train de s'atténuer avec la montée du protectionnisme et le rééquilibrage progressif du coût du travail. De la même façon, la baisse de la population active par rapport aux personnes dépendantes – enfants et retraités – va augmenter la consommation par rapport à la production, ce qui a un effet inflationniste. Enfin, l'e-commerce a augmenté la transparence et la compétition, tandis que l'ubérisation a privilégié les parts de marché aux profits. Des tendances qui pourraient, à terme, s'essouffler. De quoi mettre une pression supplémentaire pour une politique monétaire moins accommodante. — C. M.

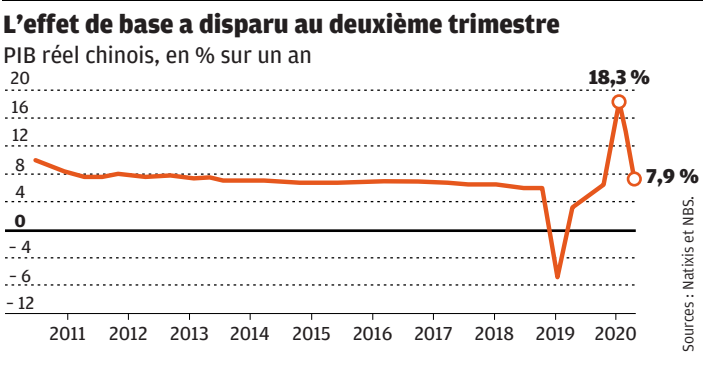
CHINE

En mal de stimulus budgétaire, la croissance décélère

Certes, la lecture de la croissance chinoise d'un trimestre sur l'autre est trompeuse. Porté par un effet de base très favorable – rappelons que la Chine avait essuyé le plus gros de la crise sanitaire début 2020 –, le PIB avait bondi de 18,3 % en rythme annuel au premier trimestre. Le ralentissement à 7,9 % entre avril et juin s'explique donc en grande partie par ce phénomène technique. « Mais pas seulement : sur le trimestre, la croissance est de 1,3 %, après 0,4 % sur les trois premiers mois de l'année, ce qui est plus faible que le rythme de croissance trimestriel de 1,7 % de 2014 à 2018 ; cela renforce notre opinion d'une économie qui a déjà passé son pic de redressement post-Covid-19 », estime Jianwei Xu, chez Natixis. L'économiste note que les investissements dans les entreprises publiques ont nettement reculé sur le trimestre, ce qui contraste avec les politiques de relance fiscales des autres grandes économies.

DÉSÉQUILIBRES

Si les exportations se tiennent bien, les bons chiffres des dépenses des ménages pourraient s'expliquer en grande partie par les bons chiffres des dépenses des ménages. Les prix ont grimpé de 5,3 % entre avril et juin par rapport à la même



période l'an dernier. « La hausse de la consommation est en grande partie liée à la flambée de cours du pétrole, qui contribue à 20 % de la hausse des ventes de détail », indique Jianwei Xu. Les signes de ralentissement de l'économie pourraient pousser Pékin à une nouvelle salve de mesures budgétaires accommodantes, permettant de restaurer la confiance des agents économiques, de soutenir l'emploi et la consommation. Les émissions de dettes locales, notamment, sont moitié moins importantes que l'an dernier. Or elles sont directement liées aux investissements d'infrastructure. Le gouvernement chinois table sur une croissance de 6 % cette année, ce qui semble facilement tenable, surtout s'il parvient à dynamiser la croissance des crédits de long terme. Mais les autori-

tés craignent qu'une relance trop lâche ne réduise les efforts entrepris pour abaisser l'endettement et les défauts à répétition enregistrés à la fin 2020. « Une hausse du soutien budgétaire aura aussi une conséquence sur la dette publique, mais nous pensons que la Chine finira quand même par accentuer ses aides pour dynamiser la croissance cette année », estime Jianwei Xu, qui note que le stimulus de Pékin est bien moindre cette année que l'an dernier et que celui des autres grandes économies. Alors que les exportations ont été portées par la reprise aux Etats-Unis et en Europe, la propagation du variant Delta laisse planer une ombre sur ces débouchés pour la deuxième partie d'année. En attendant, l'empire du Milieu garde toujours ses frontières fermées avec une approche « zéro-Covid-19 » de la pandémie. — C. M.

Une nouvelle valeur favorite

L'Investir 10 Grandes Valeurs est parvenu à progresser dans les mêmes proportions que le Cac 40, cette semaine. Il a pris 1,4 % d'un jeudi à l'autre, alors que l'indice a rebondi de 1,5 %, si bien qu'il gagne désormais 23,2 % depuis le début de l'année. C'est 6,2 points de mieux que l'indice. En dépit d'un nouvel accès de faiblesse

d'Alstom (- 4,1 % d'un jeudi à l'autre), les autres valeurs se sont bien comportées. ArcelorMittal a repris 5,9 % dans la hausse du marché. Air Liquide (+ 2,6 %) continue de rattraper doucement son retard pris depuis janvier. Dassault Systèmes réalise un très bon départ dans la sélection. Il prend 2 % et porte son gain à 9,6 % depuis le 21 juin, date de son entrée dans

l'Investir 10, alors que le marché a reculé de 1,7 % sur la période. — FRANÇOIS MONNIER

NOS ARBITRAGES

Dans l'Investir 10 Grandes Valeurs, je jette l'éponge sur Alstom, dont les performances sont très décevantes. Depuis son entrée dans la sélection, le 14 septembre 2020, l'action a perdu 15,8 %, alors

que le Cac 40 a bondi de 28,5 %. Il s'avère que le rachat de la division Transport a été réalisé à un prix trop élevé. Même si nous restons à l'achat du titre, Alstom ne peut plus figurer parmi nos valeurs favorites. Je la remplace par Capgemini, dont les objectifs pourraient être revus à la hausse cet été. La composition des trois autres sélections demeure inchangée.

investir

GRANDES VALEURS

VARIATIONS DEPUIS FIN 2003

CAC 40

+ 82,5 %

CAC 40 AVEC DIV.

+ 232,5 %

NOTRE SÉLECTION

+ 309,6 %

VARIATIONS SUR LA SEMAINE

NOTRE SÉLECTION

+ 1,4 %

CAC 40

+ 1,5 %

VARIATIONS EN 2021

NOTRE SÉLECTION

+ 23,2 %

CAC 40

+ 17 %

Le géant de la sidérurgie ArcelorMittal a bénéficié d'une recommandation de surperformance de la part de Barclays, dont le bureau d'analyse financière a entamé le suivi.

VALEUR MNÉMO	DATE D'ENTRÉE	PERF. DEPUIS L'ENTRÉE	PRIX DE REVIENT	OBJECTIF	POTENTIEL	PER 2021 EST.	RDT 2020 EST.	COURS (15-7-21)	VARIATION (SEMAINE)
AIR LIQUIDE AI	6-3-06	+ 1.029 %	13,25 €	180 €	20 %	27,7	1,8 %	149,66 €	+ 2,6 %
CAPGEMINI	-	-	-	195 €	17 %	21,5	1,2 %	-	-
ALSTOM	14-9-20	- 16 %	42,75 €	58 €	61 %	17,6	0,7 %	36 €	- 4,1 %
ARCELOMITTAL MT	1-3-21	+ 33 %	19,81 €	32 €	21 %	4	1 %	26,42 €	↗ + 5,9 %
BUREAU VERITAS BVI	20-5-19	+ 28 %	20,95 €	31 €	16 %	29,8	1,3 %	26,74 €	+ 0,8 %
DASSAULT SYSTÈMES DSY	21-6-21	+ 10 %	39,65 €	50 €	15 %	52,5	0,3 %	43,45 €	+ 2 %
EIFFAGE FGR	16-11-20	+ 6 %	79,9 €	110 €	29 %	11,9	3,5 %	85,02 €	- 0,9 %
SAINT-GOBAIN SGO	6-1-20	+ 68 %	34,67 €	69 €	18 %	15,5	2,3 %	58,32 €	+ 3,2 %
SCHNEIDER ELECTRIC SU	2-12-19	+ 62 %	83,90 €	159 €	17 %	27,6	1,9 %	136,04 €	+ 2,2 %
TELEPERFORMANCE TEP	20-7-20	+ 48 %	238 €	410 €	16 %	35,1	0,7 %	353,10 €	+ 1,9 %
VEOLIA ENVIRONNEMENT VIE	18-6-18	+ 49 %	17,26 €	32 €	25 %	19,9	2,7 %	25,69 €	- 0,4 %

investir

VALEURS MOYENNES

VARIATIONS DEPUIS FIN 2003

CAC SMALL

+ 233,7 %

CAC SMALL AVEC DIV.

+ 378,2 %

NOTRE SÉLECTION

+ 645,7 %

VARIATIONS SUR LA SEMAINE

NOTRE SÉLECTION

- 0,1 %

CAC SMALL

- 0,4 %

VARIATIONS EN 2021

NOTRE SÉLECTION

+ 13,5 %

CAC SMALL

+ 13,6 %

Korian a souffert des craintes de reprise de l'épidémie. Elle pèserait sur la location des résidences, car les familles ne veulent pas isoler leurs aînés.

VALEUR MNÉMO	DATE D'ENTRÉE	PERF. DEPUIS L'ENTRÉE	PRIX DE REVIENT	OBJECTIF	POTENTIEL	PER 2021 EST.	RDT 2020 EST.	COURS (15-7-21)	VARIATION (SEMAINE)
ARKEMA AKE	24-5-21	+ 2 %	105,25 €	130 €	21 %	16,8	2,3 %	107,10 €	+ 1,3 %
EDENRED EDEN	10-2-20	- 1 %	48,53 €	58 €	21 %	39,5	1,6 %	48,08 €	- 1,1 %
ELIS ELIS	1-3-21	+ 1 %	14,77 €	20 €	34 %	16,5	0 %	14,93 €	- 2,8 %
EUROFINS SCIENTIFIC ERF	2-11-20	+ 48 %	68,52 €	120 €	18 %	30,6	0,7 %	101,66 €	+ 0,7 %
FDJ FDJ	25-5-20	+ 74 %	27,86 €	61 €	26 %	35,8	1,9 %	48,52 €	- 0,3 %
ILIAD ILD	21-6-21	- 7 %	126,65 €	170 €	44 %	14,1	2,5 %	118,40 €	- 0,9 %
KORIAN KORI	24-12-18	+ 4 %	29,38 €	38 €	25 %	19	1 %	30,42 €	↘ - 3,1 %
NEXITY NXI	8-6-20	+ 42 %	29,90 €	53 €	25 %	14	4,9 %	42,48 €	+ 1,1 %
PEUGEOT INVEST (EX-FFP) PEUG	29-3-21	0 %	111 €	140 €	26 %	17,3	2,1 %	111 €	+ 0,4 %
SOITEC SOI	20-7-20	+ 83 %	104,20 €	220 €	15 %	50,6	0 %	190,60 €	↗ + 4 %

investir

RENDEMENT

VARIATIONS DEPUIS FIN 2003

CAC 40

+ 82,5 %

CAC 40 AVEC DIV.

+ 232,5 %

NOTRE SÉLECTION

+ 429,5 %

VARIATIONS SUR LA SEMAINE

NOTRE SÉLECTION

+ 0,9 %

CAC 40

+ 1,5 %

VARIATIONS EN 2021

NOTRE SÉLECTION

+ 9,4 %

CAC 40

+ 17 %

Bouygues a lancé la 5G à Lille, portant son réseau à 29 villes et à 1.400 communes françaises. L'objectif de l'opérateur est d'atteindre une couverture nationale d'ici à la fin de l'année.

VALEUR MNÉMO	DATE D'ENTRÉE	PERF. DEPUIS L'ENTRÉE	PRIX DE REVIENT	OBJECTIF	POTENTIEL	PER 2021 EST.	RDT 2020 EST.	COURS (15-7-21)	VARIATION (SEMAINE)
AMUNDI AMUN	20-7-20	+ 9 %	69,50 €	87 €	15 %	14,9	3,8 %	75,75 €	+ 1,7 %
AXA CS	21-6-21	- 0,3 %	21,83 €	28 €	29 %	8,2	6,6 %	21,77 €	+ 2,3 %
BOUYGUES EN	7-6-21	- 6,4 %	33,86 €	45 €	42 %	15,5	5,4 %	31,70 €	↗ + 2,4 %
MICHELIN ML	13-1-20	+ 27,6 %	106,50 €	160 €	18 %	16,1	1,7 %	135,90 €	+ 2,1 %
PERNOD RICARD RI	30-3-20	+ 45,3 %	126,01 €	220 €	20 %	27,6	1,6 %	183,15 €	+ 1,6 %
SANOFI SAN	1-2-21	+ 16,2 %	75,01 €	105 €	20 %	14,2	3,7 %	87,15 €	+ 1,6 %
SOLVAY SOLB	12-7-21	- 0,8 %	109,90 €	135 €	24 %	13,8	3,4 %	109,05 €	- 0,8 %
TF1 TFI	7-5-21	- 1,6 %	8,39 €	10,50 €	27 %	12,1	5,5 %	8,26 €	- 1,1 %
TOTALÉNERGIES TTE	22-2-21	+ 1,4 %	36,15 €	50 €	36 %	10,2	7,2 %	36,65 €	- 1,2 %
VINCI DG	3-8-15	+ 91,3 %	46,31 €	111 €	25 %	19,6	2,3 %	88,58 €	↘ - 2,1 %

investir

INTERNATIONAL

VARIATIONS DEPUIS FIN 2003

MSCI WORLD

+ 193,7 %

MSCI AVEC DIV.

+ 357,6 %

NOTRE SÉLECTION

+ 415,3 %

VARIATIONS SUR LA SEMAINE

NOTRE SÉLECTION

+ 1 %

MSCI WORLD

+ 0,7 %

VARIATIONS EN 2021

NOTRE SÉLECTION

+ 12,7 %

MSCI WORLD

+ 13,1 %

L'Union européenne est prête à allouer des moyens significatifs pour augmenter la production de puces en Europe, a déclaré Thierry Breton après une réunion avec le néerlandais ASML (machines à graver).

VALEUR MNÉMO	DATE D'ENTRÉE	PERF. DEPUIS L'ENTRÉE	PRIX DE REVIENT	OBJECTIF	POTENTIEL	PER 2021 EST.	RDT 2020 EST.	COURS (15-7-21)	VARIATION (SEMAINE)
ALLIANZ DE0008404005	23-11-20	+ 13 %	187 €	255 €	21 %	10,6	4,5 %	211 €	+ 1,6 %
AMAZON US0231351067	13-1-20	+ 81 %	1.698,67 €	4.300 \$	18 %	65,4	0 %	3.631,20 \$	↘ - 2,4 %
ASML NL0010273215	5-10-20	+ 88 %	318,70 €	692 €	15 %	50,4	0,5 %	599,50 €	↗ + 5,7 %
BANCO SANTANDER ES0113900137	15-3-21	+ 8 %	2,90 €	4 €	28 %	9	0,9 %	3,12 €	+ 2 %
BERKSHIRE HATHAWAY US846707026	7-12-15	+ 89 %	124,94 €	340 \$	22 %	26,8	0 %	279,72 \$	+ 2,4 %
CRH IE0001827041	31-5-21	- 2 %	42,57 €	51 €	23 %	18,2	2,3 %	41,56 €	+ 0,1 %
HOLCIM CH0012214059	22-2-21	+ 11 %	44,38 €	61 €	24 %	16,1	3,7 %	49,24 €	+ 1,3 %
MEDTRONIC IE00BTN1Y115	18-2-20	+ 5 %	101,09 €	160 \$	28 %	28,8	1,7 %	125,36 \$	- 1,3 %
MICROSOFT US5949181045	15-4-19	+ 129 %	103,87 €	320 \$	14 %	33,7	0,8 %	281,03 \$	+ 1,6 %
NESTLÉ CH0038863350	12-3-18	+ 88 %	56,27 €	135 FS	18 %	27,1	2,4 %	114,82 FS	- 0,7 %

Parmi les 900 valeurs de la cote, *Investir-Le Journal des Finances* vous présente ici ses 40 préférées, regroupées en quatre sélections de 10 valeurs. Les arbitrages ont lieu dans les vraies conditions du marché et sont réalisés de façon hebdomadaire avec exécution sur la base des cours de clôture du lundi.

Valeur entrante | **Valeur sortante** | **↗** Plus forte hausse de la semaine | **↘** Plus forte baisse de la semaine

Il est possible d'acheter :
● la sélection Investir 10 Grandes Valeurs en Bourse sous les codes mnémo : I10GS et Isin : FR0011630474. Les frais de gestion annuels sont de 1,5 %, et *Investir* en perçoit la moitié.
● le fonds Investir PEA Palatine, un fonds qui s'inspire des quatre sélections Investir 10, sous le code Isin : FR0013284114. Les frais de gestion annuels sont de 1,8 % et *Investir* en perçoit 1,05 %.

Offre Spéciale
ABONNÉS

Investir 10

dès le vendredi

pour améliorer vos gains !

investir

Pour profiter de cette offre exclusive,
contactez vite le service client :

PAR MAIL

PAR TÉLÉPHONE

serviceclients@investir.fr

01 55 56 70 67

Le conseil de la semaine d'Investir

Par Emmanuel Violet

Saint-Gobain

Moins de distribution pour plus de marges

Le groupe continue de présenter au marché des initiatives qui illustrent la poursuite de l'optimisation de son portefeuille d'activités. Une marque de continuité, après le passage de relais à la direction générale entre Pierre-André de Chalendar et Benoît Bazin, effectif depuis le 1^{er} juillet. Cette semaine, Saint-Gobain a annoncé la cession de Graham, son activité de distribution spécialisée dans la plomberie et le chauffage au Royaume-Uni, qui a réalisé un chiffre d'affaires de 260 millions d'euros en 2020.

AU CAS PAR CAS

La nouvelle suit de peu celle de la vente de deux enseignes de distribution en Espagne, Disce-sur et La Plataforma de la

Année	Cours (€)
2016	~35
2017	~45
2018	~35
2019	~30
2020	~25
2021	58,32

sivement. Selon les cas, les activités de distribution peuvent compenser leur niveau de marge relativement faible par un retour sur capitaux investis bien supérieur à celui des activités industrielles. La distribution est aussi un atout pour amener au client les solutions complètes que cherche de plus en plus à proposer le groupe. La priorité reste cependant aux actifs offrant une position de leader.

DEUX FOIS PLUS QUE PRÉVU

Le dynamisme de la politique de cession, presque deux fois plus ample que les 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires annoncés à l'origine en 2018, va contribuer à nourrir l'amélioration de la marge d'exploitation,

qui a été réévaluée à plusieurs reprises et devrait dépasser 10 % cette année. Pour le reste, Saint-Gobain va continuer de s'appuyer sur sa maîtrise des prix, qui lui permet de compenser en partie l'inflation sur les approvisionnements et sur la croissance du marché de la rénovation, soutenu par les plans de relance et qu'aucun élément ne remet en question à ce stade.

NOTRE CONSEIL

ACHETER : le titre offre toujours des niveaux de valorisation attrayants, la hausse s'appuyant sur une amélioration continue des marges.

Objectif : 69 € (SGO).

Prochain rendez-vous : le 29 juillet, résultats semestriels.

LAVIS DU GÉRANT SUR CETTE VALEUR

Forte hausse de la rentabilité d'exploitation

RÉGIS LEFORT, GÉRANT ACTIONS CHEZ TALENCE GESTION

Nous avons acheté Saint-Gobain dans les années 2010, lorsque le titre valait 30 €, car l'action nous semblait sous-évaluée. Nous nous sommes renforcés pour la dernière fois en novembre dernier, sur la base d'un cours de 38 €. En effet, le groupe sera l'un des principaux bénéficiaires du plan d'investissement européen pour la transition énergétique du fait de sa forte présence sur les marchés de la rénovation et de l'isolation, qui représentent près de la moitié de son chiffre d'affaires. Malgré la belle hausse récente du titre, je reste positif sur une société qui suit depuis 2018 son plan Transform and Grow. Il consiste à céder des activités non stratégiques, comme Lapeyre ou sa filiale de distribution au Royaume-Uni, afin de se recentrer sur ses divisions les plus rentables et en croissance. Les résultats sont probants, puisque la marge d'exploitation devrait atteindre 10 % cette année contre 7 % à 8 % historiquement. Ainsi, le résultat d'exploitation devrait gagner en 2021 près de 50 %, à 4,1 milliards d'euros, contre 2,8 milliards l'an dernier et 3,3 milliards en 2019. Dans ces conditions, le titre reste modérément valorisé avec des ratios valeur d'entreprise/résultat d'exploitation estimé à 9,5 fois cette année et 9 fois en 2022. Par rapport à son comparable irlandais CRH, dont les ratios respectifs sont de 14,3 fois et 13,6 fois, la décote atteint un tiers. Même si une surcote se justifie pour CRH, la meilleure société de son secteur, elle semble excessive, d'autant que Saint-Gobain va renouer en 2021 et en 2022 avec une croissance organique de ses ventes après dix années de stagnation aux alentours de 40 milliards d'euros. A l'horizon d'un an, mon objectif de cours est de 70 €.

« Le titre reste modérément valorisé »

CRITÈRES D'INVESTISSEMENT			
COMPORTEMENT DE L'ACTION ● PERFORMANCE DU TITRE COURS AU 15-7-21 : 58,32 € VARIATION 52 SEMAINES : 76,89 % 2021 : 55,52 % ● VOLATILITE BÊTA 52 S. : 1,4 FOIS EXTRÊMES 52 S. : 58,69 € / 30,96 €	PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ● ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EVOL. MOYENNE (2017-2020) : -2 % EVOL. 2021 : 9 % ● BNPA EVOL. MOYENNE (2017-2020) : -1 % EVOL. 2021 : 37 %	CONFIANCE DANS LA SOCIÉTÉ ● SOLIDITÉ DU BILAN DETTE NETTE / FONDS PROPRES : 40 % DERNIER ACTIF NET PAR ACTION : 35,65 € ● CONSENSUS DES ANALYSTES A 73 % C 23 % V 4 %	INTÉRÊT BOURSIER ● RENDEMENT DIVIDENDE 2021 ESTIMÉ : 1,33 € RDT 2020 : 2,3 % RDT 2021 : 2,3 % ● VALORISATION ESTIMÉE PER 2021 : 15,5 FOIS PER 2022 : 12,9 FOIS
NOTE ESG : 52 (4/25) ; ENVIRONNEMENT : 54 ; SOCIAL : 47 ; GOUVERNANCE : 57			

Les données environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) sont fournies par V.E et sont soumises aux conditions décrites sur le site Internet de V.E (<https://vigeo-eiris.com/fr/politique-de-confidentialite-mentions-legales/>). Note sur 100 (classement sectoriel en Europe).

SERVICES AUX ENTREPRISES

Veolia Env. Médaille d'or au Japon pour un contrat d'eau sur vingt ans

Pendant que l'OPA sur Suez se prépare à Paris pour l'automne, les affaires continuent à l'autre bout du monde. Veolia a remporté au Japon un contrat de vingt ans dans la gestion de l'eau. Il représente un chiffre d'affaires de 712 millions d'euros, selon *Les Echos*, pour l'entreprise française. Elle n'y est pas allée seule mais à la tête d'un consortium formé avec neuf partenaires locaux, dont Metawater, coté à Tokyo et spécialisé dans les équipements et l'ingénierie pour les stations d'épuration. Ce contrat a été décroché auprès de la préfecture de Miyagi, plus connue par sa capitale, Sendai, victime du tsunami de 2011, qui a noyé la centrale de Fukushima (Veolia s'était occupé de l'eau radioactive). Cette concession prévoit la production d'eau potable (pour près de 2 millions d'habitants) et à des fins industrielles, ainsi que le traitement des eaux usées, a indiqué Veolia, dont le consortium sera chargé de la gestion, de l'exploitation et de la « modernisation de huit usines de traitement ». Le Japon se caractérise par la vétusté de ses infrastructures d'approvisionnement en eau et par le vieillissement de sa population, à l'origine d'une diminution de la consommation.

Confronté à ces défis, l'archipel a modifié sa législation en 2018 pour ouvrir sa gestion de l'eau.

PREMIER ÉTRANGER

C'est dans ce cadre que « *Veolia est le seul opérateur privé étranger à avoir obtenu plusieurs contrats de gestion de services publics liés à l'eau au Japon, qui ne s'est ouvert que récemment au public-privé* », a souligné Antoine Frérot, le PDG. Le groupe, qui emploie 9.000 salariés dans le pays, a décroché, en 2017, la première cession de gestion des eaux usées du Japon, à Hamamatsu. Le contrat de Miyagi permettra à Veolia de mettre en œuvre ses solutions numériques pour la modernisation et l'exploitation des sites. — C. L. C.

NOTRE CONSEIL

ACHETER : la position de numéro un mondial des services à l'environnement de Veolia, qui va être renforcée par la reprise des activités internationales de Suez, se voit aussi confortée par ce contrat de Miyagi, dans un pays récemment ouvert.

Objectif : 32 € (VIE).

Prochain rendez-vous : le 29 juillet, résultats semestriels.

IMMOBILIER

Unibail-Rodamco-Westfield Le nouveau handicap du pass sanitaire

Le projet de loi imposant un pass sanitaire pour accéder notamment aux centres commerciaux sera mis en forme la semaine prochaine, puis voté en urgence au Parlement, afin d'inciter à la vaccination. Ce sont les grands centres de plus de 20.000 mètres carrés, comme ceux d'Unibail (ou de son concurrent Klepierre), qui seraient visés. Pourtant, l'affluence est souvent plus forte dans certaines rues commerçantes, tandis que les centres doivent déjà respecter une jauge d'une personne pour 8 mètres carrés depuis leur réouverture le 19 mai. De plus, les contrôles auront un coût élevé, comme le souligne Gontran Thüring, délégué général du Conseil national des centres commerciaux (CNCC) : « *Un poste de vigile nécessite plusieurs personnes, compte tenu de l'amplitude des horaires d'ouverture, et il faut compter en moyenne quatre entrées à contrôler par centre. Pour l'ensemble du secteur, il faudrait trouver 5.000 personnes à embaucher en quinze jours.* » Quant au Forum des Halles, à Paris, un des comp-

Les majors d'Unibail en France, il compte une quinzaine de points d'accès ! Ainsi, pour quelques mois

Année	Cours (€)
2016	~200
2017	~180
2018	~150
2019	~100
2020	~50
2021	70,38

encore, le temps de vacciner l'essentiel de la population, les enseignes locataires seront privées d'une partie de leur clientèle, et les centres eux-mêmes devront assumer des coûts supplémentaires de gardiennage. — J.-L. C

NOTRE CONSEIL

RESTER À L'ÉCART : la décote est insuffisante sur un actif net réévalué qui devrait encore baisser par rapport à l'estimation de 110,5 € fin 2020 (URW).

Prochain rendez-vous : le 28 juillet, résultats semestriels.

CRITÈRES D'INVESTISSEMENT			
COMPORTEMENT DE L'ACTION ● PERFORMANCE DU TITRE COURS AU 15-7-21 : 70,38 € VARIATION 52 SEMAINES : 36,71 % 2021 : 8,98 % ● VOLATILITE BÊTA 52 S. : 0,9 FOIS EXTRÊMES 52 S. : 85,65 € / 29,08 €	PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ● ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EVOL. MOYENNE (2017-2020) : 3 % EVOL. 2021 : 12 % ● BNPA EVOL. MOYENNE (2017-2020) : -15 % EVOL. 2021 : STABLE	CONFIANCE DANS LA SOCIÉTÉ ● SOLIDITÉ DU BILAN DETTE NETTE / FONDS PROPRES : 106,4 % DERNIER ACTIF NET PAR ACTION : 125,69 € ● CONSENSUS DES ANALYSTES A 20 % C 30 % V 50 %	INTÉRÊT BOURSIER ● RENDEMENT DIVIDENDE 2021 ESTIMÉ : 0 RDT 2020 : NUL RDT 2021 : NUL ● VALORISATION ESTIMÉE PER 2021 : 9,7 FOIS PER 2022 : 8,1 FOIS
NOTE ESG : 68 (2/11) ; ENVIRONNEMENT : 68 ; SOCIAL : 71 ; GOUVERNANCE : 63			

CRITÈRES D'INVESTISSEMENT			
COMPORTEMENT DE L'ACTION ● PERFORMANCE DU TITRE COURS AU 15-7-21 : 70,38 € VARIATION 52 SEMAINES : 36,71 % 2021 : 8,98 % ● VOLATILITE BÊTA 52 S. : 0,9 FOIS EXTRÊMES 52 S. : 85,65 € / 29,08 €	PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ● ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EVOL. MOYENNE (2017-2020) : 3 % EVOL. 2021 : 12 % ● BNPA EVOL. MOYENNE (2017-2020) : -15 % EVOL. 2021 : STABLE	CONFIANCE DANS LA SOCIÉTÉ ● SOLIDITÉ DU BILAN DETTE NETTE / FONDS PROPRES : 106,4 % DERNIER ACTIF NET PAR ACTION : 125,69 € ● CONSENSUS DES ANALYSTES A 20 % C 30 % V 50 %	INTÉRÊT BOURSIER ● RENDEMENT DIVIDENDE 2021 ESTIMÉ : 0 RDT 2020 : NUL RDT 2021 : NUL ● VALORISATION ESTIMÉE PER 2021 : 9,7 FOIS PER 2022 : 8,1 FOIS
NOTE ESG : 68 (2/88) ; ENVIRONNEMENT : 79 ; SOCIAL : 60 ; GOUVERNANCE : 70			

SERVICES INFORMATIQUES

Atos Le titre bascule de nouveau après un avertissement retentissant

Patatras ! Dans une année déjà chaotique, Atos a chuté de 18 %, le 12 juillet, après avoir abaissé ses objectifs annuels. Le groupe a annoncé en avance ses résultats du deuxième trimestre, bien moins bons qu'attendu, avec un recul de 1,5 % du chiffre d'affaires en données comparables, du fait notamment de la mauvaise tenue des activités Legacy (qui reposent sur les infrastructures traditionnelles), en raison d'une transition plus rapide qu'anticipé des entreprises vers le cloud. En conséquence, la marge opérationnelle a reculé de 5,5 % au premier semestre, tandis que le flux de trésorerie disponible se révèle négatif de 364 millions d'euros, affecté par l'évolution défavorable du besoin en fonds de roulement.

Malgré une amélioration attendue en seconde partie d'année, la croissance anticipée pour 2021 a été revue nettement à la baisse, avec un chiffre d'affaires prévu étale au lieu d'une progression comprise entre 3,5 % et 4 %. La marge opérationnelle est désormais attendue à 6 % et non plus dans une fourchette de 9,4 % à 9,8 %. Enfin, visé initialement entre 550 et 600 millions, le flux de trésorerie disponible est simplement estimé en territoire « positif ».

COMMUNICATION DÉFAILLANTE
Certes, le groupe applique le règlement de l'Union européenne sur les abus de marchés qui prévoit que les émetteurs doivent rendre publiques dès que possible les informations privilé-

giées qui les concernent directement. Mais le maintien obstiné des objectifs annuels avait déjà surpris au premier trimestre, et le délai écoulé depuis marque un nouvel écueil dans la communication d'Atos. Depuis qu'Elie Girard est aux commandes, il a déjà surpris en s'intéressant à une acquisition potentielle aux Etats-Unis dont l'activité était diamétralement opposée au type de cibles dont il avait parlé. Par la suite, la valeur a sensiblement corrigé après les réserves des commissaires aux comptes sur deux filiales américaines du groupe comptant pour 11 % de son chiffre d'affaires. Une série de problèmes qui se sont conclus à l'assemblée générale par le désaveu des actionnaires, ces derniers ayant voté contre la résolution sur l'approbation des comptes. — C. M.

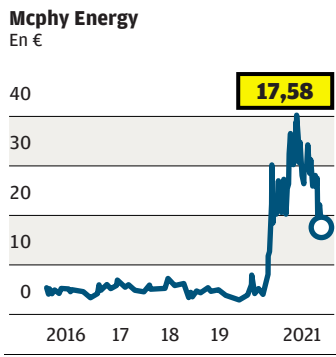
NOTRE CONSEIL
VENDE : Atos a maintenu ses objectifs à long terme, une croissance interne comprise entre 5 % et 7 % et une marge opérationnelle de 11 % à 12 %. Mais nous considérons que la faible valorisation ne justifie plus un conseil d'achat, compte tenu du niveau d'incertitude (ATO).
Prochain rendez-vous : le 28 juillet, résultats du deuxième trimestre.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

McPhy Energy Le directeur général débarqué, l'action s'enfonce encore

Valeur vedette de 2020, au point d'avoir intégré l'indice SBF 120, McPhy Energy n'en finit plus de plonger depuis son record de janvier. L'action a chuté de 58 % depuis, dont 11,5 % le 12 juillet, à l'annonce du débarquement du directeur général, Laurent Carme, arrivé en octobre 2019. Le conseil d'administration indique seulement, dans un communiqué, avoir « mis fin » à ses fonctions. Elles sont reprises, à titre intérimaire, par Luc Poyer, nommé président le 17 juin. « Un processus de sélection d'un nouveau directeur général a été engagé », ajoute le conseil. Il devrait durer « quelques mois », nous a déclaré Luc Poyer, sans expliquer non plus le départ de Laurent Carme. C'est sous la gouvernance de ce dernier que le fabricant d'équipements de production d'hydrogène pour l'industrie et les transports a levé 180 millions d'euros en octobre 2020, afin de financer notamment la gigafactory prévue près de Belfort pour assembler des électrolyseurs de grande taille. Le marché a apprécié l'annonce le 22 juin, d'une nouvelle unité à Grenoble, permettant de fabriquer 150 stations de recharge par an pour les véhicules contre 20 aujourd'hui. Les mois consacrés au recrutement d'un nouveau dirigeant « ne seront absolument pas

perdus », assure Luc Poyer. « Au contraire, nous avons la volonté d'accélérer. La stratégie ne va pas changer, la gamme non plus. » Les investisseurs ont peu goûté, en revanche, le communiqué du 15 juin faisant état d'une « croissance limitée pour l'exercice 2021 », ce qui a conduit les analystes à abaisser leurs estimations de chiffres d'affaires par rapport aux 13,7 millions de 2020. Le retard pris sur le terrain commercial a été expliqué par la crise et « l'attentisme de certains acteurs économiques dépendant de financements publics ». L'action, enfin, a cédé 6 % le 28 juin après une fuite décelée dans un électrolyseur McPhy d'une centrale électrique allemande. — C. L. C.



NOTRE CONSEIL
ACHETER À TITRE SPÉCULATIF : la forte baisse incite à rester acheteur, mais à titre très spéculatif. La filière de l'hydrogène vert doit aussi bénéficier d'investissements massifs en Europe dans la décennie.
Objectif : 24 € (MCPHY).
Prochain rendez-vous : le 27 juillet, résultats semestriels.

CRITÈRES D'INVESTISSEMENT	
COMPORTEMENT DE L'ACTION ● PERFORMANCE DU TITRE COURS AU 15-7-21 : 41,03 € VARIATION 52 SEMAINES : -46,70 % 2021 : -45,13 % ● VOLATILITÉ BÊTA 52 S. : 0,9 FOIS EXTRÊMES 52 S. : 79,08 € / 40,83 €	PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ● ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EVOL. MOYENNE (2017-2020) : -4 % EVOL. 2021 : -1 % ● BNPA EVOL. MOYENNE (2017-2020) : 2 % EVOL. 2021 : -49 %
CONFIANCE DANS LA SOCIÉTÉ ● SOLIDITÉ DU BILAN DETTE NETTE / FONDS PROPRES : 6 % DERNIER ACTIF NET PAR ACTION : 67,28 € ● CONSENSUS DES ANALYSTES A 32 % C 63 % V 5 %	INTÉRÊT BOURSIER ● RENDEMENT DIVIDENDE 2021 ESTIMÉ : 1,10 € RDT 2020 : 2,1 % RDT 2021 : 2,6 % ● VALORISATION ESTIMÉE PER 2021 : 12,5 FOIS PER 2022 : 8,9 FOIS
NOTE ESG : 61 (3/82) ; ENVIRONNEMENT : 77 ; SOCIAL : 59 ; GOUVERNANCE : 57	

CRITÈRES D'INVESTISSEMENT	
COMPORTEMENT DE L'ACTION ● PERFORMANCE DU TITRE COURS AU 15-7-21 : 17,58 € VARIATION 52 SEMAINES : -29,96 % 2021 : -48,82 % ● VOLATILITÉ BÊTA 52 S. : 1,2 FOIS EXTRÊMES 52 S. : 41,70 € / 16,42 €	PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ● ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EVOL. MOYENNE (2017-2020) : 11 % EVOL. 2021 : 9 % ● BNPA EVOL. MOYENNE (2017-2020) : NS EVOL. 2021 : NS
CONFIANCE DANS LA SOCIÉTÉ ● SOLIDITÉ DU BILAN TRÉSO. NETTE / FONDS PROPRES : 97 % DERNIER ACTIF NET PAR ACTION : 7,08 € ● CONSENSUS DES ANALYSTES A 100 % C 0 % V 0 %	INTÉRÊT BOURSIER ● RENDEMENT DIVIDENDE 2021 ESTIMÉ : 0 RDT 2020 : NUL RDT 2021 : NUL ● VALORISATION ESTIMÉE PER 2021 : NS PER 2022 : NS
PEA-PME	

PHARMACIE-SANTÉ

Diagnostic médical Les tests de dépistage de la Covid dans le collimateur

Les annonces d'Emmanuel Macron pour inciter à la vaccination ont affecté le secteur du diagnostic, et plus spécifiquement les sociétés qui développent des tests de dépistage de la Covid-19. Le président français a en effet déclaré que les tests virologiques (RT-PCR) et antigéniques de dépistage de la Covid-19 ne seraient plus remboursés cet automne, sauf s'ils sont prescrits sur ordonnance. L'accélération des vaccinations devrait avoir, en outre, un impact négatif, à terme, sur l'utilisation des tests. Dans le même temps, l'avertissement de Quiagen (coté à Francfort et au Nasdaq), dû au ralentissement de la demande de tests Covid-19, a refroidi. Le spécialiste de la biologie moléculaire a ainsi ramené la croissance de ses ventes de 19 % à 12 % pour 2021, et son titre a cédé 8 % en l'espace de trois séances. Les cours des principaux acteurs cotés du secteur à Paris ont donc mal réagi, mais dans des mesures bien différentes selon la taille que représente ce chiffre d'affaires. Ainsi, le leader de la bioanalyse Eurofins Scientifique a cédé 2,2 %, mardi, alors que les petites sociétés Biosynex et Eurobio Scienti-

fic ont abandonné chacune 12 % mardi, poursuivant leur baisse le lendemain. La première avait quadruplé ses ventes à 154 millions en 2020 grâce à son activité Covid, qui a représenté 70 % de celles-ci, et la seconde les avait doublées (à 189 millions), sachant qu'elles intégraient 60 % de facturations liées à la Covid-19. A noter que le recul de leurs actions est à relativiser, alors qu'elles ont littéralement explosé (respectivement + 627 % et + 289 %) depuis début 2020. Le petit spécialiste du diagnostic Novacyt, qui avait aussi saisi l'« opportunité Covid » en 2020, a peu réagi. Il est vrai que l'action a déjà chuté de 67 % au cours des six derniers mois à la suite d'un litige avec la NHS (sécurité sociale britannique) dans le cadre d'un contrat d'approvisionnement en tests Covid signé avec le Royaume-Uni.

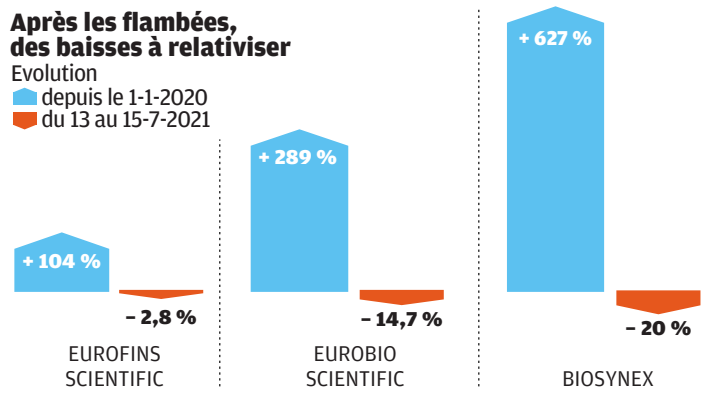
EUROFINS RÉSISTE
Le leader mondial de la bio-analyse, Eurofins scientifique, désormais aux portes du Cac 40, a réalisé 20 % (à comparer à 15 % en 2020) de ses facturations dans les tests du coronavirus, soit 500 millions d'euros sur quatre mois, à travers ses laboratoires d'analyses en France et la

commercialisation d'une large gamme de tests dans le monde (notamment aux Etats-Unis, grâce à Eurofins Vircor). Cette manne exceptionnelle est, certes, amenée à s'atténuer. Toutefois, la direction a bien veillé à ce que son objectif annuel – 5,4 milliards de chiffre

d'affaires et un Ebitda de 1,2 milliard – ne tienne pas compte de ces recettes liées à la Covid. Il sera évidemment dépassé. Par ailleurs, comme le montre l'accélération de la croissance organique des autres activités d'analyse du groupe (contrôle des aliments, de l'environne-

ment, des médicaments...), qui se sont fortement redressées en avril (+ 35 %), Eurofins bénéficie aussi de la reprise économique mondiale et, paradoxalement, de la montée en puissance des vaccins, qui dope son activité d'analyse pharmaceutique des produits biologiques. — A. B

NOS CONSEILS
● Nous restons acheteurs d'Eurofins (ERF), et d'Eurobio Scientifique (ALERS), qui disposent de relais de croissance hors tests de la Covid, pour viser respectivement 120 € et 24 €. Nous sommes à l'écart de Novacyt (ALNOV) et de Biosynex (ALBIO).



Message à caractère promotionnel

Transition EVERGREEN

Le 1^{er} fonds d'investissement coté en France dédié à la transition écologique ouvre son capital

Biogaz Efficacité énergétique Bois

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN UNE ACTION

Plus d'informations sur : **LaTransitionEcologiqueEnUneAction.com**

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au chapitre 3 « Facteurs de risques liés à la société et son activité » de la 1^{ère} partie du prospectus de fusion n° 21-190 (incorporé par référence au prospectus) et ainsi qu'au chapitre 2 « Facteurs de risques » de la 2^{ème} partie du Prospectus. Il est rappelé que tout investissement comporte un risque de perte en capital total ou partiel. Transition Evergreen a le statut de « Autre FIA » au sens de l'article L. 214-24, III du Code monétaire et financier et est accompagné dans le cadre de cette augmentation de capital par Aqua Asset Management, société de gestion, et par TP ICAP en qualité de chef de file et teneur de livre.

Des exemplaires du Prospectus approuvé par l'AMF sont disponibles sur simple demande auprès de Transition Evergreen, ainsi que sur les sites Internet www.transition-evergreen.com et www.amf-france.org. Le DICI PRIIPS et les statuts de Transition Evergreen sont également disponibles sur simple demande auprès de Transition Evergreen, ainsi que sur le site Internet www.transition-evergreen.com

ELIGIBLE PEA PME

AUGMENTATION DE CAPITAL SUR Euronext à Paris

OUVERTE À TOUS DU 2 AU 22 JUILLET 2021

Le coup de cœur

Par Emmanuel Violet

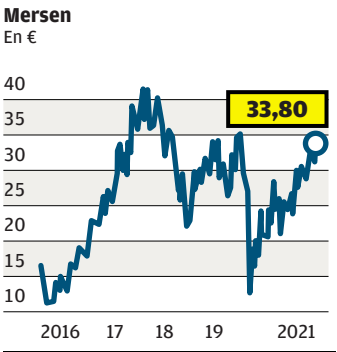
Mersen
Les métiers de l'efficacité énergétique galvanisent la croissance

Prudence excessive ! Au printemps, le management de Mersen nous avait paru conservateur dans ses prévisions de résultats pour 2021. Cela justifiait déjà un conseil d'achat, que vient de valider le pronostic revu à la hausse par le groupe, à l'approche de la présentation de ses résultats semestriels.

REBOND ET GAINS DE PRODUCTIVITÉ

La croissance maximum de 6 % anticipée jusque-là représente désormais le minium attendu, avec l'éventualité d'aller jusqu'à 8 %. En vue, donc, 914 millions d'euros de chiffre d'affaires dans l'hypothèse la plus optimiste, que nous retenons. Malgré cela, les 950 millions de 2019 ne seraient pas encore retrouvés. Même révision en hausse pour la marge opérationnelle courante, qui se situerait entre 9,2 % et 9,6 % (contre 8 % à 8,8 % prévus

précédemment) avec une dynamique bien orientée pour retrouver les 10,8 % d'avant la crise. Le rebond du producteur de composants de protection et de transmission électrique et électronique pour l'industrie, notamment celle des semi-conducteurs, s'appuie sur l'Amérique du Nord et l'Europe, qui ont surpris dans le bon sens, indique la direction. C'est particulièrement le cas dans les industries dites « de procédés », spéciale-



ment dans les métiers liés à l'efficacité énergétique. Le groupe bénéficie aussi d'une poursuite de la reprise en Asie, sachant que 14 % des facturations sont réalisés en Chine. On peut aussi mettre en avant les gains de productivité obtenus dans l'adversité de la période la plus critique de la pandémie.

UN MIX PRODUIT FAVORABLE À L'ENTREPRISE

A plus long terme, la valeur se présente comme un bon véhicule pour participer au cycle de renouvellement des infrastructures vertes. Le mix produit est favorable. Plus de la moitié de la production de Mersen est étiquetée « développement durable » par le management, s'adressant donc directement à cette demande. Mersen s'est, par exemple, repositionné sur le véhicule électrique. Après être sorti du secteur automobile il y a

un peu plus de dix ans, le groupe y revient aujourd'hui par le biais de l'électricité, avec la perspective d'y réaliser jusqu'à 70 millions de chiffre d'affaires dans les quatre à cinq ans contre 15 millions aujourd'hui. De plus, dans le solaire, Mersen vise 100 millions de ventes à brève échéance. Le tout laisse anticiper la poursuite, dans les années qui viennent, d'une croissance moyenne annuelle que nous estimons à 8 %. — E. V.

NOTRE CONSEIL

ACHETER : une façon de jouer à prix raisonnable (12,5 fois nos prévisions de bénéfice par action 2022) la vague verte grâce à ce fournisseur de grands acteurs du rééquipement mondial en infrastructures sobres en carbone. **Objectif : 39 € (MRN).** **Prochain rendez-vous :** le 30 juillet, résultats du premier semestre.

LA VALEUR À DÉCOUVRIR

Ekinops Des ventes record sur le trimestre

Historique L'équipementier des télécoms Ekinops, déjà Valeur à découvrir en mars 2019, mérite de nouveau cette distinction. Son cours de Bourse s'est adjugé 4,6 % au meilleur de la séance de mardi, à l'annonce de son chiffre d'affaires, historique, au deuxième trimestre. Il a bondi de 12 % et de 11 % sur le semestre, à 50,8 millions d'euros. Les trois activités d'Ekinops sont dans le vert. Celle de Transport optique s'est envolée de 26 %. Les zones EMEA (Europe - hors France -, Moyen-Orient et Afrique) et Amérique du Nord ont représenté respectivement 45 % et 17 % du chiffre d'affaires. La seconde a d'ailleurs affiché une croissance de 15 % et de 25 % en dollars (US) à mi-parcours, bénéficiant des ventes de solutions Accès. Mais le bilan est mitigé dans la région Asie-Pacifique, qui « *reste en recul marqué au premier semestre (- 29 %) et peine toujours à rebondir après une année 2020 particulièrement impactée par les conséquences de la pandémie* », d'après le communiqué d'Ekinops. En France, l'activité a également souffert d'un effet de base défavorable. Le groupe confirme malgré tout ses objectifs annuels et reste attentif aux acquisitions. En 2021, il vise ainsi une augmentation de ses facturations de 10 %, une marge brute comprise entre 52 % et 56 %, et une marge brute d'exploitation (d'Ebitda) entre 12 % et 16 %. Ekinops a aussi su se montrer rassurant envers les marchés, qui ont craint les pénuries de semi-conducteurs et la remontée des taux d'intérêt : « *Les tensions mondiales en matière d'approvisionnement pour certains composants électroniques persistent, mais n'occasionnent, à ce jour, que des impacts mineurs sur l'activité du groupe, qui maîtrise sa chaîne d'approvisionnement.* » **A. S. A.**

NOTRE CONSEIL

ACHETER : La performance commerciale est historique, la diversification géographique payante. Le titre a encore du potentiel. **Objectif : 9 € (EKI).** **Prochain rendez-vous :** le 29 juillet, résultats semestriels.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

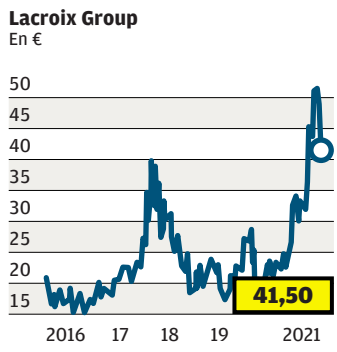
Lacroix Group Des munitions au bon moment pour des acquisitions

Objectif du plan stratégique 2025 : augmenter d'au moins la moitié la taille de l'entreprise avec l'apport de la croissance externe. Le coup, que l'augmentation de capital en cours va contribuer à financer, est bien joué. Lacroix Group, embarqué par la vague de croissance du marché des objets connectés industriels et de la numérisation des infrastructures, notamment dans l'énergie et l'environnement, cherche à monter en gamme par l'innovation et les nouveaux produits. L'idée est de développer davantage de solutions originales – par opposition au travail de sous-traitant, moins rémunérateur – et éventuellement clés en main, en gestion de l'eau, par exemple, ou dans le domaine de la signalisation routière et urbaine (activité d'origine du groupe).

EFFORT DE R&D À AMORTIR

Pour cela, il faut investir dans la recherche et développement. Le groupe entend doubler son budget en valeur absolue d'ici à 2025, qui passerait de 3,5 % à 5 % d'un chiffre d'affaires estimé à 800 millions d'euros à cet horizon contre 519 millions attendus cette année. L'augmentation du périmètre permettra d'amortir cet effort particulier sur une base de débouchés plus large pour les nouveaux produits. Géographiquement, la priorité sera donnée

à l'Allemagne et aux États-Unis. Après un printemps euphorique, où le titre a franchi la barre des 50 €, on revient à plus de calme. C'est l'occasion de se renforcer sur le titre à un prix plus attrayant. L'augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, s'effectue à raison de 7 actions nouvelles pour 23 anciennes, sur la base d'un prix



de souscription de 41,65 € par action, soit une décote de 15 % par rapport au cours de clôture précédant l'annonce. Produit espéré : 47,7 millions d'euros, soit un quart de la capitalisation boursière actuelle, et jusqu'à 54,9 millions si la clause d'extension est exercée en intégralité. La famille actionnaire ainsi que des investisseurs de référence ont déjà fait part de leur engagement, à hauteur de 34 millions d'euros. Clôture le 21 juillet. — E. V.

NOTRE CONSEIL

SOUSCRIRE : pour la gestion au plus près et la stratégie d'acquisitions bien calibrée qui crédibilise les ambitions de croissance. **Objectif : 63 € (LACR).** **Prochain rendez-vous :** le 26 août, chiffre d'affaires du premier semestre.

CRITÈRES D'INVESTISSEMENT			
COMPORTEMENT DE L'ACTION ● PERFORMANCE DU TITRE COURS AU 15-7-21 : 41,50 € VARIATION 52 SEMAINES : 83,82 % 2021 : 28,96 % ● LIQUIDITÉ VOL. QUOT. MOYEN ÉCHANGÉ : 1.531 EXTRÊMES 52 S. : 52,48 € / 21,19 €		PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ● ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EVOL. MOYENNE (2017-2020) : 9 % EVOL. 2021 : -8 % ● BNPA EVOL. MOYENNE (2017-2020) : 13 % EVOL. 2021 : 9 %	
CONFIANCE DANS LA SOCIÉTÉ ● SOLIDITÉ DU BILAN DETTE NETTE / FONDS PROPRES : 53 % DERNIER ACTIF NET PAR ACTION : 29,86 € ● PART DU CAPITAL DÉTENUE PAR FAMILLE BEDOUIN : 70,3 % AUTRE ACTIONNAIRE INSTITUTIONNELS : 19 %		INTÉRÊT BOURSIER ● RENDEMENT DIVIDENDE 2021 ESTIMÉ : 0,68 € RDT 2020 : 1,6 % RDT 2021 : 1,6 % ● VALORISATION ESTIMÉE PER 2021 : 12,5 FOIS PER 2022 : 10 FOIS PEA-PME	

IMMOBILIER

Kaufman & Broad Vers une reprise des réservations de logements

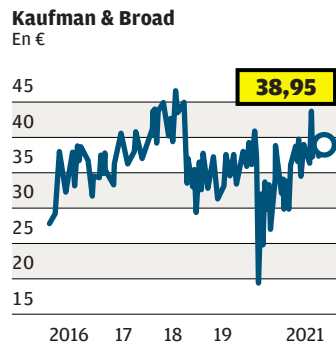
Le chiffre d'affaires a rebondi de 57,4 %, à 605,8 millions d'euros, lors du semestre comptable clos fin mai, et la marge d'exploitation s'est redressée à 7,6 % contre 3,2 % un an plus tôt, sans toutefois atteindre son niveau de 9,9 % il y a deux ans. Le promoteur vise 1,3 milliard d'euros de facturations annuelles (+ 11,8 %) avec une marge opérationnelle équivalente à celle de l'an dernier (6,9 %) mais encore inférieure à celle de 2019 (9,7 %). Les coûts de construction se répartissent à 50-50 entre les coûts salariaux et ceux, en forte hausse, des matières premières. Sur un an, le prix de l'acier a été multiplié par 3,5 et celui du bois d'œuvre a doublé, tandis que celui du béton est stable. D'après Midcap Partners, l'impact sur la marge d'exploitation serait au maximum de 2 points, mais plus

limité après la prise en compte de la hausse des prix de vente, de la renégociation du foncier et des provisions pour aléas de construction.

FORTE DEMANDE DES PARTICULIERS

La baisse des réservations de logements (- 23,5 %, à 2.780 lots, sur le semestre) mérite aussi d'être relativisée, car une forte

accélération est espérée pour obtenir une stabilité sur l'ensemble de l'exercice. Interrogé sur la volatilité de cet indicateur avancé, le PDG, Nordine Hachemi, nous explique que « *les programmes de Kaufman & Broad ont un taux d'écoulement de quatre mois au lieu de onze en moyenne dans le secteur* », ce qui rend difficile le lissage des obtentions de permis de construire et de la purge des recours. L'avantage, ajoute le dirigeant, c'est que « *le besoin en fonds de roulement est de 10 % à 12 % du chiffre d'affaires contre 40 % en moyenne pour le secteur* ». La baisse des réservations est aussi liée à la décision de lever le pied sur les ventes en bloc (passées de 65 % à 51 %), compte tenu de l'appétit des particuliers, accédants à la propriété ou investisseurs. Le dispositif Pinel a ainsi représenté 27 % des réservations en volume (+ 7 points). — J.-L. C.



CRITÈRES D'INVESTISSEMENT			
COMPORTEMENT DE L'ACTION ● PERFORMANCE DU TITRE COURS AU 15-7-21 : 38,95 € VARIATION 52 SEMAINES : 14,22 % 2021 : 6,42 % ● LIQUIDITÉ VOL. QUOT. MOYEN ÉCHANGÉ : 39.802 EXTRÊMES 52 S. : 44,90 € / 28,85 €		PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE ● ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ EVOL. MOYENNE (2017-2020) : -6 % EVOL. 2021 : 12 % ● BNPA EVOL. MOYENNE (2017-2020) : -14 % EVOL. 2021 : 50 %	
CONFIANCE DANS LA SOCIÉTÉ ● SOLIDITÉ DU BILAN DETTE NETTE / FONDS PROPRES : 17,8 % DERNIER ACTIF NET PAR ACTION : 12,06 € ● PART DU CAPITAL DÉTENUE PAR DIRIGEANTS ET SALARIÉS : 13,6 %		INTÉRÊT BOURSIER ● RENDEMENT DIVIDENDE 2021 ESTIMÉ : 1,85 € RDT 2020 : 4,7 % RDT 2021 : 4,7 % ● VALORISATION ESTIMÉE PER 2021 : 14,3 FOIS PER 2022 : 9,1 FOIS PEA-PME	

Agenda / Semaine du 19 au 23 juillet 2021

LUNDI 19

ÉCONOMIE
Zone euro
– Production dans le secteur de la construction de mai (11 heures).
– PIB et agrégats principaux de l'emploi du premier trimestre (11 heures).
Royaume-Uni. Boris Johnson lève les restrictions sanitaires.

SOCIÉTÉS

PUBLICATION
HF Company. Chiffre d'affaires du premier semestre (après Bourse).
INTERNATIONALE
IBM (DJ). Résultats du deuxième trimestre.
CONVOCATION D'ASSEMBLÉE
Cybergun. AGM à 13 heures, 3-5, impasse Reille, 75014 Paris.

MARDI 20

ÉCONOMIE
Japon. Inflation de juin (1 h 30).
Allemagne. Prix à la production industrielle de juin (8 heures).
Zone euro. Rapport de la BCE sur l'octroi de crédit (10 heures).
Etats-Unis
– Permis de construire et mises en chantier de juin (14 h 30).
– Jeff Bezos effectue son premier vol spatial à bord d'une fusée de sa société Blue Origin.



SOCIÉTÉS

PUBLICATIONS
Abeo. Chiffre d'affaires du premier trimestre 2021-2022 (après Bourse).
Alstom. Chiffre d'affaires du premier trimestre 2021-2022.
Boiron. Chiffre d'affaires du premier semestre.
Eiffage. Chiffre d'affaires du premier semestre.
HighCo. Chiffre d'affaires du premier semestre (après Bourse)
Ige+Xao. Résultats du premier trimestre 2021-2022 (après Bourse).
Interparfums. Chiffre d'affaires du premier semestre.
La Française de l'Energie. Chiffre d'affaires annuel 2020-2021.

Nanobiotix. Chiffre d'affaires du premier semestre.
Orpea. Chiffre d'affaires du premier semestre (après Bourse).
Pierre & Vacances. Chiffre d'affaires du troisième trimestre (après Bourse).
Rémy Cointreau. Chiffre d'affaires du premier trimestre 2021-2022.
Ubisoft Entertainment. Chiffre d'affaires du premier trimestre 2021-2022.
Virbac. Chiffre d'affaires du premier semestre (après Bourse).

INTERNATIONALES
Halliburton. Résultats du deuxième trimestre.
ManpowerGroup. Résultats du deuxième trimestre.
Netflix. Résultats du deuxième trimestre.
Philip Morris. Résultats du deuxième trimestre.
Travelers Companies (Dow Jones). Résultats du deuxième trimestre.
UBS. Résultats du deuxième trimestre.
United Airlines. Résultats du deuxième trimestre.
Volvo. Résultats du deuxième trimestre.

CONVOCATIONS D'ASSEMBLÉES
Abeo. AGM à 10 heures, 1, chemin de la Goulotte, 25870 Geneuille.
Laurent-Perrier. AGM à 10 heures, 32, avenue de Champagne, 51150 Tours-sur-Marne.

MERCREDI 21

ÉCONOMIE
Japon
– Balance commerciale de juin (1 h 50).
– Minutes de la Banque du Japon (1 h 50).
Etats-Unis. Stocks hebdomadaires de pétrole du département de l'Energie (16 h 30).

SOCIÉTÉS
PUBLICATIONS
Covivio. Résultats du premier semestre (après Bourse).
Eos Imaging. Chiffre d'affaires du premier semestre (après Bourse).
Ipsos. Résultats du premier semestre (après Bourse).
Plastic Omnium. Résultats du premier semestre.
Poxel. Chiffre d'affaires du premier semestre.
Proware. Chiffre d'affaires du premier semestre.
Sartorius Stedim Biotech. Résultats du premier semestre.
Soitec. Chiffre d'affaires du premier trimestre 2021-2022 (après Bourse).
U10. Chiffre d'affaires du premier semestre (après Bourse).

INTERNATIONALES
AkzoNobel. Résultats du deuxième trimestre.
ASML Holding. Résultats du deuxième trimestre.
Coca-Cola (DJ). Résultats du deuxième trimestre.
Daimler. Résultats du deuxième trimestre.
Hyundai Motor. Résultats du deuxième trimestre.
Johnson & Johnson (DJ). Résultats du deuxième trimestre.



Novartis. Résultats du deuxième trimestre.
Sap. Résultats du deuxième trimestre.
Verizon Communications (DJ). Résultats du deuxième trimestre.
Whirlpool. Résultats du deuxième trimestre.

CONVOCATION D'ASSEMBLÉE
Delta Drone. AGE à 9 heures (à huis clos), 27, chemin des Peupliers, 69570 Dardilly.

JEUDI 22

ÉCONOMIE
Japon. Les marchés sont fermés pour la fête de la mer.
France
– Enquête mensuelle de conjoncture dans l'industrie, le commerce et les services de juillet (8 h 45).
– Indicateur du climat des affaires de juillet (8 h 45).
Zone euro
– Réunion monétaire de la Banque centrale européenne. Annonce sur les taux (13 h 45) et conférence de presse (14 h 30).
– Indice de confiance du consommateur (16 heures).

Etats-Unis
– Nouvelles inscriptions hebdomadaires au chômage pour la semaine achevée le 17 juillet (14 h 30).
– Ventes de logements anciens de juin (16 heures).
– Enquête manufacturière de la Réserve fédérale de Kansas City de juillet (17 heures).
– Indicateurs avancés du Conference Board pour le mois de juin (16 heures).

SOCIÉTÉS
PUBLICATIONS
Amplitude Surgical. Chiffre d'affaires annuel 2021-2022

(après Bourse).
Aubay. Chiffre d'affaires du premier semestre.
Aures Technologies. Chiffre d'affaires du premier semestre (après Bourse)
Balyo. Chiffre d'affaires du premier semestre (après Bourse).
Dassault Aviation. Résultats du premier semestre (après Bourse).
Gecina. Résultats du premier semestre (après Bourse).
Getlink. Résultats du premier semestre.
GL Events. Résultats du premier semestre.
Groupe Open. Chiffre d'affaires du premier semestre (après Bourse).
Guerbet. Chiffre d'affaires du premier semestre.
ID Logistics. Chiffre d'affaires du premier semestre (après Bourse).
Lisi. Résultats du premier semestre (après Bourse).
Maurel & Prom. Chiffre d'affaires du premier semestre.
Oeneo. Chiffre d'affaires du premier trimestre 2021-2022 (après Bourse).
Orapi. Chiffre d'affaires du premier semestre.
Prismaflex International. Chiffre d'affaires du premier trimestre 2021-2022.

Publicis Groupe. Résultats du premier semestre (après Bourse).
Roche Bobois. Chiffre d'affaires du premier semestre.
Stef. Chiffre d'affaires du premier semestre.
Technip Energies. Résultats du premier semestre.
Valeo. Résultats du premier semestre (après Bourse).
Xilam Animation. Chiffre d'affaires du premier semestre (après Bourse).
INTERNATIONALES
ABB. Résultats du deuxième trimestre.
American Airlines. Résultats du deuxième trimestre.
American Express (DJ). Résultats du deuxième trimestre.
AT&T. Résultats du deuxième

trimestre.
Brinks. Résultats du deuxième trimestre.
Domino's Pizza. Résultats du deuxième trimestre.
Dow. Résultats du deuxième trimestre.
Honeywell International. Résultats du deuxième trimestre.
Intel (DJ). Résultats du deuxième trimestre.
Twitter. Résultats du deuxième trimestre.

CONVOCATIONS D'ASSEMBLÉES
EDF. AGO à 10 heures (à huis clos), 22-30, avenue de Wagram, 75008 Paris.
Rémy Cointreau. AGM à 9 h 30 (à huis clos), 21, boulevard Haussmann, 75009 Paris.

VENDREDI 23

ÉCONOMIE
France. Indice préliminaire PMI Markit des directeurs des achats des secteurs manufacturier et non manufacturier de juillet (9 h 15).
Zone euro. Indice PMI Markit des directeurs des achats des secteurs manufacturier et non manufacturier de juillet (10 heures).
Royaume-Uni
– Indice GfK de la confiance des consommateurs de juillet.
– Ventes au détail de juin (8 heures).
– Indice PMI Markit des directeurs des achats des secteurs manufacturier et non manufacturier de juillet (10 h 30).
Etats-Unis. Indice PMI Markit des directeurs des achats des secteurs manufacturier et non manufacturier de juillet (15 h 45).

SOCIÉTÉS
PUBLICATIONS
Egide. Chiffre d'affaires du premier semestre (après Bourse).
Seb. Résultats du premier semestre.
Thales. Résultats du premier

semestre.
INTERNATIONALES
Norsk Hydro. Résultats du deuxième trimestre.
Schlumberger. Résultats du deuxième trimestre.

CONVOCATION D'ASSEMBLÉE
Electricité et Eaux de Madagascar. AGO à 10 heures, 112, avenue Kléber, 75016 Paris.

Opérations

OFFRES PUBLIQUES
IDSud (Euronext). Offre publique de rachat d'actions du 7-7 au 26-7. 4 actions FDJ contre 1 action IDSud. Notre conseil : apporter
M2I (Euronext Growth). Offre publique d'échange. 11 actions Prologue (FR0010380626) à émettre contre une action M2I du 8-7 au 28-7. Notre conseil : apporter

AUGMENTATIONS DE CAPITAL
Lacroix Group (Euronext). 7 actions nouvelles à 41,65 € par action pour 23 DPS, du 9-7 au 21-7. Notre conseil : souscrire
Latecoere (Euronext). 4 actions nouvelles à 0,51 € par action, du 20-7 au 28-7. Notre conseil : souscrire pour ne pas être dilué mais nous sommes à l'écart de la valeur

RADIATIONS
Natixis (Euronext). Retrait obligatoire le 21-7.
Videlio (Euronext). Retrait obligatoire le 19-7.

Prochains dividendes

Société	Montant	Date*
HITECHPROS	1,10	20-7-2021
ENTREPRENDRE	0,10	21-7-2021
TXCOM	0,16	21-7-2021

* IL S'AGIT DE LA DATE DE DÉTACHEMENT DU DIVIDENDE, QUI, EN PRINCIPE, EST ANTÉRIEURE DE DEUX JOURS DE BOURSE À LA DATE DE VERSEMENT OU DE MISE EN PAIEMENT DE CE DIVIDENDE. (A) = ACOMPTÉ. (S) = SOLDE. (T) = TRIMESTRIEL.

3 publications de résultats du premier semestre au Cac 40...

DATE	SOCIÉTÉ	INDICATEURS À SUIVRE
20-7-2021	Alstom (1)	Nouveau contact avec les investisseurs, nouvelle occasion pour la direction de tenter de rassurer, après les déconvenues sur Bombardier.
22-7-2021	Publicis Groupe	Les investisseurs seront attentifs à l'évolution de la croissance des revenus du groupe à périmètre et changes constants.
23-7-2021	Thales	Au-delà des résultats semestriels, on attend des informations sur la cession en cours de l'activité de signalisation ferroviaire.

... et 6 publications du résultats du premier semestre au Next 20

DATE	SOCIÉTÉ	INDICATEURS À SUIVRE
20-7-2021 (après Bourse)	Orpea (2)	Pas de surprise en vue, le groupe ayant relevé début juillet son objectif de croissance pour 2021 avec plus de 4,2 milliards de revenus attendus.
20-7-2021	Ubisoft (3) Entertainment	D'après l'objectif 2021-2022 donné en mai, l'évolution du chiffre d'affaires pourrait être négative ou, au mieux, en hausse de 5 % environ.
21-7-2021	Sartorius Stedim Bio.	Le groupe a déjà annoncé la semaine dernière que ses revenus avaient bondi de 61 % et que sa marge d'Ebitda flirtait avec 36,5 %.
22-7-2021 (après Bourse)	Gecina	Les investisseurs s'intéresseront notamment au taux de pré-location des immeubles de bureaux actuellement en travaux.
22-7-2021	Getlink	Après le repli du trafic passagers, en juin, les investisseurs sont en attente d'explications, hors effet de base défavorable.
22-7-2021 (après Bouse)	Valeo	On sera attentif aux indications sur les conséquences de la pénurie de puces sur l'activité. La société profite de l'électrification des véhicules.

(1) Résultats du premier trimestre 2021-2022. (2) Chiffre d'affaires du premier semestre. (3) Chiffre d'affaires du premier trimestre 2021-2022.

Président de la SAS Investir Publications et directeur de la publication : Pierre Louette
Hebdomadaire édité par Investir Publications, société anonyme au capital de 4.177.350 €.
Commission paritaire : n° 0921K79929-ISSN 2115-0354
10 boulevard de Grenelle CS 10817 75738 Paris Cedex 15
Téléphone : 01-87-39-77-00
Téléphone lecteur : 01-87-39-70-57
E-mail lecteur : courrierlecteurs@investir.fr
Directeur de la rédaction : François Monnier

RÉDACTION
Rédacteurs en chef : Rémi Le Bailly, Denis Lantoine, Frédéric Mauger
PUBLICITÉ : TEAM MEDIA
Président : Corinne Mrejen
Directeur général : Philippe Pignol
Directrice du Pôle Finance Banque Assurance Immobilier : Emmanuelle Denis 01-87-39-75-13 / edenis@lesechosleparisien.fr
Directeur de la publicité : Philippe Hénault 01-87-39-79-18 / phenault@lesechosleparisien.fr

STRATÉGIE & COMMUNICATION
Directeur : Fabrice Février
DIFFUSION
Directeur de la Diffusion et du Marketing Client : Etienne Porteaux
Chef de produit diffusion : Charlene Lepineau 01-87-39-74-30
Service abonnements : 4, rue de Mouchy, 60438 Noailles Cedex.
Téléphone : 01-55-56-70-67. **Télécopieur** : 01-55-56-71-10.
E-mail : serviceclients@investir.fr.

Vente au numéro (distributeurs uniquement) : venteslesechos@teamdiffusion.fr
Tarif 1 an France métropolitaine : 134 €.
Autres durées et pays : nous consulter.
Prix au numéro : France : 4,60 € - Suisse : 8,80 CHF - Belgique et Luxembourg : 5,10 € - Dom : 6,20 € - Maroc : 57 DH - Tom : 1.550 XPF - Zone CFA : 4.600 CFA - Andorre : 5,10 € - Ile Maurice : 6,80 €.

FABRICATION
Impression : L'imprimerie (Tremblay), Midi Print (Gallargues). origine du papier : Belgique. Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Ecolabel européen sous le numéro FI/37/002. Eutrophisation : Ptot 0,013kg/tonne de papier.

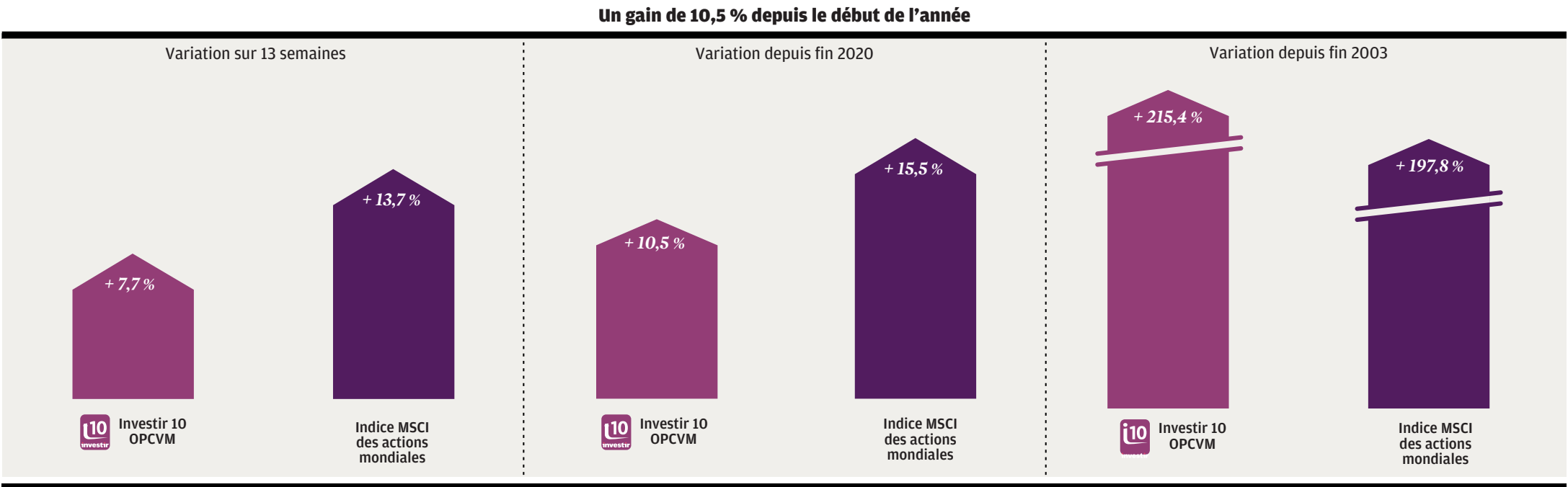
Travail exécuté par une équipe d'ouvriers syndiqués

Tirage du samedi 17 juillet 2021 : 66.275 exemplaires

Investir-Le Journal des Finances est une publication du **Groupe Les Echos**
Principal associé : Ufipar (LVMH)
Président-directeur général : Pierre Louette.
Directrice générale pôle Les Echos : Bérénice Lajouanie.
Directeur délégué : Bernard Villeneuve.

Notre publication adhère à FIDEO, association d'auto-discipline ayant pour but de favoriser la transparence de l'information financière. Retrouvez toutes les informations sur cette association sur le site www.fideo-france.org. Retrouvez également toutes les informations sur les conditions de production et diffusion de nos recommandations d'investissement sur notre site : www.monjournalfinancier.fr/recommandations_financieres
Sauf précision contraire, les recommandations sont actualisées au moment du bouclage, le vendredi précédant la publication.

OPCVM



Fonds
Notre Investir 10 OPCVM
gagne 7,7 % en 23 semaines



Depuis le 1^{er} février, notre sélection a fait moins bien que les indices en raison de l'accent mis sur les valeurs de croissance

- Des variations comprises entre - 2 % et 14,9 % pour les dix fonds détenus
- Quatre supports se valorisent de plus de 10 %
- Nous achetons un fonds d'actions européennes opportuniste très prometteur

Dossier réalisé par Pascal Estève

Depuis le 1^{er} février 2021, date de la dernière évaluation de notre sélection Investir 10 OPCVM, cette dernière s'est appréciée de 7,7 %, ce qui porte son avance depuis le début de l'année à 10,5 %. Si cette progression sur cinq mois peut sembler élevée, elle est toutefois nettement inférieure à celle de l'indice MSCI des actions mondiales, en progrès de 13,7 %, et plus encore à celle du Cac 40, qui a bondi de 19,5 %. Cette sous-performance

s'explique essentiellement par la rotation sectorielle marquée à laquelle nous avons assisté avec une revanche des titres sous-évalués au détriment des valeurs de croissance. En effet, au sein des 10 fonds sélectionnés, trois sont spécialisés dans ce créneau de la cote (Comgest Growth Europe Smaller Companies, DPAM Invest - Equities NewGems Sustainable et Optigest Monde) et deux les privilégient avec une surexposition de 10 à 15 points (GemEquity et GemAsia).

Deux autres surpondérations nous ont pénalisés : l'accent mis en Europe sur les valeurs moyennes, alors que les grandes capitalisations ont été plus performantes ; la détention de deux fonds d'actions émergentes, cette dernière zone géographique ayant été la moins favorisée au premier semestre. Les fonds axés sur la croissance ont donc réalisé des scores médiocres : - 2 % pour GemAsia, - 1,2 % pour GemEquity, + 5,5 % pour Optigest Monde, + 8,7 % pour DPAM Invest - Equities

NewGems Sustainable et + 9,6 % pour Comgest Growth Europe Smaller Companies. Idam Small France, en progrès de 5,6 %, n'a pas non plus brillé. En revanche, quatre supports ont progressé de plus de 10 %. Kirao Smallcaps (+ 14,9 %) s'est mis en vedette devant Varenne Valeur (+ 12,3 %), fonds diversifié flexible au couple rendement-risque exceptionnel, Pictet - Global Thematic Opportunities (+ 12,7 %), qui s'est bien repris, et R-co Valor (+ 10,4 %), qui a continué son parcours quasiment sans faute.

UN FONDS TRÈS PROMETTEUR

La période de sous-performance des valeurs de croissance n'étant peut-être pas achevée dans un contexte de forte reprise économique, nous décidons de nous séparer d'Optigest Monde, avec une plus-value satisfaisante de 20,9 % en l'espace de seulement neuf mois. En contrepartie, nous jetons notre dévolu sur un fonds d'actions européennes opportuniste et très prometteur, Lemanik Sicav - European Special

Situations. En cédant un fonds d'actions internationales au profit d'un autre d'actions européennes, nous accroissons notre exposition au Vieux Continent. Or cette zone géographique nous semble receler à court terme plus de potentiel que Wall Street, où les valorisations sont élevées et où les valeurs de croissance dominant. En outre, ce fonds est l'un des rares à avoir nettement surperformé à la fois l'an dernier et au premier semestre de cette année, soit dans des configurations de marché très différentes.

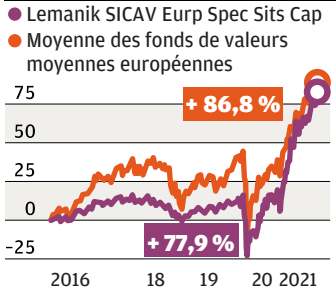
Notre portefeuille au 9-7-2021

	Valeur liquidative 5-7-2021	Variation depuis l'achat	Variation sur vingt-deux semaines	Date d'achat	Code Isin
ACTIONS EUROPÉENNES					
LEMANIK EUROPEAN SPÉCIAL SITUATIONS	27,65 €	-	-	5-7-2021	LU0090850842
VALEURS MOYENNES EUROPÉENNES					
COMGEST GROWTH EUROPE SMALLER COMPANIES (P)	49,31 €	+ 14,3 %	+ 9,8 %	23-11-2020	IE0004766014
VALEURS MOYENNES FRANÇAISES					
IDAM SMALL FRANCE (P)	212,26 €	+ 2,4 %	+ 7,1 %	23-10-2017	FR0011659887
KIRAO SMALLCAPS (P)	226,58 €	+ 24,6 %	+ 17,3 %	9-5-2017	FR0012633311
ACTIONS ÉMERGENTES					
GEMEQUITY R (AV)	236,97 €	+ 66,3 %	+ 1,1 %	6-3-2017	FR0011268705
ACTIONS ASIATIQUES HORS JAPON					
GEMASIA	147,47 €	+ 0,3 %	+ 0,3 %	1-2-2021	FR0013291861
ACTIONS INTERNATIONALES					
DPAM INVEST B EQ. NEWGEMS SUSTAINABLE	267,06 €	+ 35 %	+ 8,1 %	22-6-2020	BE0946564383
PICTET GLOBAL THEMATIC OPPORTUNITIES	174,30 €	+ 17,6 %	+ 12,9 %	10-2-2020	LU1508454599
DIVERSIFIÉS FLEXIBLES					
R-CO VALOR F (AV)	2.559,14 €	+ 56,5 %	+ 12 %	17-10-2016	FR0011261197
VARENNE VALEUR (P)	401,99 €	+ 27,7 %	+ 13,2 %	9-9-2019	FR0007080155

(P) Eligible au PEA
(AV) Fonds présent dans au moins 100 contrats d'assurance-vie.

Fonds entrant
LEMANIK - EUROPEAN SPECIAL SITUATIONS
Un fonds d'actions excellent à la fois en 2020 et cette année

Rares sont les fonds à avoir surperformé à la fois l'an dernier et depuis le début de l'année, car il fallait privilégier, en 2020, les valeurs de croissance et, en 2021, les titres sous-évalués. C'est pourtant le cas d'un fonds d'actions européennes récemment commercialisé en France, Lemanik - European Special Situations : il a gagné 24,2 % en 2020 et 28,7 % depuis le début de l'année. Fonds diversifié flexible jusqu'à fin 2019, il a été recentré sur les actions avec l'arrivée d'un nou-



veau gérant, Andrea Scauri, classé dans le top 10 des meilleurs analystes actions. Ce gestionnaire de conviction (de 20 à 25 valeurs en portefeuille) et opportuniste

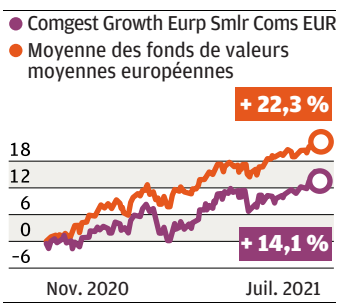
achète à la fois des sociétés de qualité (fondamentaux solides, avantages compétitifs durables, capacité à faire mieux que les estimations des analystes) et des entreprises en retournement de toute capitalisation. Actuellement, l'accent est mis sur les titres italiens (31 % du fonds), allemands (23 %) et néerlandais (16 %), avec des valeurs comme KPN, Euronext ainsi que les italiens Danieli (industrie), Cattolica Assicurazioni, la technologique Digital Value et Intesa Sanpaolo.

OPCVM

COMGEST GROWTH EUROPE SMALLER COMPANIES

Pénalisé par Solutions 30

Avec une hausse de 9,6 %, Comgest Growth Europe Smaller Companies a déçu, puisque ce fonds fait partie du dernier décile des fonds de valeurs moyennes européennes depuis le début de l'année. Cette désillusion s'explique en particulier par la débâcle de Solutions 30, lorsque son commissaire aux comptes a déclaré ne pas être en mesure de formuler une opinion sur les comptes annuels. « *Bien que Solutions 30 se dise en profond désaccord avec cette décision exceptionnelle, nous n'avons pas eu*



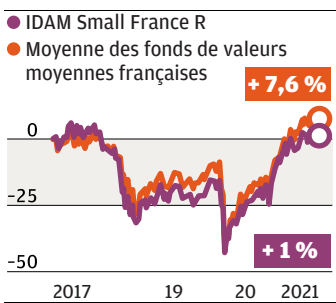
d'autre choix que de liquider cette position », explique sa gérante, Eva Fornadi. Deux valeurs danoises n'ont pas non plus donné satisfaction : le

fabricant d'aides auditives et de casques GN Store Nord, la première position du fonds, dont l'activité Audition met plus de temps que prévu à se redresser, et le pharmaceutique Ambu, qui a pâti de l'annonce de la nécessité d'apporter des améliorations supplémentaires à son duodélescope à usage unique. Notons que le fonds est très surpondéré au Danemark (16 % du portefeuille) et en Italie (11 %), alors que la France (7 %) et la Suède (4 %) sont nettement délaissées.

IDAM SMALL FRANCE

Neoen et Verimatrix ont pesé

Idam Small France n'a pas brillé ces derniers mois, avec une progression inférieure à la moyenne de sa catégorie. Cette contre-performance s'explique par son exposition aux énergies vertes et aux valeurs technologiques, secteurs en berne après leur très beau parcours de l'an dernier. Ainsi, le fonds a été affecté par les nets reflux de Neoen et Verimatrix, dont les résultats annuels n'ont pas été à la hauteur des espérances. En revanche, plusieurs titres du portefeuille sensibles à la reprise



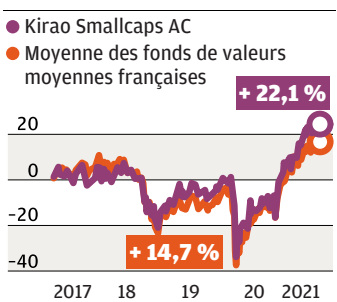
économique ont donné satisfaction, à l'instar de Derichebourg, de Jacquet Metals, de Trigano ou de Catana, qui sont d'ailleurs les quatre premières lignes.

Ces dernières semaines, le gérant, Louis Albert, a acheté Vicat, Maisons du Monde, Groupe Crit, Samse et Cogelec mais s'est allégé sur Generix, BioMérieux, Séché Environnement, Wendel et Eurobio Scientific. Outre les quatre titres précités, les principales positions sont Aubay, Bastide Le Confort Médical, Mersen, HiPay, Réalités et Visiativ. Dans l'ensemble, le portefeuille reste équilibré entre les valeurs cycliques, à condition que leur situation financière soit saine, les défensives et les technologiques.

KIRAO SMALLCAPS

Réduction des technologiques

En progression de 14,9 %, Kirao Smallcaps a nettement surperformé la moyenne des fonds de valeurs moyennes françaises. Au cours du premier trimestre, le gérant, Saad Benlamine, a réorienté le portefeuille vers des valeurs plus cycliques en augmentant la pondération des industrielles (de 8 % à 17 %), de la distribution (de 3 % à 10 %) et des médias (de 8 % à 14 %), au détriment surtout de la technologie, ramenée de 21 % à seulement 5 %.



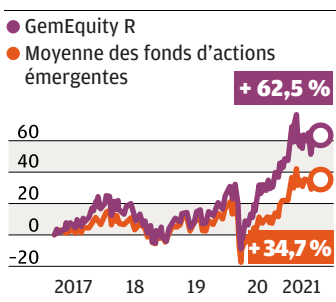
Les achats ont concerné Stellantis, Plastic Omnium, Akwel, Manitou, Fnac Darty, Maisons du Monde, Publicis, TF1 et M6,

et les ventes, Aures, EasyVista, Evolis, Harvest et Ingenico. Plus récemment, M6 a été renforcé à la suite de l'annonce du projet de rapprochement avec TF1, tout comme le distributeur de produits électroniques allemand Ceconomy. Une petite ligne a été créée sur Ubisoft après sa forte baisse. Les mauvaises nouvelles semblent désormais intégrées dans les cours. Les premières lignes sont Stellantis, Sopra Group, Ige+Xao, Publicis et Elis.

GEMEQUITY

La croissance en berne

Une fois n'est pas coutume, GemEquity a fait légèrement moins bien que la moyenne des fonds d'actions émergentes depuis notre dernière valorisation. Cette petite déception a pour origine l'accent mis sur les valeurs de croissance, notamment chinoises. Alors que les cycliques industrielles (matières premières, matériaux et transports) ont été favorisées, les technologiques et les valeurs Internet ont été en retrait. Cette rotation de la croissance vers la



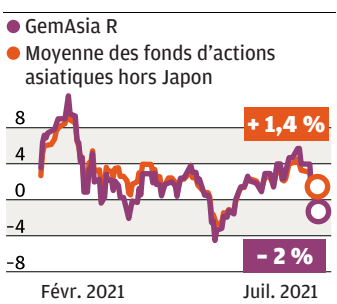
value a affecté un fonds positionné à 70 % sur la croissance pérenne, contre 54 % dans son indice de référence.

Récemment, le gérant, Bruno Vanier, a réduit l'exposition sur les technologiques taïwanaises et sud-coréennes en prenant des bénéfices sur TSMC, Samsung et SK Hynix. En sens inverse, il a renforcé deux leaders indiens qui surfent sur une puissante dynamique de leurs ventes sur le marché local tout en n'accusant aucune pression sur leurs marges, Hindustan Unilever et ICICI Pru, et a initié une position de 1 % sur la banque russe Sberbank.

GEMASIA

Les actions chinoises maltraitées

Dernière recrue de notre sélection, GemAsia n'a pas brillé en cédant 2 %. Toutefois, ce comportement est en ligne avec celui de son indice de référence et de la moyenne des fonds d'actions asiatiques hors Japon. En effet, cette zone géographique a nettement sous-performé ces derniers mois en raison de la hausse des taux longs américains, qui a pénalisé les technologiques, et de certaines mesures restrictives en Chine, qui ont calmé l'optimisme des investisseurs domestiques. Dans ce contexte, les actions chinoises et hongkongaises, qui représentent la moitié de l'indice MSCI Asia ex Japan et du portefeuille de GemAsia, ont été maltraitées.

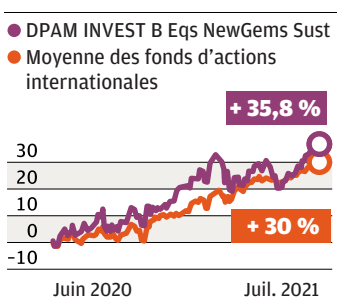


Le gérant, Bruno Vanier, en a profité pour se renforcer sur le leader chinois Alibaba et initier quatre nouvelles positions sur des sociétés de l'empire du Milieu en croissance : Nio (voitures électriques), Longi Green Energy (leader mondial des panneaux solaires), TAL (éducation) et Estun Automation (robots industriels).

DPAM INVEST B - EQ. NEWGEMS SUSTAIN.

Exposition sectorielle pénalisante

Pour la première fois depuis son entrée dans notre sélection, il y a un an, DPAM Invest B - Equities NewGems Sustainable se comporte moins bien que son indice de référence, avec un gain limité à 8,7 %. En effet, les surpondérations sectorielles et géographiques qui étaient à l'origine de son succès l'an dernier ont été pénalisantes ces derniers mois. Axé sur les grandes valeurs de croissance (le rapport cours/bénéfices moyen du portefeuille est de 31,6 fois, contre 18,9 fois pour les actions mondiales), le fonds a pâti de la rotation sectorielle en faveur de la value, d'une part, et de sa petite sous-exposition à l'Europe (18 % du fonds), zone la plus favorisée ces derniers mois, d'autre part.

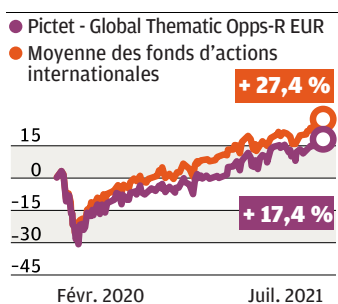


De fait, les secteurs les plus surpondérés sont la technologie (37 %) et la santé (21 %), alors que les financières, les biens de consommation cyclique et les industrielles (8 % chacun) sont très minorés. Ce sont d'ailleurs trois technologiques (Microsoft, Amazon et Alphabet) qui constituent les premières lignes du fonds.

PICTET - GLOBAL THEMATIC OPPORT.

Une sélection de valeurs judicieuse

En hausse de 12,7 % depuis début février, Pictet - Global Thematic Opportunities s'est bien comporté en faisant légèrement mieux que la moyenne des fonds d'actions internationales. Cette performance est d'autant plus remarquable que le fonds est très sous-pondéré sur les financières (seulement 3 % du portefeuille) et absent de secteurs cycliques comme l'énergie ou les matières premières. La sélection de titres a donc été bonne, avec une prédilection pour les valeurs de croissance à prix raisonnable. Les gérants, Gertjan Van Der Geer et Hans Peter Portner, ont été actifs. Ils ont récemment acheté le spécialiste chinois de l'éducation New

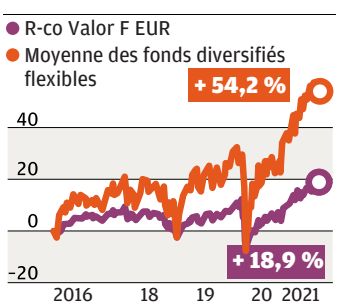


Oriental Education, la société américaine Match, spécialisée dans les rencontres sur Internet, et le fabricant de verre solaire Xinyi Solar après une faiblesse de son cours. En sens inverse, ils ont vendu la biotechnologie américaine Global Blood Therapeutics et le distributeur américain Tractor Supply, dont l'objectif de cours a été atteint.

R-CO VALOR

Favorisé par les cycliques

Avec une progression de 10,4 %, R-co Valor a très nettement dépassé la moyenne des fonds diversifiés flexibles. Le gérant, Yoann Ignatiev, a maintenu la pondération des actions entre 81 % et 85 % (84 % actuellement) en raison d'un cycle économique unique par son intensité depuis des dizaines d'années. Le fonds a profité de son exposition aux secteurs cycliques (16 % pour les financières et les minières, 14 % pour les industrielles),



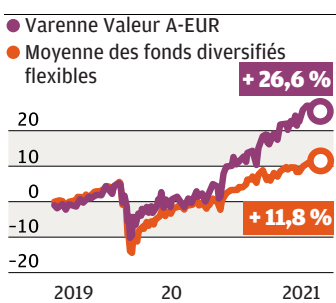
alors que celle aux technologiques est revenue en six mois de 23 % à 20 %. Ces dernières semaines, les achats ont porté

sur New Oriental Education, Alstom et les technologiques Kingdee International, Tencent Holdings et Kingsoft Cloud Holdings, alors que des bénéfices ont été pris sur les matières premières et l'énergie (Teck Resources, Canadian Natural Resources et Ivanhoe Mines) ainsi que sur la banque Capital One Financial et Canadian Pacific Railway. Morgan Stanley, Ivanhoe Mines, Alphabet, Teck Resources, Facebook et Airbus sont les premières lignes du fonds.

VARENNE VALEUR

Surperformance exceptionnelle

En progressant de 12,3 %, Varenne Valeur a réalisé une performance exceptionnelle pour un fonds diversifié flexible. Elle s'explique par la hausse des cours des actions détenues dans une optique à long terme (83 % du fonds), car la contribution des situations spéciales a été marginale et celle des couvertures mises en place nulle. Réparti équitablement entre l'Amérique du Nord et l'Europe, le portefeuille actions a en par-



ticulier profité des hausses de cours d'EssilorLuxottica et du fabricant danois de bijoux fantaisie Pandora. Une seule opéra-

tion majeure a été initiée, la constitution d'une ligne sur le spécialiste américain des semi-conducteurs Applied Materials. Les principales lignes du fonds sont Alphabet, le fabricant américain de circuits intégrés Lam Research, Pandora, KLA Corporation, autre firme américaine axée sur les semi-conducteurs, et EssilorLuxottica. Récemment, deux nouvelles situations spéciales ont été initiées sur l'américain W.R. Grace & Co et le britannique Gamesys Group.

Le panorama de nos conseils

ACHETER

LA VALEUR DE LA SEMAINE : SAINT GOBAIN

La vente d'activités de distribution contribue à l'amélioration continue de la marge d'exploitation et l'activité est portée par le marché de la rénovation. **PAGE D**

LE COUP DE CŒUR : MERSEN

La société bénéficie du cycle de renouvellement des infrastructures sobres en carbone. **PAGE F**

LA VALEUR À DÉCOUVRIR : EGINOPS

L'équipementier télécoms affiche une croissance soutenue de son chiffre d'affaires. **PAGE F**

EUROFINS SCIENTIFIC

L'action a légèrement baissé après les annonces de la fin prochaine du remboursement des tests anti-Covid, mais cela ne devrait pas trop entraver la croissance du groupe. **PAGE E**

KAUFMAN & BROAD

Le carnet de commandes du promoteur est étoffé et les réservations vont se redresser. **PAGE F**

VEOLIA ENVIRONNEMENT

ALSTOM

Enfin une AG en présentiel!

La dernière assemblée générale du Cac 40, celle d'Alstom, se tiendra mercredi 28 juillet en présence des actionnaires, est-il indiqué dans l'avis de convocation du 9 juillet. Il vous est aussi possible de voter en ligne ou de confier vos droits de vote à *Investir* en utilisant le système Votacess. Celui-ci est accessible en vous connectant sur le site de votre intermédiaire boursier habituel. Notre service procuration est en effet ouvert pour cette AG en présentiel, sous réserve, bien sûr, que nous puissions accéder à la salle (les conditions restent à préciser). L'ordre du jour a changé depuis l'avis de réunion publié le 28 mai. Entre-temps, le 6 juillet, Alstom a fait état d'un cash-flow libre significativement négatif au premier semestre de l'exercice en cours, d'avril à septembre (*Investir du 10 juillet*). Une situation liée à l'intégration de Bombardier Transport. Il a donc été décidé de proposer, jusqu'au 25 août, une option de réinvestissement du dividende en actions avec une décote de 10 %. Surtout, une série

de résolutions autorisant une augmentation de capital a été ajoutée. Nous voterons contre celles qui ne prévoient pas de droits préférentiels de souscription (DPS) pour les actionnaires actuels (résolutions 21 à 27). —J.-L. C.

MAIS AUSSI...

Eurobio Scientific.

VENDE OU RESTER À L'ÉCART

ATOS

Le groupe a nettement abaissé ses objectifs annuels, ce qui a fait plonger un peu plus la valeur. **P. E**

UNIBAIL RODAMCO WEST-FIELD

La fréquentation des centres commerciaux pourrait faire les frais de l'obligation, pour les clients, de détenir un pass sanitaire. **P. D**

MAIS AUSSI...

Biosynex, Novacyt

Notre changement de conseil	
Investir 10	
Grandes Valeurs	
● Capgemini	● Alstom

Le top de la semaine



IDSUD

(191,50 € ; ALIDS)

L'offre publique de rachat d'actions, qui consiste en un échange de quatre actions FDJ pour une IDSud, a débuté le 7 juillet. Elle s'achèvera le 26 juillet. Rappelons que la participation historique de 2,626 % d'IDSud dans le capital de la loterie française représente la quasi-totalité de la valeur de la société. Nous étions revenus à l'achat d'IDSud en janvier 2020 à 61,50 €, compte tenu de la forte décote, alors que FDJ venait d'être privatisé. L'action a plus que triplé depuis.

NOTRE CONSEIL

APPORTER : l'opération offre une très bonne porte de sortie aux actionnaires, même si la décote n'est pas totalement effacée. Ils pourront continuer de profiter directement des perspectives de FDJ.

Suivi de nos conseils

AB SCIENCE (11,90 € ; AB)

Après la chute de plus de 50 % de l'action à l'annonce de la suspension provisoire de trois essais cliniques, nous étions restés acheteurs à titre spéculatif. La société, qui avait connu par le passé des déboires avec l'ANSM, s'était montrée cette fois proactive en déclarant à l'agence un signal de cardiotoxicité. Ce dernier avait été vu a posteriori dans certaines études, mais n'a pas été confirmé dans une méta-analyse. La reprise en vue, validée par l'ANSM, du recrutement des patients dans les trois études arrêtées prouve que nous avons eu raison. Le titre a rebondi de 45 % sur la semaine.

NOTRE CONSEIL

ACHAT SPÉCULATIF : le potentiel du masitinib, en phase avancée dans de nombreuses indications, est élevé. **Objectif relevé à 16 €.**

LATÉCOËRE (0,69 € ; LAT)

L'équipementier aéronautique, en difficulté financière, a cédé 14 %, le 14 juillet, après l'annonce d'une augmentation de capital (avec DPS) de 193,4 millions d'euros environ. Cette opération, destinée à recapitaliser le groupe, sera réalisée au prix de 0,51 € par action et quatre actions existantes donneront droit à une nouvelle. Sur la base de la valeur théorique de l'action ex-droit, du 13 juillet, la décote ressort à 70 %, soit une forte dilution pour l'actionnaire qui ne participerait pas. Les DPS sont négociables du 16 au 26 juillet. La souscription des actions nouvelles sera ouverte du 20 au 28 juillet inclus.

NOTRE CONSEIL

RESTER À L'ÉCART : l'action perd 65 % depuis janvier. On attendra les premiers signes de redressement.

Suivi d'introduction

E-PANGO (ALAGO)

Pour sa première cotation, le 12 juillet, le distributeur d'énergie a terminé à 5,24 € contre une offre à prix ferme à 5,31 €. Seuls les ordres A1 ont été servis.

ENOGIA (ALENO)

Le prix a été fixé en milieu de fourchette, à 11,60 €, pour le fabricant de machines transformant la chaleur en électricité. Il a terminé son premier jour de Bourse, le 14 juillet, à 12,25 €. Ordres A1 et A2 intégralement servis.

IKONISYS (ALIKO)

La biotech a récolté seulement 0,5 million d'euros, mais a porté à 4 millions sa levée avec les engagements de souscription, bien en deçà des 6,6 millions souhaités.

NOS CONSEILS

Acheter, à titre spéculatif, E-Pango et Enogia pour viser 6,50 € et 14,50 €. Rester à l'écart d'Ikonisys.

NATIXIS

Pression sur les salariés?

L'AMF a publié, mardi, un avis pour annoncer que le retrait obligatoire des actions Natixis serait effectif le 21 juillet, à 4 € par action. Cette expropriation des actionnaires par le groupe BPCE est légale, car il est parvenu à franchir le seuil de 90 % du capital, soit 91,8 %, à l'issue de l'offre publique. L'Association de défense des actionnaires minoritaires (Adam) avait écrit la veille à l'AMF pour lui demander une enquête sur des pressions qu'auraient subies des représentants d'actionnaires sala-

riés pour que leurs titres soient apportés à l'offre. Interrogée, la BPCE ne fait « *pas de commentaire* ». En tout cas, sans les deux FCPE, à la tête de 2,3 % du capital fin 2020, la barre des 90 % n'aurait pas été atteinte. Selon l'Adam, un premier conseil de surveillance du FCPE Mauve Classique, le 17 mai, avait refusé d'apporter ses titres, grâce à la voix prépondérante du président. Mais, lors du second conseil, convoqué un mois plus tard, sur six élus, deux ont choisi d'être absents et deux se sont abstenus,

laissant la majorité aux six représentants de Natixis. Pour la présidente de l'Adam, Colette Neuville, ce n'est pas surprenant: « *Très souvent les salariés ne peuvent pas s'opposer à la direction pour exercer leurs pouvoirs d'actionnaire. Il en va d'ailleurs de même pour les résolutions en assemblées générales.* » —J.-L. C.

NOTRE CONSEIL

CONSERVER : les actions seront confisquées d'office (retrait obligatoire), sans frais (KN).

L'ACTUALITÉ DE L'ART

A Monaco, le luxe à tous les prix

Un souffle de légèreté et de luxe souffle sur le Rocher, où les ventes de bijoux, de montres et de sacs griffés (*lire encadré*) sont attendues avec gourmandise par les Monégasques et les riches estivants. Si la pandémie n'a pas tellement affecté les ventes aux enchères à Monte-Carlo, où elles ont pu se dérouler en salle, de manière traditionnelle, elle a évidemment influencé le marché des bijoux.

C'est le cas du diamant, pour lequel tous les échanges se sont arrêtés en mars 2020. Le Rapport Diamond Report, qui publie chaque semaine les cours de référence du diamant, a suspendu un moment ses publications pour stopper la décroissance... Depuis, le marché a repris à la hausse,

puis s'est stabilisé. Les diamants de couleur se hissent au top niveau des pierres avec la couleur rouge. Pour la vente du 19 juillet de l'hôtel des ventes de Monte-Carlo, un diamant rose en forme de cœur de 3,3 carats est estimé de 380.000 € à 420.000 €. Saphir et rubis suivent de près. Tel ce fabuleux saphir du Cachemire de 27 carats attendu entre 2 et 3 millions d'euros. Une pièce rarissime, puisque les mines du Cachemire ne sont plus exploitées. Dans la même vente, un rubis birman de 12,75 carats est annoncé entre 500.000 € et 700.000 €. Longtemps mise un peu à l'écart, l'éméraude revient au goût du jour, à condition qu'elle soit parfaite. Cette pierre très fragile est taillée en laissant goutter de l'huile, qui ne doit surtout pas entrer dans la

pièce. Dans la vente de l'hôtel des ventes de Monte-Carlo, une émeraude de 11,9 carats est estimée entre 350.000 € et 400.000 €. Toutes ces pierres, que ce soit le diamant, le rubis, le saphir ou l'éméraude, doivent répondre à des critères précis: le poids, la couleur, la pureté et la façon dont elles sont taillées. Et, si un bijou est signé d'une grande maison, il faut compter une plus-value de 30 %.

TUTTI FRUTTI OU ANNÉES 80?

La vente Artcurial du 20 juillet annonce une belle collection de bijoux Cartier Art déco Tutti Frutti sertis de pierres multicolores gravées provenant d'Inde (de 25.000 € à 35.000 €). Les Tutti Frutti et l'Art déco sont des

valeurs sûres internationales. Si l'on peut acquérir une petite broche à 500 €, les prix montent vite. La mode des années 1970-1980 touche aussi le marché des bijoux. Ces pièces volumineuses, souvent très colorées et montées sur or jaune, ressortent après une période où l'or gris (blanc) a eu les faveurs des acheteuses. « *Depuis longtemps, je conseille d'acheter les pièces de cette période* », insiste Julie Valade, directrice joaillerie chez Artcurial. Tel ce collier Cartier Bambou des années 1980 portant un saphir de 30,79 carats et pavé de diamants, de rubis et d'éméraude (de 80.000 € à 120.000 €).

Les grands joailliers jouent aussi la carte de la mode et relancent des collections dont il reste des stocks. Ainsi, Artcurial a réussi une collaboration avec la maison Repossi, qui lui a confié des pièces de son stock des années 1970-1980, très chic italien, attendues entre 2.000 € et 15.000 €. Des créations intéressantes, griffées et au-dessous de leur cote habituelle. Chantal Beauvois, experte et présidente de l'hôtel des ventes de Monte-Carlo, conseille aussi d'acheter des broches animalières, mises à la mode par la maison Van Cleef & Arpels, avec son petit lion, ou des pièces ornées d'oiseaux ou de fleurs, comme cette ravissante broche fleur en corail, or et diamant (de 1.500 € à 2.000 €). Autre secteur délaissé, les perles. Jugées « bourgeoises » et trop tra-

Très chers sacs...

A la course aux sacs, Hermès trône en haut du podium, suivi par Chanel, Dior et Vuitton. Les prix des pièces Hermès évoluent d'une année à l'autre, en fonction des éditions limitées. Un sac modèle no 30 « So Black » en alligator, une collection créée par Jean-Paul Gaultier, est attendu entre 38.000 € et 48.000 € à la vente d'Artcurial... Un Birkin Cargo en édition limitée de 2021, en veau et toile, est pour sa part estimé entre 15 000 € et 25.000 €. Les sacs Chanel sont en moyenne deux fois moins chers que les sacs Hermès, entre 3.000 € et 5.000 €. Cependant, les prix de Chanel ne cessant de monter en boutique, les cotes vont suivre dans les ventes. Un sac Louis Vuitton en python se vend entre 5.000 € et 7.000 € aux enchères, la moitié du prix boutique. Vuitton crée le buzz avec les séries limitées. Des pièces de la collection « Supreme » se sont revendues de la main à la main 50 % de plus que le prix boutique immédiatement après leur sortie, mais elles sont désormais achetées à un prix normal. A ce jeu spéculatif, il faut suivre très vite l'évolution de la mode. Soulignons toutefois qu'Hermès, marque intergénérationnelle, n'a jamais subi les affres de la spéculation. **F. C.**

Vente « Maroquinerie de luxe » par l'hôtel des ventes de Monte-Carlo au Café de Paris, Monte-Carlo, le 20 juillet. Vente « Hermès & Luxury Bags » par Artcurial à l'hôtel Hermitage, Monte-Carlo, le 22 juillet.

ditionnelles, elles méritent mieux que ce mépris qui les touche. « *On a trop importé de perles de Tahiti et des mers du Sud, les perles sont passées de mode. Il faut acheter des perles de culture bien régulières et brillantes* », conseille Chantal Beauvois.

Dans sa vente, un superbe collier de perles gold légèrement en chute est évalué entre 6.000 € et 8.000 €. Une aberration: il n'y a pas si longtemps, cette jolie pièce aurait été vendue 40.000 €. Quant aux perles fines, selon la taille et la qualité des perles, le

prix d'un collier varie de 1.500 € à 400.000 €. Ne pas oublier non plus les bijoux du XIX^e siècle, délaissés par la clientèle monégasque, telle cette très belle broche trembleuse de Charles Fontana, créée vers 1850 (entre 5.000 € et 7.000 €). Il faut savoir saisir les opportunités.

— FRANÇOISE CHAUVIN

Vente « Importants Bijoux + Montres » par l'hôtel des ventes de Monte-Carlo au Café de Paris, Monte-Carlo, le 19 juillet. Vente « Joaillerie et Horlogerie » par Artcurial, à l'hôtel Hermitage, Monte-Carlo, le 20 juillet.

Les montres, une affaire d'homme

« *Tout le monde veut des Rolex* », s'amuse l'expert en montres Geoffroy Ader. « *La montre est en effet devenue un objet de placement* » avec les trois marques phares, Rolex, Patek Philippe et Audemars Piguet. Depuis la crise sanitaire, le marché a explosé: « *Pendant les confinements, la demande a été très forte et les amateurs achetaient on line* », poursuit Geoffroy Ader. Les cotes sont devenues internationales. Patek Philippe demeure la quintessence de l'horlogerie suisse. Le prix de la Calatrava, née en 1932, peut aller jusqu'à plusieurs millions... Une Patek en acier sportive, qui se vendait entre 20.000 € et 30.000 € il y a cinq ans, vaut aujourd'hui quatre fois plus, entre 80.000 € et 120.000 €. Chez Rolex, la Daytona de 1963, dite « Paul Newman » (entre 150.000 € et 250.000 €), et la Submariner de 1953 (de 10.000 € à 500.000 €) se déclinent dans différentes versions. Chez Audemars Piguet, le prix du modèle Royal Oak, fer de lance de l'horlogerie suisse, a bondi de 20.000 € à 80.000 € en cinq ans. Le marché bouge rapidement, les acheteurs vendant et achetant très vite sur le Net. **F. C.**